Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2000

Volume II

Partie II

Informations et analyses supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2000-2-2F

ISBN 0-660-96324-8

INSTRUCTIONS

Les renseignements publiés et non publiés des *Comptes publics du Canada* de 1999-2000 sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat) au URL suivant : http://www.pwgsc.gc.ca/text/pubacc-f.html.

Si vous désirez recevoir des renseignements non publiés pour l'exercice 2000-2001, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le retourner par la poste ou par télécopieur à l'adresse suivante, ou diriger toute demande téléphonique au (819 956-8551.

Retourner à : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction des rapports des comptes publics et centraux
Place du Portage, Phase III, Noyau 13A2
11, rue Laurier
Hull (Québec)
K1A 0S5 **N^{o} de télécopieur** : (819) 956-5407

Formulaire de demande de renseignements non publiés à l'appui des sections 5, 6 et 8 du Volume II (partie II) des *Comptes publics du Canada* de 1999-2000

Demandé par :

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Code postal : _____

N^{o} de téléphone : ( ) -

N^{o} de télécopieur : ( ) -

Nom de l'organisation (s'il y a lieu) : _____

Veuillez m'envoyer :

Section 5 (Services professionnels et spéciaux) Français ❑ Anglais ❑

Section 6 (Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages) Français ❑ Anglais ❑

Section 8 (Paiements de transfert) Français ❑ Anglais ❑

Mode de transmission :

Format imprimé (copie-papier) : ❑

ou

Format électronique : ❑ Nous communiquerons avec vous pour obtenir plus de renseignements.

VOLUME II (PARTIE II)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Table des matières

Section

Introduction
1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Débiteurs
5. Services professionnels et spéciaux
6. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
7. Acquisition de matériel et d'outillage
8. Paiements de transfert
9. Frais de la dette publique
10. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
11. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
12. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
13. Autres informations diverses
14. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu de la **partie II** se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics et d'autre entité (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- débiteurs (section 4);
- services professionnels et spéciaux (section 5);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 6);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 7);
- paiements de transfert (section 8);
- frais de la dette publique (section 9);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 10);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 11);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 12); et,
- autres informations diverses (section 13).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.15
Commission canadienne des grains	1.20
Conseils et Vérification Canada	1.26
CORCAN	1.31
Géomatique Canada	1.35
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.41
Office national du film	1.47
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.54
Périmètres urbains	1.59
Production de défense	1.63
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	1.65
Services immobiliers	1.70
Services optionnels	1.76
Unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	1.82

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été révisés par la direction générale des services intégrés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec l'information qui figure dans les états financiers.

La direction générale des services intégrés du ministère développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques aux gestionnaires du Fonds renouvelable de façon à suivre les normes de comptabilité et de gestion financière.

La gestion financière et le contrôle interne du Fonds sont maintenus grâce à un partage juste des responsabilités, un processus de direction et d'évaluation de ceux rattachés à l'opération du Fonds ainsi que par des programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement judicieux de personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
E. MASSEY

Agent financier supérieur par intérim
D. KAM

le 21 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice		(304)		(936)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	89	150	168
Fonds provenant de (employés pour) l'exploitation	150	(215)	150	(768)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(150)	(62)	(150)	(108)
Variation du fonds de roulement		(55)		364
Autres éléments		55		(364)
Autorisation employée		(277)		(876)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 578)	(1 901)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 725	1 134
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	670	34
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(523)	(801)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	2 523	2 801

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Tiers	670	34
Avance à justifier consentie aux employés	18	16
	688	50
Immobilisations, évaluations plus acquisitions au coût (note 3)	1 519	1 797
Moins : amortissement cumulé	965	1 166
	554	631
	1 242	681

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	1 725	1 134
Indemnités de vacances	108	117
	1 833	1 251
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	400	440
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 578)	(1 901)
Excédent accumulé	587	891
	(991)	(1 010)
	1 242	681

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 099	13 594
Autres	2	4
	14 101	13 598
Dépenses		
Personnel		
Traitements et salaires	3 474	3 328
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	731	680
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	(49)	28
Information	19	10
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	5 105	5 252
Contrôle des courses	3 182	3 125
Service photographique d'arrivée	566	571
Recherche sur les stupéfiants		309
Autres services professionnels et spéciaux	428	210
Transport et communications	512	466
Locations	156	171
Services publics, matériaux et fournitures	134	222
Amortissement	112	130
Perte sur aliénation d'immobilisations	26	9
Achat de services de réparation et d'entretien	9	23
Total des dépenses	14 405	14 534
Perte nette	(304)	(936)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice tel que déclaré	891	1 827
Perte nette pour l'exercice	(304)	(936)
Solde à la fin de l'exercice	587	891

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activité de fonctionnement :		
Perte nette avant postes extraordinaires	(304)	(936)
Plus :		
Amortissement	112	130
Perte sur aliénation d'immobilisations	26	9
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(49)	28
	(215)	(769)
Variation d'actif et de passif à court terme	(55)	364
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(40)	6
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	49	(28)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	(261)	(427)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(62)	(108)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(62)	(108)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(323)	(535)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	1 901	2 436
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	1 578	1 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables.*

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté au bilan sous Avoir du Canada. Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et matériel	10 ans
Équipement électronique de traitement de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant au bilan représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	243	3	41	205
Équipement électronique de traitement de données	832	36	281	587
Véhicules motorisés	48	23	18	53
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	1 797	62	340	1 519

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	179	13	38	154
Équipement électronique de traitement de données	630	75	256	449
Véhicules motorisés	48	1	19	30
Bâtiments	309	23		332
	1 166	112	313	965

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint
Services immobiliers
M. G. NURSE

le 1 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Revenu net	18 460	19 855	20 900	20 957
Variation du fonds de roulement (note 3)		(2 312)		2 192
Autres éléments		(14)		644
Autorisation fournie	18 460	17 529	20 900	23 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 794)	(5 106)
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	837	854
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		31
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 957)	(4 283)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	6 957	9 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 30 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada		31
Travaux en cours	4 660	3 948
	4 660	3 979

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	838	854
Dépôts sur aliénations	1 616	3 231
	2 454	4 085
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 794)	(5 106)
Surplus accumulé	5 000	5 000
	4 660	3 979

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus	23 396	24 753
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 580	1 779
Déboursés	1 961	2 017
	3 541	3 796
Revenu net	19 855	20 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités d'exploitation		
Revenu net	19 855	20 957
Variation du fonds de roulement (note 3)	(2 312)	2 192
	17 543	23 149
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(19 855)	(20 957)
(Augmentation) dimunition nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 312)	2 192
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	5 106	2 914
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 794	5 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Revenu net	19 855	20 957
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(19 855)	(20 957)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'exercice dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

c) Dépôts sur aliénations

Ces montants représentent des dépôts sur des aliénations dont les revenus ne sont pas encore comptabilisés.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
Actifs à court terme	4 660	3 979	(681)
Passifs à court terme	2 454	4 085	(1 631)
	2 206	(106)	(2 312)

4. Aliénations non comptabilisées

Conformément aux conventions comptables du Fonds pour la comptabilisation des revenus, les recettes des aliénations ne sont reconnues qu'une fois que le paiement complet est reçu et le titre a été transféré. Au 31 mars 2000, des recettes pour des aliénations de 2 propriétés pour la somme de 2.5 millions de dollars étaient sous la forme de notes promissoires. Ces revenus seront comptabilisés lorsque le paiement complet de ces notes sera reçu par l'État.

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Présidente directrice générale,
Bureau de la traduction
D. MONNET

le 18 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 3)
(Perte nette) bénéfice net	(6 487)	4 324	(10 400)	(3 854)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 289	115	2 500	221
Fonds utilisés pour l'exploitation	(4 198)	4 439	(7 900)	(3 633)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 215)	(107)	(1 200)	(180)
Variation du fonds de roulement (note 8)	63	12 150	900	(3 800)
Autres éléments	(1 000)	(9 277)	(988)	5 017
Autorisation (employée) fournie	(6 350)	7 205	(9 188)	(2 596)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 401)	9 125
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	11 242	5 921
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	12 802	18 538
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(10 961)	(3 492)
Limite de l'autorisation	75 000	75 000
Autorisation non employée reportée	85 961	78 492

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus (déficit) accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst and Young, s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 16 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	12 802	18 410
Tiers	848	1 113
	13 650	19 523
Immobilisations (note 4)	202	210
Frais reportés pour avantages sociaux	15 865	15 865
	29 717	35 598

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 595	1 207
Tiers	13 127	7 238
	14 722	8 445
Obligations à long terme (note 5)	22 337	20 293
Engagements contractuels (note 6)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 401)	9 125
Surplus (déficit) accumulé	2 059	(2 265)
	29 717	35 598

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus (note 7)	144 455	126 428
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	86 580	78 622
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 375	1 729
Services professionnels et spéciaux	34 118	32 023
Coûts d'occupation	5 082	5 121
Services ministériels et administratifs	4 522	4 655
Transport et communications	3 536	3 448
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 609	2 928
Achat de services de réparation et d'entretien	408	390
Information	143	395
Location	134	149
Amortissement	115	221
Provision pour rémunération		238
Autres dépenses	509	363
	140 131	130 282
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	(2 265)	(2 777)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(1 956)
Solde redressé au début de l'exercice	(2 265)	(4 733)
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)		3 307
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 015
Solde à la fin de l'exercice	2 059	(2 265)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	115	221
	4 439	(3 633)
Variation du fonds de roulement (note 8)	12 150	(3 800)
Variation des autres éléments d'actif et de passif (note 9)	2 044	1 747
	18 633	(5 686)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(107)	(180)
Activités de financement :		
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 307
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 015
		6 322
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	18 526	456
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(9 125)	(9 581)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	9 401	(9 125)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le Budget des dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celle du 10 juillet 1996 (décision #824299) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction pour les cinq premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Le Fonds devrait atteindre le seuil de rentabilité dans l'exercice 2001-2002. Aucun montant n'a été radié en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus (3 306 767 $ radié en 1998-1999).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés d'équipement informatique et d'ameublement et aménagement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique estimative de 3 ans. L'amortissement est calculé à la moitié des taux courants lors de l'exercice d'acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte «Frais reportés pour avantages sociaux» est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la Norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor-Immobilisations. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 2 152 000 $ en 1999-2000 (2 265 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a augmenté de 113 000 $ en 1999-2000 (la perte nette a augmenté de 309 000 $ en 1998-1999); et le surplus accumulé a diminué de 2 152 000 $ en 1999-2000 (le déficit accumulé a augmenté de 2 265 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement informatique	1 167	107	1 274
Ameublement et aménagement	17		17
	1 184	107	1 291

Amortissement cumulé	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement informatique	957	115	1 072
Ameublement et aménagement	17		17
	974	115	1 089
Net	210		202

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	22 337	20 293

6. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2000-2001	4 577
2001-2002	524
2002-2003	382
2003-2004	281
2004-2005	64
	5 828

7. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	140 581	124 135
Services d'interprètes	2 749	1 856
Ventes de Termium	1 000	302
Autres	125	135
	144 455	126 428

8. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	13 650	19 523	5 873
Passifs à court terme	14 722	8 445	6 277
	1 072	(11 078)	12 150

9. Variation des autres éléments d'actif et de passif

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Autres actifs	15 865	15 865	
Autres passifs	22 337	20 293	2 044
	6 472	4 428	2 044

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels
D. STEIDLE

Sous-ministre adjoint,
Services ministériels,
Passeport et Affaires consulaires
K. McCALLION

le 16 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(5 693)	(2 938)	2 388	2 941
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	4 091	4 527	3 415	2 301
Fonds provenant de (employés pour) l'exploitation	(1 602)	1 589	5 803	5 242
Acquisitions nettes d'immobilisations	(13 375)	(10 743)	(20 922)	(12 422)
Variation du fonds de roulement	426	2 332		(1 512)
Autres éléments		(1 377)		1 208
Autorisation (employée)	(14 551)	(8 199)	(15 119)	(7 484)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 676)	(23 067)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	7 416	6 684
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	762	838
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(9 022)	(17 221)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	13 022	21 221

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

ACTIF	2000	1999
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	971	931
Tiers	185	67
Stock au coût moyen (note 3)	2 224	2 253
Charges payées d'avance	71	156
	3 451	3 407
À long terme		
Immobilisations (note 4)		
Au coût	13 971	13 396
Moins : amortissement cumulé	10 981	10 256
	2 990	3 140
Autres immobilisations (note 4)		
Plan de perfectionnement de la technologie	30 879	25 218
Autres projets d'immobilisations	11 185	6 891
	42 064	32 109
Moins : amortissement cumulé	3 410	860
	38 654	31 249
	45 095	37 796

PASSIF	2000	1999
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	4 071	3 181
Tiers		
Créditeurs	3 350	3 541
Indemnités de vacances	931	894
Salaires rétroactifs	797	
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	204	50
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	625	227
Recettes différées	1 044	753
	11 022	8 646
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	5 239	4 769
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 676)	(23 067)
Excédent accumulé	44 510	47 448
	28 834	24 381
	45 095	37 796

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Droits gagnés	64 308	57 922
Revenus divers	238	583
	64 546	58 505
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	35 213	29 985
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 039	456
Matériel de passeports et formulaires de demande	5 556	5 375
Services professionnels et spéciaux	4 902	3 093
Service de passeports dans les missions à l'étranger	4 447	4 447
Logement	3 920	3 670
Amortissement	3 471	1 814
Fret, messageries et camionnage	2 323	2 104
Entretien et réparations	1 561	389
Télécommunications	1 547	1 242
Imprimerie, papeterie et approvisionnements	1 420	1 363
Voyages et déménagements	976	765
Renseignements	490	448
Services postaux et affranchissements	336	156
Location	181	197
Perte sur aliénation d'immobilisations	17	31
Dépenses diverses	85	29
	67 484	55 564
Profit (perte nette) net	(2 938)	2 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice tel que rapporté	47 448	44 507
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(2 938)	2 941
Solde à la fin de l'exercice	44 510	47 448

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net (perte nette) de l'exercice	(2 938)	2 941
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 039	456
Amortissement	3 471	1 814
Perte sur aliénation d'immobilisations	17	31
	1 589	5 242
Variation des actifs et des passifs à court terme	2 332	(1 512)
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(569)	(154)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	3 352	3 576
Activités d'investissement :		
Immobilisations Achetées	(10 743)	(12 422)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(10 743)	(12 422)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(7 391)	(8 846)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	23 067	31 913
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	15 676	23 067

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 745 893 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.

2. Principales conventions comptables

a) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant et le stock des passeports en cours est évalué au prix coûtant moyen pour l'exercice.

b) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

Ameublement	16 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	5 ans
Autres pièces d'équipement	10 ans

c) Autres immobilisations

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories.

Machine et équipement	10 ans
Système	10 ans
Ameublement	16 ans
Équipement (TED)	4 ans

De plus, étant donné que le système IRIS n'était pas fonctionnel dans tous les bureaux en 1999-2000, nous avons calculé l'amortissement en fonction du nombre d'année et en tenant compte du nombre de passeport émis avec ce nouveau système par rapport au nombre total de passeport émis en 1999-2000.

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la methode linéaire sur leur durée économique prévue.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes lorsque les bénéfices sont gagnés par les employés.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

e) Constatation des revenus

Les droits de passeports sont versés au moment de la demande et font l'objet d'une comptabilité d'exercice. Par revenus reportés, on entend les droits reçus pour lesquels des services de passeports n'ont pas encore été rendus au 31 mars 2000.

3. Inventaire

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Fournitures et approvisionnements	1 978	2 072
Travaux en cours	246	181
	2 224	2 253

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	2 373	3	57	2 319
Équipement TED	5 276	692	142	5 826
Autres équipements	2 449	93	14	2 528
	13 396	788	213	13 971

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 286	12		3 298
Ameublement	988	135	44	1 079
Équipement TED	4 114	622	142	4 594
Autres équipements	1 868	152	10	2 010
	10 256	921	196	10 981

Autres immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	25 218	5 661		30 879
Autres projets d'immobilisations	6 891	4 294		11 185
	32 109	9 955		42 064

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie		533		533
Autres projets d'immobilisations	860	2 017		2 877
	860	2 550		3 410

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Baux à long terme

En vertu de baux à long terme qui se terminent entre le 31 mars 2000 et le 31 mars 2007, le Bureau des passeports occupe vingt-neuf locaux différents.

Les dépenses locatives et les services aux locataires se composent de :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Loyers	3 920	3 670
Services aux locataires	197	273
	4 117	3 943

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tel que l'exige la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et en fonction des exigences de rapport et des normes du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies à la note 2 des états financiers, sur une base conforme à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des services financiers de la Commission canadienne des grains développe et propage des conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communications visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisation directoriale soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but de garantir une objectivité et une impartialité maximales, ces états financiers ont été remis à des vérificateurs externes à des fins d'examen. Les vérificateurs ont pour rôle de déterminer, de façon indépendante, si les états financiers représentent adéquatement la situation financière du Fonds au 31 mars 2000 et si le résultat des opérations ainsi que le changement de situation financière survenu au cours de l'exercice s'est soldé conformément aux principes comptables régissant les fonds renouvelables du gouvernement canadien. L'opinion des vérificateurs a été annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Approuvé par :

Commissaire en chef
B. SENFT

Chef de l'exploitation
D. KENNEDY

le 15 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (UTILISÉE) PRÉVUE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Excédent (déficit) net de l'exercice		11 708		(11 149)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds				
Amortissement	1 700	1 095	2 500	1 496
Prestations de préretraite		637		414
Profit de la vente des avoirs		(67)		(2)
	1 700	1 665	2 500	1 908
Fonctionnement (utilisation) des fonds	1 700	13 373	2 500	(9 241)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 000)	(1 513)	(2 500)	(674)
Changement au fonds de roulement		(11 406)		6 564
Autres postes		751		3 146
Autorisation (utilisée) prévue	(300)	1 205		(205)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION INUTILISÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur dans l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 171)	(1 717)
Plus : imputations des CAFE au crédit parlementaire après le 31 mars	19 781	207
Moins : sommes portées au crédit parlementaire après le 31 mars	20 325	
Autorisation nette prévue à la fin de l'exercice	(2 715)	(1 510)
Limite de l'autorisation	12 000	12 000
Autorisation inutilisée reportée	14 715	13 510

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSAIRES DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2000 et les états des résultats, de l'excédent (du déficit) accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables du gouvernement du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables, énoncées à la note 2 afférente aux états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés

le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
Actif à court terme		
Comptes débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 354	1 855
Tiers	3 547	3 198
Frais payés d'avance	72	40
Avances à justifier consenties à des employés	16	10
	25 989	5 103
Immobilisations, au coût (note 3)	10 856	9 578
Moins : amortissement cumulé	7 734	6 941
	3 122	2 637
	29 111	7 740

	2000	1999
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Gouvernement du Canada	16 141	7 751
Tiers	1 133	407
Traitements	2 020	1 539
Congés annuels	1 300	1 145
Produits comptabilisés d'avance	353	629
	20 947	11 471
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 308	1 667
AVOIR PROPRE DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 171)	(1 717)
Excédent (déficit) accumulé	3 086	(8 622)
	5 856	(5 398)
	29 111	7 740

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Administrateur
B. SENFT

Administrateur
DOUGLAS STOW

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Honoraires de services	40 432	34 968
Crédit spécial (note 4)	20 139	117
Crédits parlementaires (note 4)	6 280	6 280
Attestation pour les Japonais	958	908
Droits exigés pour des licences	223	220
	68 032	42 493
Charges		
Traitements et avantages sociaux des employés	44 452	43 054
Prestations de cessation d'emploi	637	414
Loyers	3 322	3 314
Réparations, fournitures et charges diverses	2 795	1 607
Déplacements et réinstallations	1 822	1 332
Amortissement	1 095	1 496
Services professionnels et spéciaux	1 024	1 123
Communications	881	1 019
Affranchissement et fret	363	285
Gain à la cession d'immobilisations	(67)	(2)
	56 324	53 642
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Provenance (affectation) des fonds		
Activités d'exploitaiton		
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)
Éléments hors caisse		
Amortissement	1 095	1 496
Provision pour prestations de cessation d'emploi	637	414
Gain à la cession d'immobilisations	(67)	(2)
	13 373	(9 241)
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(11 406)	6 564
Fonds nets provenant des activités d'exploitation	1 967	(2 677)
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(1 583)	(680)
Produit de la cession d'immobilisations	70	6
Fonds nets affectés aux activités d'investissement	(1 513)	(674)
Fonds nets affectés et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	454	(3 351)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 717	5 068
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 171	1 717

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(8 622)	2 527
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	3 086	(8 622)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. Elle est devenue un organisme de service spécial le 1er avril 1992. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

En date du 1er avril 1995, le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Le Fonds a une autorisation permanente pour obtenir jusqu'à 12 millions de dollars du Trésor afin de financer les services de réglementation du secteur céréalier, y compris les activités de soutien du marché du Laboratoire de recherches sur les grains. En outre, le Conseil du Trésor a convenu, de couvrir au moyen de crédits parlementaires les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et la moitié des dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains. La somme maximale du crédit est de 6,28 millions de dollars.

Le 21 janvier 1999, un décret en conseil a été promulgué. En vertu de ce décret, la Commission canadienne des grains, qui était un organisme de service spécial, a été autorisée à changer de statut pour devenir un ministère de l'État distinct. Ce changement a pris effet le 1er avril 1999.

Le 1er février 2000, la *Loi sur les marchés de grain à terme* a été abrogée, et la fonction que la Commission canadienne des grains assumait à titre de contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg a été cédée à la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. Le crédit parlemantaire de 0,2 millions de dollars qui se rapporte à cette fonction cesse à partir du 1er avril 2000. Toutefois, un crédit sera obtenu au cours de l'exercice 2001 au titre des dépenses nécessitées par ce changement.

La Commission canadienne des grains assume certaines responsabilités non seulement en vertu de la *Loi sur les grains du Canada* mais aussi en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des règlements connexes.

2. Conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. À moins d'indication contraire, les charges sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus pour les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et les dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable. Les crédits parlementaires se rapportant aux avantages sociaux des employés accumulés avant le 1er avril 1995 ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous gouvernement du Canada.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût. Les immobilisations acquises par le Laboratoire de recherches sur les grains sont inscrites déduction faite des crédits parlementaires.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux stipulations de leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains prévoit que les employés ont droit aux prestations de cessation d'emploi qu'ils ont accumulées après le 31 mars 1995. Les présents états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi accumulées par les employés au 31 mars 1995. Ces prestations estimatives s'établissaient à 6,1 millions de dollars au 31 mars 2000. Elles représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à mesure qu'ils s'accumulent.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 1999	Acquisitions	Cessions	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	3 063	150	28	3 185
Matériel de bureau	775	56	20	811
Matériel opérationnel	332	164	1	495
Matériel informatique	3 380	998	256	4 122
Améliorations locatives	2 028	215		2 243
	9 578	1 583	305	10 856

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1999	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	2 194	315	28	2 481
Matériel de bureau	566	70	20	616
Matériel opérationnel	128	36		164
Matériel informatique	2 782	424	254	2 952
Améliorations locatives	1 271	250		1 521
	6 941	1 095	302	7 734

4. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

La moitié des dépenses engagées par le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Traitement et avantages sociaux des employés	3 766	3 712
Loyers	752	611
Réparations, fournitures et charges diverses	803	434
Immobilisations	224	107
Services professionnels et spéciaux	83	77
Communications	33	65
Déplacements et réinstallations	121	55
Affranchissement et fret	39	27
Prestations de cessation d'emploi	60	39
Total des dépenses couvertes par les crédits parlementaires	5 881	5 127
Moins : les immobilisations inscrites au bilan	224	107
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 657	5 020
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	623	1 260
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	6 280	6 280

Nominations

Les dépenses liées aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg nommés par le gouverneur en conseil sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Traitements et avantages sociaux des employés	470	929
Déplacements et réinstallations	62	85
Services professionnels et spéciaux	6	53
Communications	38	70
Réparations, fournitures et charges diverses	15	47
Loyers	24	58
Prestations de cessation d'emploi	6	11
Affranchissement et fret	2	7
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	623	1 260

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires additionnels et intermédiaires totalisant 83 millions de dollars d'ici l'exercice se terminant le 31 mars 2004. Selon les nouvelles modalités, des crédits supplémentaires seront accordés comme suit : 20 million de dollars au cours de l'exercice 1999-2000, 14 million de dollars au cours de l'exercice 2000-2001, 15 million de dollars au cours de l'exercice 2001-2002, 17 million de dollars au cours de l'exercice 2002-2003 et 17 million de dollars au cours de l'exercice 2003-2004. Le crédit de 20 million de dollars pour l'exercice 1999-2000 a été approuvé par le Conseil du Trésor au cours de l'exercice et a été reçu après la clôture de l'exercice. Le Conseil du Trésor a aussi approuvé le crédit de 14 million de dollars pour l'exercice 2000-2001 avant la fin de l'exercice. Les crédits pour les autres exercices à venir seront confirmés dans les prochains budgets du gouvernement fédéral.

Les crédits spéciaux accordés au cours de l'exercice écoulé comprennent aussi une somme de 139 000 $ se rapportant au régime d'assurance pour les producteurs de cultures spéciales.

5. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des cinq prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2001	2 873
2002	2 617
2003	187
2004	122
2005	122

6. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices ultérieurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités d'exploitation à mesure qu'ils sont versés.

7. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'auto-assurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance sur ses propriétés.

8. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J.C. STOBBE

Présidente-directrice génerale,
Conseils et Vérification Canada
C. OUIMET

le 7 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		(redressé note 3) 1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	200	2 882	200	2 454
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 200	445	1 300	552
Fonds provenant de l'exploitation	1 400	3 327	1 500	3 006
Acquisitions nettes d'immobilisations	(500)	(11)	(500)	(54)
Variation du fonds de roulement (note 6)	200	(2 840)	100	232
Autres éléments		2 987		(523)
Autorisation fournie	1 100	3 463	1 100	2 661

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 637	10 113
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	16 271	28 262
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	21 901	30 711
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	4 007	7 664
Limite de l'autorisation	25 101	25 101
Autorisation non employée reportée	21 094	17 437

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000, ainsi que l'état de l'exploitation, du déficit accumulé, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernest & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 26 mai 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 043	32 675
Tiers	357	197
	22 400	32 872
Immobilisations (note 4)	62	153
	22 462	33 025

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	653	11 527
Tiers	17 505	19 943
	18 158	31 470
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 427	2 084
	20 585	33 554
Engagements contractuels (note 5)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 637	10 113
Déficit accumulé	(7 760)	(10 642)
	22 462	33 025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus		
Revenus de consultation et de vérification	93 703	76 886
Recouvrement-coûts du centre d'appui des systèmes partagés	19 952	23 140
	113 655	100 026
Coûts directs	77 894	69 545
Bénéfice brut d'exploitation	35 761	30 481
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	25 091	21 235
Provision pour prestations de cessation d'emploi	343	464
Services professionnels et spéciaux	2 919	2 651
Réparations, fournitures et frais divers	1 623	933
Coûts d'occupation	1 386	1 285
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	623	535
Communications	442	460
Frais de déplacements	199	217
Amortissement	102	88
Location d'équipement	72	49
Information	43	65
Transport	36	45
	32 879	28 027
Bénéfice net	2 882	2 454

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	(10 642)	(13 915)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(1 415)
Solde redressé au début de l'exercice	(10 642)	(15 330)
Bénéfice net	2 882	2 454
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 234
Solde à la fin de l'exercice	(7 760)	(10 642)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net de l'exercice	2 882	2 454
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	102	88
Augmentation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	343	464
	3 327	3 006
Variation du fonds de roulement (note 6)	(2 840)	231
	487	3 237
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(11)	(54)
Activités de financement :		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 234
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	476	5 417
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(10 113)	(15 530)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(9 637)	(10 113)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du C.T. en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les immobilisations comprennent du matériel informatique et des logiciels et sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur une période de trois ans à partir du mois suivant leur acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. À compter du 1er avril 1992, CVC assume la charge des montants accumulés par les employés à titre de prestations de cessation d'emploi au cours de l'année.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 3 168 000 $ (1999—3 422 000 $) représente une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, CVC a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 1 406 000 $ en 1999-2000 (1 013 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a diminué de 393 000 $ en 1999-2000 (augmentation de 402 000 $ en 1998-1999); et le déficit accumulé a augmenté de 1 406 000 $ en 1999-2000 (1 013 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique et logiciels	1 789	11		1 800

Amortissement cumulé	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique et logiciels	1 636	102		1 738
Net	153			62

5. Engagements contractuels

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs pour le bail du siège social ne sont pas encore connus. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2000-2001	363
2001-2002	219
2002-2003	67
2003-2004	12
2004-2005	2
	663

6. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variation
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	22 400	32 872	10 472
Passifs à court terme	18 158	31 470	(13 312)
	(4 242)	(1 402)	(2 840)

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable CORCAN tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Afin d'assumer cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers. Les données présentées, dans les états financiers ci-joints, ont été examinées par un vérificateur externe en prévision d'une vérification complète pour l'année 2000-2001. Une opinion du vérificateur n'a pas été demandée. Les politiques comptables suivies dans la préparation des états financiers peuvent différer par rapport à celles généralement acceptées dans le secteur privé.

Le Conseil d'administration des services financiers du Fonds développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds.

Approuvé par :

Contrôleur par intérim
BILL RAVEN

Directeur exécutif
SUDIN RAY

le 23 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(2 870)	(4 276)	1 400	(2 820)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 690	3 142	3 600	3 465
Fonds provenant de l'exploitation	(180)	(1 134)	5 000	645
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 065)	(1 030)	(3 300)	(1 524)
Variation du fonds de roulement	(1 530)	(5 463)	(700)	1 109
Variations dans les postes à long terme du bilan				
Prestations de cessation d'emploi	(75)	(71)	(200)	(58)
Frais reportés	(579)	318	(100)	(733)
Fonds fournis	(4 429)	(7 380)	700	(561)
Ajustements pour convertir à la comptabilité de caisse modifiée [1]		1 971		1 605
Autorisation (employée) fournie	(4 429)	(5 409)	700	1 044

[1] Ces ajustements reflètent certains items qui affectent l'autorité mais qui n'affectent pas la caisse; les transactions de P13 et P14 de l'exercice courant et la soustraction des transactions de P13 de l'exercice précédent.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON-EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	44 098	36 718
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	6 468	11 623
Moins :		
Montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	13 254	16 474
Virement du CT crédit 5	142	
Autres éléments		(36)
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	37 170	31 903
Limite de l'autorisation	45 000	45 000
Autorisation non employée reportée	7 830	13 097

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	21 345	16 194
Tiers	2 928	2 483
Moins : provision pour créances douteuses	(383)	201
	23 890	18 476
Inventaires (note 3)	12 694	11 219
Bétail	4 123	3 675
Autres	19	103
	40 726	33 473
Immobilisations (note 4)		
Au coût	28 375	28 735
Moins : amortissement cumulé	18 387	17 170
	9 988	11 565
Autres		
Frais reportés moins amortissement	640	1 169
	51 354	46 207

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 5)		
Gouvernement du Canada	6 670	5 852
Tiers	7 873	6 052
Revenu reporté		849
	14 543	12 753
À long terme		
Prestations de cessation d'emploi	2 056	1 803
	16 599	14 556
AVOIR DU CANADA		
Surplus d'apport	10 086	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	44 098	36 718
Surplus accumulé	(19 429)	(15 153)
	24 669	21 565
	51 354	46 207

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Fabrication	18 781	21 770
Formation et activités correctionnelles	16 310	16 310
Construction	15 347	15 481
Agroentreprise (y compris Foresterie)	10 632	10 866
Graphisme	4 876	2 465
Textile	4 481	5 952
	70 427	72 844
Dépenses		
Coût des produits vendus		
Fabrication	19 970	20 060
Construction	15 708	14 565
Agroentreprise (y compris Foresterie)	12 075	12 576
Textile	4 666	5 584
Graphisme	4 438	2 915
	56 857	55 700
Marge brute	13 570	17 144
Frais d'administration	8 406	5 238
Frais d'exploitation	8 322	9 271
Frais de vente et de commercialisation	4 188	4 212
Coût du capital	1 428	1 369
	22 344	20 090
Marge nette d'opération	(8 774)	(2 946)
Autres revenus et dépenses (note 6)	4 498	126
Perte nette	(4 276)	(2 820)

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(15 153)	(12 333)
Perte nette pour l'exercice	(4 276)	(2 820)
Solde à la fin de l'exercice	(19 429)	(15 153)

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette pour l'exercice	(4 276)	(2 820)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	324	433
Amortissement	2 606	2 693
Amortissement des frais reportés	212	339
	(1 134)	645
Variations de l'actif et du passif à court terme	(5 463)	1 109
Variations des autres éléments d'actif et de passif :		
Frais reportés	318	(733)
Paiements et variations de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(71)	(58)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités de fonctionnement	(6 350)	963
Activités d'investissement :		
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 030)	(1 524)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités d'investissement	(1 030)	(1 524)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(7 380)	(561)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(36 718)	(36 157)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(44 098)	(36 718)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable CORCAN a été établi en vertu de la *Loi de crédits n^o^4 de 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes établis par le Conseil du Trésor. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 45 000 000 $. Au départ, un montant de 15 217 833 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds au début de l'exercice 1992-1993.

Une autorisation permanente additionnelle a été approuvée le 8 juin 2000 afin de financer un déficit au niveau de la paye pour l'année courante. Le calcul de l'autorisation non-employée de cette année prend en considération ce montant additionnel de 142 385 $.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Installations de production	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans

Régime de retraite

Les employés de CORCAN, une Agence au lien de Service Correctionnel Canada financée par le Fonds renouvelable de CORCAN, sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employés. Le paiement actuel de la pension est pris à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au sein du gouvernement du Canada, telles que prévues dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Charges reportées

Les charges reportées, composées des coûts de recherche et de développement de fabrication et de mise en œuvre de systèmes financiers informatisés, sont amorties selon la méthode linéaire. Les périodes d'amortissement sont fondées sur les bénéfices économiques futurs de ces coûts.

Inventaires

Les inventaires sont évalués comme suit : les produits en cours et les produits finis sont évalués au coût normalisé et les matières premières au coût réel.

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Comptabilisation des revenus et des dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés dans l'exercice où ils surviennent indépendamment de la date du paiement.

3. Inventaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Matières premières (aux coûts réels)	5 027	5 679
Produits en cours (aux coûts normalisés)	388	304
Produits finis (aux coûts normalisés)	8 149	5 236
	13 564	11 219
Provision pour inventaire désuet	(870)	
	12 694	11 219

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Installations de production	24 176	290	(1 068)	23 398
Mobilier et équipement de bureau	1 079	90	(3)	1 166
Matériel informatique	3 313	467	(591)	3 189
Véhicules motorisés	167	472	(17)	622
	28 735	1 319	(1 679)	28 375

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Installations de production	13 952	1 960	(1 412)	14 500
Mobilier et équipement de bureau	449	119	(292)	276
Matériel informatique	2 662	476	5	3 143
Véhicules motorisés	107	51	309	467
	17 170	2 606	(1 390)	18 386

5. Passif à court terme

Le détail du passif à court terme est le suivant :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs :		
Gouvernement du Canada		
Créditeurs réguliers interministériels	779	527
Avantages sociaux à transférer au Conseil du Trésor		
Prestations d'assurance—Maladie	819	767
Régime de prestations aux employés	2 981	2 825
	3 800	3 592
Impôt prélevé—Revenu Canada	663	364
Intérêt à payer—Finances	1 428	1 369
	6 670	5 852
Tiers	7 873	6 052
Revenus reportés		849
	14 543	12 753

6. Postes extraordinaires (autres revenus)

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Inclus :		
Financement additionel provenant de SCC	4 349	
Revenus et ajustements divers	149	126
	4 498	126

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleur prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
JANE MEYBOOM

Sous-ministre adjoint, Services intégrés
(Agent financier principal)
BRUCE HOLDEN

le 24 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (UTILISÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette)	500	(619)	400	(167)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds—Amortissement	300	515	300	424
Fonds fournis par l'exploitation	800	(104)	700	257
Acquisitions nettes d'immobilisations	(200)	(891)	(300)	(517)
Variation du fonds de roulement	200	380	(1 000)	(742)
Autres éléments	37	(440)	26	870
Autorisation fournie (utilisée)	837	(1 055)	(574)	(132)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON UTILISÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 020	1 426
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 215	1 002
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	517	765
Autorisation nette utilisée, à la fin de l'exercice	2 718	1 663
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non utilisée reportée	5 282	6 337

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits à la note 2.

RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 8 août 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs (note 3)		
Gouvernement du Canada	845	998
Tiers	2 477	2 662
Inventaire (note 4)	3 110	2 786
Travaux en cours		111
Frais reportés		242
Charges payées d'avance		1
	6 432	6 800
Immobilisations (note 5)		
Au coût	4 157	3 266
Moins : amortissement cumulé	1 779	1 264
	2 378	2 002
	8 810	8 802

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 912	2 246
Tiers	164	272
Revenus reportés	405	951
	3 481	3 469
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	113	92
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 020	1 426
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)	1 600	1 600
Surplus accumulé	158	777
	5 216	5 241
	8 810	8 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Revenus de produits	10 264	9 845
Revenus de services	5 290	4 433
Revenus de consultation	537	1 373
	16 091	15 651
Coûts des ventes (note 6)	2 848	2 721
Revenus avant coûts directs et indirects	13 243	12 930
Coûts directs		
Traitements	4 785	4 352
Avantages sociaux	1 169	1 040
Services professionnels et spéciaux	3 126	3 029
Transport et communications	719	728
Location	571	365
Services publics, fournitures et approvisionnements	518	612
Services de réparation et d'entretien	455	380
Information	249	171
Autres dépenses	11	25
	11 603	10 702
Coûts indirects		
Services du secteur	916	964
Frais d'occupation	531	537
Services du ministère	452	532
Amortissement (note 5)	384	293
Intérêts	23	7
Provision pour prestations de cessation d'emploi	11	12
Mauvaises créances	(58)	50
	2 259	2 395
Coût total	13 862	13 097
Perte nette	(619)	(167)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Surplus au début de l'exercice	777	1 744
Perte nette	(619)	(167)
Virement à la réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)		(800)
Surplus à la fin de l'exercice	158	777

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(619)	(167)
Plus : amortissement	515	424
	(104)	257
Variations de l'actif et du passif à court terme	380	(742)
Variation dans la provision pour prestations de cessation d'emploi	21	23
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités de fonctionnement	297	(462)
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(891)	(517)
Ressources financières nettes utilisées par les activités d'investissement	(891)	(517)
Ressources financières (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(594)	(979)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(1 426)	(447)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(2 020)	(1 426)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de «Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822296, du 8 décembre 1994, le «Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» était renommé «Fonds renouvelable de Géomatique Canada». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'achat d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 8 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

a) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, sur les actifs et les passifs éventuels divulgués à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

c) Inventaire

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le l^er^ avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

e) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tels que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes organisationnelles).

h) Intérêts sur les prélèvements

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 596	2 839
Provision pour créances douteuses	(119)	(177)
Total	2 477	2 662

4. Inventaire

L'inventaire des cartes en main comprend uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui faisaient partie de l'inventaire au moment de la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main, pour l'unité d'impression, à la fin de l'exercice.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	2 516	2 061
Cartes aéronautiques	209	290
Cartes géographiques	47	124
Autres	57	30
	2 829	2 505
Matériel		
Papier	219	239
Plaques	27	15
Encre	35	27
	281	281
Total	3 110	2 786

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 672	480		2 152
Ameublement	191	4		195
Instruments	3			3
Équipement mécanique	38	404		442
Matériel de bureau	81	3		84
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	3 266	891		4 157

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	707	334		1 041
Ameublement	159	5		164
Instruments	3			3
Équipement mécanique	33	11		44
Matériel de bureau	69	11		80
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	252	126		378
Équipement scientifique	29	28		57
Total	1 264	515		1 779

[1] Un montant de 131 399 $ est inclus dans le coût des ventes à titre de dépense d'amortissement (131 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Renseignements par secteur d'activité

	2000			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 458	855	5	5 318
Tiers	5 806	4 435	532	10 773
Revenus totaux	10 264	5 290	537	16 091
Coûts des ventes	2 267	581		2 848
Revenus avant coûts directs et indirects	7 997	4 709	537	13 243
Coûts directs	6 731	4 288	584	11 603
Coûts indirects	1 781	386	92	2 259
Coûts totaux	8 512	4 674	676	13 862
(Perte nette) profit net	(515)	35	(139)	(619)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 597	1 142	693	6 432
Immobilisations	944	1 425	9	2 378
Dépenses en capital	394	494	3	891
Amortissement	293	213	9	515

	1999			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 355	747	528	5 630
Tiers	5 490	3 686	845	10 021
Revenus totaux	9 845	4 433	1 373	15 651
Coûts des ventes de produits	2 252	469		2 721
Revenus avant coûts directs et indirects	7 593	3 964	1 373	12 930
Coûts directs	6 291	3 092	1 319	10 702
Coûts indirects	1 789	400	206	2 395
Coûts totaux	8 080	3 492	1 525	13 097
(Perte nette) profit net	(487)	472	(152)	(167)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 318	1 395	1 087	6 800
Immobilisations	844	1 144	14	2 002
Dépenses en capital	464	45	8	517
Amortissement	213	204	7	424

7. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a pris l'engagement de créer une réserve pour le remplacement des presses. Une somme de 800 000 $ a été affectée à cette fin chaque année depuis le 31 mars 1998. Puisque la réserve s'établie à 1 600 000 $, la direction n'a pas reconduit le montant courant de 800 000 $.

8. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont des instruments financiers à court terme pour lesquels la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. À moins de mention contraire, la direction est de l'opinion que le FRGC n'est pas exposé de façon significative à des risques de monnaie étrangère, d'intérêt ou de crédit dérivant de ces instruments financiers.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds renouvelable de Géomatique Canada fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) ont été préparés par l'OPIC conformément aux politiques du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux normes et aux exigences en matière de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers sont conformes aux renseignements présentés ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, ainsi que dans les états ministériels. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont énumérées à la note 2. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative.

L'OPIC exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que les registres financiers sont fiables. Des programmes de vérification interne viennent s'ajouter aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation. L'OPIC assume la responsabilité fonctionnelle de l'intégrité et l'impartialité de ces états financiers. Par conséquent, l'OPIC élabore et distribue les politiques en matière de comptabilité et de gestion financière et émet les lignes directrices spécifiques pour le maintien des normes en matière de comptabilité et de gestion financière.

À la demande de l'OPIC, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière de l'OPIC au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cette vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

Président
DAVID TOBIN

Chef des opérations
MAUREEN DOUGAN

Gestionnaire, Finance et Administration
ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 20 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) Profit net pour l'exercice	(4 022)	9 595	100	(2 813)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	11 014	14 356	13 300	13 339
Fonds provenant du fonctionnement	6 992	23 951	13 400	10 526
Acquisitions nettes d'immobilisations	(931)	(1 941)	(9 569)	(6 186)
Variation du fonds de roulement (note 8)	(1 170)	(802)	(8 547)	(8 130)
Autres éléments		(3 717)	(5 820)	4 562
Autorisation fournie (employée)	4 891	17 491	(10 536)	772

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 958)	(12 138)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(433)	(237)
	(28 391)	(12 375)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 143	6 142
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	2 127	1 217
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(25 375)	(7 450)
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	40 375	22 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2000 et l'état des résultats, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 450	817
Tiers	1 200	754
Revenus non facturés	5 246	5 781
Charges payées d'avance	23	70
	7 921	7 424
Immobilisations (note 4)	82 218	94 633
Revenus non facturés	703	323
	90 842	102 380

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	475	381
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 472	1 697
Tiers	5 201	5 868
Revenus reportés	12 827	13 334
	20 975	21 280
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	2 509	2 050
Revenus reportés	15 865	14 947
	18 374	16 997
Assistance d'immobilisation reportée (note 5)	46 290	52 675
Obligations contractuelles (note 7)		
Éventualités (note 11)		
AVOIR DU CANADA (note 6)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 958)	(12 138)
Surplus accumulé	33 161	23 566
	5 203	11 428
	90 842	102 380

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus	70 980	64 298
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	35 897	38 537
Amortissement des immobilisations	14 356	13 339
Services professionnels	9 625	14 756
Logement	4 084	3 448
Matériels et fournitures	1 403	1 058
Information	867	596
Communications	530	599
Voyages	196	377
Fret et courrier	256	250
Entretien et réparations	249	235
Formation	87	140
Location	148	161
	67 698	73 496
Perte avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée et la perte sur disposition d'actifs	3 282	(9 198)
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Profit net (perte) avant dispositions d'actifs	9 667	(2 813)
Perte sur disposition d'actifs	(72)	
Profit net (perte nette)	9 595	(2 813)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net (perte nette)	9 595	(2 813)
Plus : amortissement des immobilisations	14 356	13 339
Plus : perte sur disposition d'actifs immobiliers	72	
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	17 638	4 141
Variation de l'actif et du passif à court terme (note 8)	(802)	(8 130)
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	(380)	373
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	459	512
Revenus reportés	918	3 870
	997	4 755
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	17 833	766
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(2 013)	(6 186)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	15 820	(5 420)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	12 138	17 558
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 6)	27 958	12 138

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	23 566	26 379
Profit net (perte nette) pour l'exercice	9 595	(2 813)
Solde à la fin de l'exercice (note 6)	33 161	23 566

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

L'OPIC octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, l'OPIC acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds renouvelable de l'OPIC a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Le Parlement a accordé à l'OPIC l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. L'OPIC peut retenir les surplus du Fonds renouvelable afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations transférées au Fonds renouvelable lors de son établissement sont comptabilisées aux coûts de l'État moins l'amortissement accumulé, et les immobilisations acquises après la mise en place du Fonds renouvelable sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel	3-5 ans
Ameublement	10-15 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	durée du bail, plus le délai d'option
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels

Les employés de l'OPIC ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds Renouvelable de l'OPIC représentent une obligation du Conseil du Trésor et donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2000, le passif du Conseil du Trésor pour les employés de l'OPIC est de 4.7 millions de dollars. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Les congés annuels dus au moment où les employés se joignent à l'OPIC doivent être payés au Fonds renouvelable de l'OPIC par le ministère d'origine de l'employé. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés au sein de l'OPIC est inscrite dans les comptes comme prestation à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés de l'OPIC sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par l'OPIC sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension de l'OPIC et sont imputées aux opérations sur une base courante. L'OPIC n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables.

3. Ajustement de l' exercice précédent

Les données comparatives de 1999 ont été ajustées afin de corriger une erreur dans le calcul des revenus reportés à long terme de la division des brevets pour l'exercice précédent. L'effet de cet ajustement est d'augmenter les revenus reportés et de réduire les revenus et le surplus accumulé de 1 030 000 $

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 1999	Acquisitions nettes	Coût au 31 mars 2000	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Améliorations locatives	10 491	502	10 993	4 216	6 777
Logiciels	850	(4)	846	621	225
Matériel	7 223	6	7 229	4 435	2 794
Équipement	143		143	65	78
Ameublement	1 709		1 709	433	1 276
Systèmes					
INTREPID	3 735		3 735	1 505	2 230
TechSource	93 423	187	93 610	28 350	65 260
Autres	2 666	1 095	3 761	622	3 139
Systèmes en développement	284	155	439		439
Total	120 524	1 941	122 465	40 247	82 218

5. Assistance d'immobilisation reportée

L'OPIC a reçu 63 848 $ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998.

	(en milliers de dollars)
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848
Amortissement accumulé	17 558
Valeur comptable nette	46 290

Ce montant a été enregistré au cours de l'exercice reçue comme immobilisation (note 4) et comme assistance d'immobilisation reportée. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

6. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 $.

7. Obligations contractuelles

TechSource

L'OPIC a paraphé un engagement contractuel avec IBM Canada afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	3 177
2002	3 180
	6 357

8. Variations de l'actif et du passif à court terme

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	(1 079)	579
Revenus non facturés (court terme)	535	262
Charges payées d'avance	47	(47)
Comptes de dépôts	94	(104)
Comptes créditeurs	108	(6 691)
Revenus reportés (court terme)	(507)	(2 129)
	(802)	(8 130)

9. Opérations entre apparentés

L'OPIC est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement et aux services du contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

10. Assurance

L'OPIC n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

11. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

12. Impôts

L'OPIC n'a pas à payer d'impôt sur le revenu.

13. Données comparatives

Certaines valeurs ont été réorganisées pour faciliter la comparaison avec l'exercice précédent.

Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers au vérificateur général, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Analyste financier et planification
(Agente financière supérieure à plein temps)
LUISA FRATE

Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)
MARYSE CHARBONNEAU

le 9 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Autorisation annuelle qui s'annule				
Coût de l'exploitation		(61 396)		(60 238)
Moins : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 685		4 870
Fonds employés pour l'exploitation	(61 986)	(57 711)	(58 886)	(55 368)
Acquisitions nettes d'immobilisations		(1 683)		(1 328)
Ajustement hors comptable				3
Autorisation employée	(61 986)	(59 394)	(58 886)	(56 693)
Autorisation législative				
Variation du fonds de roulement	(375)	274	(375)	(3 416)
Autres éléments		(898)		3 380
Autorisation employée	(375)	(624)	(375)	(36)
Total de l'autorisation employée	(62 361)	(60 018)	(59 261)	(56 729)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 349	6 609
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 459	4 660
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	10	110
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	10 798	11 159
Limite de l'autorisation	25 000	25 000
Autorisation non employée reportée	14 202	13 841

Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de l'Office national du film au 31 mars 2000 et les états des résultats et du déficit cumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables appliqables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS

	2000	1999
	$	$
ACTIF		
Disponibilités		
Encaisse	224 179	207 219
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	208 649	85 328
Tiers	3 327 217	3 357 048
Stocks (note 3)	443 895	330 573
Dépôts en garantie	256 070	365 944
Frais payés d'avance	666 348	473 393
	5 126 358	4 819 505
Immobilisations (note 4)		
Coût	36 025 716	39 725 382
Moins : amortissement accumulé	28 480 995	31 169 315
	7 544 721	8 556 067
	12 671 079	13 375 572

	2000	1999
	$	$
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 489 767	854 663
Tiers	3 883 538	5 080 727
Salaires et vacances courus	418 946	300 742
Avances sur productions	67 462	52 931
Obligation pour prestations de cessation d'emploi	100 000	100 000
	6 959 713	6 389 063
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	522 300	523 693
Provision pour prestations de cessation d'emploi	5 486 966	4 698 020
	6 009 266	5 221 713
	12 968 979	11 610 776
Engagements et éventualités (notes 11 et 12)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable (note 6)	5 350 239	6 609 386
Déficit cumulé (note 7)	(5 648 139)	(4 844 590)
	(297 900)	1 764 796
	12 671 079	13 375 572

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
SANDRA MACDONALD

Approuvé par l'Office :

Membre
CHERRY E. KARPYSHIN

Membre
PATRICIA O'BRIEN

Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses (note 8)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	27 679 353	26 280 978
Production commanditée	394 906	335 366
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	5 063 087	4 551 403
	33 137 346	31 167 747
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	17 229 920	17 293 131
Production commanditée	211 436	451 586
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 683 219	2 680 970
	20 124 575	20 425 687
Programmation internationale		
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 345 629	2 229 109
Services généraux		
Distribution et autres services	6 482 970	6 290 343
Recherche et développement	712 876	682 455
	7 195 846	6 972 798
Direction et services administratifs	6 979 173	6 878 189
Coût d'exploitation	69 782 569	67 673 530
Revenus		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	394 906	335 366
Programmation française	211 436	451 586
Copies de films, locations et redevances		
Distribution canadienne	3 516 040	3 079 148
Distribution internationale	3 125 396	2 264 428
Services et divers	1 140 029	1 305 170
	8 387 807	7 435 698
Coût net d'exploitation pour l'exercice avant le financement gouvernemental	61 394 762	60 237 832
Financement du gouvernement du Canada	60 591 213	59 263 138
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(803 549)	(974 694)
Solde du déficit cumulé au début de l'exercice	(4 844 590)	(3 869 896)
Solde du déficit cumulé à la fin de l'exercice (note 7)	(5 648 139)	(4 844 590)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Activités d'exploitation		
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(803 549)	(974 694)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds		
Amortissement des immobilisations	2 920 532	4 003 815
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(40 310)	(109 238)
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	788 946	955 670
Variation de la provision pour vacances courues	14 603	19 024
	2 880 222	3 894 577
Variation des éléments provisionnés du fonds de roulement	273 993	(3 416 409)
	3 154 215	478 168
Activités de financement		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	306 310	683 083
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(332 502)	(293 789)
	(26 192)	389 294
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 703 264)	(1 284 175)
Immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(306 310)	(683 083)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	140 698	151 480
	(1 868 876)	(1 815 778)
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Variation de l'exercice	(1 259 147)	948 316
Solde au début de l'exercice	6 609 386	5 661 070
Solde à la fin de l'exercice	5 350 239	6 609 386

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectif

L'Office national du film est régi par la *Loi sur le cinéma*. Il est établi pour susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment pour :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements;
- faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et
- remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Financement gouvernemental

L'Office est financé principalement par le gouvernement du Canada. Il reçoit des fonds via une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et via un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office d'effectuer des paiements à même le Trésor du Canada pour le fonds de roulement, le financement temporaire des coûts d'exploitation et d'acquisition d'immobilisations et permet l'enregistrement de la variation de la valeur nette comptable des immobilisations. Cette autorisation prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable des immobilisations ne doit jamais excéder 25 millions de dollars.

Le crédit parlementaire est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts admissibles d'exploitation et des acquisitions nettes d'immobilisations. Tout solde non utilisé du crédit annuel se périme. Le crédit parlementaire annuel utilisé est comptabilisé dans l'état des résultats et du déficit cumulé dans l'exercice auquel il s'applique.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats et du déficit cumulé comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions, de même que l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées, de même que la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Revenus de redevances

Les revenus de redevances sont reconnus lorsque toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses reliées sont comptabilisées et ce, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût standard et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens, comme suit :

- Équipement technique	de 4 à 10 ans
- Équipement informatique	de 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Équipement de bureau	5 ans
- Matériel roulant	5 ans

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895 jusqu'à aujourd'hui. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente et une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite au bilan comme immobilisation afin d'assurer que le lecteur prenne connaissance de son existence.

Les améliorations locatives sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation d'immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée nette d'acquisition de l'actif (excluant les frais d'intérêts). Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autre immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Office ont droit à des prestations d'emploi telles que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

Régime de retraite

Les employés admissibles participent au régime administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Office partagent également le coût du régime. Cette contribution représente la responsabilité totale de l'Office en matière de régime de retraite. Les contributions, pour services courants et pour services antérieurs admissibles, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. Le mode de paiement des contributions pour services antérieurs est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

D'après les lois actuelles, l'Office n'est pas tenu de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Stocks

	2000	1999
	$	$
Fournitures et approvisionnements	248 838	207 574
Copies de films et autres formes de présentations visuelles	195 057	122 999
	443 895	330 573

4. Immobilisations

Coût	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	25 336 619	1 302 774	3 054 032	23 585 361
Équipement informatique	12 010 542	649 883	2 330 487	10 329 938
Mobilier de bureau	1 543 968	56 917	163 895	1 436 990
Équipement de bureau	766 673		159 276	607 397
Matériel roulant	67 579		1 550	66 029
Collection	1			1
	39 725 382	2 009 574	5 709 240	36 025 716

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	21 591 769	1 672 651	3 013 520	20 250 900
Équipement informatique	7 729 806	1 105 038	2 275 827	6 559 017
Mobilier de bureau	1 095 572	122 225	202 628	1 015 169
Équipement de bureau	684 885	20 318	115 327	589 876
Matériel roulant	67 283	300	1 550	66 033
	31 169 315	2 920 532	5 608 852	28 480 995

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 1 395 066 $ (1999—1 301 685 $) moins l'amortissement cumulé de 391 218 $ (1999—205 335 $).

5. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs furent capitalisés pour un montant de 1 395 066 $ tenant compte de taux d'intérêts variant de 10 pourcent à 19 pourcent. Les obligations correspondantes sont diminuées sur la durée des baux de 3 à 5 ans et sont séparées au bilan entre les portions à court et à long terme. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 ont totalisé 332 502 $ ce qui inclut un montant d'intérêts de 59 170 $ imputé aux résultats.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2001	331 544
2002	221 880
2003	345 718
2004	28 147
	927 289
Moins : intérêts	139 658
	787 631
Portion à court terme	265 331
Portion à long terme	522 300

6. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

	2000	1999
	$	$
Valeur nette comptable des immobilisations	7 544 721	8 556 067
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	(787 631)	(813 823)
Élements provisionnés du fond de roulement	(1 406 851)	(1 132 858)
	5 350 239	6 609 386

7. Déficit cumulé

Le déficit cumulé est constitué des items suivants qui seront financés par le crédit parlementaire de l'exercice au cours duquel ils seront déboursés :

	2000	1999
	$	$
Vacances courues	61 173	46 570
Prestations de cessation d'emploi		
Provision pour avantages réguliers		
À court terme	100 000	100 000
À long terme	5 486 966	4 698 020
	5 648 139	4 844 590

8. Dépenses

	2000	1999
	$	$
Salaires et avantages sociaux	32 930 742	30 232 282
Services professionnels et spéciaux	10 446 259	10 351 888
Location	7 587 188	7 255 832
Transport et communication	4 460 849	4 210 610
Matériel et fournitures	3 018 149	3 111 950
Amortissement des immobilisations	2 920 532	4 003 815
Participation en espèces dans les coproductions	2 656 979	2 817 495
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	1 922 143	2 390 363
Réparations et entretien	1 486 575	987 380
Information	1 075 454	1 046 579
Gain sur l'aliénation d'immobisations	(40 310)	(109 237)
Divers	1 318 009	1 374 573
	69 782 569	67 673 530

9. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs et les créditeurs sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

10. Opérations entre apparentés

L'Office est apparenté en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. L'Office s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'Office a loué des locaux du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 036 000 $ (1999—6 096 000 $).

11. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2013. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
2001	6 173 000	535 000	6 708 000
2002	5 434 000	286 000	5 720 000
2003	4 685 000	36 000	4 721 000
2004	4 187 000	17 000	4 204 000
2005	4 067 000	11 000	4 078 000
	24 546 000	885 000	25 431 000

Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Du montant de 24 546 000 $ pour la location de locaux, des ententes ont été signées pour 305 000 $ avec des tiers et 24 241 000 $ avec TPSGC.

12. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

13. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2000.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier principal à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration. En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général des finances
et de l'administration
(Agent financier principal à plein temps)
GILLES J. CHARRON

Directeur exécutif de la gestion ministérielle
et secrétaire général
(Agent financier principal)
MICHAEL NELSON

le 21 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	(319)	432		22
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	358	372	200	415
Fonds provenant de l'exploitation	39	804	200	437
Acquisitions nettes d'immobilisations	(126)	(231)	(50)	(26)
Variation du fonds de roulement		830	(150)	(1 174)
Autres éléments		(763)		968
Autorisation (employée) fournie	(87)	640		205

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 476)	(2 041)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 769	1 898
Moins : montants crédités au compte du crédit	1 470	2 394
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(3 177)	(2 537)
Limite de l'autorisation	4 500	4 500
Autorisation non employée reportée	7 677	7 037

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 20 août 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 930	2 779
Tiers	181	208
Charges payées d'avance	90	93
	2 201	3 080
Immobilisations (note 4)		
Au coût	1 795	1 940
Moins : amortissement cumulé	1 220	1 355
	575	585
	2 776	3 665

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	791	1 065
Tiers		
Créditeurs	1 036	772
Vacances accumulées	217	224
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	8	40
	2 052	2 101
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	1 140	977
	3 192	3 078
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 476)	(2 041)
Surplus accumulé	2 794	2 362
Immobilisations fournies (note 4)	266	266
	(416)	587
	2 776	3 665

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Frais de cours et services	7 757	5 818
Subventions (note 3)	2 771	3 443
	10 528	9 261
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	4 764	3 974
Provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	131	246
Services professionnels et spéciaux	2 960	2 778
Location	735	742
Voyages et communications	362	408
Fournitures et approvisionnements	291	351
Services financiers et administratifs	219	219
Information	176	244
Perte sur aliénation d'immobilisations	147	62
Amortissement	94	107
Autres	217	108
	10 096	9 239
Profit net pour l'exercice	432	22

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net pour l'exercice	432	22
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	131	246
Amortissement	94	107
Perte sur aliénation d'immobilisations	147	62
	804	437
Variations du fonds de roulement	830	(1 174)
Variation des prestations de cessation d'emploi	32	(12)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités de fonctionnement	1 666	(749)
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(231)	(26)
Ressources financières nettes (utilisées) par les activités d'investissement	(231)	(26)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 435	(775)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 041	2 816
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	3 476	2 041

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	2 362	2 340
Profit net pour l'exercice	432	22
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	2 794	2 362

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi nº 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 4 500 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables.*

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes au Manuel de procédures des Comptes publics du receveur général du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

b) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif sur leur durée de vie utile depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Mobilier de bureau et de salle de classe	10 pour cent
Équipement de bureau et de salle de classe	15 pour cent
Équipement de traitement de données (TED)	25 pour cent

d) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

3. Opérations subventionnées

En 1999-2000, des montants à même les crédits de 2 771 000 $ (3 443 000 $ en 1998-1999) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	862		269	593
Équipement	437	79	4	512
Équipement TED	641	152	103	690
	1 940	231	376	1 795

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	546	19	146	419
Équipement	361	25	4	382
Équipement TED	448	50	79	419
	1 355	94	229	1 220

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté au bilan sous la rubrique des immobilisations fournies.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi ont été ajustées pour refléter la provision pour les années futures. Pour l'exercice financier 1999-2000, un montant de 131 831 $ (246 023 $ pour 1998-1999) est démontré comme dépense de provision.

6. Éventualités

Deux plaintes ont été déposées à l'endroit du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Les chances que les évènements futurs se produisent effectivement ne peuvent être déterminées.

Fonds renouvelable des périmètres urbains

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des périmètres urbains pour 1999-2000, tel que l'exige et selon la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et conformément aux exigences en matière de rapport et aux normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers réflètent la quatrième année d'opération du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds, conformément aux conventions comptables importantes énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Pour garantir le maximum d'objectivité et l'absence de partialité, les données financières qui figurent dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction des finances de l'Agence Parcs Canada. Les renseignements que renferment ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements qui figurent dans ces états financiers.

L'Agence Parcs Canada élabore et propage des conventions comptables ainsi que des politiques de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. La gestion du Fonds tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations financières sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et correctement enregistrées pour respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux et sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds recherche également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers, par le choix, la formation et le perfectionnement judicieux d'un personnel compétent, par des dispositions organisationnelles qui permettent un juste partage des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que les règlements, conventions, normes et autorisations en matière de gestion soient compris dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier principal
Agence Parcs Canada
TERRY PERKINS

le 20 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Excédent net pour l'exercice	1 549	47	831	593
Plus : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	2 837	2 950	2 821	2 383
Fonds provenant de l'exploitation	4 386	2 997	3 652	2 976
Acquisitions nettes d'immobilisations	(4 802)	(3 777)	(7 821)	(5 470)
Variation du fonds de roulement		1 534		(143)
Autres éléments		(1 534)		143
Autorisation employée	(416)	(780)	(4 169)	(2 494)
Moins : avance de Parcs Canada		368		
Autorisation employée relative au Fonds renouvelable.	(416)	(412)	(4 169)	(2 494)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 747	3 501
Avance de Parcs Canada	368	
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	(1 249)	285
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	3 628	3 216
Limite de l'autorisation	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	6 372	6 784

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
Disponibilités		
Débiteurs		
Tiers	373	285
Immobilisations (note 3)		
Au coût	64 799	61 022
Moins : amortissement cumulé	10 018	7 129
	54 781	53 893
	55 154	54 178

	2000	1999
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs et passif couru		
Gouvernement du Canada	1 258	
Tiers	364	
	1 622	
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	226	164
	226	164
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 4)	50 808	50 808
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 747	3 502
Déficit accumulé	(249)	(296)
	53 306	54 014
	55 154	54 178

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Subvention d'équivalent de municipalité et pour infrastructure municipale— de l'Agence Parcs Canada	2 738	2 623
Subventions de transition de parcs— de l'Agence Parcs Canada	2 388	2 282
Services des eaux, d'égoûts et cueillette d'ordures	2 136	2 032
Licences d'affaires générales et droits administratifs	380	305
Frais de service des installations de parcs	306	292
Cabines portatives	268	296
Travaux de rue	102	103
Revenus divers (intérêts y compris)	50	
	8 368	7 933
Dépenses		
Traitements et indemnités aux employés	3 189	2 821
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	61	54
Amortissement	2 889	2 329
Services publics, fournitures et approvisionnements	962	939
Services professionnels et spéciaux	831	908
Intérêts	115	27
Voyages et communications	106	120
Réparations et entretien	97	99
Frais de location	71	43
	8 321	7 340
Excédent net	47	593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(296)	(889)
Excédent net pour l'exercice	47	593
Solde à la fin de l'exercice	(249)	(296)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Excédent net avant postes extraordinaires	47	593
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	61	54
Amortissement	2 889	2 329
	2 997	2 976
Variation des disponibilités et exigibilités	1 534	(143)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	4 531	2 833
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(3 777)	(5 470)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(3 777)	(5 470)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	754	(2 637)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(3 501)	(864)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(2 747)	(3 501)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains a été constitué le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour permettre au ministre du Patrimoine canadien de puiser des fonds sur le Trésor conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, aux fins de l'exploitation des villes de Parcs Canda, notamment : le ministre a l'autorisation d'utiliser, pour les fins du Fonds, toutes les recettes perçues à ces mêmes fins, et le montant global des dépenses engagées pour les fins du Fonds ne doit en aucun moment dépasser de plus de 10 000 000 $ les recettes perçues au titre du Fonds.

2. Conventions comptables importantes

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile prévue, de la façon suivante :

Eau	20 à 50 ans
Égouts	10 à 50 ans
Ordures	6 à 50 ans
Autres municipal	10 à 60 ans

Régime de retraite

Les employés relevant du Fonds renouvelable des périmètres urbains sont assujettis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employés. Le paiement de la pension s'effectue à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des indemnités de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1996. Les indemnités accumulées avant cette date, évaluées à 708 000 $ au 31 mars 1996, sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au 1er avril 1999	Acquisitions	Aliénations	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Eau	6 826	425		7 251
Égouts	19 353	1 131		20 484
Ordures	546	25		571
Autre municipal	34 297	2 196		36 493
	61 022	3 777		64 799

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1999	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Eau	759	378		1 136
Égouts	1 961	814		2 775
Ordures	180	52		232
Autre municipal	4 229	1 645		5 875
	7 129	2 889		10 018

4. Valeur comptable du capital d'apport

La valeur comptable du capital d'apport des biens relatif au Fonds renouvelable des unités d'entreprise était évaluée pour des biens qui se trouvent encore dans leur premier cycle de vie et d'autres qui ont dépassé ce cycle. Parmi les facteurs dont on a tenu compte, mentionnons le coût de remplacement, le facteur déflation, la date de réalisation, la durée de vie prévue, la durée de vie qui reste et la condition générale du bien.

La valeur comptable totale de 51 millions de dollars du capital d'apport comprenait environ 36 millions de dollars pour les biens qui se trouvent dans leur premier cycle de vie et de 15 millions de dollars pour les biens qui l'ont dépassé.

5. Autorisation utilisée

La limite de prélèvement du Fonds renouvelable des unités d'entreprise est de 10 milions de dollars et, au 31 mars 2000, l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds (INASAF ou <prélèvement>), était de 3.6 millions de dollars.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 1999-2000.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint
Services des approvisionnements
J.S. BILLINGS

le 7 juillet 2000

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme de l'État ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, c.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 26 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 3)
Perte nette		(243)	(400)	(10 462)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 010	678	2 412	486
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	2 010	435	2 012	(9 976)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 010)	(145)	(2 400)	(972)
Variation du fonds de roulement (note 7)		14 602		31 096
Autres éléments		(12 770)		(26 750)
Autorisation fournie (employée)		2 122	(388)	(6 602)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	14 896	11 239
Plus : imputations des CAFE sur le crédit après le 31 mars	5 509	9 370
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	25 143	43 225
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(4 738)	(22 616)
Limite de l'autorisation (note 1)	45 000	64 000
Autorisation non employée reportée	49 738	86 616

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	25 415	42 042
Tiers	3 553	5 133
Stocks	136	624
	29 104	47 799
Immobilisations (note 4)	315	2 762
	29 419	50 561

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	891	2 837
Tiers	5 153	7 300
	6 044	10 137
Obligations à long terme (note 5)	2 442	2 905
Engagements contractuels (note 6)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	14 896	11 239
Surplus accumulé	6 037	26 280
	29 419	50 561

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus	143 471	164 086
Coûts des ventes	120 355	139 814
Bénéfice brut d'exploitation	23 116	24 272
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	12 208	13 891
Provision pour prestations de cessation d'emploi	338	1 185
Provision pour rémunération		(46)
Services professionels et spéciaux	7 324	8 206
Coûts d'occupation	851	1 083
Services ministériels et administratifs	710	870
Transport et communications	695	849
Services publics, fournitures et approvisionnements	396	1 031
Information	223	122
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	219	1 021
Amortissement	108	41
Location	89	88
Achat de services de réparation et d'entretien	26	221
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		58
Frais pour l'an 2000		6 100
Autres dépenses	172	14
	23 359	34 734
Perte nette	(243)	(10 462)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	26 280	31 246
Modification au solde de début du surplus accumulé (note 3)		(2 112)
Solde redressé au début de l'exercice	26 280	29 134
Perte nette	(243)	(10 462)
Réduction du surplus cumulé (note 1)	(20 000)	
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		7 608
Solde à la fin de l'exercice	6 037	26 280

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation		
Perte nette	(243)	(10 462)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	108	41
Amortissement—Recouvrable des autres ministères	570	445
	435	(9 976)
Variation du fonds de roulement (note 7)	14 602	31 096
Variation des obligations à long terme	254	916
	15 291	22 036
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(145)	(972)
Aliénations/ajustements	1 197	58
	1 052	(914)
Activités de financement		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		7 608
		7 608
Diminution (augmentation) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	16 343	28 730
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(11 239)	(39 969)
Réduction dans l'autorisation de dépenser (note 1)	(20 000)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(14 896)	(11 239)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. La dernière augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui porte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1er avril, 1999, selon la décision du Conseil du Trésor (#827175), l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 $ à 45 000 000 $ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 $.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nomme maintenant Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsibilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1er avril 1998 .

Depuis le 1er avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor # 827175, les activités d'architecture et infrastructure ainsi que de commerce électronique ont été transférées au crédit.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seulement les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Équipement de bureau	3 ans
Ameublement et aménagement	10 ans
Automobiles	3 ans
Équipement de télécommunications	3 ans

Les acquisitions de l'année courante sont amorties à compter du premier jour du mois suivant le moment où l'actif est enregistré.

À compter du 1er avril 1999, la durée économique estimative de l'équipement de bureau et de l'équipement de télécommunications a été réduite de 5 ans à 3 ans. Ce changement a été traité de façon prospective.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1994. Cette provision représente un passif

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le SGTI a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 1 750 000 $ en 1999-2000 (2 201 000 $ en 1998-1999); la perte nette a diminué de 451 000 $ en 1999-2000 (augmentation de 89 000 $ en 1998-1999); et le surplus accumulé a diminué de 1 750 000 $ en 1999-2000 (2 201 000 $ en 1998-1999).

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice (redressé note 3)	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de bureau	2 267	113	(2 072)	308
Ameublement et aménagement	75		(75)	
Automobiles	90		(90)	
Équipement de télécommunications	4 477	32	(2 458)	2 051
	6 909	145	(4 695)	2 359

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice (redressé note 3)	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Équipement de bureau	1 113	108	(1 060)	161
Ameublement et aménagement	15		(15)	
Automobiles	90		(90)	
Équipement de télécommunications	2 929	570	(1 616)	1 883
	4 147	678	(2 781)	2 044
Net	2 762			315

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2 442	2 905

6. Engagements contractuels

	(en milliers de dollars)
2000-2001	16 026
2001-2002	9 503
2002-2003	9 057
2003-2004	1 375
	35 961

7. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	29 104	47 799	18 695
Passifs à court terme	6 044	10 137	(4 093)
	23 060	37 662	14 602

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Services immobiliers
M.G. NURSE

le 1 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 9)
Perte nette	(427)	(2 189)	(3 700)	(2 514)
Perte des opérations transférées (note 9)				(20 997)
Plus : élément ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(5 817)	252	8 500	5 119
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	(6 244)	(1 937)	4 800	(18 392)
Acquisitions nettes d'immobilisations	6 244	(201)	(4 300)	(7 045)
Variation du fonds de roulement (note 7)		56 963	2 400	(146 622)
Autres éléments		(54 872)	(5 000)	140 294
Autorisation employée	0	(47)	(2 100)	(31 765)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	276 619	331 576
Transferts de passifs (net des actifs)		(18 829)
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	168 688	139 022
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	346 225	371 563
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	99 082	80 206
Limite de l'autorisation	450 000	450 000
Autorisation non employée reportée	350 918	369 794

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 21 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	342 224	373 567
Tiers	10 616	11 641
Stocks	903	891
Travaux en cours		83
	353 743	386 182
Immobilisations (note 3)	2 778	2 829
	356 521	389 011

	2000	1999 (redressé note 9)
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	17 901	18 771
Tiers	154 570	129 995
Responsabilité professionelle	1 729	910
Tranche à court terme des obligations à long terme (note 4)	1 360	1 360
	175 560	151 036
Obligations à long terme (note 4)	11 964	11 832
	187 524	162 868
Engagements contractuels (note 5)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	276 619	331 576
Déficit accumulé	(107 622)	(105 433)
	356 521	389 011

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Revenus (note 6)	120 048	106 154
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	80 372	64 403
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 030	4 403
Provision pour rémunération		1 454
Coûts d'occupation	2 657	3 128
Amortissement	252	356
Frais généraux refacturés	22 193	21 655
Services ministériels et administratifs	13 582	13 269
Provision pour réclamations et autres dépenses	2 151	
	122 237	108 668
Perte nette	(2 189)	(2 514)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Solde au début de l'exercice	(105 433)	(146 299)
Perte nette	(2 189)	(2 514)
Perte nette des opérations transférées (note 9)		(20 997)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		64 377
Solde à la fin de l'exercice	(107 622)	(105 433)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Activités d'exploitation		
Perte nette	(2 189)	(2 514)
Perte nette des opérations transférées (note 9)		(20 997)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	252	5 119
	(1 937)	(18 392)
Variation du fonds de roulement (note 7)	56 963	(146 622)
Variation des autres éléments d'actif et de passif (note 8)	132	2 796
	55 158	(162 218)
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(201)	(7 045)
Aliénations/ajustements		(366)
	(201)	(7 411)
Activités de financement		
Transfert des passifs nets (note 9)		(142 914)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		64 377
		(78 537)
Diminution (augmentation) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	54 957	(248 166)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(331 576)	(83 410)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(276 619)	(331 576)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes,* (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital. Le total de ce financement ne peut excéder, en aucun temps, la somme de 450 000 000 $.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du le 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la délibération du Conseil du Trésor 805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Finalement, dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la délibération 827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérér les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoir fédéraux. Depuis le 1er avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres Ministères et aux tierces parties (note 9).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus budgétisés pour 1999-2000 et des revenus actuels pour 1998-1999. Les revenus sont nets des recouvrements des débours au nom des clients.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont assujettis à un amortissement constant échelonné sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Dragueurs et installations côtières fixes	35 ans
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	30 ans
Autres éléments de dragage	15 ans

L'amortissement est calculé à partir du mois où l'actif devient opérationnel.

d) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

e) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1996. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice (redressé note 9)	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	2 564			2 564
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	2 324			2 324
Autres éléments de dragages	1 453	201		1 654
	6 341	201		6 542

Amortissement cumulé	Solde au début de d'exercice (redressé note 9)	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	1 784	6		1 790
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	1 118	4		1 122
Autres éléments de dragage	610	242		852
	3 512	252		3 764
Net	2 829			2 778

4. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision—indemnité de départ	13 324	13 192
Total des obligations à long terme	13 324	13 192
Moins : tranche à court terme	1 360	1 360
	11 964	11 832

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels au cours des 5 prochaines années pour un montant de 440 000 000 $.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Honoraires de gestion d'actifs	4 982	11 807
Revenus de projets	90 524	68 446
Recouvrements de salaires au coût direct	20 887	15 794
Autres revenus	3 655	10 107
	120 048	106 154

7. Variation du fonds de roublement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	353 743	386 182	32 439
Passifs à court terme	175 560	151 036	24 524
	178 183	235 146	56 963

8. Variation des autres éléments d'actif et de passif

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Autres passifs	(11 964)	(11 832)	132

9. Transfert des opérations

À compter du 1er avril 1999, une partie des activités du Fonds renouvelable des services immobiliers a été transférée au secteur des services immobiliers financé par un crédit net plutôt que par le Fonds renouvelable des services immobiliers. Les données de 1998-1999 ont été redressées en fonction d'un pourcentage des activités transférées au crédit net tel qu'établi dans la Mise à jour des niveaux de référence de 1998-1999. Les chiffres finaux du bilan et de l'état de l'exploitation pour 1998-1999 ont été redressés comme suit :

Bilan	1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Actif à court terme	386 185	3	386 182
Immobilisations	18 021	15 192	2 829
	404 206	15 195	389 011
Passif et avoir du Canada			
Passif à court terme	286 177	135 141	151 036
Obligations à long terme	34 800	22 968	11 832
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	188 662	(142 914)	331 576
Déficit accumulé	(105 433)		(105 433)
	404 206	15 195	389 011

État de l'exploitation	1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Revenus	290 937	184 783	106 154
Frais d'exploitation	314 448	205 780	108 668
Perte nette	(23 511)	(20 997)	(2 514)

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

Directeur exécutif,
Services de coordination des communications
du gouvernement du Canada
P.G. TREMBLAY

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de
télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 2 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		(chiffres réels redressé notes 3 et 8) 1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) bénéfice net	(1 049)	1 407	(1 000)	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)				(3 206)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	963	71	831	104
Fonds (utilisés pour) provenant de l'exploitation	(86)	1 478	(169)	(4 619)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(477)	(131)	(400)	
Variation du fonds de roulement (note 7)		6 569		8 592
Autres éléments		(6 137)		(10 525)
Autorisation (employée) fournie	(563)	1 779	(569)	(6 552)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 322	15 383
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	11 057	12 538
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	3 159	10 922
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	15 220	16 999
Limite de l'autorisation	200 000	200 000
Autorisation non employée reportée	184 780	183 001

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 14 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	3 374	13 846
Tiers	2 898	1 012
Stocks	1 877	1 605
Charges payées d'avance	27	104
	8 176	16 567
Immobilisations (note 4)	474	414
	8 650	16 981

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	4 159	2 135
Tiers	8 211	12 057
	12 370	14 192
Obligations à long terme (note 5)	1 821	1 676
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 322	15 383
Déficit accumulé	(12 863)	(14 270)
	8 650	16 981

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Revenus (note 6)	82 995	80 324
Coût des ventes	65 926	63 921
Bénéfice brut d'exploitation	17 069	16 403
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	7 334	7 015
Provision pour prestations de cessation d'emploi	183	(232)
Provision pour rémunération		1 008
Services professionnels et spéciaux	2 909	2 071
Services ministériels et administratifs	1 880	2 474
Coûts d'occupation	1 863	3 350
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	871	653
Transport et communications	284	198
Amortissement	71	104
Services publics, fournitures et approvisionnements	67	650
Information	57	318
Achat de services de réparation et d'entretien	42	120
Location	28	90
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		36
Autres dépenses	73	65
	15 662	17 920
Bénéfice net (perte nette)	1 407	(1 517)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Solde au début de l'exercice	(14 270)	(12 000)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(205)
Solde redressé au début de l'exercice	(14 270)	(12 205)
Perte nette	1 407	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)		(3 206)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 658
Solde à la fin de l'exercice	(12 863)	(14 270)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	1 407	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)		(3 206)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	71	104
	1 478	(4 619)
Variation du fonds de roulement (note 7)	6 569	8 592
Variation des obligations à long terme	145	(241)
	8 192	3 732
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(131)	
Aliénations/ajustements		25
	(131)	25
Activité de financement		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 658
		2 658
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	8 061	6 415
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(15 383)	(21 798)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(7 322)	(15 383)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fins de remplir les objectifs cités aux alinéas 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alina 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

À compter du 1er avril 1999, certaines activités des Services de coordination des communications (SCC) ont été transférées au crédit net (note 8).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Améliorations locatives	10 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Équipement d'entrepôt	10 ans

Les immobilisations sont amorties à compter de l'année suivant l'acquisition.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le Fonds renouvelable a modifié sa politique de comptablisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédement, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor—Immobilisations. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 339 000 $ en 1999-2000 (483 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a augmenté de 144 000 $ en 1999-2000 (la perte nette a augmenté de 278 000 $ en 1998-1999); et le déficit accumulé a augmenté de 339 000 $ en 1999-2000 (483 000 $ en 1998-1999).

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé notes 3 et 8) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	375			375
Ameublement et équipement	37	101		138
Équipement TED	250	30		280
Véhicules motorisés	214			214
Équipement d'entrepôt	156			156
	1 032	131		1 163

Amortissement cumulé	(redressé notes 3 et 8) Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	71	37		108
Ameublement et équipement	21	4		25
Équipement TED	174	18		192
Véhicules motorisés	210	4		214
Équipement d'entrepôt	142	8		150
	618	71		689
Net	414	60		474

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 821	1 676

6. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Ventes des centres de services de soutien partagés localement (CSSPL)	6 453	7 148
Ventes des centres de distribution des biens de l'État (CDBC)	11 997	9 548
Ventes des services de coordination des communications (SCC)	11 074	12 903
Recouvrements de la gestion du transport	41 958	36 762
Recouvrements du programme d'inoculation	9 530	8 199
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	1 983	5 764
	82 995	80 324

7. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	8 176	16 567	8 391
Passifs à court terme	12 370	14 192	(1 822)
	(4 194)	2 375	6 569

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Transfert des opérations

À compter du 1er avril 1999, certaines activités des Services de coordination des communications (SCC) ont été transférées au crédit net. Les chiffres finaux du Bilan et de l'État de l'exploitation pour 1998-1999 ont été redressés comme suit :

Bilan	(redressé note 3) 1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Actif à court terme	16 846	279	16 567
Immobilisations	1 305	891	414
	18 151	1 170	16 981
Passif et Avoir du Canada			
Passif à court terme	14 348	156	14 192
Obligations à long terme	2 411	735	1 676
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	15 383		15 383
Déficit accumulé	(13 991)	279	(14 270)
	18 151	1 170	16 981

État de l'exploitation	(redressé note 3) 1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Revenus	88 783	8 459	80 324
Coûts des ventes	71 184	7 263	63 921
Bénéfice brut d'exploitation	17 599	1 196	16 403
Frais d'exploitation	22 322	4 402	17 920
Perte nette	(4 723)	(3 206)	(1 517)

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Les présents états financiers du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences en matière de rapport et normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la gestion du Fonds conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La gestion du Fonds est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints. Pour garantir le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières figurant dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Afin de s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

L'Agence Parcs Canada élabore et émet des conventions comptables de même que des politiques de gestion et de comptabilité financières. Le Fonds est doté de systèmes de gestion financière et de contrôle interne dont le but est de garantir, de façon raisonnable, la fiabilité et l'exactitude des autorisations transactionnelles ainsi que des enregistrements des données financières. Les transactions sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et elles sont enregistrées de façon à respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux de même qu'à sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds vise également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le perfectionnement adéquat d'un personnel compétent, par les dispositions organisationnelles permettant le juste partage des responsabilités et par les programmes de communication assurant la compréhension des règlements, des conventions, des normes et des autorisations en matière de gestion dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada

TERRY PERKINS

le 18 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	484	(119)	200	(57)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	911	1 018	1 100	983
Fonds provenant de l'exploitation	1 395	899	1 300	926
Acquisitions nettes d'immobilisations	(922)	(917)	(1 000)	(1 136)
Variation du fonds de roulement		(221)		275
Autres éléments		275		(252)
Autorisation fournie (employée) au cours de l'exercice	473	36	300	(187)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 096	5 857
Plus : imputations sur le compte du crédit après le 31 mars	93	472
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	56	160
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	6 133	6 169
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non employée reportée	1 867	1 831

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada
—Suite

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	56	160
Immobilisations (note 3)		
Installation et équipement au coût	14 663	13 746
Moins : amortissement cumulé	4 763	3 782
	9 900	9 964
	9 956	10 124

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	71	325
Tiers	73	150
Profits à distribuer		3
Provision pour prestations de cessation d'emploi	4	12
Rémunération payable (révisions de contrats)		15
	148	505
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	210	165
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	5 134	5 110
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 096	5 857
Déficit accumulé	(1 632)	(1 513)
	9 598	9 454
	9 956	10 124

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Droit d'entrée	3 418	3 105
Frais des verts	801	898
Location	637	367
Loyers de la concession	354	207
Autres	61	39
Total des revenus	5 271	4 616
Coûts directs		
Traitements et avantages sociaux	2 504	1 905
Provision pour prestations de cessation d'emploi	34	40
Rémunération payable (révisions de contrats)		15
Amortissement	970	926
Services publics, fournitures et approvisionnements	545	484
Réparations et entretien	192	134
Intérêts	101	87
Information	80	96
Services professionels et spéciaux	79	113
Transports et communications	73	104
Services fournis par Parcs	49	44
Frais administratifs de Parcs	48	80
Dépenses diverses	80	27
Total des coûts directs	4 755	4 055
Marge de contribution	516	561
Frais généraux		
Autres	270	275
Traitement et avantages sociaux	206	197
Intérêt sur les prélèvements	145	128
Amortissement	11	11
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3	7
Total des frais généraux	635	618
Perte nette	(119)	(57)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(1 513)	(1 456)
Perte nette pour l'exercice	(119)	(57)
Solde à la fin de l'exercice	(1 632)	(1 513)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(119)	(57)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	37	47
Amortissement	981	937
	899	927
Variations des actifs et passifs à court terme	(221)	275
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	678	1 202
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(917)	(1 136)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(917)	(1 136)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(239)	66
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(5 857)	(5 923)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(6 096)	(5 857)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada *—Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1994 et le terrain de golf Highland Links est devenu membre du Fonds le 1er avril 1996 conformément aux dispositions de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce texte de loi autorise la ministre du Patrimoine canadien à engager des dépenses à même le Trésor, en accord avec les conditions approuvées par le Conseil du Trésor aux fins de l'exploitation des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, notamment : l'autorisation de la ministre à dépenser pour le Fonds les recettes reçues à ces fins. Le total des dépenses consacrées au Fonds ne doit jamais dépasser de plus de 8 000 000 $ les recettes reçues au titre du Fonds.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, c'est-à-dire :

Bâtiments	5 à 20 ans
Ameublement et installations	5 à 10 ans
Machines et équipements	10 ans
Véhicules	5 ans
Ordinateurs	3 ans

Régime de pension

Les employés du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada sont visés par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est incluse dans les frais des avantages sociaux des employés imputés au Fonds. Le paiement de la pension s'effectue à même le compte de pension de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des prestations de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1994. Les prestations accumulées avant cette date par l'unité d'entreprise des Sources thermales, évaluées à 113 500 $ au 31 mars 1994 ainsi que celles accumulées par l'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links avant le 1er avril 1996, évaluées à 32 500 $ sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	11 466	808		12 274
Système d'irrigation et petits bâtiments	615			615
Machines et équipements	633	47		680
Tertres et chargeurs	341			341
Verts et ponts	284			284
Ameublement et installations	242			242
Véhicules	135	62		197
Ordinateurs	30			30
	13 746	917		14 663

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	3 161	781		3 942
Ameublement et installations	162	33		195
Machines et équipements	262	98		360
Véhicules	84	30		114
Système d'irrigation et petits bâtiments	53	25		78
Ordinateurs	27	3		30
Verts et ponts	30	10		40
Tertres et chargeurs	3	1		4
	3 782	981		4 763

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada —*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Primes d'encouragement à la retraite anticipée

Le gouvernement a pris des moyens spécifiques en vue de réduire le nombre d'employés de la fonction publique au cours des deux prochaines années. Après le 31 mars 1996, le Conseil du Trésor a autorisé le ministère du Patrimoine canadien à mettre en œuvre des moyens comme la retraite anticipée, des primes de départ anticipé et la prise en charge de certaines activités par les employés.

L'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links estime que ces mesures n'entraîneront aucune obligation financière.

5. Événement ultérieur

En raison de la signature des conventions collectives du mois de janvier au 31mars 1999, il est estimé que 15 000 $ sera nécessaire pour payer les salaires et bénéfices rétroactifs.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.3
Agence Parcs Canada	2.15
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.16
Centre canadien de gestion	2.20
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.22
Commission canadienne des affaires polaires	2.26
Commission de contrôle de l'énergie atomique	2.29
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.34
Commission des champs de bataille nationaux	2.40
Conseil de recherches en sciences humaines	2.43
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.47
Conseil de recherches médicales	2.51
Conseil national de recherches du Canada	2.55
Directeur de l'établissement de soldats	2.59
Directeur des terres destinées aux Anciens combattants	2.60
Office des prix des produits de la pêche	2.61
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.62

Agence canadienne d'inspection des aliments

L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000
N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE À LA DATE D'IMPRESSION.

Agence des douanes et du revenu du Canada

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joint de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux conventions comptables compatibles avec celles qui régissent la préparation des états financiers du gouvernement du Canada et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports des établissements publics. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 de chaque état financier.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction de l'Agence. Dans un souci d'objectivité et d'impartialité, les données des états financiers ont été approuvées par le Comité de vérification de l'Agence au nom du Conseil de direction. Le Comité de vérification tient des réunions régulières avec la direction, les vérificateurs internes et le vérificateur général du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au Comité de vérification.

Certains renseignements présentés dans les états des résultats, comme les comptes de régularisation et les services fournis sans frais par d'autres ministères, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. En regard de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers contenus dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les états des résultats ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne en tenant dûment compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont supportés par des programmes de vérification interne. L'Agence tente également de veiller à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités, et par des programmes de communication qui font connaître les règlements, les politiques, les normes et les responsabilités de gestion au sein de l'organisation.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et exprime une opinion sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

L'administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Finances et administration
D.G.J. TUCKER

le 24 juillet 2000

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'État des résultats (activités de l'Agence) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités propres à l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
Dépenses de fonctionnement et d'administration		
Services		
Personnel	2 419 186	2 295 310
Locaux	196 317	201 250
Transports et télécommunications	160 377	159 419
Services professionnels et spéciaux	148 354	153 743
Paiements de transfert à la province de Québec (administration commune de la TPS)	94 901	95 000
Achat de services de réparation et d'entretien	58 647	50 054
Locations	11 656	10 338
Information	2 478	6 776
Services publics	587	552
Autres services	57 690	46 409
	3 150 193	3 018 851
Biens		
Matériel	97 748	79 230
Fourniture et approvisionnements	61 736	72 256
Terrains, bâtiments et ouvrages	15 323	9 425
	174 807	160 911
Autre dépenses		
Subventions et autres	3 103	5 677
Total des dépenses de fonctionnement et d'administration	3 328 103	3 185 439
Recettes non fiscales (note 5)	201 035	194 456
Résultats d'exploitation nets	3 127 068	2 990 983

Passif éventuel (note 9)
Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Autorisation et objectifs

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici «l'Agence») a été créé le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des revenus et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités de l'Agence et les activités administrées. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres. L'Agence administre pour le compte d'autres entités les lois de l'impôt et de la taxe de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure redevable auprès du Parlement de l'administration et de l'application des diverses législations fiscales par l'Agence.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2)(a) de la Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, l'état des résultats—Activités de l'Agence a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux qui sont utilisés dans l'établissement des état financiers du gouvernment du Canada. Il a aussi été préparé selon les exigences et normes en matière de rapports énoncées par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de départ et des congés annuels et compensatoires accumulés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les recettes non fiscales présentées à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires.

c) Acquisition d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement et d'administration de l'exercice au cours duquel ils ont été effectués.

d) Remboursements de dépenses des exercices antérieurs

Les remboursements de dépenses des exercices antérieurs sont comptabilisés comme des recettes non fiscales et ne sont pas défalqués des dépenses.

e) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les dépenses comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Les services reçus gratuitement sont les suivants :

— locaux fournis par Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada;

— locaux fournis par Transports Canada;

— cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie versées par le Conseil du Trésor;

— indemnités pour accidents du travail versées par Développement des ressources humaines Canada;

— services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;

— services juridiques fournis par Justice Canada.

f) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du Régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées commes charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Équité salariale

Le Sécrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ont conclu une entente sur l'application de la décision du Tribunal canadien des droits de la personne rendue le 29 juillet 1998 sur l'équité salariale. L'Agence emploie des personnes qui étaient membres des groupes visés par la décision sur l'équité salariale. La responsabilité de tout montant payé ou à payer aux employés de l'Agence qui étaient à l'emploi de la fonction publique relève du Conseil du Trésor. Par conséquent, aucun montant n'a été inclus dans les dépenses ni comptabilisé comme charge à payer au titre d'obligation de l'Agence en regard de la récente entente sur l'équité salariale. L'obligation liée à l'entente est imputée comme obligation dans les états financiers du gouvernement du Canada.

Le gouvernement a annoncé qu'à partir de l'exercice financier 2001-2002, il adoptera la méthode de comptabilité d'exercice en ce qui concerne ses politiques comptables. L'Agence a l'intention de se conformer alors à ces nouvelles politiques comptables et établira, en plus, de nouveaux états financiers en regard des activités de l'Agence, par exemple un bilan, un état des résultats, un état de l'évolution de la situation financière.

3. Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice précédent, l'Agence était un ministère gouvernemental et, à ce titre, faisait partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada. L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, donnée pour fins de comparaison dans l'état des résultats— Activités de l'Agence, n'a pas fait l'objet d'une vérification en tant qu'état financier distinct. Par conséquent, les chiffres présentés ne sont pas des données vérifiées, et l'opinion exprimée dans le rapport du vérificateur ne s'y rapporte pas.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

4. Crédits parlementaires

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)	2 409 874	2 263 961
Moins : montants annulés	69 264	33 215
	2 340 610	2 230 746
Crédit 5—ADRC (dépenses en capital)	15 727	9 510
Moins : montants annulés	6	216
	15 721	9 294
Crédit 10—ADRC (paiements de transfert)	95 000	95 000
Moins : montants annulés	99	
	94 901	95 000
Plus : Contributions législatives aux régimes de prestation des employés	394 479	351 936
Autres dépenses législatives	922	925
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	310	309
	395 711	353 170
Total des crédits utilisés	2 846 943	2 688 210
Moins : Recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses (note 5)	65 611	56 747
Charges de l'année précédente imputées aux crédits de l'exercice courant	9 900	(9 900)
	75 511	46 847
Plus : Services fournis sans frais par d'autres ministères du gouvernement		
Locaux	196 317	201 250
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie	105 415	105 300
Services juridiques	46 886	35 200
Services de vérification	4 358	4 270
Indemnités pour accidents du travail	2 660	3 600
	355 636	349 620
Résultats d'exploitation nets	3 127 068	2 990 983

5. Recettes non fiscales

Le présent tableau contient les chiffres sur les recettes figurant à l'état des résultats.

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales affectées au Crédit 1—		
ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations à l'assurance emploi	77 748	77 394
Frais de perception des cotisations au Régime de pensions du Canada	57 676	60 315
	135 424	137 709
Autres recettes non fiscales		
Recouvrement des coûts des régimes de prestation aux employés imputés aux activités de perception	22 406	22 778
Frais d'administration—provinces et municipalités	20 652	13 814
Boutiques hors taxes	5 168	5 011
Remboursement de dépenses des exercices antérieurs	4 894	1 852
Redressement des charges à payer	2 271	3 881
Droits relatifs aux décisions anticipées	1 166	1 144
Frais de services	2 975	2 282
Location et utilisation de biens publics	644	1 255
Autres recettes non fiscales	5 435	4 730
	65 611	56 747
Total des recettes non fiscales	201 035	194 456

6. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs de tiers sont :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs—autres ministères du gouvernement	7 101	3 303
Comptes débiteurs—tiers	1 349	199
	8 450	3 502

Les recettes correspondant aux comptes débiteurs sont reflétées dans l'état des résultats.

Tous les comptes débiteurs d'autres ministères clients sont recouvrables. Aucune provision pour créances douteuses n'est requise.

Aucune provision pour créances douteuses à l'égard des comptes débiteurs de tiers n'a été inscrite en raison du peu d'importance de ces comptes relativement aux états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

7. Passifs

À la fin de l'exercice, les passifs de l'Agence sont :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de départ des employés	322 124	294 258
Comptes créditeurs—tiers	120 489	97 905
Congés annuels et congés compensatoires	95 348	85 220
Comptes créditeurs—autres ministères du gouvernement	75 586	11 569
Salaires et prestations à payer aux employés	71 916	22 962
Comptes créditeurs—employés	2 693	
Autres passifs	270	9
	688 426	511 923

Les dépenses associées à ces comptes de passif sont reflétées dans l'état des résultats, à l'exception du passif pour les congés annuels, les congés compensatoires et les indemnités de départ des employés.

8. Achats d'immobilisations

Les conventions comptables actuelles du gouvernement du Canada ne requièrent pas la capitalisation des immobilisations. Les dépenses de capital ont été imputées aux dépenses de fonctionnement et d'administration. Le tableau suivant est donné à titre informatif. Il présente les achats effectués au cours de l'exercice qui auraient pu être capitalisés en vertu des conventions comptables de la comptabilité d'exercice applicables aux immobilisations corporelles.

	2000
	(en milliers de dollars)
Bâtiments en construction	12 438
Matériel informatique	4 622
Matériel	2 927
Véhicules automobiles	2 060
Terrains	35
Bâtiments	34
	22 116

Le tableau contient uniquement les immobilisations dont la valeur originale individuelle est de 10 000 dollars ou plus.

9. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence des douanes et du revenu du Canada est la partie défenderesse dans certaines causes en litige. On estime qu'au 31 mars 2000, le montant des réclamations et causes en instance et imminentes s'élève à 12 millions de dollars (18 millions en 1998-1999 (non vérifié)). Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

10. Comptes de dépôts et de fiducie

L'Agence reçoit des dépôts remboursables demandés en garantie en conformité à divers règlements. Les dépôts en mains au 31 mars se chiffrent comme suit :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice	11 398	10 622
Plus : dépôts	2 179	1 904
Moins : déboursés	1 399	1 128
Solde à la fin de l'exercice	12 178	11 398
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice	745	932
Opérations nettes durant l'exercice	(45)	(187)
Solde à la fin de l'exercice	700	745

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte des dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Agence des douanes et du revenu du Canada— *Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Fin*

11. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction dûment constitué est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les dépenses reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent cette année à 846 mille dollars et sont présentées à l'état des résultats. Ce montant inclut: 315 mille dollars en dépenses de salaire pour le personnel de secrétariat, 149 mille dollars en dépenses de voyage et 108 mille dollars en dépenses de mobilier et agencements (installation initiale).

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'État des résultats (activités administrées) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités administrées de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

Recettes administrées	2000	1999
Recettes fiscales (note 3)		
Impôt sur le revenu		
Particuliers	154 151 820	146 560 375
Transferts à des tiers (note 4)	(69 327 944)	(68 852 992)
Total de l'impôt des particuliers	84 823 876	77 707 383
Sociétés	25 321 506	23 273 602
Transferts à des tiers (note 4)	(2 131 298)	(1 698 931)
Total de l'impôt des sociétés	23 190 208	21 574 671
Non-résidents et autres	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt des non-résidents et autres	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt sur le revenu	111 513 368	102 183 331
Douane, accise, TPS et TVH		
Taxes sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH) (note 5)	27 376 527	25 194 581
Transferts à des tiers (note 4)	(1 799 367)	(1 662 202)
Total TPS/TVH	25 577 160	23 532 379
Droits et taxes d'accise		
Taxes sur l'énergie	4 757 133	4 716 223
Autres	3 214 211	3 721 331
Transferts à des tiers (note 4)	(2 859)	(294 793)
Total des droits et taxes d'accise	7 968 485	8 142 761
Droits de douanes à l'importation	2 105 117	2 359 363
Total des droits de douanes à l'importation	2 105 117	2 359 363
Total TPS et TVH, Accise et Douanes	35 650 762	34 034 503
Autres		
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826	9 181
Indemnisations des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746	
Transferts à des tiers (note 4)	(56 572)	(9 181)
Total autres	0	0
Total des recettes fiscales	147 164 130	136 217 834
Recettes non fiscales (note 6)		
Pénalités	85 128	76 867
Intérêts nets	(15 382)	(16 290)
Autres	14 828	20 565
Total des recettes non fiscales	84 574	81 142
Total des recettes administrées au nom du gouvernement du Canada	147 248 704	136 298 976
Dépenses administrées		
Dépenses fédérales		
Prestation fiscale pour enfants	5 999 542	5 715 307
Crédit pour TPS	2 846 993	2 849 817
Allocations spéciales pour enfants	88 227	68 973
Remboursements des PSV	(553 575)	(495 837)
Total des dépenses fédérales	8 381 187	8 138 260
Autres dépenses		
Programmes de prestations familiales provinciales/territoriales (note 7)	510 592	540 512
Recouvrements des provinces et territoires	(510 592)	(540 512)
Total des autres dépenses	0	0
Total des dépenses administrées au nom du gouvernement du Canada	8 381 187	8 138 260

Remboursements éventuels (note 8)
Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction
MICHAEL L. TURCOTTE

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici «l'Agence») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des revenus et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités administrées et les activités de l'Agence. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé: la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres. L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les lois de l'impôt et de la taxe de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure redevable auprès du Parlement de l'application de diverses législations fiscales par l'Agence.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2)(a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats—Activités administrées a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des recettes fiscales

Généralement, l'Agence comptabilise les recettes fiscales dans l'exercice où elles sont reçues, nettes des remboursements. Les transferts à des tiers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les remboursements de recettes fiscales sont généralement affectés à l'exercice correspondant au début du cycle de traitement de la cotisation d'impôt sur le revenu. Par ailleurs, les remboursements d'impôt importants pour lesquels une décision favorable au contribuable a été rendue ou pour lesquels les appels devant la Cour fédérale du Canada et la Cour suprême du Canada ont été épuisés ou ne seront pas exercés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales de l'état des résultats—Activités administrées sont généralement comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues. Les pénalités comprennent les montants perçus pour paiement en retard de la TPS, des droits et des taxes d'accise. Les intérêts comprennent les montants payés sur les remboursements de la TPS, des droits et des taxes d'accise, nets des sommes perçues. Les pénalités et intérêts sur l'impôt sont comptabilisés comme recettes fiscales.

c) Dépenses

Le crédit trimestriel pour taxe sur les produits et services et les paiements au titre de la prestation fiscale pour enfants et de l'allocation spéciale pour enfants sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les remboursements des prestations de sécurité de la vieillesse sont enregistrés quand les déclarations d'impôt sont cotisées. Les dépenses et les recouvrements liés aux programmes de prestations familiales provinciales et territoriales sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Le gouvernement a annoncé qu'à partir de l'exercice financier 2001-2002, il adoptera la méthode de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne ses politiques comptables. L'Agence à l'intention de se conformer alors à ces nouvelles politiques comptables et établira, en plus, de nouveaux états financiers en regard des activités administrées de l'Agence, par exemple un bilan, un état des résultats et un état de l'évolution de la situation financière.

3. Recettes fiscales

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence perçoit des montants auprès des contribuables et leur en rembourse. Le tableau qui suit donne la ventilation des montants de recettes brutes et des remboursements présentés à l'état des résultats—Activités administrées :

	2000			1999
	Recettes brutes	Rembour-sements	Recettes nettes	Recettes nettes
	(en milliers de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Particuliers	171 522 793	17 370 973	154 151 820	146 560 375
Sociétés	32 063 426	6 741 920	25 321 506	23 273 602
Non-résidents et autres	3 636 465	137 181	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt sur le revenu	207 222 684	24 250 074	182 972 610	172 735 254
TPS et TVH, Accise et Douanes				
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)	56 323 068	28 946 541	27 376 527	25 194 581
Droits et taxes d'accise —énergie	4 787 390	30 257	4 757 133	4 716 223
Droits et taxes d'accise —autres	3 458 817	244 606	3 214 211	3 721 331
Droits de douanes à l'importation	2 314 872	209 755	2 105 117	2 359 363
Total TPS et TVH, Accise et des droits de douanes	66 884 147	29 431 159	37 452 988	35 991 498
Autres				
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826		26 826	9 181
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746		29 746	
Total autres	56 572		56 572	9 181
Total des recettes fiscales avant transferts	274 163 403	53 681 233	220 482 170	208 735 933

4. Transferts/Recettes perçues pour le compte de tiers

Les transferts sont faits par l'ADRC à d'autres entités pour lesquelles elle administre les taxes. Les transferts sont faits soit directement à l'entité pour laquelle l'ADRC perçoit les taxes, telle que Développement des ressources humaines Canada pour le Régime de pensions du Canada, le Compte d'assurance-emploi, et les prestations de la sécurité de la vieillesse remboursées, soit à un compte créditeur duquel le ministère des Finances tire les fonds pour les transferts faits à la tierce partie pour laquelle la taxe est administrée. Il en est de même des transferts faits à une province, à un territoire ou à une première nation.

Les transferts effectués au cours d'une année sont constitués de deux éléments :

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

(1) les transferts liés à une période en cours, par exemple une année d'imposition. Ces montants sont généralement déterminés à l'aide des meilleures estimations;

(2) un ajustement final pour une période antérieure. Cet ajustement, qui peut résulter soit en une hausse ou une baisse des recettes fédérales déclarées, permet de faire concorder les transferts estimés et comptabilisés avec de l'information réelle, telle que des sommes cotisées.

Toutes les différences entre les meilleures estimations et les sommes réellement dues à des tiers pour lesquelles l'Agence administre les taxes ne sont donc déterminées qu'au cours de périodes futures lorsque les informations réelles seront connues. Ces différences apparaissent à l'état financier de l'année au cours de laquelle elles sont déterminées.

Le tableau qui suit contient les données sur les transferts présentés à l'état des résultats -Activités administrées :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Particuliers		
Impôts provinciale/territorial/ Premières Nations	33 473 467	34 271 076
Contributions au Régime de pensions du Canada	16 871 726	14 799 701
Remboursement de prestations d'assurance-emploi	144 611	78 154
Cotisations de l'assurance-emploi	18 838 140	19 704 061
Total des transferts pour les particuliers	69 327 944	68 852 992
Sociétés		
Impôt provincial/territorial	2 131 298	1 698 931
Total des transferts pour les sociétés	2 131 298	1 698 931
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)		
Taxe de vente harmonisée	1 798 099	1 661 510
Taxe des Premières nations	1 268	692
Total des transferts pour la TPS/TVH	1 799 367	1 662 202
Accises		
Taxe sur le transport aérien	2 859	294 793
Total des transferts d'accise	2 859	294 793
Autres transferts		
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826	9 181
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746	
Total des autres transferts	56 572	9 181
Total des transferts	73 318 040	72 518 099

5. Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée

La taxe sur les produits et services (TPS) perçue par d'autres organisations du gouvernement fédéral est présentement déposée directement dans le Fonds du revenu consolidé et n'est donc pas incluse dans l'état. Au fur et à mesure que les organisations du gouvernement fédéral changeront leurs systèmes comptables, au cours des prochaines années, ces montants seront communiqués à l'Agence et seront inclus dans le présent état financier.

La TPS perçue sur les biens et services dans la province de Québec au nom du gouvernement fédéral est transférée par le ministère du Revenu du Québec à l'Agence; elle est donc présentée à l'état.

Les montants comptabilisés comprennent la taxe de vente harmonisée (TVH), le cas échéant. Les montants de TPS et de TVH reçus sont comptabilisés nets des remises et remboursements réclamés par les inscrits. Les montants des transferts de TVH aux provinces sont calculés en conformité avec les ententes régissant l'harmonisation de la taxe de vente.

6. Autres recettes non fiscales

Le tableau qui suit fournit les recettes non fiscales présentées à l'état des résultats - Activités administrées :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales		
Pénalités TPS	85 128	76 867
TPS et autres intérêts	61 300	53 399
Intérêts payés	(76 682)	(69 689)
Intérêts nets	(15 382)	(16 290)
Autres :		
Saisies	8 974	13 074
Amendes et confiscations	4 676	7 426
Ventes d'articles non réclamés, etc.	1 178	65
	14 828	20 565
Total recettes non fiscales administrées	84 574	81 142

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Fin*

7. Programmes de prestations familiales provinciales/territoriales

   Les programmes de prestations familiales provinciales/territoriales sont les suivants : le Crédit sur la taxe de vente harmonisée de Terre-Neuve, les prestations fiscales pour enfants de Terre-Neuve, les prestations fiscales pour enfants de la Nouvelle-Écosse, les prestations fiscales pour enfants du Nouveau-Brunswick, les prestations fiscales pour enfants de la Saskatchewan, les crédits d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta, les prestations familiales de la Colombie-Britannique, les prestations fiscales pour enfants du Yukon, les prestations fiscales pour enfants des Territoires du Nord-Ouest et les prestations fiscales pour enfants du Nunavut. Ces montants représentent des paiements effectués par l'Agence aux contribuables pour le compte des provinces. Ces montants sont subséquemment recouvrés des provinces/territoires.

8. Remboursements éventuels importants

   Les remboursements éventuels importants représentent des montants qui pourraient se transformer en remboursements réels advenant un ou plusieurs événements futurs. Si l'événement futur est probable, qu'une estimation raisonnable du montant à rembourser peut être effectuée et que ce montant est important, le montant est constaté par régularisation. La somme inscrite ne peut pas excéder le montant payé par le contribuable. S'il est impossible d'établir la probabilité de l'événement, que le montant est important et peut être estimé de manière raisonnable, l'éventualité est signalée par voie de note à l'état financier.

   Les réclamations de remboursements importants sont présentées dans une note à l'état financier tant qu'une décision n'a pas été rendue et tant que les appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada n'ont pas été épuisés ou ne seront pas exercés. Les remboursements sont alors, selon le cas, comptabilisés comme créditeurs ou non. Au 31 mars 2000, le montant des réclamations et des causes en litige importantes en matière de remboursements, en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada, s'élevait à 802 millions de dollars (574 millions de dollars en 1998-1999).

9. Comptes débiteurs

   Les comptes débiteurs des recettes fiscales ne sont pas vérifiés et sont présentés sous forme de note dans les comptes du Canada. Les données des soldes non vérifiés sont incluses dans la section 4 du Volume II (Partie II) des *Comptes publics du Canada*.

Agence Parcs Canada

L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000
N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE À LA DATE D'IMPRESSION.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du BCEATST. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le BCEATST tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde à tous les égards importants, avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des Services intégrés du BCEATST établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le BCEATST tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Les systèmes sont établis afin de fournir avec l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du BCEATST. Le BCEATST s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante sur la fidélité de l'image donnée par l'état financier. Cette opinion est jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Directeur exécutif
Agent financier principal

KEN JOHNSON

Chef, Finances, planification et administration
Agent financier principal à plein temps

JEAN L. LAPORTE, CGA

le 5 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS
ET AU
PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'État des résultats du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses (note 8)		
Opération d'enquêtes		
Traitements et avantages sociaux des employés	18 276	25 263
Indemnités de cessation d'emploi	311	39
Services professionnels et spéciaux	7 211	8 425
Transport et communications	2 549	3 544
Locations	1 345	6 899
Locaux	1 306	1 365
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	531	2 304
Services publics, fournitures et approvisionnements	292	3 606
Achat de services de réparation et d'entretien	253	1 040
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages		18
Information	115	10
Autres	21	7
	32 210	52 520
Services intégrés		
Traitements et avantages sociaux des employés	3 624	3 429
Indemnités de cessation d'emploi		53
Services professionnels et spéciaux	1 622	1 427
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	790	690
Transport et communications	556	604
Achat de services de réparation et d'entretien	322	368
Locaux	298	271
Information	254	445
Services publics, fournitures et approvisionnements	118	240
Locations	18	109
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages		167
	7 602	7 803
Total des dépenses	39 812	60 323
Recettes non fiscales		
Produits des ventes	32	15
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24	10
Frais de service	8	1
	64	26
Coût net de l'exploitation	39 748	60 297
Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse (note 9)	1 500	
Coût net pour le gouvernement (note 4)	41 248	60 297

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes des accidents et leurs facteurs contributifs. Les dépenses du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle; les avantages sociaux des employés sont autorisés par des autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés annuels et des congés compensatoires. Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées dans l'exercice où l'accord de cessation d'emploi est signé par l'employé. Les congés annuels et les congés compensatoires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

d) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice où elles sont achetées.

e) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par d'autres ministères sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

3. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Conseil privé—Crédit 15	20 294	18 917
Crédit supplémentaire 15a	15 372	
Crédit supplémentaire 15b		8 173
Crédit supplémentaire 15c		28 736
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 10	100	
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15	1 166	
	36 932	55 826
Somme périmée	1 260	1 746
	35 672	54 080
Utilisation des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12	17
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444	3 243
Emploi des crédits	39 128	57 340
Ajustement pour les nouvelles conventions collectives	(316)	316
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 5)	2 500	2 667
Moins : recettes non fiscales	(64)	(26)
Coût net pour le gouvernement	41 248	60 297

5. Engagements contractuels

En 1998, le BCEATST a signé un bail de deux ans avec le ministère de la Défense nationale pour l'utilisation d'un hangar de la BFC de Shearwater. La valeur résiduelle du bail au 31 mars 2000 est 167 200 $. Cette somme sera payée en 2000-2001.

6. Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Le tableau ci-dessous présente les services fournis gratuitement par d'autres ministères au BCEATST :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (locaux, modifications de locaux et autres services)	1 604	1 636
Conseil du Trésor (part de l'employeur aux régimes d'assurance-santé)	821	970
Développement des ressources humaines Canada (administration de l'indemnisation pour accidents du travail)	33	40
Vérificateur général du Canada (services de vérification)	42	21
Total	2 500	2 667

7. Compte à fins déterminées

Le compte sur le système d'enregistrement de vol a été établi en 1997 afin d'inscrire les contributions monétaires reçues et les dépenses en vertu d'une entente de partage de coûts avec des organismes de sécurité de gouvernements étrangers. Ces organismes ont acquis un logiciel mis au point par le BCEATST, par le biais d'une licence, pour utilisation lors des enquêtes sur les accidents d'aviation et ils contribuent financièrement à l'amélioration continue du logiciel. Ces recettes et déboursés ne figurent pas dans l'État des résultats du BCEATST.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	156	189
Recettes	240	134
Déboursés	(195)	(167)
Solde de fermeture	201	156

8. Dépenses liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'Océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. Cette enquête s'avère très complexe et exige des ressources considérables, la plupart ayant été fournies par la Défense nationale, Pêches et Océans et la Gendarmerie royale du Canada. Des crédits supplémentaires ont été obtenus du Parlement vu que les crédits de fonctionnement attribués au BCEATST étaient insuffisants pour couvrir les coûts d'une enquête de cette envergure et complexité.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

Les dépenses de l'enquête sont incluses dans l'État des résultats et sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous. Les coûts de l'enquête incluent les coûts directs engagés par le BCEATST et les coûts additionnels engagés par les autres ministères et organismes de l'État pour venir en aide au BCEATST. Le financement additionnel reçu par le BCEATST couvrait également les coûts additionnels engagés par ces ministères et organismes. Le tableau 2 ci-dessous présente les montants remboursés à ces entités par le BCEATST. L'enquête est toujours en cours et on s'attend à des dépenses additionnelles dans les exercices à venir.

Diverses activités liées à l'accident, telles les opérations de sauvetage, ont été accomplies par divers ministères. Les coûts de ces activités ne sont pas inclus dans l'État des résultats du BCEATST mais sont inscrits dans les comptes respectifs de ces organismes.

TABLEAU 1	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Dépenses reliées à l'enquête sur l'accident de Swissair (y compris les services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État)		
Services professionnels et spéciaux	6 006	7 357
Traitements et avantages sociaux des employés	2 757	10 767
Transport et communications	1 349	2 436
Locations	1 313	6 920
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	160	1 774
Information	100	247
Achat de services de réparation et d'entretien	44	987
Services publics, fournitures et aprovisionnements	130	3 333
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments, et ouvrages		167
Autres	20	4
Total	11 879	33 992

TABLEAU 2	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Montants remboursés pour services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État en relation avec l'enquête		
Défense nationale	1 866	10 777
Pêches et Océans		8 506
Gendarmerie royale du Canada	2 186	5 252
Autres	470	1 787
Total	4 522	26 322

9. Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse

À la demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le BCEATST a effectué un paiement à titre gracieux de 1 500 000 $ pour compenser les frais engagés par la province à la suite de l'accident du vol 111 de Swissair. Malgé qu'il n'y avait aucune obligation légale d'indemniser la province, il fut décidé qu'un tel paiement était dans l'intérêt public compte tenu des circonstances exceptionnelles de cet accident.

Centre canadien de gestion

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien de gestion selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. La responsabilité première quant à l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la gestion de l'Établissement.

Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour s'acquitter de la responsabilité de rendre compte, l'Établissement maintient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de l'Établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier.

La Direction des services financiers de l'Établissement développe et propage les conventions comptables et de gestion financière, et émet des directives qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. L'Établissement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'Établissement. L'Établissement vise également à s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans tout l'organisme.

Approuvé par :

Directrice, Finance et administration
(Agent financier principal à temps plein)
JOHANNE BERNARD

le 16 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Traitements et indemnités des employés	7 286	6 269
Services professionnels et spéciaux	6 861	6 433
Ameublement et matériel	1 182	837
Transports et communications	935	681
Information	645	252
Fournitures et approvisionnements	504	367
Paiements de transfert	175	175
Réparation et entretien	114	164
Location	96	87
Autres subventions et paiements	2	5
	17 800	15 270
Moins recouvrements de coûts (paragraphe 29.1(1) de la *LGFP*)	5 392	4 474
Coût net de fonctionnement (note 3)	12 408	10 796

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et favorise une forte culture organisationnelle au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser ses recettes gagnées en vertu du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Toutes les recettes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédit parlementaire

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Crédit 5 du Centre canadien de gestion	9 725	9 388
Budgets supplémentaires des dépenses (A, B et C)	933	916
Crédit 10 du Conseil du Trésor	370	
Crédit 15 du Conseil du Trésor	184	
	11 212	10 304
Fonds non utilisées	114	711
	11 098	9 593
Dépenses en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la *LGFP*	5 392	4 474
Recettes équivalentes générées en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la *LGFP*	(5 392)	(4 474)
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16	
Contributions aux plans de prestations des employés	1 294	1 203
Coût net de fonctionnement	12 408	10 796

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Centre. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Centre a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis afin d'assurer avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La directrice, Finance/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 6 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE
ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
ET AU
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'État des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants une image fidèle des résultats d'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 6 juin 2000

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	4 329 212	4 192 238
Indemnités de cessation d'emploi	750	162 181
Services professionnels et spéciaux	1 379 502	879 778
Services publics, fournitures et approvisionnements	331 505	299 177
Locaux	320 160	320 160
Information	264 075	273 978
Immobilisations	207 559	225 819
Transport et communications	185 138	192 923
Réparations et entretien	62 317	69 538
Location	28 727	40 299
	7 108 945	6 656 091
Administration		
Traitements et indemnités des employés	203 350	199 541
Déplacements	27 610	26 364
Gouverneurs et comités	19 943	10 980
Services professionnels et spéciaux	3 682	4 494
Services publics, fournitures et approvisionnements	838	702
	255 423	242 081
Total des dépenses	7 364 368	6 898 172
Recettes non fiscales		
Recettes affectées aux dépenses (notes 3 et 8)		
Produits des ventes	2 746 070	3 066 438
Recouvrement de coûts	1 340 045	1 172 868
	4 086 115	4 239 306
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	476	448
Total des recettes non fiscales	4 086 591	4 239 754
Coût net de l'exploitation (note 4)	3 277 777	2 658 418

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

La présidente du Conseil
WARREN EDMONDSON

La directrice, Finance/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

Le Centre a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit fondamental des Canadiens et Canadiennes de travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs et travailleuses. Les dépenses du Centre sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été préparé selon les exigences et normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les plus importantes conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

e) Opérations en devises

Les recettes et dépenses libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de l'opération.

f) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères de l'État sont compris dans les dépenses.

g) Régime de pensions de retraite

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

cotisent au coût du Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses sur une base courante et représentent le passif total du Centre.

3. Recettes affectées aux dépenses

	2000	1999
	$	$
Produits des ventes :		
Abonnements au disque CCINFO	1 469 393	1 994 009
Abonnements aux disques de spécialités	696 166	682 058
CCINFOWeb	421 317	260 759
Exemplaires de publications	107 725	84 049
Produits sur disquette	25 111	27 808
Produits pour la revente	15 250	9 025
Autres	7 508	3 324
Adhésions	3 600	5 406
	2 746 070	3 066 438
Recouvrement de coûts :		
Projets concertés	871 589	691 953
Contributions au Service des demandes de renseignements	454 000	454 000
Dépenses de voyage	14 456	26 915
	1 340 045	1 172 868
	4 086 115	4 239 306

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Développement des ressources humaines—Crédit 35	1 728 000	1 022 000
Développement des ressources humaines—Crédit 35A	569 911	
Développement des ressources humaines—Crédit 35B	500 000	874 505
Développement des ressources humaines—Crédit 35C		462 758
Conseil du Trésor : Crédit 15A—Conventions collectives	92 688	
Conseil du Trésor : Crédit 15B—Conventions collectives	152 744	
	3 043 343	2 359 263
Somme périmée	85 726	21 955
	2 957 617	2 337 308
Frais d'agences de recouvrement		579
Dépenses financées à même les produits de la vente de biens excédentaires de l'État	476	819
Total des crédits utilisés	2 958 093	2 338 706
Plus :		
Services fournis gratuitement par les autres ministères de l'État—Locaux	320 160	320 160
Moins : recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses	476	448
Coût net de l'exploitation	3 277 777	2 658 418

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont toutefois maintenus afin de protéger les actifs, et l'information additionnelle suivante reflète le coût historique et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire sur une période de cinq ans.

Immobilisations au coût	31 mars 1999	Acquisitions	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 929 921	149 072	126 149	1 952 844
Mobilier et matériel	871 630	58 487	37 625	892 492
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 436 943	207 559	163 774	3 480 728

Amortissement cumulé	31 mars 1999	Amortissement	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 628 869	99 889	126 072	1 602 686
Mobilier et matériel	765 970	26 069	37 625	754 414
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 030 231	125 958	163 697	2 992 492

6. Débiteurs

À la fin de l'exercice, les débiteurs à court terme provenant de la vente de produits et services sont comme suit :

	2000	1999
	$	$
Tiers	268 143	359 508
Gouvernement du Canada	108 346	13 049
	376 489	372 557

Les recettes liées aux débiteurs ne figurent pas dans l'État des résultats.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passif

	2000	1999
	$	$
a) Passifs comptabilisés		
Créditeurs et charges à payer	948 311	760 312
Salaires et avantages sociaux à payer	31 742	24 725
	980 053	785 037
b) Autres passifs		
Indemnités de congés à payer	251 165	234 925
Indemnités de cessation d'emploi	458 566	393 594
	709 731	628 519
c) Paiements reçus d'avance		
Tiers	149 683	143 032
Gouvernement du Canada	3 840	5 500
	153 523	148 532

Les coûts liés aux passifs comptabilisés sont inclus dans l'État des résultats.

Les coûts liés aux autres passifs ne sont pas compris dans l'État des résultats. Ces coûts sont comptabilisés seulement au moment du paiement (voir note 2(a)).

Les indemnités de congés à payer représentent le montant des crédits accumulés à la fin de l'exercice.

Le passif pour les indemnités de cessation d'emploi représente ce que les employés recevraient à la suite de leur démission du CCHST. Dans ces circonstances, seuls les employés qui ont 10 ans d'emploi continu ou plus ont droit à ces indemnités, lesquelles sont calculées sur une base d'une demi-semaine pour chaque année complète d'emploi continu, jusqu'à un maximum de 26 années. Dans le cas d'une mise à pied, il y a des coûts supplémentaires importants puisque tous les employés y ont droit et que les indemnités de cessation d'emploi sont alors calculées sur une base de deux semaines de paye pour la première année d'emploi continu et d'une semaine de paye pour chaque année complète d'emploi continu supplémentaire.

Les paiements reçus d'avance représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiés au cours des périodes subséquentes. Ces paiements reçus d'avance sont inscrits à titre de recettes affectées aux dépenses dans l'État des résultats.

8. Opérations entre apparentés

Les recettes affectées aux dépenses comprennent 393 197 $ (234 914 $ en 1999) provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux. Les opérations entre apparentés sont exécutées selon des conditions similaires à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

9. Compte à fin déterminée—CRDI, Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST distribuera diverses subventions pour appuyer la recherche, le développement et les projets d'études en réseautique, technologie et réglementation dans la région de l'Asie et du Pacifique. Ces projets traiteront des problèmes économiques, sociaux et environnementaux de cette région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration des fonds sont comptabilisés comme recouvrement de coûts.

	2000	1999
	$	$
Solde du fonds au début de l'exercice	230 274	
Fonds reçu au cours de l'exercice	484 727	300 000
Subventions versées aux bénéficiaires	(135 665)	(64 700)
Frais de déplacement et autres frais	(39 263)	(26)
Frais d'administration du CCHST	(15 000)	(5 000)
Solde du fonds à la fin de l'exercice	525 073	230 274

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ou disposer de ces biens conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le Centre n'a reçu aucun don en 1999-2000, ni en 1998-1999, ce qui laisse à 81 021 $ au 31 mars 2000 le total des dons accumulés dans un compte spécial du Trésor a cet effet.

11. Données comparatives

Certaines données comparatives de 1999 présentées dans les notes à l'État des résultats ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée en 2000.

Commission canadienne des affaires polaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission canadienne des affaires polaires selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données de cet état revient à la direction de la Commission.

Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la direction. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission maintient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec ceux apparaissant dans cet état financier.

Le Conseil d'administration est chargé de la gestion des activités de la Commission et doit veiller notamment à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Commission tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les éléments d'actif de la Commission. La Commission s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

le président
MICHAEL ROBINSON

le directeur exécutif
STEVEN C. BIGRAS

le 20 juin 2000

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES
ET AU
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 16 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses d'exploitation		
Traitements et indemnités des employés	486 444	408 259
Services professionnels et spéciaux	147 342	133 499
Voyages et déménagements	114 180	104 561
Locaux	85 837	80 867
Honoraires des membres du conseil	58 200	16 350
Dépenses de bureau et de matériel	43 278	61 501
Impression et publication	27 864	31 992
Téléphone et télécommunications	19 303	14 527
Contributions	17 250	19 730
Fournitures et approvisionnements	10 146	12 667
Frais postaux et service de messagerie	10 481	8 450
Règlement d'une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne		60 000
Publicité		3 944
Coût de l'exploitation	1 020 325	956 347
Recettes non fiscales		
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	1 676	
Coût net de l'exploitation (note 3)	1 018 649	956 347

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle fut créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'état des sciences polaires au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER—*Fin*

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances, qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 50 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	882 000	858 000
Crédit 5 du Conseil du Trésor	25 687	
Budget des dépenses supplémentaire (A)	42 000	42 100
	949 687	900 100
Fonds non utilisées	16 362	30 753
	933 325	869 347
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 000	87 000
Total des crédits utilisés	1 020 325	956 347
Moins : Recettes non fiscales	1 676	
Cout net d'exploitation	1 018 649	956 347

Commission de contrôle de l'énergie atomique

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission de contrôle de l'énergie atomique est responsable de la préparation de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel. L'état financier a été dressé conformément aux exigences et aux normes de présentation de rapport que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Cet état comprend des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction. Les renseignements financiers contenus ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux présentés dans l'état financier.

La direction doit aussi élaborer et maintenir un système de contrôle interne visant à fournir une certitude raisonnable que toutes les opérations sont inscrites avec exactitude et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que l'état financier reflète bien les résultats d'exploitation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et que les éléments d'actif sont bien protégés.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur l'état financier.

Approuvé par :

La présidente

A.J. BISHOP M.D.

Le directeur général des Services de gestion

DENYS VERMETTE

le 2 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ET AU
MINISTRE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission de contrôle de l'énergie atomique de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 2 juin 2000

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et avantages sociaux	35 557 875	34 338 373
Services professionnels et spéciaux	9 907 932	7 576 176
Locaux	4 153 444	4 380 196
Déplacements et réinstallations	3 129 619	2 508 376
Mobilier et matériel	2 703 446	1 683 382
Communications	670 741	669 088
Services publics, fournitures et approvisionnements	586 619	972 054
Information	583 053	500 001
Réparations	398 592	231 455
Dépenses des commissaires	391 658	381 064
Location de matériel	110 257	99 018
Dépenses diverses	7 680	17 747
	58 200 916	53 356 930
Subventions et contributions		
Programme à l'appui des garanties	598 307	589 138
Autres	69 960	45 000
	668 267	634 138
Total des dépenses	58 869 183	53 991 068
Recettes non fiscales		
Droits de permis	37 642 199	36 486 929
Formation de stagiaires étrangers (note 9)	1 985 028	712 506
Aliénation d'immobilisations	50 529	6 845
Recettes diverses	38 170	2 377
Recouvrements de dépenses des exercices antérieurs	28 243	72 644
Total des recettes non fiscales	39 744 169	37 281 301
Coût net d'exploitation (note 3)	19 125 014	16 709 767

Les notes complémentaires font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé par :

La présidente
A.J. BISHOP, M.D.

Le directeur général des Services de gestion
DENYS VERMETTE

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs, objectif et activités

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Elle constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada.

La CCEA a pour objectif de réglementer l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada de manière à ce que cette utilisation ne présente pas de risque inacceptable pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement, et d'appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires. Elle atteint cet objectif en contrôlant le développement, l'application et l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada, et en participant, au nom du Canada, à des mesures internationales de contrôle de l'énergie nucléaire.

La CCEA administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour chacune de ces installations. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation désignée (note 10). Au cours de l'exercice, une assurance était requise pour 14 installations.

Les dépenses de la CCEA sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les recettes, y compris les droits de permis, sont versées au Trésor et la CCEA ne peut s'en servir. Les avantages sociaux des employés font l'objet d'une autorisation législative.

Le 1er avril 1990, le Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA est entré en vigueur. L'objectif général du Règlement est de permettre à la CCEA de recouvrer toutes ses dépenses de fonctionnement et d'administration liées à la réglementation de l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire directement auprès des utilisateurs. Les établissements d'enseignement, les établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et les ministères du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis au Règlement. Les dépenses de la CCEA liées aux organismes exemptés, de même que celles liées aux activités internationales visant les garanties et l'importation-exportation, demeurent à la charge du gouvernement.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Les droits de permis ont été établis à partir des dépenses engagées par la CCEA pour exercer ses activités de réglementation. Ces derniers comprennent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leur permis et, enfin, l'élaboration de normes pour délivrer les permis. Le barème des droits révisés est entré en vigueur le 21 août 1996; il est fondé sur les dépenses au titre des activités de réglementation de 1992-1993.

Le 20 mars 1997, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* recevait la sanction royale. Elle a été proclamée par décret du gouverneur en conseil et est entrée en vigueur le 31 mai 2000, établissant la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui remplace la CCEA.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* donne à la CCSN le mandat de fixer et de mettre en application des normes nationales en matière de santé, de sûreté et d'environnement. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada en matière de non-prolifération des armes nucléaires. Elle donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières et à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses. Les parties responsables sont tenues d'absorber les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives. De plus, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* donne le pouvoir à la CCSN de recouvrer, auprès des titulaires de permis, les coûts des mesures de réglementation.

2. Conventions comptables importantes

Le receveur général du Canada établit les exigences et les normes de présentation de rapport pour les établissements publics. À la CCEA, les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les dépenses sont inscrites d'après la comptabilité d'exercice à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de congés payés, qui sont inscrites d'après la comptabilité de caisse.

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

b) Constatation des recettes

Les droits de permis sont inscrits comme recettes selon une méthode d'allocation uniforme pour la durée du permis (un ou deux ans, en général), sauf dans le cas des droits pour une demande de construction d'un réacteur nucléaire. Dans ce cas, les droits sont constatés selon une méthode d'allocation uniforme sur toute la période des travaux de la CCEA.

Les recettes découlant de la formation des stagiaires étrangers sont constatées sur toute la période des travaux de la CCEA.

Le remboursement de dépenses des exercices antérieurs est inscrit aux recettes au moment où il est encaissé; il n'est pas soustrait des dépenses.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice durant lequel l'achat est effectué.

d) Cotisations au régime de retraite

Les employés de la CCEA participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada et cotisent à part égale avec la CCEA au coût du régime. Les cotisations de la CCEA sont imputées aux dépenses au moment où elles sont versées.

3. Utilisation des crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 20—Commission de contrôle de l'énergie atomique	48 277 133	46 163 233
Moins :		
Affectation bloquée *	141 986	1 463 267
Fonds périmés	736 394	1 321 987
	47 398 753	43 377 979
Plus: cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux	6 347 000	5 386 000
Total des crédits utilisés	53 745 753	48 763 979
Plus : services fournis gratuitement par les autres ministères de l'État :		
Locaux	3 420 651	3 393 974
Avantages sociaux	1 537 414	1 752 790
Autres	165 364	80 325
	5 123 429	5 227 089
Total des dépenses	58 869 182	53 991 068
Moins : recettes non fiscales	39 744 169	37 281 301
Coût net de l'exploitation	19 125 013	16 709 767

* Ces fonds n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Débiteurs

Au 31 mars, les débiteurs s'établissaient comme suit :

	2000	1999
	$	$
Droits de permis	1 008 283	1 454 730
Formation des stagiaires étrangers	720	
Total des débiteurs	1 009 003	1 454 730

5. Recettes reportées

Au 31 mars 2000, il y avait des droits de permis non gagnés totalisant 15 251 462 $ (1999—22 402 729 $) et des frais de formation de stagiaires étrangers non gagnés nuls (1999—484 661 $).

6. Passif

Au 31 mars, le passif s'établissait comme suit :

	2000	1999
	$	$
Créditeurs et charges à payer	5 171 194	4 888 874
Salaires à verser	1 712 170	543 053
Retenues de garantie	77 805	48 138
	6 961 169	5 480 065
Indemnités de congés payés	2 444 815	2 243 165
Indemnités de cessation d'emploi	2 691 129	2 455 473
	5 135 944	4 698 638
Total	12 097 113	10 178 703

7. Permis exempts de droits

La valeur des permis exempts de droits délivrés aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et aux ministères fédéraux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2000 s'élevait à 2 568 156 $ (1999—2 423 663 $).

8. Passif éventuel

La CCEA a fait l'objet, dans le cours normal de ses activités, d'un certain nombre de poursuites judiciaires. L'une des réclamations faites à ce titre s'établit à un montant de 55 000 000 $. On ne peut toutefois présumer de l'issue finale des poursuites et réclamations qui étaient toujours en instance au 31 mars 2000, et on ne peut estimer les montants à débourser à ces fins. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour ces passifs éventuels. Le versement de tout montant accordé, par règlement ou jugement, au terme de ces poursuites judiciaires est régi par les politiques gouvernementales. Ces paiements, qui proviendraient des crédits de la CCEA, seraient affectées aux dépenses au moment de leur versement.

9. Opérations entre entités apparentées

Dans le cours normal de ses activités, la CCEA conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement, y compris Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

Au nom d'EACL, la CCEA continue d'assurer l'élaboration, la prestation et l'administration de services de réglementation à l'intention du personnel de réglementation de la Chine et de la Corée pour une période de cinq ans se terminant le 31 mars 2001. Conformément aux modalités du contrat, le coût des services est recouvré auprès d'EACL. Pour 2000, la CCEA a comptabilisé des recettes de 1 466 922 $ relativement à ce projet (1999—580 705 $).

10. Compte de réassurance de responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants des installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. Toute réclamation sur le régime d'assurance supplémentaire est prélevée sur le Trésor et imputée au Compte. Il n'y a eu ni réclamation ni paiement imputable au Compte depuis sa création. Le 31 mars 2000, le solde du Compte était de 550 321 $ (1999—548 821 $).

Le 31 mars 2000, le montant de l'assurance supplémentaire fournie par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* s'élevait à 590 000 000 $ (1999—590 000 000 $). La protection de réassurance fournie par le gouvernement du Canada comprend également une catégorie de risques exclue des responsabilités des assureurs principaux.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Fin*

RECETTES ET COÛT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000				1999
	Recettes	Permis exempts de droits	Valeur totale des permis et des autres recettes	Coût d'exploitation	Coût d'exploitation
	$	$	$	$	$
Activités de réglementation					
Réacteurs nucléaires et usines d'eau lourde	26 509 783		26 509 783	29 325 654	29 058 936
Réacteurs de recherche	16 200	145 789	161 989	617 421	538 099
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	3 409 541		3 409 541	4 619 380	4 129 296
Mines d'uranium	2 243 496		2 243 496	3 714 769	3 417 106
Installations de combustibles nucléaires	875 717		875 717	1 088 356	1 125 905
Substances réglementées	69 612	11 845	81 457	145 368	187 435
Accélérateurs	139 143	444 512	583 655	1 206 081	756 047
Radio-isotopes	3 358 195	1 818 192	5 176 387	10 404 355	9 297 772
Transports	153 785	4 399	158 184	278 584	369 475
Gestion des déchets et déclassement	796 614	114 507	911 121	2 524 773	1 774 795
Dosimétrie	70 113	28 912	99 025	210 099	185 364
Importations/exportations				489 196	497 430
	37 642 199	2 568 156	40 210 355	54 624 036	51 337 660
Activités générales					
Formation de stagiaires étrangers	1 985 028		1 985 028	1 186 094	849 113
Autres activités	116 941		116 941	3 059 053	1 804 295
	2 101 969		2 101 969	4 245 147	2 653 408
Total	39 744 168	2 568 156	42 312 324	58 869 183	53 991 068

Commission de l'assurance-emploi du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints à l'intention de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) conformément aux exigences et aux normes du receveur général du Canada en matière de rapports. La Direction de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) est la principale responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans ces états financiers. Pour assurer la plus grande objectivité possible, les données financières contenues dans ces états ont été examinées par la haute Direction de DRHC.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables énoncées dans la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice financier précédent. Une partie de l'information contenue dans les états financiers est fondée sur les meilleures estimations possibles de la Direction et s'appuie sur son discernement; elle tient également compte de l'importance des faits. Pour assumer ses responsabilités en matière de rapport, DRHC tient une série de comptes qui sert de registre centralisé des opérations financières de la CAEC. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est identique à celle des états financiers.

Les services financiers élaborent et diffusent des politiques en matière de gestion financière et de comptabilité; ils émettent des directives à l'appui des normes de comptabilité et de gestion financière. DRHC maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont effectuées conformément aux règlements prescrits, sans dépasser les crédits parlementaires, et sont enregistrées de façon appropriée afin de justifier l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les actifs de DRHC. Aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne viennent s'ajouter des programmes de vérification interne. DRHC cherche également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données dans ses états financiers grâce à la sélection soignée, à la formation et au perfectionnement du personnel qualifié, grâce à des arrangements sur le plan de l'organisation qui favoriseront un partage approprié des responsabilités et grâce à des programmes de communication qui permettront de bien faire comprendre à toute l'organisation les règlements, les politiques, les normes et les autorisations en matière de gestion.

Approuvé par :

Sous-ministre délégué
JIM LAHEY

Agent financier supérieur
ALAN WINBERG

le 25 juillet 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Gestion des dépenses		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Investissement dans les ressources humaines	2 351 771	2 755 329
Assurance-emploi	583 220	615 590
Gestion des CRHC et services conjoints	354 937	247 906
	3 289 928	3 618 825
Programme des services ministériels		
Services ministériels	490 211	408 117
Total des dépenses	3 780 139	4 026 942
Recettes		
Recettes affectées aux dépenses		
Recouvrement des frais d'administration du Compte d'assurance-emploi	1 290 963	1 115 070
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	90 145	168 194
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	557	406
Privilèges, licences et permis	151	
Rémunérations de services	31	22
Produits des ventes	7	25
Autres recettes		
Recouvrement des frais de prestations aux employés	111 900	85 066
Surplus actuariel - Compte des rentes sur l'État	5 822	7 609
Amendes d'assurance-emploi	510	607
Autres	154 859	68 815
	363 982	330 744
Total des recettes	1 654 945	1 445 814
Coût net des opérations	2 125 194	2 581 128

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée en vertu de l'article 7 de la *Loi régissant l'emploi et l'immigration de 1977* et, maintenue sous le nom de Commission de l'assurance-emploi du Canada en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines* de 1996, elle constitue un établissement financier mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutes les dépenses de fonctionnement, les contributions et les subventions de la Commission sont financées par les crédits budgétaires annuels, tandis que les avantages sociaux des employés, les prestations de retraite supplémentaires des agents des rentes sur l'État dépendent d'autorisations législatives. La Commission comprend deux secteurs de programmes dont voici les objectifs :

Programme des services ministériels—Fournir au ministère des services de direction administrative, d'élaboration de politiques et de soutien à la gestion.

Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance—Développer et appuyer, en collaboration avec les autres ministères gouvernementaux, les provinces, les territoires, le secteur privé et les partenaires communautaires, l'utilisation productive sur le plan économique des ressources du marché du travail au Canada, sans surcharger les personnes, les groupes et les régions, et de promouvoir le bien-être des Canadiens. Le Programme favorise le fonctionnement efficace et efficient du marché du travail canadien, tout en garantissant la protection des fonds publics.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats d'exploitation a été préparé en conformité avec les exigences de présentation des rapports et des normes du receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus pertinentes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des Créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

b) Constatation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse, conformément aux conventions comptables du gouvernement.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de l'achat.

d) Coûts estimatifs

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères du gouvernement sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont inscrits comme recettes une fois reçus et ne sont pas soustraits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

COMMISSION DE L'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Crédit 5	224 523	224 845
Annulé	5 352	3 795
	219 171	221 050
Crédit 10	981 350	1 439 940
Annulé	97 313	70 804
	884 037	1 369 136
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	113 035	107 731
Contributions législatives aux agences de recouvrement privées		24 936
Redressement législatif du Fonds de l'assurance de la fonction publique	238	313
Prestations de retraite législatives - Pensions des agents des rentes sur l'État	28	29
	113 301	133 009
Total du programme	1 216 509	1 723 195
Programme des services ministériels		
Crédit 1	132 640	90 181
Annulé	9 538	5 015
	123 102	85 166
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 199	27 491
Dépenses législatives des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	538	361
Remboursements législatifs des montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	(2 158)	(80)
	28 579	27 772
Total du programme	151 681	112 938
Emploi total des crédits	1 368 190	1 836 133

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs se composent des trop-payés en salaires, des amendes que doivent payer

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

les prestataires en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, des trop-payés dans les programmes d'investissement dans les ressources humaines et de l'assurance-emploi et d'autres montants divers à percevoir.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Interministériel		
Interne du gouvernement		
Programme des services ministériels		
Divers	2 147	138
Détachements	300	62
	2 447	200
Tiers		
Emploi et assurance		
Prêts aux étudiants [1]		2 095 312
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi	368 756	370 817
Article 38—Assurance-emploi pénalités	227 877	215 758
Prestations d'assurance-emploi remboursables	238 015	156 782
Autres programmes	8 563	7 945
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi—Partie II	6 574	
Programme d'emploi pour les innovations technologiques	10 034	6 936
Amendes d'assurance-emploi	5 835	5 866
Bénéficiaires d'aide au développement		4 530
Pénalités aux employeurs	3 689	3 526
Stratégique pour la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	3 996	2 009
Virement au compte Assurance-emploi	607	551
Bénéficiaires de l'aide sociale	557	455
Travail—ajustements et préventions	344	385
Transfert aux provinces—Partie II—A.-E. - trops-payés de contribution		358
Programme option formation jeunesse	571	319
Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches—MARP	535	289
Programme extension [2]		124
Enseignement post secondaire—Programme[1]		97
Dépenses d'administration—Partie II—A.-E. - trop-payés de contribution		90
Aide au développement des collectivités	134	68
	876 087	2 872 217
Programme des services ministériels		
Divers	78	588
Détachements	334	392
Programme extension [2]	122	
Trop payés en salaires	81	88
	615	1 068
Total	879 149	2 873 485

[1] Ce compte n'appartient pas un programme d'assurance et emploi.
[2] Ce compte a été transféré du programme d'assurance et emploi au programme des services généraux.

5. Comptes à fins déterminées

Il appartient également à la Commission de l'assurance-emploi du Canada d'administrer et de contrôler les comptes à fins déterminées qui suivent :

a) Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un programme d'assurance-emploi contributif obligatoire qui s'applique à tous les employés, sous réserve d'exceptions mineures.

La Loi autorise l'existence d'un compte dans les comptes du Canada désigné sous le nom de Compte d'assurance-emploi.

La Loi stipule que ce qui suit sera porté au crédit du compte : a) les cotisations, pénalités, et intérêts; b) les remboursements des trop-payés de prestations, et depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale et, les remboursements de prestations; c) les montants relatifs aux services fournis à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, ou au public; d) les montants fournis à toute autre fin liée à l'assurance-emploi et autorisés par un crédit géré par la Commission de l'assurance-emploi du Canada; e) l'intérêt sur le solde du Compte aux taux que le ministre des Finances peut autoriser. La Loi permet également de porter au débit du Compte les éléments suivants : a) les prestations et, depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale en vertu de la Loi; b) les frais d'administration de la Loi; c) l'intérêt sur les avances faites par le ministre des Finances.

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2000	1999
Rentrées et autres crédits		
Contributions—Employeurs et employés	18 839	19 704
Pénalités	41	52
Intérêts gagnés	1 068	764
	19 948	20 520
Paiements et autres débits		
Prestations	11 443	11 952
Frais d'administration	1 406	1 360
	12 849	13 312
Augmentation ou (diminution) nette	7 099	7 208
Plus : solde au début de l'exercice	20 076	12 868
Solde à la fin de l'exercice	27 175	20 076

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

b) Compte des rentes sur l'État

Ce Compte a été créé par la *Loi relative aux rentes sur l'État* et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* qui mettait fin à la vente de ces rentes. Le Compte est évalué lors de chaque exercice selon les méthodes actuarielles, et le déficit ou l'excédent imputé au débit ou au crédit du Trésor.

La *Loi relative aux rentes sur l'État* a été adoptée afin d'aider les Canadiens à se préparer financièrement à leurs vieux jours en achetant des rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* a accru le taux de rendement et la flexibilité des contrats de rentes sur l'État, et mis fin à la vente de rentes.

Les rentrées et autres crédits sont composés des cotisations reçues, des montants demandés au Trésor pour les rentiers non repérés auparavant, des intérêts gagnés et les articles transférés des recettes des exercices antérieurs pour couvrir le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent les rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de cotisations, les excédents actuariels ainsi que les articles non demandés transférés aux recettes non fiscales. Les montants des rentes non demandés pour le motif que les rentiers ne peuvent pas être repérés, sont transférés aux recettes non fiscales.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES RENTES SUR L'ÉTAT
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au 1er avril	585 813	623 876
Rentrées et autres crédits		
Intérêt du Canada	38 210	40 756
Cotisations	150	98
Autres	63	98
	38 423	40 952
Paiements et autres débits		
Paiements de rentes	71 374	75 056
Rentes non réclamées	555	564
Remboursements de cotisations	426	409
	72 355	76 029
Augmentation ou (diminution) nette	(33 932)	(35 077)
Excédent (manque à gagner) actuariel, excédent des rentes non payées enregistrées à la fin de l'exercice par rapport aux rentes non payées et calculées	(5 822)	(2 986)
Solde au 31 mars	546 059	585 813

c) Compte des pensions des agents des rentes sur l'État

Ce régime de pensions verse des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont le travail consistait à vendre au public des rentes sur l'État. Pendant l'exercice, aucun intérêt n'a été porté au crédit du Compte et au débit de l'intérêt sur la dette publique. Les contributions de la Direction générale des rentes sur l'État, à titre d'ancien employeur, s'élevaient à 0 $ et les paiements et autres débits du Compte s'élevaient à 6 643 $.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES PENSIONS DES AGENTS DES RENTES SUR L'ÉTAT

	2000	1999
	$	$
Solde au 1er avril	24 727	21 947
Rentrées et autres crédits		2 780
Paiements et autres débits	6 643	
Augmentation ou (diminution) nette	(6 643)	2 780
Solde au 31 mars	18 084	24 727

d) Fonds d'assurance de la fonction publique

Ce Fonds a été établi par la *Loi de l'assurance du service civil*, afin de fournir une couverture sous forme d'assurance-vie aux fonctionnaires qui ont souscrit à des polices d'assurance avant 1955-1956. L'achat de polices a été discontinué en 1954-1955, conformément au paragraphe 62(2) de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Le Fonds d'assurance de la fonction publique a été transféré au ministère du Développement des ressources humaines du Canada au cours de l'exercice financier 1997-1998. Au cours des exercices financiers antérieurs, les transactions financières étaient déclarées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits se composaient de primes de 5 530 $, et d'un montant de 238 291 $ (imputé aux dépenses) qui représente un redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1999. Les paiements et autres débits se composaient de prestations de décès, 555 565 $; de valeurs de rachat en espèces, 0 $; de rentes, 20 289 $ et, de remboursements de primes, 52 $.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

OPÉRATIONS DU COMPTE DU FONDS D'ASSURANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	8 672 348	8 914 669
Rentrées et autres crédits		
Primes	5 530	6 414
Paiements et autres débits		
Prestations de décès	555 565	531 613
Valeur de rachat en espèces		8 068
Rentes	20 289	21 798
Remboursements de primes	52	74
	575 906	561 553
Augmentation ou (diminution) nette	(570 376)	(555 139)
Redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1999	238 291	312 818
Solde à la fin de l'exercice	8 340 263	8 672 348

6. Passif éventuel

Trente-deux poursuites totalisant un montant de 34 170 936 $ ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada : sept pour dommages généraux (six par des citoyens et un par un employé), deux à l'égard des rentes sur l'État (par des citoyens), cinq pour violation à la Charte des Droits de la personne (quatre par des organisation privées et une par un ancien employé), six pour bris de contrat (trois par des organisations privées et trois par des citoyens), une pour des accusations d'harcèlement (par un ancien employé), deux pour diffamation (par des citoyens), trois pour dommages dus à la négligence (une par un ancien employé, une par un employé et une par un citoyen), quatre pour des congédiements injustifiés (par des employés), une pour des dommages physiques et mentaux (par un citoyen) et une pour sujet divers par une organisation privée.

7. État consolidé des rentrées et des sorties de fonds

Le présent état consolidé représente l'ensemble de toutes les activités financières associées à la Commission de l'assurance-emploi du Canada, au Compte d'assurance-emploi, au Compte des rentes sur l'État et à d'autres fonds en fiducie et comptes à fins déterminées mentionnés dans la note 5 précédente. Cela constitue un résumé de toutes les opérations de Développement des ressources humaines Canada se rapportant à la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Sorties de fonds		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Prestations d'assurance-emploi	11 443 068	11 951 546
Investissement dans les ressources humaines	2 351 771	2 755 329
Assurance-emploi	583 220	615 590
Paiements et autres débits sur les rentes, etc.	72 355	76 029
Gestion des CRHC et services conjoints	354 937	247 906
Redressement des frais d'administration de l'assurance-emploi	55 365	124 551
Assurance de la fonction publique - Paiements et autres débits	576	561
Programme des services ministériels		
Services ministériels	547 024	456 142
	15 408 316	16 227 654
Rentrées de fonds		
Cotisations d'assurance-emploi	18 880 087	19 756 263
Revenus d'intérêts - Assurance-emploi	1 067 726	764 094
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	90 145	168 194
Intérêts sur les rentes, etc.	38 423	40 955
Redressement net des frais d'administration de l'assurance-emploi	5 332	6 295
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	557	406
Assurance de la fonction publique - Rentrées et autres crédits	244	319
Produits des ventes	7	25
Rémunerération de services	31	22
Privilèges, licences et permis	151	
Autres recettes		
Recouvrement des fonds du RASE dans les fonds de l'A.-E	111 900	85 066
Autres	154 859	68 815
Surplus actuariel - Compte des rentes sur l'État	5 822	7 609
Amendes d'assurance-emploi	510	607
	20 355 794	20 898 670
Coût net des opérations	(4 947 478)	(4 671 016)

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

RAPPROCHEMENT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Coût des opérations	(4 947 478)	(4 671 016)
Augmentation du surplus de l'assurance-emploi	7 098 856	7 208 365
Recettes à valoir sur les comptes de recettes non fiscales liées aux crédits	363 982	330 744
Excédent (manque à gagner) actuariel du Compte des rentes sur l'État	(5 822)	(2 986)
Augmentation (Diminution) des pensions des agents des rentes sur l'État	(7)	3
Diminution du Fonds d'assurance de la fonction publique	(570)	(555)
Redressement net du RASE	31 334	32 773
Diminution des rentes non payées	(33 932)	32 091
Emploi des crédits	2 506 363	2 929 419

Commission des champs de bataille nationaux

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 23 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'État des résultats.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 23 juin 2000

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Subventions tenant lieu de taxes	3 635 807	3 637 158
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	1 387 079	1 106 605
Prestations de cessation d'emploi	13 232	5 922
Entretien	1 720 022	946 528
Immobilisations (note 4)	1 591 005	122 946
Services professionnels	782 155	502 979
Services publics, fournitures et approvisionnements	327 389	196 723
Information	81 081	58 862
Location	18 988	8 947
Transports et communications	4 496	10 765
	5 925 447	2 960 277
Administration		
Traitements et indemnités des employés	534 804	488 481
Transports et communications	45 900	31 577
Services professionnels	40 973	31 874
Services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 399	27 030
Fournitures de bureau	5 570	6 353
	653 646	585 315
Total des dépenses	10 214 900	7 182 750
Recettes non fiscales		
Stationnements	731 192	559 398
Loyers	161 938	137 591
Droits de visites, de services et d'utilisations d'installations	100 698	90 936
Amendes et pénalités	20 175	45 967
	1 014 003	833 892
Coût net de l'exploitation (note 3)	9 200 897	6 348 858

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par la direction :

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec* dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, sauf les prestations de cessation d'emploi et les congés annuels qui le sont au moment du paiement.

b) Les acquisitions d'immobilisations, de fournitures et de petits outillages sont imputées aux dépenses d'exploitation dans l'exercice de leur achat.

c) Les dépenses comprennent des montants estimatifs pour les services fournis gratuitement par un ministère de l'État.

d) Les recettes sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

e) Les cotisations au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada, pour services courants et antérieurs admissibles, sont imputées aux dépenses au moment du paiement. Tous les employés de la Commission participent à ce régime de retraite. Les employés et la Commission cotisent également au coût du régime. Les cotisations représentent la responsabilité totale de la Commission en regard de ce régime.

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Patrimoine canadien		
Crédit 70 (Crédit 85 en 1999)	7 578 347	5 228 000
Crédit 70a (Crédit 85b en 1999)	1 932 000	870 000
Crédit 85c		41 969
	9 510 347	6 139 969
Annulé	578 138	1 065
	8 932 209	6 138 904
Législatif—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 000	229 000
Dépenses des recettes en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	993 292	787 816
Total des crédits utilisés	10 188 501	7 155 720
Plus : services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 399	27 030
Moins : recettes non fiscales	1 014 003	833 892
Coût net de l'exploitation	9 200 897	6 348 858

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

	31 mars 1999	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2000
	$	$	$	$
Terrains	724 710			724 710
Chaussées, promenades et aménagements	1 539 118	10 882		1 550 000
Stationnements	372 715	40 084		412 799
Bâtiments	1 161 573			1 161 573
Tours Martello	2 074 470			2 074 470
Maison de la découverte des plaines d'Abraham	3 409 327	1 020 915		4 430 242
Centre d'interprétation au Musée du Québec	974 829			974 829
Matériel	1 634 864	348 313	(129 601)	1 853 576
Travaux en cours		196 210		196 210
	11 891 606	1 616 404	(129 601)	13 378 409
Financé par le crédit parlementaire	9 799 919	1 591 005	(129 601)	11 261 323
Financé par les revenus en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	224 584			224 584
Financé par le Compte en fiducie (note 5)	1 867 103	25 399		1 892 502
	11 891 606	1 616 404	(129 601)	13 378 409

5. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, des gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le Compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission.

	2000	1999
	$	$
Recettes		
Dons et commandites	61 164	50 756
Intérêts	12 777	23 591
	73 941	74 347
Déboursés		
Services professionnels	68 443	210 737
Immobilisations (note 4)	25 399	163 455
Subventions tenant lieu de taxes		98 639
	93 842	472 831
Excédent des déboursés sur les recettes	(19 901)	(398 484)
Solde au début de l'exercice	380 767	779 251
Solde à la fin de l'exercice, déposé auprès du receveur général du Canada	360 866	380 767

6. Engagements contractuels

La Commission s'est engagée, en vertu d'une convention de bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

Dans le cours normal de son exploitation, la Commission a contracté des engagements totalisant 160 000 $ au 31 mars 2000 (1999—130 600 $).

7. Chiffres comparatifs

Certain chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Conseil de recherches en sciences humaines

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences humaines selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Conseil a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le Directeur des Finances,
(Agent financier principal à plein temps)
DANIEL GOSSELIN

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 15 juin 2000

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
ET
AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences humaines de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 15 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	48 573	42 911
Stratégiques	30 389	12 325
Bourses de formation	30 385	31 493
Diffusion de la recherche	5 649	5 860
	114 996	92 589
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	7 961	6 738
Indemnités de cessation d'emploi	155	157
Services professionnels et spéciaux	1 379	1 409
Location	1 267	1 263
Transport et communications	895	819
Information	356	251
Acquisition de mobilier et de matériel	200	576
Services publics, fournitures et approvisionnements	114	203
Entretien et réparation	74	91
	12 401	11 507
	127 397	104 096
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres	(243)	(802)
Coût net de l'exploitation (note 3)	127 154	103 294

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le Président
MARC RENAUD

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par les autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin d'exercice. Les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale aux coûts du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal Crédit 100	97 956	84 201
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	15 125	8 300
Budget supplémentaire des dépenses (B)	1 915	3 817
Moins :		
Budget supplémentaire des dépenses (C)		437
Montant périmé des subventions et bourses		3 292
Dépenses de subventions et bourses	114 996	92 589
Dépenses de fonctionnement		
Budget des dépenses principal Crédit 95	7 765	6 409
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	1 486	625
Budget supplémentaire des dépenses (B)	160	1 557
Budget supplémentaire des dépenses (C)		437
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—augmentation salariale, mise en oeuvre du SIF, recouvrables	549	
Moins :		
Montant périmé des dépenses de fonctionnement	290	83
Dépenses de fonctionnement	9 670	8 945
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 159	963
Total des crédits utilisés	125 825	102 497
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	1 572	1 599
Moins : recettes non fiscales	243	802
Coût net de l'exploitation	127 154	103 294

Conseil de recherches en sciences humaines—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

5. Fonds en fiducie

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'un montant de 250 000 $ déposé dans un compte en fiducie portant intérêt. Les intérêt reçus servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	261	250
Intérêts reçus	11	11
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	272	261

b) Fonds spécial en fiducie

Ce Fonds en fiducie a été constitué pour recevoir et débourser les fonds reçus du secteur privé pour des projets spéciaux d'activités de recherche dans le domaine des sciences humaines. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	240	230
Dons et intérêts reçus	40	15
Bourses versées	(30)	(5)
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	250	240

5. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2000, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	112 658
2002	73 941
Exercices ultérieurs	34 909
	221 508

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements dans la structure des programmes de subvention et de bourses et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le directeur des Finances
(Agent financier principal à temps plein)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 15 juin 2000

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
ET AU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 15 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	307 562	286 352
Partenariats de recherche	135 733	122 678
Bourses de formation	81 456	67 081
Soutien général	2 145	1 875
	526 896	477 986
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	14 197	12 051
Indemnités de cessation d'emploi	69	163
Services professionnels et spéciaux	3 499	2 990
Transports et communications	2 902	2 592
Location	1 673	1 401
Information	1 443	1 184
Acquisition de mobilier et de matériel	503	991
Entretien et réparation	363	407
Services publics, fournitures et approvisionnements	339	622
	24 988	22 401
	551 884	500 387
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	(313)	(115)
Coût net de l'exploitation (note 3)	551 571	500 272

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public, nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du Conseil sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Toutes les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale au coût du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget principal des dépenses Crédit 90	484 780	404 790
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	37 941	71 000
Budget supplémentaire des dépenses (B)	4 175	1 196
Budget supplémentaire des dépenses (C)		1 000
Dépenses de subventions et bourses	526 896	477 986
Dépenses de fonctionnement		
Budget principal des dépenses Crédit 85	18 228	15 992
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	1 924	
Budget supplémentaire des dépenses (B)		2 281
Budget supplémentaire des dépenses (C)		784
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—augmentation salariale, mise en oeuvre du SIF, coûts eligibles	826	
Moins : montant périmé des dépenses de fonctionnement	274	519
Dépenses de fonctionnement	20 704	18 538
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 248	1 968
Total des crédits utilisés	549 848	498 492
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État	2 036	1 895
Moins : recettes non fiscales	313	115
Coût net de l'exploitation	551 571	500 272

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

   a) Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées par le Conseil au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et non incluses dans l'État des résultats totalisent 11 671 064 $ (11 501 000 $ en 1999). Pour la plupart, ces déboursés proviennent de fonds confiés au Conseil par des ministères et organismes gouvernementaux.

   b) Au 31 mars, le Conseil détenait en fiducie des fonds de subventions et bourses pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN). Les opérations du fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	1 285	984
Ajouter :		
Fonds reçus	514	659
Intérêts reçus	59	51
	1 858	1 694
Déduire : déboursés	473	409
Solde à la fin de l'exercice, constitué d'un dépôt auprès du Trésor, au nom du Conseil	1 385	1 285

5. Engagements

   Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2000, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	380 085
2002	309 769
Exercices ultérieurs	236 755
	926 609

Conseil de recherches médicales

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches médicales selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil de recherches médicales tient une série de comptes qui founissent un registre centralisé des opérations financières du Conseil. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services de gestion du Conseil de recherches médicales établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Le Conseil de recherches médicales s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des années pour répondre aux modifications apportées à la structure des programmes de subventions et de bourses et améliorer l'information financière et le contrôle des dépenses relatives à ces programmes.

Approuvé par :

le gestionnaire intérimaire, Finances et administration
ROBERT ZELLER

le directeur des services de gestion
GUY D'ALOISIO

le 12 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES
ET AU
MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches médicales de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 de l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 12 juillet 2000

Conseil de recherches médicales—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Subventions et bourses (voir tableau)		
Subventions	195 627	174 006
Multidisciplinaire	28 239	23 931
Formation en recherche	25 837	23 373
Appui salarial	22 716	22 234
Centres d'excellence	21 075	13 655
Voyages et échanges	295	287
Autres activités	2 496	1 701
	296 285	259 187
Exploitation et administration		
Salaires et indemnités des employés	6 774	5 522
Indemnités de cessation d'emploi	17	30
Services professionnels et spéciaux	3 419	2 840
Déplacements	2 241	1 999
Locaux	580	443
Publications	570	588
Mobilier et matériel	466	388
Communications	415	435
Fournitures et approvisionnements	337	431
Réparation et entretien du matériel	201	160
Intérêts et autres	13	3
	15 033	12 839
	311 318	272 026
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	606	550
Redressements des créditeurs des exercices antérieurs		107
Coût net de l'exploitation (note 4)	310 712	271 369

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil :

le président
HENRY G. FRIESEN, M.D.

Approuvé par la direction :

le directeur exécutif
K. MOSHER

TABLEAU DES SUBVENTIONS ET BOURSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Subventions		
Fonctionnement	164 842	149 444
Essais cliniques	7 113	4 465
Entretien et achat d'appareils	6 526	5 646
Recherche dans les services de santé	2 000	2 000
Partenariats régionaux	1 183	854
Initiative de recherche sur le cancer du sein	2 000	2 000
Projet du CRM sur le génome	3 537	334
Projets spéciaux	1 649	2 325
Subventions université-industrie	4 404	5 338
Subventions de recherches générales		1 600
Fonds perspectives	2 373	
	195 627	174 006
Multidisciplinaire		
Groupes du CRM	27 649	22 090
Programmes communs de recherche	590	1 810
Subventions de développement		31
	28 239	23 931
Appui salarial		
Groupes du CRM	714	1 625
Subventions de développement	886	1 628
Chercheurs de carrière	359	498
Scientifiques du CRM	5 428	4 502
Scientifiques chevronnés	1 778	1 150
Scientifiques émérites	1 158	958
Chercheurs-boursiers	9 772	9 021
Cliniciens-chercheurs 2	1 047	1 190
Partenariats régionaux	281	643
Université-industrie	1 293	1 019
	22 716	22 234
Formation en recherche		
Cliniciens-chercheurs 1	1 019	1 008
Bourses du Centenaire	580	741
Bourses de recherche	11 576	9 218
Bourses en recherche dentaire		50
Bourses de stagiaire de recherche	11 097	9 176
Bourses d'étudiant en recherche	508	533
Bourses de formation—Partenariats régionaux	14	18
Bourses de formation—Université-industrie	1 043	936
Fonds d'encouragement des partenariats		1 693
	25 837	23 373
Voyages et échanges		
Scientifiques et professeurs invités	140	150
Voyages, colloques et ateliers	155	137
	295	287
Autres activités		
Fonds du président	504	524
Autres subventions	1 992	1 177
	2 496	1 701
Programmes de base	275 210	245 532
Centres d'excellence	21 075	13 655
	296 285	259 187

Conseil de recherches médicales—*Suite*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoir et objectif

Le Conseil de recherches médicales a été constitué en 1969 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales.* Le Conseil est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques.* Il a pour objectif d'aider à atteindre, dans les sciences de la santé, la qualité et le niveau de recherche essentiels au maintien et au perfectionnement des services de santé. Les dépenses de fonctionnement, de subventions et bourses du Conseil sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les indemnités aux employés sont autorisées par une autorisation législative.

Dans le discours du budget fédéral de février 1999, le ministre des Finances a annoncé la création d'un établissement public du nom d'Instituts de recherche en santé du Canada destiné à fournir une infrastructure intégrée aux bailleurs de fonds, aux chercheurs et aux utilisateurs des résultats de la recherche dans le milieu canadien des sciences de la santé. La *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* est entrée en vigueur le 7 juin 2000, à l'exception de certains articles, tels l'article abrogeant la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, qui entreront probablement en vigueur au début de l'automne 2000. Les Instituts de recherche en santé du Canada assument maintenant toutes les activités, les droits, les biens et les obligations du Conseil de recherches médicales, y compris tous les engagements financiers en subventions et bourses. Tous les employés du Conseil de recherches médicales sont censés avoir reçu une offre d'emploi d'Instituts de recherche en santé du Canada, et la grande majorité des employés ont accepté l'offre.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsqu'elles sont versées. À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, toute dépense de fonctionnement est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de leur achat.

d) Services fournis gratuitement par les ministères

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés au titre des recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil contribuent également au coût du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses sur une base courante. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Modifications de la présentation de l'état financier

La présentation des dépenses d'exploitation et d'administration a été consolidée. Auparavant, ces dépenses étaient présentées séparément sous les rubriques «exploitation» et «administration». Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Conseil de recherches médicales—*Fin*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Ministère de la Santé		
Crédit 20—Subventions	263 475	218 212
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A et B; A, B et C en 1999)	32 850	41 055
Annulé	40	80
	296 285	259 187
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement	10 650	8 239
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A et B; A, B et C en 1999)	2 256	3 142
Conseil du trésor—Crédit 5	103	
Conseil du trésor—Crédit 10	20	
Conseil du trésor—Crédit 15	160	
Annulé	1	97
	13 188	11 284
Statutaire—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 031	894
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État		2
Total des crédits utilisés	310 504	271 367
Plus :		
Services fournis gratuitement par les ministères	814	659
Moins : recettes non fiscales	606	657
Coût net de l'exploitation	310 712	271 369

5. Fonds en fiducie

L'article 4(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales* prévoit que le Conseil administre certains fonds en fiducie séparément de ses activités financées par des crédits parlementaires. Le but et le compte rendu comptable de ces fonds sont présentés ci-dessous. Ces fonds sont déposés auprès du receveur général du Canada.

a) En 1974, le Conseil a reçu 75 000 $ d'un donateur anonyme pour la création d'un fonds. L'intérêt reçu est utilisé pour verser des subventions pour la recherche dans les secteurs de la dyskinésie et du torticolis. D'autres dons reçus au cours des exercices antérieurs non destinés à des projets particuliers ont aussi été portés au crédit de ce fonds.

b) Un fonds a été ouvert en vue d'enregistrer les contributions et les dons reçus d'organismes et de particuliers en faveur de la recherche biomédicale. Lorsque le Conseil reçoit ces fonds, il les verse à un compte de fiducie et les dépenses conformément aux accords entre le donateur et le Conseil.

Voici les opérations se rapportant à ces deux comptes en fiducie :

	Dyskinésie et torticolis		Dons pour la recherche biomédicale	
	2000	1999	2000	1999
	(en milliers de dollars)			
Solde en début d'exercice	81	78	1 342	1 643
Plus :				
Dons reçus			2 740	1 855
Intérêt reçu	4	3	57	76
Moins :				
Subventions versées			2 663	2 232
Solde en fin d'exercice	85	81	1 476	1 342

6. Engagements

Le Conseil s'est engagé à verser des subventions et des bourses au cours des prochains exercices, sous réserve de l'affectation de fonds par le Parlement. Les engagements des exercices à venir s'établissent comme suit :

Exercice de versement	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
1999-2000		245 331
2000-2001	289 795	188 551
2001-2002	214 358	117 494
2002-2003	125 227	46 969
2003-2004	59 179	27 230
2004-2005	27 124	5 021
2005-2006	3 574	898
2006-2007	251	
	719 508	631 494

Conseil national de recherches du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons élaboré l'état des resultats ci-joint du Conseil national de recherches du Canada selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé en accord avec les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données de l'état financier incombe à la direction du Conseil.

Les renseignements contenus dans l'état des résultats sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ces responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Conseil tient une série de comptes qui constituent un dossier centralisé de ses transactions financières. Il y a correspondance entre les renseignements financiers donnés dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics* et ceux de l'état financier, sauf indication contraire.

La Direction des finances du Conseil élabore et diffuse les politiques de gestion financière et des conventions comptables, et elle émet des directives particulières sur l'établissement de normes comptables et de normes de gestion financière. Le Conseil a des systèmes de gestion financière et de vérification interne qui permettent de tenir dûment compte des coûts, des avantages et des risques et d'obtenir une certitude raisonnable à l'égard des aspects suivants : les transactions sont autorisées par le Parlement, elles sont exécutées conformément aux règlements et elles sont enregistrées en vue de rendre compte de l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les biens du Conseil. Les programmes de vérification interne s'ajoutent aux systèmes de gestion financière et de vérification interne. En outre, le Conseil tente d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans son état financier par divers moyens : la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés; les dispositions organisationnelles qui favorisent la répartition pertinente des responsabilités; et les programmes de communication qui visent à donner des renseignements dans l'ensemble de l'organisation sur les règlements, les politiques, les normes et les autorités en matière de gestion.

En avril 1998, le CNRC a entrepris la mise en œuvre des produits logiciels du SAP. Les principaux problèmes de système et d'interface qui avaient surgi lors de la première mise en oeuvre, en 1998-1999, ont été réglés, ce qui a accéléré le rapprochement des comptes au cours de la deuxième année et grandement facilité le processus. Aucun problème de système lié au passage à l'an 2000 n'a été signalé en 1999-2000. En 1999, la Direction des finances du CNRC a commencé à se préparer pour la mise en oeuvre du SIF (système intégré financier du gouvernement) au CNRC qui débutera en avril 2001. Différents comités, équipes et plans d'action sont en cours d'établissement. Entre-temps, tous les projets d'amélioration et de modifications non reliés au SIF ont été mis en veilleuse car tous les efforts que nous consacrons à notre système financier doivent être axés sur le développement du SIF.

Approuvé par :

Agent financier principal
J.-G. SÉGUIN

Agent financier principal à temps plein
PETER W. PEACOCK

le 22 juin 2000

Conseil national de recherches du Canada
—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Subventions et contributions		
Subventions		
Subventions aux municipalités en conformité avec la *Loi sur les subventions aux municipalités*		4 240 000
Affiliations internationales	965 022	958 460
	965 022	5 198 460
Contributions		
Aide à l'industrie	97 193 053	104 522 135
Projet TRIUMF	34 318 000	35 000 000
Société du téléscope Canada-France-Hawaï	4 049 638	4 091 836
Télescope Gemini	3 295 161	2 377 069
Télescope James Clerk Maxwell	1 135 036	1 213 027
	140 955 910	152 402 527
Capital		
Dépenses d'immobilisations mineures	8 031 958	27 170 648
Programme de remplacement d'immobilisations majeures	14 473 157	8 578 580
Autres	34 308 200	17 663 292
	56 813 315	53 412 520
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux des employés	186 952 938	176 908 878
Indemnités de cessation d'emploi	2 230 648	3 357 086
Services publics, fournitures et approvisionnement	45 882 855	42 019 702
Services professionnels et spéciaux	19 376 685	19 099 609
Transports et communications	13 322 208	13 151 314
Location	5 998 098	7 182 659
Information	5 538 150	5 334 688
Autres	560 699	219 083
	279 862 281	267 273 019
Administration		
Salaires et avantages sociaux des employés	34 813 134	28 603 028
Indemnités de cessation d'emploi	311 564	584 047
Services publics, fournitures et approvisionnement	14 452 320	12 537 819
Services professionnels et spéciaux	11 129 993	8 199 667
Subventions en remplacement d'impôts - TPSGC	10 596 999	6 357 000
Transports et communications	3 842 903	3 832 261
Information	638 699	799 014
Location	370 708	133 528
Autres	151 757	158 010
	76 308 077	61 204 374
Total des dépenses	554 904 605	534 292 440
Recettes		
Recettes non fiscales		
Recettes des opérations		
Rémunération de services	44 235 102	37 409 000
Ventes de publications	11 420 501	10 329 960
Autres	2 511 517	1 558 391
	58 167 120	49 297 351
Autres recettes		
Recouvrement de dépenses de l'exercice précédent	460 584	189 298
Produit de la disposition de biens de surplus de la Couronne	124 093	64 915
Autres	19 774	26 715
	58 771 571	49 578 279
Coût net de l'exploitation	496 133 034	484 714 161

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION

1. Autorisation et objectif

Le Conseil national de recherches du Canada, constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* 1966-1967, est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur l'administration financière. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les recettes gagnées. Les indemnités aux employés également sont financées par le biais d'une autorisation législative.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats d'exploitation a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Réalisation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est comptabilisée sur une base d'exercice selon la convention des CAPAFE du gouvernement.

b) Réalisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse selon les conventions comptables du gouvernement.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Suite*

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement l'année de leur achat.

d) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 70		
Total disponible pour emploi	270 397 650	244 467 709
Fonds non utilisés	4 629 267	5 157 602
Emloyés au cours de l'exercice	265 768 383	239 310 107
Crédit 75		
Total disponible pour emploi	43 997 200	51 356 000
Fonds non utilisés	68 649	16 004
Emloyés au cours de l'exercice	43 928 551	51 339 996
Crédit 80		
Total disponible pour emploi	141 030 000	153 220 517
Fonds non utilisés	74 090	817 990
Emloyés au cours de l'exercice	140 955 910	152 402 527
Dépense statutaires—Alinéa 5(1)(e) de la *Loi sur le CNRC*	73 361 478	63 586 062
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	16 014 279	15 194 368
(A)	57 347 199	48 391 694
Contributions statutaires aux avantages sociaux des employés (B)	35 402 000	32 511 000
Autres dépenses statutaires		
Produit de la disposition des biens de surplus de la Couronne	149 093	89 915
Fonds non utilisés	5 553	27 797
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	25 000	25 000
(C)	118 540	37 118
Total du statutaire (A+B+C)	92 867 739	80 939 812
Emploi total des crédits	543 520 583	523 992 442
Plus : les services fournis gratuitement par le Conseil et d'autres ministères du gouvernement	10 419 000	10 300 000
Moins : les recettes non fiscales		
Revenu statutaire	58 167 120	49 297 351
Autres recettes non fiscales	604 451	280 928
Total des recettes non fiscales	58 771 571	49 578 279
Coût net de l'exploitation	495 168 012	484 714 163

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir suite à la prestation de services et à la vente de publications s'établissent comme suit :

	2000	1999
	$	$
À court terme :		
Comptes clients non publics	12 365 698	12 544 911

5. Comptes en fiducie

Le Conseil garde en fiducie des sommes d'argent qui lui ont été confiées par des organismes pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ceux-ci.

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	11 324 442	10 606 788
Paiements effectués	13 266 921	13 628 150
Sommes d'argent reçues	18 086 276	14 345 804
Solde à la fin de l'exercice	16 143 797	11 324 442

6. Obligations contractuelles

La Société a entrepris des programmes de dépenses en capital pour moderniser et agrandir ses laboratoires et moderniser son équipement. En 1999-2000, elle a dépensé 23 233 615 $ à cet effet et engagé les montants suivants pour les années futures: 15 728 000 $ en 2000-2001; 4 045 000 $ en 2001-2002; et 2 000 000 $ en 2002-2003.

La Société a aussi conclu les accords de paiement de transfert suivants :

a) Le télescope James Maxwell — Il s'agit d'un accord de collaboration avec le Royaume Uni et les Pays-Bas visant à entretenir et à faire fonctionner un télescope à Mauna Kea, Hawaï, aux É-U. La Société s'est engagée à débourser annuellement 1 153 000 $ pour cet accord pour les cinq prochaines années. Au 31 mars 2000, elle avait dépensé 26 053 000 $ sur ce projet.

b) Le projet des télescopes jumeaux Gemini — Il s'agit aussi d'un accord de collaboration avec les États-Unis et le Royaume Uni visant à construire et à faire fonctionner des télescopes jumeaux de 8 mètres, l'un situé à Mauna Kea, Hawaï, et l'autre à Cerro Pachon, au Chili. La Société a engagé 3 781 000 $ sur le projet Gemini en 2000-2001; 3 625 000 $ en 2001-2002; 3 565 000 $ en 2002-2003; et des montants approximatifs de 3 500 000 $ pour les deux années suivantes. Au 31 mars 2000, la Société avait dépensé 28 938 000 $.

Conseil national de recherches du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Fin*

c) La Tri-University Meson Facility— cette installation, située à Vancouver, en Colombie-Britannique, est gérée conjointement par un consortium de trois universités canadiennes. La société s'est engagée à défrayer des coûts annuels de 19 277 000 $ au cours des deux prochaines années, 2000-2001 et 2001-2002. Au 31 mars 2000, la société avait dépensé 136 590 000 $ sur cette installation.

d) Le télescope Canada-France-Hawaï— le Canada est copropriétaire, avec la France et Hawaï, d'un télescope optique de 3,6 mètres de diamètre, situé à Mauna Kea, Hawaï. Au 31 mars 2000, la société avait dépensé 68 486 000 $ sur ce projet et engagé 4 050 000 $ pour chacune des deux années suivantes.

Directeur de l'établissement de soldats

LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Directeur des terres destinées aux Anciens combattants

LE DIRECTEUR DES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Office des prix des produits de la pêche

L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières contenues dans cet état financier ont été examinées par le comité exécutif de la Table ronde.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs prévisions et jugements de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, la Table ronde tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est conforme avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers de la Table ronde établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Table ronde maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements prescrits, et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes des fonds publics et de protéger les actifs de la Table ronde. La Table ronde s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :

le directeur général et premier dirigeant,
DAVID McGUINTY

le secrétaire général et directeur des opérations
EUGENE NYBERG

le 7 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE
ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'État des résultats de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Table ronde pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et indemnités des employés	1 487 063	1 424 954
Services professionnels et spéciaux	740 769	876 305
Transport et communications	383 527	258 019
Publications	247 243	328 285
Location	215 268	219 109
Mobilier et matériel	111 124	45 620
Réparations et entretien	39 803	21 921
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 548	85 780
Autres subventions et paiements	107	142
	3 257 452	3 260 135
Comité exécutif		
Honoraires	25 036	33 240
Voyages et indemnités de déplacement	15 461	16 508
	40 497	49 748
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	164 171	121 531
Honoraires	106 914	90 694
	271 085	212 225
	3 569 034	3 522 108
Recettes non fiscales		
Ventes de publications	15 576	16 035
Ventes de matériel de conférence	3 380	
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs		315
Ventes de biens excédentaires de l'État	369	291
	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement (note 3)	3 549 709	3 505 467

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

le président
STUART SMITH

le directeur général et premier dirigeant
DAVID McGUINTY

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde) a été constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décision dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des «échanges» multilatéraux sur des questions précises et des secteurs économiques, en prodiguant des conseils, en accomplissant des activités dans le domaine de l'éducation et des communications et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont principalement financées par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par de la récupération et du partage des frais de certaines activités. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés payés et du temps compensatoire qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Aquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement dans l'exercice où elles sont acquises.

d) Services fournis gratuitement par les ministères de l'État

La valeur estimative des services fournis gratuitement par les ministères d'État est comprise dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

contribuent à part égale au coût du Régime. Les contributions de la Table ronde sont imputées aux dépenses dans l'année où elles sont effectuées et elles représentent le passif total de la Table ronde à cet égard.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Conseil privé—Crédit 40	3 114 138	3 018 000
Crédit supplémentaire 40b	98 600	121 509
	3 212 738	3 139 509
Annulé	178 342	86 327
	3 034 396	3 053 182
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266 000	237 000
Dépenses des produits de la vente de publications et de matériel de conférence en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	18 956	16 035
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	369	291
Total des crédits utilisés	3 319 721	3 306 508
Plus :		
Locaux et autres services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	182 280	190 500
Fonds reçus d'autres ministères de l'État	67 033	25 100
Moins : recettes non fiscales	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement	3 549 709	3 505 467

4. Compte à fins déterminées

Lors de la création de la Table ronde, un compte à fins déterminées a été établi en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'y enregistrer les subventions et les dons reçus de tiers, et les dépenses pour financer diverses études reliées aux principes du développement durable au Canada et sur la scène internationale. Ce compte sert aussi à refléter les transactions financières du volet canadien du programme international de formation LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement) lequel arrivera à échéance en septembre 2001. Les recettes et dépenses de ce compte ne sont pas incluses dans l'état des résultats de la Table ronde. Le solde de ce compte est reporté aux années subséquentes.

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	21 065	246 199
Recettes	597 024	304 225
	618 089	550 424
Dépenses	420 237	529 359
Solde à la fin de l'exercice	197 852	21 065

5. Stock de publications destiné à la vente

Le 28 mai 1996, la Table ronde a mis en vigueur un programme de récupération des coûts pour ses publications. La distribution canadienne se fait par l'entremise d'un distributeur qui reçoit une commission de 50 p. 100 sur le prix de vente de chaque publication vendue. Les stocks de publications destinés à la vente sont évalués à la valeur de réalisation nette.

	2000	1999
	$	$
Stock au début de l'exercice	246 984	251 366
Plus : nouvelles publications produites	38 488	60 446
Moins : ventes	15 576	16 035
radiations		37 665
ajustements	9 400	11 128
provision pour désuétude	109 762	
Stock à la fin de l'exercice	150 734	246 984

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Des contrôles internes sont maintenus afin de préserver les immobilisations ayant un coût d'acquisition supérieur à 1 000 $. L'information supplémentaire suivante reflète les coûts historiques et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile de cinq ans selon la méthode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 1999	Acquisitions	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	257 420	48 933		306 353
Mobilier et matériel de bureau	129 479	12 640	1 100	141 019
	386 899	61 573	1 100	447 372

Amortissement cumulé	31 mars 1999	Amortissement	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	172 703	37 188		209 891
Mobilier et matériel de bureau	50 821	23 524	971	73 374
	223 524	60 712	971	283 265

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passif

Au 31 mars, le passif s'établit comme suit :

	2000	1999
	$	$
(a) Créditeurs et charges à payer		
Créditeurs	500 014	274 074
Salaires à verser	60 712	13 058
	560 726	287 132
(b) Autres passifs		
Congés à payer	58 646	45 579
Temps compensatoire à payer	2 968	6 658
	61 614	52 237

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.9
Avances à justifier	3.13
Pertes de fonds et de biens publics	3.16

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Dans l'état intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes», LED signifie la *Loi sur l'exonération de droits*.

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	1 548 170 503
Affaires étrangères et Commerce international	
Agence canadienne de développement international	1 718 547
Justice—	
Ministère	7 662 834
Défense nationale	584 166
	1 558 136 050
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 76)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	20 266
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	130 498 654
Total	1 688 654 970

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».
[1] Antérieurement Revenu national.

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	4 207
CP 1967-489 du 16 mars 1967, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, les pièces, les accessoires et les pièces d'accessoires entrant dans la construction de de carrosseries d'autobus	5 037 372
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique	212 289
CP 1972-215 du 10 février 1972, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules extra-routiers, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	877 888
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence	45 942
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire	182
CP 1975-885 du 22 avril 1975, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les cadeaux reçus par le Premier ministre, les ministres et les membres du Parlement, à l'occasion de visites officielles d'autres pays ou présentés par des donateurs étrangers de passage au Canada	2 044
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie du vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	51 342 690
CP 1976-325 du 17 février 1976, remise des droits de douane et la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	7 488
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou pendant le transport	204 645
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la *loi de l'impôt sur le revenu* relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	6 356 632
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	5 730
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montans minimums cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada	730 497
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	719 245
CP 1978-763 du 16 mars 1978, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par Sturdy Truck Body	9 287
CP 1978-842 du 23 mars 1978, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des bateaux de plaisance	235 844
CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale	855 570
CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec rajustements des garanties	13
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	55 292 466
CP 1982-2635 du 3 septembre 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Western Star Trucks Inc.	15 822 735
CP 1983-1439 du 12 mai 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la A. Girardin Inc.	8 684
CP 1983-1499 du 19 mai 1983, remise des droits de douane et de vente sur les automobiles de la Volkswagen Canada Limitée	205 144
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie	330 021 022
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	583 929
CP 1984-1159 du 5 avril 1984, remise des droits de douane et de la TPS de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la PK Welding & Fafricators Limitée	2 800

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1984-1559 du 10 mai 1984, remise des droits de douane et de la TPS sur les châssis d'autobus et les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Navistar International Corporation Canada	21 738
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données	1 543
CP 1985-813 du 14 mars 1985, remise de la TPS sur les automobiles de la société Mercedes Benz Incorporated	197 525
CP 1985-1757 du 30 mai 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les marchandises importées dans le cadre du projet de la frigate canadienne de patrouille	23 566
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS)/taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	86 846
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	105
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par services de messagerie	140 570
CP 1987-947 du 7 mai 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leur pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Équipement Labrie Limitée	787
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité	182 540
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation	346 603
CP 1987-1600 du 30 juillet 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur des autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Les Entreprises Michel Corbeil Incorporées	36
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des pâtes	36
CP 1988-2902 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules de Honda et leurs pièces	320 000
CP 1988-2910 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la CAMI Automotive Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	53 944 996
CP 1988-2918 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus de la NovaBus Corporation, ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	491 213
CP 1988-2920 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la société Intermeccanica International Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	122
CP 1988-2921 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés de la Kamloops Allweld Aluminum Service Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	1 373
CP 1988-2926 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la Thermo King Western (Calgary) Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	702
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988	27 458
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis	35 165
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits périmées d'une catégorie non disponible au Canada	59 886
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS/TVH accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS/TVH réalisées par l'État	999 094 193
CP 1991-264 du 14 février 1991, modifiant le décret de remise visant les indiens, pris par le décret CP 1985-2446 du 7 août 1985, en prolongeant la durée d'application du décret aux années d'impositions 1988, 1989 et 1990	65 591
CP 1992-658 du 2 avril 1992, remise des remboursements de l'impôt sur le revenu, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1980 à 1984	265
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu et de la TPS payés ou payables par les Indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves	2 530 146

3.4 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS sur les les machines et l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers	32 055
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada	6 626 286
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense	2 520 460
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde une remise à la Corporation Cameco de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*, pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés	1 892 139
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leurs familles faisant partie de leurs ménages au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leurs familles qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada	230 715
CP 1994-568 du 14 avril 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur certaines marchandises	73
CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités	2 642 965
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	52 206
CP 1994-800 du 12 mai 1994, décret de remise visant les Indiens et la bande Webequie de l'établissement indien de Webequie, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux Indiens de l'établissement indien de Webequie, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	578 380
CP 1994-801 du 12 mai 1994, décret de remise visant les Indiens et la bande War Lake First Nation de l'établissement indien d'Ilford, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux Indiens de l'établissement indien d'Ilford, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	122 234
CP 1995-201 du 7 février 1995, remise de l'impôt sur le revenu payable par un contribuable qui n'aurait pas été payable si la partie payable de toute somme reçue par le contribuable après 1987 et avant 1996 en raison de l'article 63.1 du Régime de pensions du Canada qui était payable au contribuable pour un mois d'une année antérieure à l'année au cours de laquelle elle avait été reçue au cours de cette année antérieure, ainsi que des pénalités et des intérêts y afférents	1 101
CP 1997-610 du 15 avril 1997, remise de l'impôt pour alléger l'impact fiscal causé par les paiements forfaitaires reçus par les ex-employés de la compagnie Singer et suite à un recours collectif, les retraités se sont vus confirmer leurs droits dans l'excédent d'actif du régime de retraite, dont ils étaient des participants jusqu'à sa terminaison en 1986	9 157
CP 1997-1371 du 25 septembre 1997, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1982 à 1984, et de 1991 à 1996	55
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des indiens ou des bandes dans les établissements Indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba), qui n'ont pas encore été désignés comme réserves	1 208 403
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section iii de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la *Loi sur la taxe d'accise* à l'égard des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas	5 694

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996	129 702
CP 1998-2092 du 26 novembre 1998, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1991 à 1997	11 568
CP 1999-234 du 18 février 1999, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1976 à 1980, 1995 et 1997	1 254
CP 1999-326 du 4 mars 1999, décret de remise sur les appareils automatiques, accorde la remise de la TPS payable sur les produits distribués ou les services rendus au moyen d'un appareil automatique à fonctionnement mécanique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 sous ou moins pour les périodes antérieures au 24 avril, 1996	5 069 319
CP 1999-634 du 28 avril 1999, décret de remise visant Andrés Wines, accorde la remise d'un montant de la taxe de vente provinciale de l'Ontario versé par erreur au titre de la TPS	371 267
CP 1999-1332 du 28 juillet 1999, décret de remise visant la Commission de coopération environnetale (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), remet la TPS payée par la Commission au cours de la période du 4 septembre 1994 au 23 septembre 1997	254 016
CP 1999-1336 du 28 juillet 1999, remise de l'impôt sur le revenu payable par John Doucette plus une pénalité et des intérêts s'y rapportant, de même que tout autre intérêt y afférent, payable par Lawrence O'Coin pour les années d'impositions 1984 et 1994	69 314
CP 1999-1337 du 28 juillet 1999, décret de remise visant Carl Rideout, remet le montant d'un remboursement de la TPS pour habitations neuves dont la demande a été présentée après le délai prévu par la Loi	7 959
CP 1999-1338 du 28 juillet 1999, décret de remise visant Sharon Waldron, remet le montant d'un remboursement de TPS pour habitations neuves dont la demande a été présentée après le délai prévu par la Loi	2 701
CP 1999-1855 du 21 octobre 1999, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1991 à 1997	51 319
CP 1999-1857 du 21 octobre 1999, décret de remise visant H.E. Brown Supply Co. Ltd., remet un montant d'un remboursement de la taxe de vente fédérale (TVF), qui a été refusé à l'origine en raison d'une erreur de la part du Ministère	19 974
CP 2000-213 du 24 février 2000, décret de remise visant Marnie Williamson-Collin, remet la taxe payable à l'égard de certains services rendus par Marnie's Dance'n'Kids au cours de la période du 31 mars 1994 au 30 juin 1997, en raison de conseils erronés de la part de fonctionnaires de l'ADRC	4 837
CP 2000-354 du 23 mars 2000, décret de remise visant le fonds appelé Nova Scotia Public Service Long Term Disability Plan Trust Fund, remet un montant représentant la moitié de la taxe payée au cours de la période du 21 juillet 1993 au 26 mars 1998, en raison de conseils erronés de la part de fonctionnaires du ministère des Finances	98 000
Total	1 548 170 503
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Agence canadienne de développement international	
CP 1997-1534 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les intérêts sur les paiements en retard ou en souffrance au titre des prêts (à des conditions privilégiées) d'aide publique au développement et les intérêts non perçus en raison du retard de la mise en oeuvre du règlement sur les intérêts et les frais administratifs	1 718 547
JUSTICE	
Ministère	
CP 1994-269 du 16 février 1994, modification du règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, pris par le décret CP 1988-473 du 17 mars 1988, à l'effet qu'une remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où sa Majesté cesse d'être liée par le bref	7 662 834
DÉFENSE NATIONALE	
CP 1999-961 du 27 mai 1999, le Gouverneur en conseil autorise la remise de paiements des congés non-utilisés sous le Programme de réduction des Forces armées canadiennes	6 200
CP 1999-1519 du 26 août 1999, le Gouverneur en conseil autorise la remise de trop-payés à certains membres des Forces armées canadiennes	577 966
Total	584 166

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 76 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
Remises des droits de douane en vertu du Programme de la machinerie sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
LED 1995-2 du 9 février 1995	18 022
LED 1997-1 du 26 février 1997	2 244
Total	20 266
EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
CP 1988-1242 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des chemises à col façonné importées par les fabricants de chemises admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	213 265
CP 1988-1243 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur certains tissus pour chemises importés par des fabricants de tissu pour chemises, des fabricants de chemises et d'entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	225 252
CP 1988-1244 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les blouses et les chemisiers importés par les fabricants de blouses et de chemisiers et les fabricants de coordonnés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	95 088
CP 1988-1246 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de dessus et les vêtements de dessus importés par des fabricants de vêtements de dessus et des fabricants de tissus admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	814 124
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure	12 174 050
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives	63 073
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers	450 709
CP 1996-1089 du 10 juillet 1996, remise des droits de douane et de la TPS sur certains fils de bonnetterie	2 892
CP 1997-780 du 20 mai 1997, remise des droits antidumping sur des feuilles d'acier inoxydable de première qualité devant servir à la fabrication de pièces de véhicules automobiles	66 044
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004	15 116 679
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du Tarif des douane sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt	78 919 995
CP 1997-1668 du 20 novembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS sur les produits textiles importés au Canada par Les Collections Shan Inc.	90 443
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth	268 328
CP 1997-2002 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les importations de certains tissus de laine	6 970
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	403 687
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	2 542 058
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	16 236 071
CP 1997-2058 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de tissus pour vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	14 402
CP 1998-904 du 28 mai 1998, remise des droits de douane et de la TPS en vertu du tarif des douanes à l'égard des tissus déterminées	5 739
CP 1998-905 du 28 mai 1998, remise des droits de douane et de la TPS sur les blocs cathodiques devant servir à la fabrication d'aluminium	408 907
CP 1998-906 du 28 mai 1998, remise des droits de douanes selon la règle du cent-vingtième de la valeur en douane et de la TPS pour l'importation temporaire du navire-grue «S7000» pendant la période commençant le 1er mars 1998 et se terminant le 31 décembre 1999	1 704 544

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	$		$
CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear, sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1er janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 1999	10 666	CP 1998-1757 du 1er octobre 1998, remise des droits de douane et de la TPS sur les déflecteurs ou ailerons du coffre arrière en polyuréthanne du no tarifaire 8708.29.99 qui ont été importés au Canada comme accessoires de rechange pour automobiles	6 264
CP 1998-1142 du 18 juin 1998, remise des droits de douane sur la farine de poisson qui a été importée au Canada pendant la période commençant le 6 juin 1991 et se terminant le 30 juin 2000	113 510	CP 1999-1103 du 17 juin 1999, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la TPS sur des marchandises importées temporairement au Canada par un membre de la famille des Jeux	182 611
CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis	363 283	Total	130 498 654

(1) Antérieurement Revenue national.

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dépenses et les remises) de créances sont comme suit :

i) L'approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a), b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations, des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (e.g. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.

ii) Approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, toute créance due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

iii) Gouverneur en conseil et autorité parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de l'actif et du passif, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.

c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de l'actif et du passif, devant être radiée, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code		
A	Compte-mémoire pour débiteurs	Radiations
B	Compte-mémoire pour débiteurs	Renonciations
C	Compte-mémoire pour débiteurs	Remises (article 23 de la LGFP)
D	Compte-mémoire pour débiteurs	Dispenses
E	Comptes d'actif	Radiations
F	Comptes d'actif	Renonciations

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	3 637	25 575 204						3 637	25 575 204
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	A/D	92 916	678 265 985						92 916	678 265 985
PATRIMOINE CANADIEN										
Commission de la fonction publique— Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	A	2	75						2	75
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A	180	265 965						180	265 965
Prêts d'aide et de transport	E					2b	3 861	2 441 943	3 861	2 441 943
ENVIRONNEMENT										
Ministère	A/D	422	19 838						422	19 838
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	895	1 246 425						895	1 246 425
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A/D	16	62 714						16	62 714
Expansion du commerce d'exportation	F					11a	6	41 015 331	6	41 015 331
Agence canadienne de développement international	A	2	19 890						2	19 890
Aide au développement international— Prêts	F					21b	1	13 626 969	1	13 626 969
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	40 834	296 126 821						40 834	296 126 821
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	13	3 368						13	3 368
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère	A	49	2 509 815	18	1 172 425				67	3 682 240
Fonds du développement économique des Indiens—Prêts	E					7b	13	1 114 936	13	1 114 936
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens— Prêts	E					7b	1	950	1	950
Fonds de prêts aux Inuit—Prêts	E					36b	4	14 626	4	14 626
INDUSTRIE										
Ministère	A	170	2 464 954						170	2 464 954
Agence de promotion économique du Canada	A	248	44 526 096						248	44 526 096
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	58	13 454 158						58	13 454 158
Conseil national de recherches du Canada	A	429	4 121 261						429	4 121 261
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	1	2 016						1	2 016
Conseil de recherches en sciences humaines	A	1	1 203						1	1 203
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	A	99	22 926 318						99	22 926 318
JUSTICE										
Ministère	C					*	25 679	7 662 834	25 679	7 662 834
Cour fédérale du Canada	A	7	12 176						7	12 176
DÉFENSE NATIONALE	A	106	243 684						106	243 684

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

	Code[1]	Approbation ministérielle Nombre	Approbation ministérielle Montant	Approbation du Conseil du Trésor Nombre	Approbation du Conseil du Trésor Montant	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement: Numéro du crédit ou Loi	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement Nombre	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement Montant	Total Nombre	Total Montant
			$		$			$		$
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	660	249 608						660	249 608
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	A/D	184	38 061						184	38 061
CONSEIL PRIVÉ										
Ministère	A	2	111 648						2	111 648
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	A	1	476						1	476
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	240	96 344						240	96 344
Fonds renouvelable des Services immobiliers	A	1	11 682						1	11 682
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service canadien du renseignement de sécurité	D	11	10						11	10
Service correctionnel	A	124	2 488						124	2 488
Fonds renouvelable CORCAN	A	1	52 366						1	52 366
Gendarmerie royale du Canada	A/D	3	284 458						3	284 458
TRANSPORTS										
Ministère	A	499	131 571						499	131 571
ANCIENS COMBATTANTS	A	65	19 021						65	19 021
		141 876	*1 092 845 699*	*18*	*1 172 425*		*29 565*	*65 877 589*	*171 459*	*1 159 895 713*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	A	29 340	233 644 110						29 340	233 644 110
PÊCHES ET OCÉANS	A	3	1 985						3	1 985
TRANSPORTS	A	16	176 277						16	176 277
		29 359	*233 822 372*						*29 359*	*233 822 372*
LOI SUR LES GRAINS DU CANADA—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	1	210						1	210
LOI SUR LES DOUANES—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2][3]	B	220	1 078 801						220	1 078 801
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	41 418	45 364 918						41 418	45 364 918
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2][3]	B	7 400	17 226 059						7 400	17 226 059
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2][3]	B	25 023	47 022 814						25 023	47 022 814

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	1 096	3 240 621						1 096	3 240 621
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	31	103 856						31	103 856
AUTRES—										
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service correctionnel—										
Prêts aux libérés conditionnels[4]	E	293	10 963						293	10 963
		246 717	1 440 716 313	18	1 172 425		29 565	65 877 589	276 300	1 507 766 327
SOMMAIRE—										
Radiations	A/E	197 693	1 348 586 849	18	1 172 425		3 875	3 557 829	201 586	1 353 317 103
Remises (article 23 de la LGFP)	C						25 679	7 662 834	25 679	7 662 834
Renonciations	B/F	33 770	68 672 151				11	54 656 926	33 781	123 329 077
Dispenses	D	15 254	23 457 313						15 254	23 457 313
		246 717	1 440 716 313	18	1 172 425		29 565	65 877 589	276 300	1 507 766 327

* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Auparavant Revenu national.

(3) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

(4) Le crédit L103b de la *Loi des subsides nº 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	*675*	*179 460*	*59*	*40 754*	*616*	*138 706*
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	*3 266*	*3 322 385*	*3 202*	*3 249 246*	*64*	*73 139*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	109	160 290	105	158 594	4	1 696
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	24	17 652	18	9 463	6	8 189
Archives nationales du Canada	53	24 727	24	17 827	29	6 900
Office national du film	131	66 581	38	27 359	93	39 222
Bibliothèque nationale	25	18 940	18	15 825	7	3 115
Agence Parcs Canada	231	124 284	188	110 756	43	13 528
Commission de la fonction publique	106	95 213	102	93 954	4	1 259
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	71	93 898	71	93 898		
	750	*601 585*	*564*	*527 676*	*186*	*73 909*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	506	573 501	422	442 871	84	130 630
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	65	36 801	65	36 801		
	571	*610 302*	*487*	*479 672*	*84*	*130 630*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	305	351 397	217	250 917	88	100 480
Agence canadienne d'évaluation environnementale	2	1 500	2	1 500		
	307	*352 897*	*219*	*252 417*	*88*	*100 480*
FINANCES						
Ministère	22	44 238	22	44 238		
Vérificateur général	101	195 597	101	195 597		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
	124	*240 135*	*124*	*240 135*		
PÊCHES ET OCÉANS	*320*	*334 527*	*299*	*312 034*	*21*	*22 493*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	1 276	2 780 790	684	1 735 275	592	1 045 515
Agence canadienne de développement international	336	669 752	276	599 112	60	70 640
Commission mixte internationale	5	8 100	5	8 100		
Administration du pipe-line du Nord	1	75	1	75		
	1 618	*3 458 717*	*966*	*2 342 562*	*652*	*1 116 155*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*22*	*17 100*	*22*	*17 100*		
SANTÉ						
Ministère	284	205 130	256	177 338	28	27 792
Conseil de recherches médicales	19	85 600	19	85 600		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	500	1	500		
	304	*291 230*	*276*	*263 438*	*28*	*27 792*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	1 574	1 025 436	1 196	881 726	378	143 710
Conseil canadien des relations industrielles	2	2 575	2	2 575		
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	1 577	*1 028 811*	*1 199*	*885 101*	*378*	*143 710*

AVANCES À JUSTIFIER — *Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*321*	*304 674*	*196*	*160 195*	*125*	*144 479*
INDUSTRIE						
Ministère	563	56 370	546	51 940	17	4 430
Agence de promotion économique du Canada atlantique	6	3 520	6	3 520		
Agence spatiale canadienne	155	211 888	81	82 810	74	129 078
Tribunal de la concurrence	1	500	1	500		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	46	12 291	46	12 291		
Conseil national de recherches du Canada	43	60 218	43	60 218		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada	334	153 445	321	142 220	13	11 225
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	25	12 295	25	12 295		
	1 177	*519 127*	*1 069*	*365 794*	*108*	*153 333*
JUSTICE						
Ministère	41	21 472 865	38	21 467 928	3	4 937
Commission canadienne des droits de la personne	9	3 225	9	3 225		
Commissaire à la magistrature fédérale	52	568 241	19	498 011	33	70 230
Cour fédérale du Canada	59	19 712	59	19 712		
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	4	600	4	600		
Cour canadienne de l'impôt	9	950	9	950		
	175	*22 066 593*	*139*	*21 991 426*	*36*	*75 167*
DÉFENSE NATIONALE	*13 016*	*23 296 742*	*4 718*	*7 781 970*	*8 298*	*15 514 772*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	439	546 028	436	540 168	3	5 860
Commission de contrôle de l'énergie atomique	70	71 918	70	71 918		
Office national de l'énergie	16	18 132	13	15 122	3	3 010
	525	*636 078*	*519*	*627 208*	*6*	*8 870*
PARLEMENT						
Sénat	13	36 630	13	36 630		
Bibliothèque du Parlement	3	3 541	3	3 541		
	16	*40 171*	*16*	*40 171*		
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	149	114 657	149	114 657		
Centre canadien de gestion	1	1 500	1	1 500		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	8	5 258	8	5 258		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16	8 050			16	8 050
Directeur général des élections	15	16 310			15	16 310
Commissaire aux langues officielles	10	1 975			10	1 975
	199	*147 750*	*158*	*121 415*	*41*	*26 335*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	358	845 346	353	837 510	5	7 836
Bureau d'information du Canada	6	9 450	6	9 450		
	364	*854 796*	*359*	*846 960*	*5*	*7 836*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	38	11 750	38	11 750		
Service canadien du renseignement de sécurité	1	1 200 000	1	1 200 000		
Service correctionnel	599	477 779	561	433 643	38	44 136
Commission nationale des libérations conditionnelles	20	9 313	20	9 313		
Gendarmerie royale du Canada	1 478	5 745 711	1 478	5 745 711		
	2 136	*7 444 553*	*2 098*	*7 400 417*	*38*	*44 136*

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
TRANSPORTS						
Ministère	657	749 331	465	565 723	192	183 608
Office des transports du Canada	9	11 555	9	11 555		
	666	*760 886*	*474*	*577 278*	*192*	*183 608*
CONSEIL DU TRÉSOR	*33*	*37 741*	*33*	*37 741*		
ANCIENS COMBATTANTS	*60*	*39 778*	*50*	*29 878*	*10*	*9 900*
Total	28 222	66 586 038	17 246	48 590 588	10 976	17 995 450

(1) Antérieurement Revenu national.

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de l'article 79 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

PERTES DE RECETTES SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 1999-2000

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]					
Vol de recettes par un employé	3	8 521	6 115		2 406

[1] Antérieurement Revenu national.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]					
Usage personnel de téléphones (3 cas)	1	8 675	4 175	4 500	
Fraude dans les remboursements de salaire	1	4 761	4 761		
Déficits nets de caisse (Total brut des déficits 9 971$, radiés sur le crédit et inscrit comme revenu; total brut des bénéfices 7 297$, inscrits comme un revenu)	1	2 674		2 674	
Vol de recettes		150	150		
Perte de monnaie d'appoint	1	89		89	
PATRIMOINE CANADIEN					
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes					
Détournement de chèques de voyage		10 600	3 850		6 750
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne					
Vol de la petite caisse	1	687			687
Agence Parcs Canada					
Déficit de caisse		39		39	
Perte d'un permis		452		452	
Vol de monnaie		215		215	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficit de caisse	1	3 092		2 715	377
Vol de recette	1	4 994		4 994	
Perte de recettes	1	2 475		2 475	
Perte d'un bon falsifié	1	50		50	
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Usage frauduleux d'une carte IRA	1	2 702			2 702
Pertes de la petite caisse	1	100		100	
PÊCHES ET OCÉANS					
Usage frauduleux d'une carte de crédit	1	14 630	13 000		1 630
Déficit de la petite caisse	1	350			350
Vol de monnaie dans un bureau de Tofino	1	180		180	
Usage non autorisé d'un téléphone	1	1 834	1 834		
Usage non autorisé d'une carte individuelle de voyage	1	1 806	130		1 676
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé		104 264	48 970		55 294
Vol de fonds de mission		65 000			65 000
Perte des produits de la mission par aliénation des biens		3 176			3 176
Vol de fonds d'immigration		300			300
Vol de recettes du consulaire		200			200
Perte de monnaie d'appoint au bureau régional d'Edmonton	1	50			50
Déficits / excédents nets de caisse	1	4 862			4 862
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de vieillesse	(S)	517 463	24 271		493 192
Régime de pensions du Canada	(S)	1 166 820	14 972		1 151 848
Prestations d'assurance-emploi	(S)	120 404 240	34 937 325	4 375 347	81 091 568

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Perte inexpliquée de la petite caisse :					
Réclamations frauduleuses de voyage à Terre-Neuve	5	2 600			2 600
Perte subie avec un satellite au centre ville de Québec, CRCH	1	105		105	
Erreur comptable sur le montant reçu par le bénéficiaire, Québec, CRCH	1	20		20	
Promoteur n'ayant pas satisfait aux exigences du programme T.J.F., Québec	1	165 984			165 984
Vol de la petite caisse, Hull, Quartier général	5	394		394	
Perte de monnaie dans le courrier, Trenton, Ontario, CRCH	5	25		25	
Monnaie du dépôt égarée au Nord de Toronto, CRCH	5	30		30	
Monnaie du dépôt égarée, Oshawa, Ontario, CRCH	5	50		50	
Vol ou perte de fonds d'appoint, Saskatoon, Saskatchewan, CRCH	5	14		14	
Vol de la petite caisse en transit, HRC, Meadow Lake à Prince Albert, Saskatchewan	5	8		8	
Déficit dans un dépôt au centre Sinclair, C-B, CRCH		90		90	
Déficit de caisse au centre Sinclair, C-B, CRCH		60	60		
Déficit de caisse à Nanaimo C-B, CRCH		10		10	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Déficit de la petite caisse, Ontario	5	174		174	
Avance de voyage irrécouvrable, Ontario	5	281		281	
Divergence de rapprochements dans les fonds de traités, Ontario	5	200		200	
Vol d'une carte d'appel, Saskatchewan	5	383		383	
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan		2 710	100		2 610
Fraude à une avance de voyage, Quartier général	1	3 800	3 029		771
Perte de la petite caisse, Quartier général	1	65		65	
INDUSTRIE					
Ministère					
Mauvais usage d'une carte d'achat ministérielle—Fraude	1	23 396	12 869	10 527	
Vol de la petite caisse (25 cas)		1 466		1 466	
JUSTICE					
Cour fédérale du Canada					
Vol de la petite caisse		272		272	
DÉFENSE NATIONALE					
Paiement non autorisé pour dommages à une propriété privée par le détenteur de l'avance permanente, CCSFOR Velika Kladusa		1 096			1 096
Vol d'une avance à justifier dans la chambre d'hôtel d'un membre, CCFOR Velika Kladusa	1	722		722	
Vol de fonds d'une avance permanente, entrée par effraction à BFC Valcartier		968			968
Vol de fonds d'une avance permanente, USS Saint Jean	1	1 500		1 500	
Détournement de fonds par le bénéficiaire d'une avance, CTCHQ Gagetown		656	656		
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF Shearwater		5 130			5 130
Divergence dans une avance à justifier, 14e Escadre Greenwood, pour recherche et sauvetage		790	790		
Divergence dans l'avance permanente de la petite caisse, BFC Edmonton		499	499		
Vol de fonds d'une boîte à fourbi verrouillée dans une chambre d'hôtel, 8e Escadre Trenton	1	617		617	
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal		31 300			31 300
Divergence dans une avance permanente, USFC Ottawa		523			523

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Monnaie du fonds de roulement déposée par erreur au receveur général du Canada	1	4 000		4 000	
Vol de fonds d'une avance permanente, 3e Escadre Bagotville		300	300		
Divergence dans une avance permanente, CTCHQ Gagetown	1	1 050		1 050	
Vol des recettes de vivres et logements par un membre, BFC Kingston		1 049			1 049
Divergence dans une avance permanente au Régiment des communications de Toronto		964			964
Déficit de caisse dans une avance de fonds lorsque retournée au caissier, 14e Escadre Greenwood		1 689			1 689
Mauvais usage de la carte d'achat ministérielle pour la formation, Halifax		12 142			12 142
Indemnités pour service de déplacement retenues par un caissier, 22e Escadre, North Bay		19 950			19 950
Ajustements pour concilier «FMAS» avec le système caisse automatisé suite à sa mise en application de «FMAS»	1	20 810		20 810	
Déficits de caisse (cause inconnue)		4 225		4 225	
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa		28 305			28 305
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Vol de fonds de la petite caisse, C.D.B.C, Régina, Saskatchewan		225		225	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux (8 445 cas)		3 369 395(2)	3 306 000	63 395	
Endossements irréguliers (259 cas)		109 044(2)	103 941	5 103	
Non endossés (1 147 cas)		576 232(2)	540 172	36 060	
Autres (833 cas)		4 005 478(2)	3 993 447	12 031	
Comptes de banques ministériels—					
Endossements faux		561	561		
Autres		800		800	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Montant inexact sur un chèque émis à un détenu ayant été libéré		45		45	
Fausse monnaie		10		10	
Émission d'un chèque frauduleux		2 500		2 500	
Feuilles de temps pour salaire émises frauduleusement par un détenu		6 645	4 615	621	1 409
Vol de la petite caisse (6 cas)		681		681	
Gendarmerie royale du Canada					
Vol de monnaie		1 002		1 002	
TRANSPORTS					
Ministère					
Perte de fonds à la suite du bris d'un distributeur de monnaie	1	1 026		1 026	
Détournement de fonds récoltés dans des parcomètres	1	22 594	6 200		16 394
Vol de la petite caisse	1	2 538		2 538	
Perte d'une avance de voyage permanente	1	3 000		3 000	
CONSEIL DU TRÉSOR					
Vol de billets de taxi		200		200	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
ANCIENS COMBATTANTS					
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la Commission canadienne des pensions encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)		18 518			18 518
Fausse déclaration d'un état matrimonial permettant d'être éligible à la pension		58 451			58 451
Fausse ou frauduleuse réclamation de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)		107 828	12 423		95 405
Perte de la petite caisse		245	245		
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé		22 013	11 468		10 545
		130 976 383	43 050 813	4 570 105	83 355 465

(S) Autorisation législative.
(1) Antérieurement Revenu national.
(2) Montant à récupérer auprès des institutions financières.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Bris de trois carreaux de fenêtres et vol de deux luminaires et de sept ampoules de remplacement à la suite d'une entrée illégale, dans une serre	1 350		1 350	
Vol d'un compteur d'électricité dans le chariot d'outils de l'électricien	250		250	
Vol d'un ordinateur portatif Hi-Note	2 000		2 000	
Vol d'une balance Mettler dans un bureau de Chatham	1 000		1 000	
Vol d'un moniteur d'ordinateur	450		450	
Vol d'une remorque à essieux tandem	4 000		4 000	
Vol de balances électroniques (4 cas)	8 568	2 334	6 234	
Vol d'un ordinateur de poche	600		600	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]				
Vol/perte d'ordinateurs portatifs (30 cas)	98 592		98 592	
Vol/perte d'ordinateurs de bureau et autre matériel informatique (9 cas)	39 524		39 524	
Vol/perte de matériel de bureau (5 cas)	11 506		11 506	
Vol/dommages à un véhicule de l'Agence	10 000		10 000	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol de matériel informatique	3 712	2 000	1 712	
Office national du film				
Vol d'une caméra	5 700		5 700	
Vol d'un ordinateur portatif	3 500		3 500	
Agence Parcs Canada				
Vol d'une caméra	1 500		1 500	
Vol d'un ordinateur	9 200		9 200	
Vol de matériel informatique	5 765		5 765	
Vol d'outils électriques	5 163		5 163	
Vol d'un véhicule	5 020		5 020	
Vol de matériel	10 859		10 859	
Vol d'un moteur amovible	1 900		1 900	
Vol d'instruments de musique	1 856		1 856	
Vol d'une génératrice	2 779		2 779	
Vol d'anneaux de sauvetage	150		150	
Vandalisme à des édifices	39 095		39 095	
Vandalisme à une promenade de bois	150		150	
Vandalisme à un poteau	150		150	
Commission de la fonction publique				
Vol d'un sac à dos pour disque optique compact	289		289	
Vol d'un ordinateur portatif	4 930		4 930	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	28 039		28 039	
Vol d'un ordinateur	3 000		3 000	
Vol de magnétoscopes (2 cas)	600		600	
Vol d'une station de son Polycom	1 002		1 002	
Vol de reproducteurs de disques compacts (2 cas)	4 175		4 175	
Vol d'un ordinateur de poche	500		500	
Usage non autorisé de billets de taxi	1 367		1 367	
Vol de matériel informatique	306		306	
Vol de téléphones cellulaires	720		720	
Réparation d'un mur et de portes à la suite de vandalisme	6 724		6 724	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs et de matériaux connexes	55 324		21 210	34 114
Vol d'outils	2 850		2 000	850
Vol d'équipement de bureau	700		150	550
Vol d'équipement optique	100			100
Vol d'équipement électronique	20 635		20 635	
Vol de véhicules	13 838		13 838	
Vandalisme à de l'équipement	6 220		6 145	75
Vandalisme à un véhicule de l'État	2 187		1 800	387
FINANCES				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs	1 075		1 075	
Vol d'équipement technique	828		828	
Vérificateur général				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 138	3 069	3 069	
PÊCHES ET OCÉANS				
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas)	44 070	1 000	29 070	14 000
Vol de jumelles pour vision nocturne	3 186		3 186	
Vol d'un téléphone et d'équipement téléphonique (4 cas)	570		570	
Vol de matériel de bureau et de fournitures (2 cas)	450		450	
Vol et dommages à des réservoirs à combustible	5 500		5 500	
Vol d'équipement de télévision/magnétoscope	300		300	
Vol d'un bateau et de matériel nautique	800			800
Vol d'un véhicule et de pièces d'automobiles (3 cas)	4 300		2 000	2 300
Dommages à un bateau	1 500			1 500
Dommages à des véhicules et à des pièces de véhicules	5 000			5 000
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	15 851		15 851	
Vol d'un moniteur d'ordinateur	777		777	
Vol de téléphones cellulaires (6 cas)	2 059		2 059	
SANTÉ				
Ministère				
Vol d'une caméra numérique dans un bureau	1 400		1 400	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	15 625		15 625	
Vol d'un ordinateur	1 500		1 500	
Vol de composantes d'ordinateur (6 cas)	15 400		15 400	
Vol de téléphones	472		472	
Vol d'un téléphone-vidéo	1 600		1 600	
Vol de matériel de bureau et de clés	120		120	
Vol d'un véhicule de l'État	24 000		24 000	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Vol d'un véhicule de l'État	15 876		15 876	
Vol d'ordinateurs (2 cas)	25 000		25 000	
Vol de téléphones cellulaires (3 cas)	1 300		1 300	
Dommages à des véhicules de l'État (11 cas)	6 923		6 923	
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Vol d'un ordinateur à la résidence d'un employé	4 500	1 000	3 500	
Vol d'un téléphone cellulaire	250		250	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
QUÉBEC				
Vol d'ordinateurs portatifs (8 cas)	29 379		20 379	9 000
Vol d'équipements divers	1 985		1 985	
ONTARIO				
Vol d'ordinateurs	11 000		11 000	
Vol d'ordinateurs portatifs	5 000		5 000	
Vol de Palm Pilots	1 000		1 000	
Vol d'un scanneur	750		750	
Vol d'un téléphone cellulaire	200		200	
SASKATCHEWAN				
Vol d'un carnet de rédaction dans un bureau	4 175		4 175	
Vol d'un ordinateur dans une résidence	2 000		2 000	
Vol d'une imprimante dans une résidence	500		500	
ALBERTA/TERRITOIRES DU NORD-OUEST/NUNAVUT				
Vandalisme à des véhicules de l'État	4 652		4 652	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	20 000		20 000	
Vandalisme dans un bureau	100		100	
Vol d'une carte de crédit «GE»	100		100	
Vandalisme à un moniteur	500		500	
Vol de magnétoscopes (2 cas)	1 200		1 200	
COLOMBIE-BRITANNIQUE/YUKON				
Dommages à un véhicule à la suite de vandalisme (4 cas)	12 157		12 157	
Vol d'ordinateurs, d'imprimantes et d'accessoires (24 cas)	62 475		62 475	
Vol d'un téléphone cellulaire	150		150	
Vol d'un bon-cadeau	25		25	
QUARTIER GÉNÉRAL NATIONAL				
Vol d'ordinateurs et d'équipement	11 269		11 269	
Vol d'ordinateurs portatifs	13 715		13 715	
Vol d'une carte de mémoire vive	50		50	
Vol d'un téléphone et d'équipement	1 183		1 183	
Vol de matériel de la technologie de l'information	136 111	21 111	115 000	
Conseil canadien des relations industrielles				
Vol d'ordinateurs portatifs des employés	9 000		9 000	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'une récompense, Saskatchewan	150		150	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan (2 cas)	657		657	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	33 130	1 000	32 130	
Vol d'un coffre-fort, Saskatchewan	160		160	
Vol de caméras, Saskatchewan	284		284	
Vol d'un véhicule, Yukon	1 610			1 610
Vol de motoneiges, Yukon	13 200		6 600	6 600
Vol de matériel, CB	26 204		26 204	
Vol d'un disque dur, QG	260		260	
Vol de téléphones de bureau, QG	1 800		1 800	
Vol d'un vidéo, Alberta	1 084		1 084	
Vol d'un projecteur, Alberta	8 000		8 000	
Vol d'une caméra vidéo, Alberta	2 500		2 500	
Vol de billets de tarif aérien, T.N.-O.	1 200		1 200	
Vol de matériel informatique	5 300			5 300
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	100			100
Vol d'ordinateurs portatifs, QG (7 cas)	40 528	10 974		29 554

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'un téléphone cellulaire (2 cas)	550		550	
Vol de pièces d'ordinateurs (2 cas)	2 282		2 282	
Vol d'une génératrice	1 069		1 069	
Vol d'un ordinateur portatif	5 000		5 000	
Vol d'un régulateur (2 cas)	1 730		1 730	
Vol d'une alimentation électrique sans interruption (2 cas)	1 400		1 400	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	1 039		1 039	
Agence spatiale canadienne				
Perte d'écouteurs (2 cas)	70		70	
Perte d'un téléphone cellulaire	400		400	
Perte d'épinglettes (130 cas)	800		800	
Perte d'un micro-processeur	500		500	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	11 452		11 452	
Commission du droit d'auteur				
Vol d'un ordinateur à la suite d'une entrée par effraction	3 779		3 779	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Vol d'un ordinateur portatif	4 926		4 926	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol de micro-ordinateurs et matériaux connexes	22 046		22 046	
Vol d'ordinateurs portatifs	17 648		17 648	
Vol d'un scanneur	7 408		7 408	
Vol de moniteurs d'ordinateur	2 946		2 946	
Vol d'équipement technique	600		600	
Vol d'un haut-parleur audio	225		225	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Vol d'un ordinateur portatif	5 500		5 500	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Vol d'ordinateurs portatifs	24 737		24 737	
Vol d'un téléphone cellulaire	616		616	
JUSTICE				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs portatifs (2 cas)	8 254		8 254	
Vol d'un processeur et de mémoire vive d'un ordinateur	600		600	
DÉFENSE NATIONALE				
Dommages à des portes blindées «IItis» (2 cas)	747		747	
Dommages à des édifices	20 435		20 435	
Dommages à une télévision	488		488	
Dommages à un peson	2 549		2 549	
Dommages au système de gaines d'une sécheuse	100		100	
Dommages au bois du plancher	300		300	
Clapet à crépine endommagé	50		50	
Lunettes endommagées	26		26	
Dommages à un réservoir d'eau chaude	350		350	
Dommages aux collecteurs du réservoir d'eau chaude	150		150	
Dommages à des cuves de lessive	40		40	
Dommages à des lunettes de vision nocturne	4 840		4 840	
Oscilloscope endommagé	4 981		4 981	
Feutrage de douche endommagé	700		700	
Éviers endommagés	2 600		2 600	
Miroir en acier inoxydable endommagé (4 cas)	300		300	
Canalisation d'aspiration endommagée	60		60	
Pompe à eau endommagée	900		900	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'espadrilles cloutées	20		20	
Perte d'une batterie de génératrice	100		100	
Perte de carabines de calibre 22 et de téléscopes (5 cas)	632		632	
Perte d'un tuyau en polyéthilène	200		200	
Perte d'un assemblage de monture en arche	3 017		3 017	
Perte d'une plinthe chauffante	50		50	
Perte d'une bicyclette	131		131	
Perte de jumelles	988		988	
Perte d'un canot	475		475	
Perte de pompes d'épuisement	800		800	
Perte d'une pompe à effluent	500		500	
Perte de cinq chargeurs de munitions et d'une baïonette	136	136		
Perte d'un masque à gaz	95		95	
Perte de cuisinières à gaz (4 cas)	317		317	
Perte d'un casque radio	277		277	
Perte de chevilles	40		40	
Perte de couteaux de chasse (3 cas)	81		81	
Perte de matériel d'un particulier	85 593		85 593	
Perte d'un canot pneumatique	8 510		8 510	
Perte d'un gilet de sauvetage	165		165	
Perte d'un porte-masque «NBC»	11		11	
Perte d'un moteur hors-bord	2 073		2 073	
Perte de pièces, d'ensembles d'outils, de matériel de contrôle automatique et de jacks	16 174		16 174	
Perte de tuyauterie	150		150	
Perte de pièces de rechange de plomberie	2 400		2 400	
Perte d'un projecteur	348		348	
Perte d'une chatière	10		10	
Perte d'une radio Sabre (recherche et sauvetage)	8 451		8 451	
Perte de sacs de couchage et de revêtements de sacs de couchage (2 cas)	352		352	
Perte d'une souffleuse à neige	2 145		2 145	
Perte d'une caméra à image thermale	21 000		21 000	
Perte d'une trousse d'essaie et d'une génératrice	2 075		2 075	
Perte de drapeaux (2 cas)	61		61	
Perte de matériel pour réparation d'armes	125		125	
Perte d'un abri «Weatherhaven»	14 000		14 000	
Vol de 10 boucles cérémoniales et de 30 insignes pour chapeaux	202		202	
Perte de 5 compas et de 17 boucles cérémoniales	443		443	
Vol d'un sac, d'un contenant et d'un couteau	72		72	
Vol d'une batterie	238		238	
Vol d'une baïonette et de deux chargeurs de munitions	60		60	
Vol d'un filet de camouflage	527		527	
Vol d'un étui de transport	22		22	
Vol d'une pompe centrifuge	9 200		9 200	
Vol d'une scie à chaîne	349		349	
Vol d'un canon à air comprimé	246		246	
Vol d'un masque à gaz	106		106	
Vol d'une cuisinière à gaz	85		85	
Vol d'une enveloppe pour sac de couchage	351		351	
Vol d'une bâche	75		75	
Vol d'un vidéo	279		279	
Vol de lunettes articulées et de combinaisons	47		47	
Vol de lits de camp (4 cas)	306		306	
Vol de bottes de combat (4 cas)	250		250	
Vol d'une étiqueteuse électronique	215		215	
Vol d'extincteurs d'incendie (3 cas)	556		556	
Vol d'une tente pour quatre personnes	257	257		
Vol de matériel individuel	351	119	232	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol de casques protecteurs Kevlar (3 cas)	223		223	
Vol de matériel militaire	3 140	50	3 090	
Vol d'un sac pour casque de pilotes	17		17	
Vol de sirènes (4 cas)	3 412		3 412	
Vol de raquettes à neige et de harnais	139		139	
Vol de viseurs d'observations (2 cas)	23 663		23 663	
Vol de motoneiges (2 cas)	14 297		14 297	
Vol d'un réservoir d'eau souple	350		350	
Vol de vêtements (12 cas)	32 231	426	31 805	
Perte de vêtements de combat (8 cas)	131 743		131 743	
Perte d'ordinateurs (12 cas)	128 798		128 798	
Perte d'équipement personnel (6 cas)	78 250	26 249	52 001	
Perte d'armes (2 cas)	1 800		1 800	
Perte d'outils (6 cas)	414		414	
Perte de luminaires (2 cas)	650		650	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateurs et de matériel informatique (16 cas)	57 309		57 309	
Vol d'un téléphone cellulaire (5 cas)	1 250		1 250	
Vol d'un téléphone (3 cas)	330		330	
Vol d'agendas (2 cas)	660		660	
Vol de caméras et de matériel vidéo (3 cas)	4 186		4 186	
Vandalisme à un édifice	3 300		3 300	
Vol de bottillons réglementaires de l'État	150		150	
Vol d'une balance numérique	90		90	
Commission de contrôle de l'énergie atomique				
Vol d'un ordinateur (2 cas)	2 706		2 706	
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	7 950		7 950	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Vol de téléphones cellulaires (5 cas)	699		699	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	400		400	
Vol d'équipement technique (2 cas)	750		750	
Perte d'une imprimante	200		200	
Vol d'ordinateurs	4 000	892	3 108	
Centre canadien de gestion				
Vol d'un ordinateur portatif	4 500		4 500	
Vol d'un ordinateur portatif, d'une carte modem et d'un adapteur de réseau	4 200		4 200	
Directeur général des élections				
Vol d'un téléphone cellulaire et pièces (3 cas)	1 359		1 359	
Vol d'un lecteur de disques compact	425		425	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Vol de composantes d'ordinateur (11 cas)	36 505	7 400	29 105	
Vol d'ordinateurs portatifs, de caméras et d'ordinateurs	114 135	82 490	31 645	
Vol de téléphones et d'accessoires connexes (7 cas)	11 232		11 232	
Vol d'imprimantes (4 cas)	1 425		1 425	
Vandalisme à des édifices (10 cas)	1 350		1 350	
Dommages à des édifices à la suite d'une entrée par effraction (3 cas)	700		700	
Vol de circuits électriques	14 695		14 695	
Vol de fournitures de bureau diverses (9 cas)	2 385		2 385	
Autres items (frais d'une carte de crédit ministérielle volée)	41		41	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Vol d'une encyclopédie sur disque compact	1 125		1 125	
Service correctionnel				
Dommages et remorquage à la suite du vol d'une voiture (2 cas)	1 852		1 852	
Dommages à la suite d'un incendie (78 cas)	133 899		133 769	130
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (10 cas)	440 656		440 256	400
Dommages à un véhicule motorisé à la suite d'un vol (6 cas)	22 843		22 843	
Perte de biens d'inventaire (65 cases)	137 430		137 430	
Vol dans les réserves de la cantine (6 cas)	16 710	2 500	7 288	6 922
Vol de matériel informatique (9 cas)	41 434		41 434	
Vol de fournitures (4 cas)	3 585		3 585	
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (241 cas)	56 317	4 904	49 938	1 475
Gendarmerie royale du Canada				
Vandalisme à un véhicule de l'État (2 cas)	7 911		7 911	
Dommages à une propriété	7 506	1 413	3 690	2 403
Dommages intentionnels à des véhicules policiers	121 289	8 251	39 752	73 286
Dommages à un véhicule de transport policier	256 329	49 891	179 621	26 817
Dommages/perte de matériel (2 cas)	27 089	541	26 048	500
Vol de biens de l'État	21 688		19 523	2 165
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	21 600		21 600	
Vol de télévisions (2 cas)	1 600		1 600	
Vol d'un téléphone cellulaire	299		299	
Vol d'une imprimante portative	400		400	
Vol de caméras (2 cas)	3 883		3 883	
Vol de jumelles	820		820	
Vol de disques comptacts de dessins libres de droits (3 cas)	675		675	
Vol d'un lecteur d'auto PCI	1 500		1 500	
Vol d'un magnétophone à ruban	218		218	
Dommages à un véhicule à la suite de vandalisme	287		287	
Office des transports du Canada				
Vol d'ordinateurs portatifs et de micro-ordinateurs (2 cas)	8 032		8 032	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Vol de micro-ordinateurs	20 506		20 506	
Vol d'équipement technique	3 020		3 020	
ANCIENS COMBATTANTS				
Perte d'une bande de sauvegarde d'un ordinateur	80			80
Perte d'ordinateurs portatifs (9 cas)	3 600	200	3 400	
Perte d'ordinateurs (2 cas)	3 800	100	3 700	
Perte d'une imprimante	100		100	
Vol d'un Palm Pilot	219		219	
Vol d'une imprimante	385		385	
Vol d'une caméra numérique	350		350	
Perte d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 375		6 375	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	250		250	
Vol de matériel informatique	300		300	
Vol du moniteur d'un ordinateur	100		100	
Vol d'un téléphone cellulaire et de piles	320		320	
	3 522 431	228 307	3 068 106	226 018

(1) Antérieurement Revenu national.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Accident impliquant un animal de ferme et un camion lors d'une relocalisation	443		443	
Dommages à la suite d'un incendie mineur	2 500		2 500	
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents	35 782	500	35 282	
Dommages à un poteau d'hydro et à un fil directeur, causés par un véhicule de l'État au Centre de recherche Lethbridge	300		300	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]				
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (48 cas)	46 105	12 667	33 438	
Vandalisme à des véhicules de l'État (4 cas)	1 337		1 337	
PATRIMOINE CANADIEN				
Agence Parcs Canada				
Dommages à un pont et à une rambarde	250		250	
Dommages à un édifice	1 372		1 372	
Dommages à la paroi d'un canal	10 000		10 000	
Dommages à une lumière directionnelle	1 740	1 740		
Dommages à un lecteur de carte microprocesseur et colonnette	470		470	
Dommages à des véhicules de l'État	15 005	5 948	9 057	
Dommages à un poteau d'hydro et à une clôture	337		337	
Dommages au système d'entrée du stationnement	1 510		1 510	
Dommages à la ligne de toiture	455		455	
Perte de machinerie à la suite d'un incendie	4 300		4 300	
Perte d'un abri de pique-nique à la suite d'un incendie	18 000		18 000	
Perte de matériel	150		150	
Perte d'un bateau à propulsion hydraulique	50 000		50 000	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Dommages à la suite d'accidents d'automobiles	19 002		19 002	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à des micro-ordinateurs et équipement connexe	525 568		525 568	
Dommages à des véhicules à la suite d'accidents	18 735		18 335	400
Dommages à de l'équipement technique	962 517		948 692	13 825
Dommages à des garages	850			850
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	35 630		26 130	9 500
Dommages à un bateau (3 cas)	14 400		14 400	
Dommages à un verrou/moraillon (2 cas)	430		430	
Dommages à un édifice à la suite de vandalisme (2 cas)	18 030		18 030	
Dommages à un radeau	540		540	
Dommages à une remise	1 070		1 070	
Dommages à une caravane (2 cas)	13 610		13 610	
Biens perdus en mer (15 cas)	122 212		106 912	15 300
SANTÉ				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas)	33 517		7 879	25 638
Destruction de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	47 841			47 841
Vandalisme dans une auberge	5 700		5 700	
Vandalisme au poste de soins infirmiers (4 cas)	3 800		3 800	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État, Nouvelle-Écosse	2 252		2 252	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Nouvelle-Écosse (3 cas)	2 271		2 271	
Perte d'un téléphone cellulaire par un employé, Nouvelle-Écosse	800		800	
Dommages à des fournitures de bureau, à l'ameublement, aux ordinateurs et à des véhicules à la suite d'une inondation, Moncton, Nouveau-Brunswick, CRHC	360 000		360 000	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Saskatchewan (5 cas)	9 210		9 210	
Perte d'un ordinateur portatif, Alberta, T.N.-O.	5 000		5 000	
Perte de téléphones cellulaires, Alberta, T.N.-O.	600		600	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Dommages à la suite d'accidents, Saskatchewan (8 cas)	17 842		17 842	
Incendie dans un entrepôt, T.N.-O.	17 914		17 914	
Dommages à un téléphone et à des câbles de fibre optique, T.N.-O.	1 610		1 610	
INDUSTRIE				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (2 cas)	2 736		2 736	
Conseil national de recherches du Canada				
Perte d'équipement technique et de meuble à la suite d'un incendie à l'Institut de biologie végétale de Saskatoon, Saskatchewan	3 929		3 929	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Dommages à un véhicule de l'État	800		800	
DÉFENSE NATIONALE				
Perte de deux réchauds à brûleurs (20 cas)	1 588		1 588	
Perte d'une tente pour quatre personnes (6 cas)	2 070		2 070	
Perte d'un indicateur acoustique	12 917		12 917	
Perte d'un appareil d'entretien pour aéronef	2 670		2 670	
Perte d'alcool	821		821	
Perte de pièces d'amunition	24 639		24 639	
Perte d'un répondeur téléphonique	114		114	
Perte d'une combinaison anti-FOD	41		41	
Perte d'assemblages de monture en arche (12 cas)	1 727		1 727	
Perte d'un dispositif d'articulation	1 209		1 209	
Perte d'étuis pour pistolet d'aviateur	90		90	
Perte de lunettes de protection à balistique (2 cas)	23		23	
Perte de gants pour fil barbelé	48		48	
Perte de boîtes à fourbis (6 cas)	624		624	
Perte de serviettes de bain (20 cas)	112		112	
Perte de batteries	101		101	
Perte d'une cartouche à batterie	410		410	
Perte d'un chargeur de batterie	317		317	
Perte d'une baïonette (2 cas)	48		48	
Perte du montant d'une jarretière	431		431	
Perte de jumelles	988		988	
Perte d'un porte-étendard	10		10	
Perte d'un verrou (3 cas)	24		24	
Perte de bouteilles de rhum à la suite du bris de bouteilles	83		83	
Perte d'un bloc-culasse/verrou d'un fusil C7 (3 cas)	178		178	
Perte d'uniformes (pantalons ou veston) (4 cas)	556		556	
Perte d'une courroie de montage	125		125	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un lecteur de cartes (2 cas)	570		570	
Perte d'un étui de transport	107		107	
Perte d'une caméra matricielle «ccd» (2 cas)	1 450		1 450	
Perte de téléphones cellullaires (2 cas)	1 100		1 100	
Perte d'une pompe centrifuge (2 cas)	2 629		2 629	
Perte de boucles cérémoniales	467		467	
Perte d'un palan	199		199	
Perte d'un scie à chaîne	698		698	
Perte de tableaux	5 540		5 540	
Perte d'un couvre-tout et d'une chienne à l'épreuve de produits chimiques (2 cas)	140		140	
Perte d'un percolateur à café	121		121	
Perte d'urnes à café et d'une boîte de nourriture	2 058		2 058	
Perte de réchauds coleman (4 cas)	151		151	
Perte d'un ensemble de communion	86		86	
Perte d'une unité de contrôle	16 000		16 000	
Perte d'un ensemble de chaudrons	96		96	
Perte d'un rideau	180		180	
Perte de groupes cylindres	573		573	
Perte de signal de données	850		850	
Perte d'un appareil de décontamination	125		125	
Perte d'équipement dentaire (7 cas)	3 589		3 589	
Perte d'une jauge de profondeur (3 cas)	334		334	
Perte d'une machine à dicter (2 cas)	340		340	
Perte d'un moteur diesel	17 234		17 234	
Perte d'un afficheur numérique de route	9 000		9 000	
Perte d'un lecteur de disque	179		179	
Perte d'un signal de détresse lumineux (2 cas)	137		137	
Perte de palmes de plongée et d'une combinaison étanche	90		90	
Perte d'un ensemble pour test de dépistage des drogues	134		134	
Perte d'une combinaison étanche	120		120	
Perte de sacs à fourbi	46		46	
Perte d'un radiateur électrique (2 cas)	655		655	
Perte de gants électriques	120		120	
Perte de matériel détruit lors d'un entraînement	299		299	
Perte d'ensembles de cuisson pour camp (23 cas)	869		869	
Perte d'une civière du camp	27		27	
Perte d'armatures	4		4	
Perte d'une veste antiballes	1 032		1 032	
Perte d'une lampe de poche	8		8	
Perte de vêtement de sol (21 cas)	2 100	60	2 040	
Perte de lits pliants (13 cas)	1 058		1 058	
Perte de brancards pliants (3 cas)	144		144	
Perte de coffres de consigne pour stockage des aliments	106 915		106 915	
Perte de formes	270		270	
Perte d'un réfrigérateur	800		800	
Perte d'un tuyau souple de carburant	1 258		1 258	
Perte d'une pompe à essence	114		114	
Perte d'un coffret à fusibles	300		300	
Perte d'un assemblage pour pneus d'un garage	205		205	
Perte de joints	26		26	
Perte d'une génératrice	1 619		1 619	
Perte d'outils multiples Gerber	1 040		1 040	
Perte de systèmes de positionnement global	250		250	
Perte de lunettes protectrices	26		26	
Perte d'un hurleur manuel	646		646	
Perte d'un chariot manuel	1 692		1 692	
Perte de microphones pour casque d'écoute (10 cas)	2 160		2 160	
Perte d'un casque d'hélicoptères	7 594		7 594	
Perte d'un humidificateur (2 cas)	288		288	
Perte de couteaux de chasse (12 cas)	326		326	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'une mèche d'un vilebrequin	125		125	
Perte d'un canot pneumatique	10 267		10 267	
Perte d'un couteau à impulsion	27		27	
Perte d'un sac à fourbi	23		23	
Perte d'une trousse (243 cas)	62 094	256	61 838	
Perte d'équipement de cuisine	1 384		1 384	
Perte d'aiguisoirs pour couteaux (4 cas)	400		400	
Perte de couteaux (6 cas)	548		548	
Perte d'une toile Labrador	111 477		111 477	
Perte d'une échelle	63		63	
Perte d'une lanterne (15 cas)	5 799		5 799	
Perte d'un grand assemblage de filet	100		100	
Perte d'une veste de sauvetage	309		309	
Perte de lumières (10 cas)	51		51	
Perte de supports de civière (2 cas)	739		739	
Perte de gilets à matériel	130		130	
Perte de chargeurs pour fusils C7 (38 cas)	235		235	
Perte d'oxyde de magnésium et batteries (8 cas)	336		336	
Perte d'une estrade pour maintenance (2 cas)	1 710		1 710	
Perte de matériel à la suite d'un accident automobile	4 693		4 693	
Perte d'une trousse médicale	832		832	
Perte d'un microphone (2 cas)	264		264	
Perte d'un attirail d'épandage	1 395		1 395	
Perte d'un moteur	860		860	
Perte d'équipement d'abordage de l'équipe navale (5 cas)	3 592		3 592	
Perte d'un système de navigation (2 cas)	4 564		4 564	
Perte de cartouches «GNBC» (17 cas)	381		381	
Perte d'écrous	39		39	
Vol de réchauds à brûleurs (19 cas)	1 621		1 621	
Perte de produits d'emballage	25		25	
Perte de peinture	484		484	
Perte de couteaux de poche (24 cas)	1 440		1 440	
Perte d'une matraque de police	95		95	
Perte de fourniture d'énergie	512		512	
Perte d'une hampe extensible, d'un radiac	1 220		1 220	
Perte d'un écran de projection	468		468	
Perte de segments à pistons pour propane (60 cas)	8 499		8 499	
Perte d'une radio et haut-parleurs	2 980		2 980	
Perte d'une pile d'un radio	355		355	
Perte d'un radiophare	4 500		4 500	
Perte d'un émetteur/récepteur radioélectrique	1 990	500	1 490	
Perte d'une radio (3 cas)	3 750		3 750	
Perte d'une couverture pour télémètre	28		28	
Perte de vivres expirées	20 768		20 768	
Perte d'un appareil de réanimation	331		331	
Perte de carabines (réservistes) (6 cas)	662		662	
Perte d'une pompe rotative	365		365	
Perte d'un tableau rotatif (6 cas)	788		788	
Perte d'un canot à rames lors d'un entraînement	945		945	
Perte d'équipement «SAR» (7 cas)	6 354		6 354	
Perte d'un extracteur à vis	289		289	
Perte de vis (29 cas)	76		76	
Perte de matelas gonflables (5 cas)	218		218	
Perte d'un port et d'une antenne de sextant	942		942	
Perte d'agendas électroniques Sharp (3 cas)	919		919	
Perte d'une combinaison d'abandon d'un navire (incendie dans un casier)	190		190	
Perte d'un compas Silva	19		19	
Perte d'une housse de sac de couchage	18		18	
Perte d'un étui pour armes légères (23 cas)	134		134	
Perte de petits filets de camouflage (3 cas)	882		882	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un camescope Sony	982		982	
Perte de systèmes de son (6 cas)	1 770		1 770	
Perte d'un spectre	1 075		1 075	
Perte d'un ensemble de goupille-ressort	214		214	
Perte de ressorts	63		63	
Perte de nettoyeurs à vapeur sous pression	18 065		18 065	
Perte de couteaux pour emballage (2 cas)	130		130	
Perte d'une lampe éclair électronique	68		68	
Perte de lunettes de soleil	11		11	
Perte d'appareils téléphoniques	1 527		1 527	
Perte d'un support pour lunette de pointage	1 983		1 983	
Perte d'une tente	350		350	
Perte de matériel d'essai	6 742		6 742	
Perte de chaînes à pneus (6 cas)	200		200	
Perte d'un timon et d'une trémie	3 403		3 403	
Perte de gilets de signalisation (6 cas)	102		102	
Perte d'une plate-forme de remorque	3 069		3 069	
Perte d'une trampoline	1 000		1 000	
Perte de transformateurs (7 cas)	872		872	
Perte d'un berceau pour transport	3 703		3 703	
Perte de fusées éclairantes piégées (1 402 cas)	45 593		45 593	
Perte de valises	312		312	
Perte d'une couverture utilitaire	60		60	
Perte d'un aspirateur	120		120	
Perte d'un abri d'auto	676		676	
Perte de véhicules à la suite de dommages (35 cas)	48 633		48 633	
Perte de vestes	102		102	
Perte de dispositifs d'affichages (2 cas)	11 450		11 450	
Perte de machines à laver et sécheuses (15 cas)	7 040		7 040	
Perte d'un compteur d'énergie	1 357		1 357	
Perte d'équipement d'armement de service	125		125	
Perte d'une ceinture de plomb	179		179	
Perte d'une brouette	153		153	
Perte d'une antenne-fouet (2 cas)	1 155		1 155	
Perte de fenêtres	13		13	
Perte de montres-bracelet (12 cas)	477		477	
Perte d'une cuisinière Yukon (10 cas)	2 655		2 655	
Perte d'équipement personnel dans un incendie résidentiel	2 437		2 437	
Vol d'une bouée dan	75		75	
Vol d'un limiteur fixé au poignet d'un plongeur	80		80	
Vol d'équipement de plongée	890		890	
Perte de vêtement de combat et de travail de la marine et de diverses trousses personnelles (9 cas)	10 036		10 036	
Perte de vêtement (29 cas)	13 019	138	12 881	
Perte d'extincteurs d'incendie (4 cas)	3 582		3 582	
Perte de drapeaux (3 cas)	670		670	
Perte de casques protecteurs (2 cas)	6 863		6 863	
Perte de mobilier (2 cas)	1 310		1 310	
Perte d'ordinateurs (4 cas)	28 776		28 776	
Perte de compas (3 cas)	93		93	
Perte de vêtement de combat (15 cas)	12 564	327	12 237	
Perte d'équipement de photographie (3 cas)	13 599		13 599	
Perte d'antennes (2 cas)	1 609		1 609	
Perte d'un compas magnétique (2 cas)	455		455	
Perte de nets (4 cas)	2 040		2 040	
Perte d'une trousse personnelle (4 cas)	13 947	170	13 777	
Perte d'un poncho (2 cas)	85		85	
Perte de marmittes à pression (2 cas)	1 332		1 332	
Perte d'outils (7 cas)	12 034		12 034	
Perte d'articles chaussants (3 cas)	323		323	
Perte de jaugeurs (4 cas)	4 966		4 966	
Perte de divers articles inférieur à 10 $ (10 cas)	53		53	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Perte d'un système de positionnement global	500		500	
Perte d'un ordinateur portatif	3 000		3 000	
Commission de contrôle de l'énergie atomique				
Dommages à un véhicule de l'État (4 cas)	1 650		1 650	
CONSEIL PRIVÉ				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vandalisme à un véhicule de l'État	112		112	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Dégâts d'eau (3 cas)	5 720		5 720	
Dommages à la suite d'une panne d'électricité (2 cas)	11 700		11 700	
Accident d'automobile	719		719	
Dommages à la suite d'un déversement glycolé	3 700		3 700	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages à la suite d'un incendie (15 cas)	18 815		18 815	
Dommages à la suite du bris d'une conduite d'eau	2 450		2 450	
Dommages à la suite d'un accident d'automobile (48 cas)	176 299	1 473	174 826	
Dommages au matériel informatique	200		200	
Perte de biens d'inventaire	4 175		4 175	
Perte de billets d'autobus	39		39	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	901 108	121 287	486 873	292 948
Dommages à des véhicules de la GRC (autres)	10 750	5 050	5 700	
Dommages/perte d'équipement de l'État	83 633		83 633	
Dommages à une propriété/équipement	14 859		14 859	
Dommages à des aéronefs	298 598		298 598	
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommages au moniteur d'un ordinateur	1 200		1 200	
	4 796 422	150 116	4 240 004	406 302

(1) Antérieurement Revenu national.

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère						
Dommages à la suite d'accidents d'automobiles	1996-1997	116 835	29 312		87 523	
Incendie au 700 rue Croisetière, Iberville, Québec	1996-1997	19 382			19 382	
Vol de fonds de la petite caisse	1998-1999	50			50	
Déficit de la petite caisse (2 cas)	1998-1999	110			110	
Vol d'une imprimante laser (2 cas)	1998-1999	2 730			2 730	
Vol d'essence dans un véhicule de l'État	1998-1999	50			50	
Dommages à des véhicules de l'État (3 cas)	1998-1999	1 838			1 838	
Dommages à des véhicules de l'État (2 cas)	1998-1999	33 187	8 305		24 882	
Vol d'une imprimante, d'un ensemble de tournevis et de sacs à déchets	1998-1999	1 529			1 529	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]						
Demande frauduleuse de congé récupérable	1989-1990	8 160	4 347	962		2 851
Pertes de recettes à la suite d'un détournement de fonds par un employé	1994-1995	2 821 012	1 300 794	707 400	812 818	
Vol de recettes	1995-1995	89 918	8 381	13 419	68 118	
Paiement falsifié par un employé	1996-1997	1 827		1 457	370	
Collaboration entre un employé et trois contribuables (non-employés) pour falsifier quatre remboursements d'impôt	1996-1997	40 323	15 976	23 126		1 221
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires	1996-1997	8 592	5 185		15	3 392
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)	1997-1998	133 792	62 477	19 097	45 000	7 218
Demandes frauduleuses de remboursement (2 cas)	1997-1998	15 710			12 274	3 436
Vol de recettes par un employé	1998-1999	6 240			2 628	3 612
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (49 cas)	1998-1999	129 090	32 645	10 545	85 900	
PATRIMOINE CANADIEN						
Office national du film						
Soumission frauduleuse pour paiement de factures d'un fournisseur	1990-1991	109 703	59 849			49 854
Vol de recettes à la vidéothèque de Montréal	1992-1993	8 176	7 527			649
Vol d'une télévision et d'un magnétoscope	1997-1998	1 021				1 021
Agence Parcs Canada						
Dommages à l'ouvrage d'art routier causés par des infractions d'automobiles	1996-1997	1 641	1 346		295	
Vol d'ordinateurs et d'équipement informatique	1996-1997	26 591			26 591	
Vol d'un ordinateur portatif et d'un modem	1996-1997	14 758			14 758	
Ordinateur portatif porté disparu de l'édifice commercial	1996-1997	3 000			3 000	
Deux traînes sauvages en bois portées disparues dans une camionnette en route de Nahanni à Ft. Simpson (2 cas)	1996-1997	3 000			3 000	
Dommages à la clôture d'un animal	1997-1998	8 000			8 000	
Vol d'ordinateurs	1997-1998	21 475		750	20 725	
Perte de matériel	1998-1999	4 071			4 071	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Vol de recettes	1997-1998	80 022		8 000	72 022	
Vol de pièces d'ordinateur	1998-1999	300			300	
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte mastercard du gouvernement et usage non autorisé de la carte ARI	1997-1998	7 400				7 400
Vol de micro-ordinateurs et de matériaux connexes	1998-1999	53 707			53 707	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
FINANCES						
Tribunal canadien du commerce extérieur						
Vol d'un micro-ordinateur	1998-1999	4 000			4 000	
PÊCHES ET OCÉANS						
Vol de recettes par un employé	1996-1997	63 643	644		20 999	42 000
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	1998-1999	396 711	2 022		379 502	15 187
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1992-1993	41 116	2 505			38 611
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	10 542	4 182			6 360
Détournement de fonds publics	1993-1994	24 068	22 201	225		1 642
Perte d'argent des fonds de la mission	1993-1994	3 557			2 558	999
Vol de fonds de mission	1995-1996	46 004			3 114	42 890
Vol de fonds de mission	1996-1997	55 728	5 393		18 835	31 500
Vol de fonds de mission	1997-1998	454 824	1 451		373	453 000
Vol de fonds de mission	1998-1999	1 982				1 982
Perte de fonds de mission	1996-1997	279 465	205 584		61 326	12 555
Perte de fonds de mission	1997-1998	112 491	778		103 576	8 137
Perte de fonds de mission	1998-1999	2 190	1 434			756
Incendie à l'Ambassade canadienne, Caracas, Venezuela	1997-1998	4 000 000			3 000 000	1 000 000
Réclamation frauduleuse de prestations salariales	1998-1999	18 084	13 084			5 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un entrepreneur	1998-1999	16 000				16 000
Commission mixte internationale						
Vol de micro-ordinateurs	1998-1999	10 544		5 200 (2)	5 344 (2)	
SANTÉ						
Ministère						
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (10 cas)	1997-1998	52 537	16 190	2 107	34 240	
Vol d'ordinateurs (3 cas)	1998-1999	15 363			2 100	13 263
Vol d'un téléphone cellulaire	1998-1999	955				955
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1994-1995	11 960	1 050			10 910
Détournement des recettes pour le remplacement des cartes de numéros d'assurance sociale—Centre d'emploi, Longueuil	1993-1994	260	230		30	
Livres de quittance non enregistrés et cautionnés—Toronto est CEC	1993-1994	12 910	4 193			8 717
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	11 690	6 500		35 000
Falsification de documents de stagiaires pour l'obtention de fonds pour emplois subventionnés—Accords de programme—possibilité d'emploi—bénéficiaires d'aide sociale, Ont	1993-1994	145 590			145 590	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Prestations d'assurance-emploi	1993-1994	148 255 302	137 018 838		11 236 464	
Prestations d'assurance-emploi	1994-1995	155 339 711	116 465 392	4 622 654	34 251 665	
Prestations d'assurance-emploi	1995-1996	168 374 825	118 905 144	7 600 957	8 100 187	33 768 537
Prestations d'assurance-emploi	1996-1997	143 199 640	93 124 484	8 505 887	6 347 103	35 222 166
Prestations d'assurance-emploi	1997-1998	139 711 649	78 937 225	12 910 655	5 702 260	42 161 509
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	53 351 596	29 289 298	7 989 436	65 556 074
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Allocations familiales	1985-1986	53 146	21 551 (2)		31 595	
Allocations familiales	1986-1987	43 256	21 583 (2)		21 673	
Allocations familiales	1987-1988	90 058	61 886		24 771	3 401
Allocations familiales	1988-1989	120 284	55 090	500	47 432	17 262
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		32 525	14 078
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 472		7 786	10 206
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		35 535	12 479
Allocations familiales	1992-1993	46 804	20 359	225	11 336	14 884
Allocations familiales	1993-1994	156 746	33 557	125	73 772	49 292
Allocations familiales	1994-1995	3 690	2 039			1 651
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	339 615	230 399	6 328	35 501	67 387
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 044 068	503 885	17 163	167 784	355 236
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	246 277	907	115 963	357 942
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	298 977	4 987	101 715	234 201
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	153 304	8 067	293 055	163 201
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 060 663	272 533	1 216	147 773	639 141
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	353 743 (2)	141 262	10 534	36 607	165 340
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 370 736 (2)	247 654	16 951	771 570	334 561
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522 (2)	142 160	42 469	22 785	632 108
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	516 106 (2)	65 219	6 584	1 836	442 467
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829 (2)	36 539	16 148	16 941	590 201
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	725 548 (2)	1 120	26 089		698 339
Régime de pensions du Canada	1986-1987	7 040	6 656	300		84
Régime de pensions du Canada	1987-1988	8 978	5 383			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	240 552	145 896		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	538 593	41 089	124 760	401 422
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 179 (2)	64 645	67 474		305 060
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 362 623 (2)	453 879	83 583	98 411	726 750
Régime de pensions du Canada	1993-1994	765 586 (2)	166 630	56 925	44 436	497 595
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 709 (2)	109 120	23 855	36 666	383 068
Régime de pensions du Canada	1995-1996	798 814	199 488	78 319	1 968	519 039
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263 (2)	17 206	26 693		239 364
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 846 500 (2)	115 661	116 702	16 941	1 597 196
Régime de pensions du Canada	1998-1999	868 580 (2)	13 000	49 159		806 421
Perte inexplicable de la petite caisse : vol de recettes, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	1 762	1 762			
Un employé a reçu des prestations du Régime de pensions du Canada par fraude, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	4 756	4 756			
Réclamation frauduleuse de voyage, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	204	204			
Émission frauduleuse d'un chèque par un employé, quartier général	1997-1998	186 158		17 260		168 898
Vol de téléphones cellulaires, Colombie-Britannique/ Yukon (7 cas)	1997-1998	4 955			1 995	2 960
Réclamation frauduleuse d'assurance-emploi, région de Terre-Neuve	1997-1998	1 420	287	550		583
Perte de chèques négociables à Hull Qué., CCRH	1998-1999	590			590	
Déficit de caisse, New Westminster, C-B CCRH	1998-1999	120				120

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan [2]	1987-1988	20 784	12 116	1 044		7 624
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région du Yukon (2 cas)	1992-1993	2 812	900		1 912	
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196 [2]	5 175		2 581	11 440
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (7 cas)	1993-1994	27 752 [2]	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Vol de matériel informatique, quartier général et de la Colombie-Britannique	1995-1996	9 066			9 066	
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1995-1996	100				100 [2]
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545				27 545
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique	1997-1998	17 930				17 930
Accident d'automobiles, région de la Saskatchewan (4 cas)	1997-1998	32 149			32 149	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan [2]	1997-1998	501 [2]			301	200
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'un ordinateur portatif, d'un projecteur, d'un étui et d'un téléphone cellulaire	1997-1998	18 630	13 033			5 597
Vol de la petite caisse (4 cas)	1998-1999	925			800	125
Vol d'ordinateurs portatifs (36 cas)	1998-1999	175 833		5 000	170 833	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	1998-1999	700				700
Agence de promotion économique du Canada atlantique						
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions	1994-1995	57 496			57 496	
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions	1997-1998	56 826			56 826	
Conseil national de recherches du Canada						
Vol de micro-ordinateurs	1998-1999	70 536				70 536
Vol de caméras	1998-1999	13 515				13 515
Vol d'équipement technique	1998-1999	6 392				6 392
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie						
Vol d'une table modulaire	1997-1998	300				300
JUSTICE						
Ministère						
Divergence dans les fonds alloués à des projets spécifiques tenus par le secteur	1995-1996	9 292	8 577	715		
Cour suprême du Canada						
Vol dans un distributeur de monnaie	1998-1999	22			22	
DÉFENSE NATIONALE						
Feuille d'émargement frauduleuse, Régiment de la Chaudière (QG SQFT)	1993-1994	29 266				29 266
Vol d'équipement individuel	1995-1996	16 893	3 802		11 948	1 143
Vol de munition, fusils et matériel connexe	1995-1996	6 929			6 879	50
Vol d'équipement personnel	1996-1997	11 664	7 345		77	4 242
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Dét. Sydney	1996-1997	17 074				17 074

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Détournement de fonds d'une avance permanente, GSU Toronto	1996-1997	1 728				1 728
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	22 757				22 757
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109				29 109
Relevés d'opérations modifiés dans l'avance de la petite caisse à SFC St Johns	1997-1998	114		114		
Vol de fonds d'une avance permanente, PCRC St Jean	1997-1998	7 000				7 000
Vol de fonds dans une avance à justifier, BFC Montréal	1997-1998	39 129				39 129
Revendications frauduleuses pour service temporaire, ELFC Washington	1998-1999	2 226		2 226		
Revendication frauduleuse pour droit à des prestations et indemnités, ELFC Washington	1998-1999	19 827 (2)		19 827		
Perte d'une avance permanente, 14e Escadre Greenwood	1998-1999	790				790
Perte d'une avance permanente, 19e Escadre Comox	1998-1999	949		949		
Divergence dans la monnaie consignée auprès du caissier, 17e Escadre Winnipeg	1998-1999	1 520		1 520		
Vol de recettes de ventes de vêtements, BFC Edmonton	1998-1999	278				278
Vol de fonds d'une avance permanente, 8e Escadre, Trenton (2 cas)	1998-1999	1 452				1 452
Divergence dans une avance à justifier, USFC Ottawa (3 cas)	1998-1999	761		599		162
Divergence d'un dépôt en espèce, USFC Ottawa	1998-1999	50		50		
Paiement erroné pour biens et services, CCSFOR Velika Kladusa	1998-1999	2 171		2 171		
Perte d'équipement dentaire (11 cas)	1998-1999	8 763			8 463	300
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Perte à la suite d'utilisation non autorisée de cartes d'achat gouvernementales (2 cas)	1996-1997	12 745	4 164	95		8 486
PARLEMENT						
Sénat						
Vol de la petite caisse	1998-1999	420				420
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère						
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires, d'avances de déplacement et d'utilisation de billets de taxi pour usage personnelle, par un employé nommé pour une période déterminée	1992-1993	108 267	8 446		99 821	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports						
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	1998-1999	13 400	8 000	5 400		
Directeur général des élections						
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans le district électoral d'Ottawa Centre	1995-1996	3 189	2 700		489	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Vol de magnétoscopes	1998-1999	1 724				1 724
Vol de fournitures de bureau variées	1998-1999	3 495			3 147	348
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924			32 873

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par des détenus	1996-1997	1 496 873	22 062	813	1 473 545	453
Vandalisme à la propriété et l'équipement par les détenus (315 cas)	1997-1998	229 813	7 054	127	220 442	2 190
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par des détenus (28 cas)	1998-1999	169 373	1 042	259	168 072	
Vol dans les réserves de la cantine (3 cas)	1998-1999	3 816			3 316	500
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (285 cas)	1998-1999	59 050	9 499 (2)	10 641	38 910	
Dommages à la suite d'un accident d'automobiles (47 cas)	1998-1999	153 932	4 202	3 744	145 986	
Perte de biens d'inventaire (10 cas)	1998-1999	29 399		500	28 899 (2)	
Perte de biens d'inventaire (341 cas)	1998-1999	1 170 935		17 399	1 153 536 (2)	
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Vandalisme à des véhicules de police	1995-1996	31 945	5 702		23 635	2 608
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (amende, certificat)	1996-1997	4 595	4 264			331
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	15 117	925	43 680	26 815
Dommage à des véhicules (voiture de police et motoneige)	1996-1997	1 374 921	274 958		896 292	203 671
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (491 cas)	1997-1998	1 241 898	422 110	19 299	687 275	113 214
Dommages intentionnels à une propriété gouvernementale	1997-1998	2 674	194	1 549	931	
Dommages intentionnels à des véhicules de police	1997-1998	352 708	57 300	691	175 295	119 422
Vol d'ordinateurs	1998-1999	8 000				8 000
Avaries faites avec intentions à une propriété de l'État	1998-1999	1 501		901	600	
Avaries faites avec intentions à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Avaries faites avec intentions à des véhicules de police	1998-1999	169 929	6 490	39 494	17 829	106 116
Perte de matériel	1998-1999	5 500	2 500		2 500	500
Dommages à des véhicules de police, à la suite d'accidents (3)	1998-1999	360 420	103 897	2 950	253 573	
Dommages à des voitures de police à la suite d'accidents (4)	1998-1999	1 062 783	145 662	39 421	798 627	79 073
Vol d'ordinateurs portatifs	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	20 073	650		22 083
ANCIENS COMBATTANTS						
Détournement de fonds publics par un employé	1988-1989	69 414	24 564	21 019		23 831
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	4 050	600		35 262
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1990-1991	28 657	7 994	20 663		
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)(1)	1991-1992	27 133 (2)	14 300 (2)	2 300		10 533
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	6 413	1 767		89 038
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1994-1995	43 885	24 700	4 700		14 485
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1997-1998	60 456				60 456
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1998-1999	74 145			9 971	64 174

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991				102 991
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (3 cas)	1995-1996	61 784	19 289			42 495
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (5 cas)	1996-1997	39 116	6 240	2 590		30 286
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1997-1998	111 877		2 222		109 655
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1998-1999	622	350			272
		948 982 047	605 554 856	64 683 375	87 796 758	190 947 058

(1) Antérieurement Revenue national.
(2) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(3) Cet élément a été rapporté comme une perte attribuable à une infraction ou à un acte illégal.
(4) Cet élément a été rapporté comme une perte attribuable à une destruction ou un dommage accidentel.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Débiteurs

SOMMAIRE

Page

État des débiteurs pour les recettes fiscales 4.2

État des débiteurs pour les recettes fiscales

Conformément aux conventions comptables, les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Par conséquent, les créances facturées mais non reçues et/ou non facturées et courues provenant de montants dus pour impôts reçues à titre d'auto-cotisation, ne sont pas inscrites comme débiteurs dans les comptes du Canada, ni déclarées comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Ces éléments sont contrôlés à l'aide de comptes mémoires maintenus par les organismes gouvernementaux.

Dans le tableau suivant, la colonne Débiteurs externes représente les recettes fiscales à recevoir de tiers ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement. Les recettes fiscales à recevoir ne comprennent pas les cotisations d'impôt qui sont formellement contestées par les contribuables. La colonne Provision pour créances douteuses se rapporte au total des recettes fiscales à recevoir qui est sujet à radiation ou renonciation; en plus d'une provision pour créances douteuses fondée sur la meilleure estimation de tous les montants qui ne seront pas perçus. La colonne Débiteurs internes représente des recettes fiscales à recevoir d'organismes gouvernementaux. Puisque ces montants ne représentent pas des fonds à être reçus, ils ne sont pas inclus dans le total des débiteurs nets. Un organisme gouvernemental est une organisation qui fait partie du gouvernement du Canada en tant que périmètre comptable.

Les débiteurs radiés ou remis sont inclus à la section 3 de ce volume (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont enregistrés dans les comptes du Canada et rapportés comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Des précisions sur les soldes de ces débiteurs apparaissent à la section 7 du volume I.

ÉTAT DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES FISCALES AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000				1999
Catégories de débiteurs pour les recettes fiscales	Débiteurs externes	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs internes	Débiteurs nets
Recettes fiscales à recevoir—					
Impôt sur le revenu—					
Des particuliers	7 044 000	555 928	6 488 072		5 653 292
Des sociétés[1]	1 798 317	90 134	1 708 183		1 415 425
Crédit d'impôt pour la recherche scientifique[2]	1 585	1 268	317		493
Des non-résidents	324 775	37 674	287 101		219 357
Autres recettes d'impôt sur le revenu	63 247	17 709	45 538		75 225
	9 231 924	*702 713*	*8 529 211*		*7 363 792*
Cotisations d'assurance-emploi	169 592	19 673	149 919		145 345
Taxes et droits d'accise—					
Taxe sur les produits et services	3 362 394	562 801	2 799 593		2 197 767
Droits de douane à l'importation	99 246	9 925	89 321		106 471
Autres taxes et droits d'accise	113 998	50 908	63 090		113 191
Taxe sur l'énergie	70	19	51		708
	3 575 708	*623 653*	*2 952 055*		*2 418 137*
Total des recettes fiscales à recevoir	12 977 224	1 346 039	11 631 185		9 927 274

(1) Cet état comprend les impôts des sociétés en vertu de la partie VII, au montant de 168 $ net lesquels sont remboursables lorsque les crédits d'impôt à l'investissement ou les crédits d'impôt à l'achat d'actions sont gagnés par les sociétés.

(2) Crédit d'impôt pour la recherche scientifique (CIRS) :
Les montants compris sous le CIRS représentent les "retours d'impôt évalués" (317 $ net) et sont des évaluations des retours d'impôt en vertu de la section VIII, afférents aux dépenses pour des projets de recherche scientifique, qui n'ont pas été acceptés sous la législation des CIRS.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 5.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	516 635	2 094 587	91 665	3 892 388	770 062	18 651 282
Agence canadienne d'inspection des aliments	386 517	486 731	45 779	2 464 887	289 334	2 711 081
	903 152	**2 581 318**	**137 444**	**6 357 275**	**1 059 396**	**21 362 363**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 653 813**	**11 338**	**1 611 229**	**22 811 174**	**9 922 692**	**21 386 989**
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	40 106	47 213		8 014 971	605 533	7 611 575
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				512 734	38 024	389 032
Archives nationales du Canada	23 055	31 953		407 743		386 472
Commission des champs de bataille nationaux		82 280		825	39 589	
Office national du film	132 253	1 121		1 254 437	20 296	94 616
Bibliothèque nationale	63 707					491 073
Agence Parcs Canada	87 046	18 614 206		353 843	408 520	5 870 216
Commission de la fonction publique				2 362 456	12 620	974 610
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				109 815	610	149 384
	346 167	**18 776 773**		**13 016 824**	**1 125 192**	**15 966 978**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	175 045		78 350 878	20 603 482	576 255	4 075 880
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				830 409	113 529	193 844
	175 045		**78 350 878**	**21 433 891**	**689 784**	**4 269 724**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de l'ensemble de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 $ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 033 234	1 859 362	1 969 389	3 731 280	10 885 230	31 133 733	5 399 904	82 028 751
156 546	2 423 584	822 299	1 169 608	3 913 626	6 677 143		21 547 135
1 189 780	**4 282 946**	**2 791 688**	**4 900 888**	**14 798 856**	**37 810 876**	**5 399 904**	**103 575 886**
9 384 330	**3 541 369**	**4 162 103**	**11 835 513**	**32 141 318**	**35 339 273**		**154 801 141**
12 354	209 801	1 206 558	1 094 879	502 917	35 619 127	332 503	55 297 537
138 453		249 691	273 423	15 205	1 389 424	70 583	3 076 569
1 300 607		166 318	357 823	1 363 374	1 863 723	56 431	5 957 499
202 764	483 192		21		19 262	191 406	1 019 339
353 322		239 429	284 356	1 035 098	3 314 071		6 728 999
		145 281	120 563	864 242	1 315 112	3 032	3 003 010
1 486 001	2 486 688	839 783	1 935 579	6 849 130	22 276 140	72 670	61 279 822
173 137		339 559	3 956 769	62 449	8 782 727	674 864	17 339 191
18 222		47 361	112 114	16 760	1 778 876	4 200	2 237 342
3 684 860	**3 179 681**	**3 233 980**	**8 135 527**	**10 709 175**	**76 358 462**	**1 405 689**	**155 939 308**
1 139 053		899 086	3 153 920	2 989 236	19 281 501	989 950	132 234 286
262 104		225 103	393 013	1 701 179	4 813 125		8 532 306
1 401 157		**1 124 189**	**3 546 933**	**4 690 415**	**24 094 626**	**989 950**	**140 766 592**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT						
Ministère	16 022	2 249 184	16 845	2 659 905	1 045 621	11 265 698
Agence canadienne d'évaluation environnementale			80	30 750	34 378	511 805
	16 022	**2 249 184**	**16 925**	**2 690 655**	**1 079 999**	**11 777 503**
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières	10 626				659 098	2 001 118
Programme du service de la dette publique	37 133				202 078	530 048
	47 759				*861 176*	*2 531 166*
Vérificateur général	882 542			302 245	5 270	138 847
Tribunal canadien du commerce extérieur				46 336	72	52 274
Bureau du surintendant des institutions financières	1 358 529			711 956	64 060	231 557
	2 288 830			**1 060 537**	**930 578**	**2 953 844**
PÊCHES ET OCÉANS	**735 356**	**18 904 246**	**122 189**	**20 636 010**	**3 101 475**	**19 495 484**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	85 607	11 781 526	113 992	23 076 015	5 698 727	18 148 421
Agence canadienne de développement international	36 802	133 464	675	18 931 990	798	1 669 251
Commission mixte internationale				23 942	11 711	68 863
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	4 570			69 259	347 572	8 606
Administration du pipe-line du Nord	14 900					
	141 879	**11 914 990**	**114 667**	**42 101 206**	**6 058 808**	**19 895 141**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				**35 971**		**734 878**
SANTÉ						
Ministère	667 479	17 226	138 466 198	9 200 489	2 699 775	10 752 250
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses						17 680
Conseil de recherches médicales				2 169 540		54 423
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				4 440	279 261	35 539
	667 479	**17 226**	**138 466 198**	**11 374 469**	**2 979 036**	**10 859 892**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 179 584	27 768 248	1 492 513	3 178 408	14 866 133	44 073 611	1 900 324	111 712 096
		82 177	50 496	235 638	1 844 820	104 236	2 894 380
1 179 584	**27 768 248**	**1 574 690**	**3 228 904**	**15 101 771**	**45 918 431**	**2 004 560**	**114 606 476**
833 878		589 637	1 666 711	52 396	5 313 889		11 127 353
714		20 660	21 890		1 247 754	3 169 343	5 229 620
834 592		*610 297*	*1 688 601*	*52 396*	*6 561 643*	*3 169 343*	*16 356 973*
		525 435	191 848	258 297	4 261 215	6 984	6 572 683
		24 761	37 581		450 259	8 351	619 634
50 071		464 194	665 547		6 662 108	5 267	10 213 289
884 663		**1 624 687**	**2 583 577**	**310 693**	**17 935 225**	**3 189 945**	**33 762 579**
4 237 592	**16 729 362**	**1 606 030**	**7 124 079**	**52 448 156**	**24 036 197**	**287 897**	**169 464 073**
14 760 657		21 527 042	8 791 811	18 719 132	42 479 125	13 870	165 195 925
309 576		716 406	2 268 952	1 133 780	5 473 725	18 124	30 693 543
		26 828	8 530	1 508 260	347 492		1 995 626
		24 451	15 250	538	134 955		605 201
					32 263	8 075	55 238
15 070 233		**22 294 727**	**11 084 543**	**21 361 710**	**48 467 560**	**40 069**	**198 545 533**
		33 782	**56 945**	**224 892**	**152 500**	**708 477**	**1 947 445**
1 457 512	6 373 404	34 605 661	3 955 397	3 753 265	91 563 757	4 942 781	308 455 194
521		6 610	11 971	242	221 378	1 346	259 748
		73 462	25 365	370 822	707 871	13 000	3 414 483
	32 300	33 384	44 051	5 781	137 434	2 737	574 927
1 458 033	**6 405 704**	**34 719 117**	**4 036 784**	**4 130 110**	**92 630 440**	**4 959 864**	**312 704 352**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Programme des services ministériels	5 638 895	103 006	461 145	27 599 360	3 056 546	5 529 974
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	104 538 473	218 478	94 467	30 583 016	626 445	24 279 810
Programme du travail	10	6 712	29 761	244 250	347 702	243 139
Programme de la sécurité du revenu	209 812		10 408 893	4 015 946	52 198	2 874 910
	110 387 190	*328 196*	*10 994 266*	*62 442 572*	*4 082 891*	*32 927 833*
Conseil canadien des relations industrielles				2 289	4 141	99 198
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs					25 160	42 345
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						15 303
	110 387 190	**328 196**	**10 994 266**	**62 444 861**	**4 112 192**	**33 084 679**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Programme d'administration	443 481	3 069 348		822 588	500	1 058 962
Programme des affaires indiennes et inuites	1 324 772	12 908 989	90 278	5 907 544	4 803 011	3 198 085
Programme des affaires du Nord	242 307	4 589 770	28 659	231 494	205 002	7 655 119
	2 010 560	*20 568 107*	*118 937*	*6 961 626*	*5 008 513*	*11 912 166*
Commission canadienne des affaires polaires	30 000			3 020		24 090
	2 040 560	**20 568 107**	**118 937**	**6 964 646**	**5 008 513**	**11 936 256**
INDUSTRIE						
Ministère	1 183 076	1 222 367	6 478	15 071 589	1 916 589	30 840 668
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1 529 896			1 207 689	63 802	880 670
Agence spatiale canadienne	661 285	43 258 943	53 437	2 804 680	19 017	815 668
Tribunal de la concurrence					3 130	5 641
Commission du droit d'auteur	78 800				148 207	86 633
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	3 790	41 809		109 060	4 834	680 799
Conseil national de recherches du Canada	322 744	4 899 410	126 347	4 016 226	1 443 552	3 691 742
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 000	5 935		1 675 778	3 213	289 988
Conseil de recherches en sciences humaines				569 665	8 566	167 250

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
514 974		1 896 002	4 235 398	379 335	11 804 083	49 027	61 267 745
1 000 512		1 960 830	5 232 815	88 794 290	68 136 696	21 268	325 487 100
342		259 257	269 779	17 312 413	3 753 730	11 695	22 478 790
294 691		571 155	1 606 833	63 216	11 030 114	10 037	31 137 805
1 810 519		*4 687 244*	*11 344 825*	*106 549 254*	*94 724 623*	*92 027*	*440 371 440*
		23 960	100 537	1 281 800	6 392		1 518 317
		15 908	9 150	11 740	249 139		353 442
1 831		74 212	39 676	372 195	889 944		1 393 161
1 812 350		**4 801 324**	**11 494 188**	**108 214 989**	**95 870 098**	**92 027**	**443 636 360**
191 105		263 511	902 786	89 880	10 190 194	13 578	17 045 933
284 865	69 307	691 121	1 315 446	956 355	25 631 291	2 404 142	59 585 206
132 831	1 008 423	350 996	634 200	587 151	13 162 097	7 078	28 835 127
608 801	*1 077 730*	*1 305 628*	*2 852 432*	*1 633 386*	*48 983 582*	*2 424 798*	*105 466 266*
		33 985	6 216	1 566	48 465		147 342
608 801	**1 077 730**	**1 339 613**	**2 858 648**	**1 634 952**	**49 032 047**	**2 424 798**	**105 613 608**
1 434 903	6 635	3 540 469	4 905 400	9 502 144	77 723 128	554 141	147 907 587
712 384		227 875	417 566	520 840	4 784 975		10 345 697
581 894	17 907 905	356 429	2 711 192	3 258 848	34 683 450		107 112 748
		2 478	17 662	87 677	300 753		417 341
		7 830	27 566	45 873	208 419		603 328
359 834		227 605	316 712	40 415	3 552 661	820	5 338 339
1 933 804	4 452 405	2 623 039	2 678 200	3 172 915	4 360 219		33 720 603
12 149	328 315	77 426	143 404	74 412	803 007	15 153	3 429 780
	15 962	31 327	38 446	168	491 552	9 000	1 331 936

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Statistique Canada	5 000			3 181 212	20 420	2 452 166
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1 291 627			1 085 388	233 354	1 073 791
	5 077 218	**49 428 464**	**186 262**	**29 721 287**	**3 864 684**	**40 985 016**
JUSTICE						
Ministère	95 668		55 381	7 389 879	22 030 610	56 222 055
Commission canadienne des droits de la personne	11 885		6 224	426 435	487 947	161 743
Tribunal canadien des droits de la personne						4 126
Commissaire à la magistrature fédérale				238 553	193 901	243 843
Cour fédérale du Canada	500	59 040		67 426	9 531	318 051
Commission du droit du Canada				8 861		72 933
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				25 945	157 514	75 604
Cour suprême du Canada	38 290	7 929	327	169 810	14 680	96 928
Cour canadienne de l'impôt				602 080		182 574
	146 343	**66 969**	**61 932**	**8 928 989**	**22 894 183**	**57 377 857**
DÉFENSE NATIONALE		**526 755 752**	**54 527 141**	**136 327 681**	**10 736 620**	**48 791 668**
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	728 409	3 654 344	6 458	10 644 758	369 350	16 890 303
Commission de contrôle de l'énergie atomique			2 877	951 051	7 277	733 497
Office national de l'énergie				1 310 176	7 486	191 070
	728 409	**3 654 344**	**9 335**	**12 905 985**	**384 113**	**17 814 870**
PARLEMENT						
Sénat		5 302	3 575	58 413	192 528	498 556
Chambre des communes	1 710		45 840	2 697 587	391 201	
Bibliothèque du Parlement	36 755			577 539	31 031	251 881
	38 465	**5 302**	**49 415**	**3 333 539**	**614 760**	**750 437**
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	21 050			3 171 530	617 058	1 046 347
Centre canadien de gestion	5 669	14 310		79 434		124 015
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						16 430

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 067 596		685 498	2 970 059	3 782 710	9 442 304		23 606 965
135 125		248 096	415 046	1 316 378	1 971 869	336 083	8 106 757
6 237 689	**22 711 222**	**8 028 072**	**14 641 253**	**21 802 380**	**138 322 337**	**915 197**	**341 921 081**
1 118 926		3 095 211	1 785 054	3 224 272	11 363 922		106 380 978
		70 875	149 807	45 300	958 315		2 318 531
		12 295	24 099	217 731	795 659		1 053 910
1 394		47 214	644 555	383 505	725 359		2 478 324
930 499		112 481	175 037	798 847	1 577 900		4 049 312
		39 227	2 739	47 755	1 062 719		1 234 234
5 925		38 458	59 892	11 237	761 529	1 672	1 137 776
31 671		149 189	94 925	104 687	614 584		1 323 020
121 854		32 491	61 875	894 927	1 443 765	28 505	3 368 071
2 210 269		**3 597 441**	**2 997 983**	**5 728 261**	**19 303 752**	**30 177**	**123 344 156**
28 046 274	**1 268 388**	**5 439 440**	**48 666 750**	**73 172 683**	**350 442 516**	**35 007 635**	**1 319 182 548**
1 873 990	4 569 788	1 989 883	4 468 267	13 666 174	38 163 802	27 801	97 053 327
51 865	888 967	103 145	998 767	575 658	5 412 536	34 454	9 760 094
		199 018	296 887	270 430	1 085 880	4 291	3 365 238
1 925 855	**5 458 755**	**2 292 046**	**5 763 921**	**14 512 262**	**44 662 218**	**66 546**	**110 178 659**
		343 586	257 940	205 967	3 427 782	8 595	5 002 244
125 280			1 261 980		5 365 221	2 288 511	12 177 330
		80 888	25 530	132 575	382 080		1 518 279
125 280		**424 474**	**1 545 450**	**338 542**	**9 175 083**	**2 297 106**	**18 697 853**
780 018		613 471	503 896	745 729	2 787 344	45 906	10 332 349
7 332		131 895	2 282 183	573 918	3 640 998	683	6 860 437
20 048		1 911	1 067	347 126	26 871		413 453

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16 800	93 184	42 828	680 004	97 112	185 758
Directeur général des élections	35 929	695		7 123 760	291 004	534 697
Commissaire aux langues officielles				196 680	79 252	65 438
Bureau du Canada pour le millénaire				1 043	273	285 731
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				40 377	37	30 727
Commission des relations de travail dans la fonction publique		52 289		63 999	8 619	9 615
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				33 774		
Le Réseau du leadership	35 305			368 585		
	114 753	**160 478**	**42 828**	**11 759 186**	**1 093 355**	**2 298 758**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux	9 380 570	79 013 022	11 545	9 733 648	1 599 406	181 632 867
Bureau d'information du Canada				308 357		586 807
	9 380 570	**79 013 022**	**11 545**	**10 042 005**	**1 599 406**	**182 219 674**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	141 907			22 424		311 422
Service correctionnel	270 380	1 510 233	74 180 028	26 676 519	1 106 028	6 878 490
Commission nationale des libérations conditionnelles			10 048	741 668	669	103 840
Bureau de l'enquêteur correctionnel						62 155
Gendarmerie royale du Canada	630 974		19 704 099	9 069 701	3 804 095	17 974 622
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				350		26 739
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				124 380	1 690 517	120 838
	1 043 261	**1 510 233**	**93 894 175**	**36 635 042**	**6 601 309**	**25 478 106**
TRANSPORTS						
Ministère	695 994	31 769 198	647 204	10 329 049	1 444 433	10 277 597
Office des transports du Canada	58 613		16 964	319 644	26 083	259 813
Tribunal de l'aviation civile				15 726	41 836	3 028
	754 607	**31 769 198**	**664 168**	**10 664 419**	**1 512 352**	**10 540 438**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
159 305	25 926	68 836	356 981	582 491	6 050 983	430 400	8 790 608
204 095		101 203	107 632	658 482	1 519 968	362	10 577 827
17 329		52 630	49 349	15 374	535 335		1 011 387
		14 374	16 099	533 955	3 250 566		4 102 041
		48 994	4 123	25 525	700 609	328	850 720
		27 404	29 895	9 037	436 461		637 319
98 180			3 464		171 825	63 903	371 146
12 921			90 126		1 488 391	366 274	2 361 602
1 299 228	**25 926**	**1 060 718**	**3 444 815**	**3 491 637**	**20 609 351**	**907 856**	**46 308 889**
17 939 990	192 860	1 567 351	11 398 873	109 281 000	237 422 949	267 096 034	926 270 115
		53 114	47 125		1 820 411		2 815 814
17 939 990	**192 860**	**1 620 465**	**11 445 998**	**109 281 000**	**239 243 360**	**267 096 034**	**929 085 929**
302 715		268 814	232 233	13 839 596	2 343 880	7 918	17 470 909
4 256 954		1 242 343	16 829 108	6 334 920	54 329 379	24 546 442	218 160 824
275 948		131 533	102 366	386 862	378 667	20 835	2 152 436
2 000		10 108	4 414	3 657	14 503		96 837
16 184 001	138 616	1 434 702	6 151 252	43 496 305	11 932 261	7 785 598	138 306 226
		10 574	6 613	91 484	20 896	528	157 184
68 650		27 001	31 062	558 746	605 087	724	3 227 005
21 090 268	**138 616**	**3 125 075**	**23 357 048**	**64 711 570**	**69 624 673**	**32 362 045**	**379 571 421**
4 186 191	13 377 663	1 714 097	7 213 377	9 059 261	45 855 289	527 658	137 097 011
		135 643	250 590	58 587	574 162		1 700 099
		4 174	3 378		165 619		233 761
4 186 191	**13 377 663**	**1 853 914**	**7 467 345**	**9 117 848**	**46 595 070**	**527 658**	**139 030 871**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat						
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique	**13 150**13 150				**698 202**	**7 188 536**
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des anciens combattants	23 297	552 295	178 622 371	4 048 506	30 555	8 014 982
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)			2 054		2 419	10 395
	23 297	**552 295**	**178 624 425**	**4 048 506**	**32 974**	**8 025 377**
Total	**137 675 566**	**768 267 435**	**558 003 959**	**475 294 158**	**86 099 623**	**575 194 468**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
156 793		**989 370**	**1 899 063**	**393 405**	**30 781 961**		**42 120 480**
1 146 453		315 536	1 345 685	3 644 147	22 102 122		219 845 949
		19 124	46 179	83 113	22 982		186 266
1 146 453		**334 660**	**1 391 864**	**3 727 260**	**22 125 104**		**220 032 215**
125 275 673	**106 158 470**	**108 071 605**	**193 508 019**	**572 043 885**	**1 538 531 160**	**360 713 434**	**5 604 837 455**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages 6.2

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et,
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère		481 333	23 667 336	360 526	24 509 195
Agence canadienne d'inspection des aliments		134 074	485 729		619 803
		615 407	**24 153 065**	**360 526**	**25 128 998**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**35 423**		**15 287 457**		**15 322 880**
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		1 054 727			1 054 727
Agence Parcs Canada	201 048	3 237 860	11 144 613	975 802	15 559 323
	201 048	**4 292 587**	**11 144 613**	**975 802**	**16 614 050**
ENVIRONNEMENT					
Ministère		**210 562**	**870 263**		**1 080 825**
PÊCHES ET OCÉANS					
Ministère		**3 943 987**	**30 113 436**	**104 845**	**34 162 268**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère	**7 461 264**	**3 927 585**	**17 931 468**	**7 091 468**	**36 411 785**
SANTÉ					
Ministère			**4 141 739**	**36 350**	**4 178 089**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Programme des services ministériels			**301 675**		**301 675**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites	172 245	65 487	2 805 765	50 000	3 093 497
Programme des affaires du Nord		5 158	353 859		359 017
	172 245	**70 645**	**3 159 624**	**50 000**	**3 452 514**
INDUSTRIE					
Ministère		34 598	5 528 929		5 563 527
Agence spatiale canadienne		25 781	440 213		465 994
Conseil national de recherches du Canada		2 836 111	13 325 905		16 162 016
		2 896 490	**19 295 047**		**22 191 537**
DÉFENSE NATIONALE	**82 500**	**24 314 140**	**226 891 769**	**9 607 821**	**260 896 230**
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère		**27 134**	**6 671 630**	**158 706**	**6 857 470**
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections		**8 319**	**77 922**		**86 241**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux	**17 555 710**	**268 936 909**	**202 964 477**	**228 907**	**489 686 003**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel		1 476 791	70 746 566		72 223 357
Gendarmerie royale du Canada	222 313	1 908 680	40 795 087	1 262 113	44 188 193
	222 313	**3 385 471**	**111 541 653**	**1 262 113**	**116 411 550**
TRANSPORTS					
Ministère	**67 601**	**5 120 029**	**6 369 099**		**11 556 729**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des anciens combattants			**1 475 537**		**1 475 537**
Total	**25 798 104**	**317 749 265**	**682 390 474**	**19 876 538**	**1 045 814 381**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Acquisition de matériel et d'outillage 7.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	3 170 698		607 870
Agence canadienne d'inspection des aliments	1 803 331		
	4 974 029		**607 870**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 085 259**		**6 739 270**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	63 631		3 609
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	177		
Archives nationales du Canada	89 807		308 773
Commission des champs de bataille nationaux	376 634		23 414
Office national du film			
Bibliothèque nationale			6 027
Agence Parcs Canada	3 731 153		139 249
Commission de la fonction publique	17 398		291 746
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	4 278 800		**772 818**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	578 114		1 719 197
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			59 300
	578 114		**1 778 497**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	3 386 631	36 332	1 603 438
Agence canadienne d'évaluation environnementale	159		5 078
	3 386 790	**36 332**	**1 608 516**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
14 683 137	11 449 928	1 241 254	1 782 685	719 289	13 131 609	46 786 470
5 443 748	3 827 346	581 923		187 185	1 464 413	13 307 946
20 126 885	**15 277 274**	**1 823 177**	**1 782 685**	**906 474**	**14 596 022**	**60 094 416**
68 885 598	**2 397 395**	**12 204 642**		**2 190 420**	**3 245 316**	**97 747 900**
4 245 292	363 057	834 156	23 546	327 993	83 292	5 944 576
151 321		178 248		17 674		347 420
1 475 271		179 777		33 582	259 290	2 346 500
13 967		16 243	20	37 143	42 871	510 292
847 509		763 797			1 189 954	2 801 260
1 313 339	838	102 820		28 583	21 843	1 473 450
4 647 669	493 137	537 773	248 000	277 560	5 582 213	15 656 754
5 727 019		236 685		54 804	552 951	6 880 603
743 007		93 290		462	1 871	838 630
19 164 394	**857 032**	**2 942 789**	**271 566**	**777 801**	**7 734 285**	**36 799 485**
9 413 203	34 623	3 525 332		2 067 883	1 707 862	19 046 214
2 002 871		162 208		11 252	12 300	2 247 931
11 416 074	**34 623**	**3 687 540**		**2 079 135**	**1 720 162**	**21 294 145**
22 333 709	19 903 610	2 109 691		1 717 503	3 524 023	54 614 937
104 680	24	19		769	4 963	115 692
22 438 389	**19 903 634**	**2 109 710**		**1 718 272**	**3 528 986**	**54 730 629**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières	26 699		10 844
Programme du service de la dette publique	*26 699*		*10 844*
Vérificateur général			22 316
Tribunal canadien du commerce extérieur			
Bureau du surintendant des institutions financières			
	26 699		**33 160**
PÊCHES ET OCÉANS	**22 922 451**	**212 074**	**3 249 081**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	4 846 825		8 262 775
Agence canadienne de développement international	28 810		21 449
Commission mixte internationale			
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			
Administration du pipe-line du Nord			
	4 875 635		**8 284 224**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**70 382**		
SANTÉ			
Ministère	963 083		476 720
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
Conseil de recherches médicales			8 777
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
	963 083		**485 497**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère			
Programme des services ministériels	1 128 223		3 558 079
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	428 957		2 473 264
Programme du travail	27 765		87 872
Programme de la sécurité du revenu	123 491		630 236
	1 708 436		*6 749 451*

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
4 190 166		1 051 608		48 653	148 205	5 476 175
115 967		43 827			564	160 358
4 306 133		*1 095 435*		*48 653*	*148 769*	*5 636 533*
867 537		107 807		19 776	16 297	1 033 733
163 556		17 420			14 424	195 400
1 421 839		537 414		59 438	29 368	2 048 059
6 759 065		**1 758 076**		**127 867**	**208 858**	**8 913 725**
32 672 622	**8 172 437**	**3 095 656**	**501 471**	**871 493**	**11 484 221**	**83 181 506**
28 466 312	852 414	15 445 096		1 661 308	9 841 522	69 376 252
600 601		1 092 270			118 656	1 861 786
247 758		30 996		59 617	644	339 015
90 120		2 682				92 802
4 750					625	5 375
29 409 541	**852 414**	**16 571 044**		**1 720 925**	**9 961 447**	**71 675 230**
361 145		**31 307**		**9 449**		**472 283**
18 424 375	5 189 642	4 848 356	177 403	6 339 851	2 914 321	39 333 751
42 759		13 271		22 211	5 035	83 276
326 542		129 998		180	482	465 979
199 935		30 158		22 559	181	252 833
18 993 611	**5 189 642**	**5 021 783**	**177 403**	**6 384 801**	**2 920 019**	**40 135 839**
30 109 034	34 172	4 723 716		370 630	592 143	40 515 997
115 715 912	144 805	4 947 464		1 809 508	1 168 411	126 688 321
964 667	6 581	159 872		47 134	72 811	1 366 702
5 498 620	15 406	1 670 338		516 010	294 636	8 748 737
152 288 233	*200 964*	*11 501 390*		*2 743 282*	*2 128 001*	*177 319 757*

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
Conseil canadien des relations industrielles			
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
	1 708 436		**6 749 451**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	52 763		138 565
Programme des affaires indiennes et inuites	198 440		630 996
Programme des affaires du Nord	698 614		614 877
	949 817		*1 384 438*
Commission canadienne des affaires polaires			13 272
	949 817		**1 397 710**
INDUSTRIE			
Ministère	807 735		1 728 132
Agence de promotion économique du Canada atlantique	116 964		1 746 375
Agence spatiale canadienne			714 547
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			995
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	56 238		15 747
Conseil national de recherches du Canada	760 708		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			18 645
Conseil de recherches en sciences humaines			8 366
Statistique Canada	40 838		259 587
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	25 886		224 108
	1 808 369		**4 716 502**
JUSTICE			
Ministère			85 784
Commission canadienne des droits de la personne	49		14 447
Tribunal canadien des droits de la personne			
Commissaire à la magistrature fédérale			
Cour fédérale du Canada	16 472		86 593
Commission du droit du Canada			
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada			63 534
Cour suprême du Canada	80 556		
Cour canadienne de l'impôt			945
	97 077		**251 303**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
217 818		270 046		32 958		520 822
40 643		6 159				46 802
356 562		48 787		9 700		415 049
152 903 256	**200 964**	**11 826 382**		**2 785 940**	**2 128 001**	**178 302 430**
3 120 135		1 124 466		150 126	142 107	4 728 162
14 328 626	3 496	1 495 974		385 842	103 635	17 147 009
1 968 451	103 615	416 806		234 059	2 440 714	6 477 136
19 417 212	*107 111*	*3 037 246*		*770 027*	*2 686 456*	*28 352 307*
22 358						35 630
19 439 570	**107 111**	**3 037 246**		**770 027**	**2 686 456**	**28 387 937**
21 900 593	2 218 395	2 739 366		537 900	2 109 283	32 041 404
612 428		374 681		29 553	39 061	2 919 062
7 496 838	146 215 402	760 632		53 073	769 545	156 010 037
25 563		8 811		9 828	5 314	49 516
31 341		1 238			364	33 938
481 864		137 224		6 434	4 944	702 451
17 967 794	3 837 136	1 792 523	23 336 389	605 134	843 371	49 143 055
435 548		37 437			11 113	502 743
175 000		12 677			4 078	200 121
2 806 496		180 795		10 346 344	1 713 125	15 347 185
2 258 122		222 271		134 961	30 096	2 895 444
54 191 587	**152 270 933**	**6 267 655**	**23 336 389**	**11 723 227**	**5 530 294**	**259 844 956**
10 593 611		2 560 029		869 785	304 145	14 413 354
598 192		194 816		41 529		849 033
63 824		111 101		31 357	65 292	271 574
108 101		19 423		9 482	2 330	139 336
1 438 966		310 847		7 990	5 561	1 866 429
15 009						15 009
363 564		681 734		28 895	1 277	1 139 004
693 415	28 137	226 616		37 903	6 277	1 072 904
355 781		22 966		38 190	59 488	477 370
14 230 463	**28 137**	**4 127 532**		**1 065 131**	**444 370**	**20 244 013**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE	**727 805 501**	**858 802 284**	**185 150 169**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	1 085 201		692 482
Commission de contrôle de l'énergie atomique	117 306		203 762
Office national de l'énergie			9 525
	1 202 507		**905 769**
PARLEMENT			
Sénat			
Chambre des communes	4 911	1 580	611 234
Bibliothèque du Parlement			38 548
	4 911	**1 580**	**649 782**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	56 612		418 924
Centre canadien de gestion	24 101		444
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			5 861
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	24 123		65 861
Directeur général des élections	233		1 500
Commissaire aux langues officielles	23 929		26 318
Bureau du Canada pour le millénaire			
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			8 966
Commission des relations de travail dans la fonction publique			42 135
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
Le Réseau du leadership			23 807
	128 998		**593 816**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux	1 284 180		1 788 175
Bureau d'information du Canada			80 897
	1 284 180		**1 869 072**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
363 588 472	**201 450 892**	**19 486 327**	**1 788 637**	**5 223 561**	**81 331 777**	**2 444 627 620**
15 823 031	4 257 238	1 526 049	231 384	277 966	4 447 049	28 340 400
1 684 250	92 240	514 163		51 113	45 768	2 708 602
358 341		200 019		33 388	10 150	611 423
17 865 622	**4 349 478**	**2 240 231**	**231 384**	**362 467**	**4 502 967**	**31 660 425**
891 164		198 523		344 395		1 434 082
5 569 679		1 246 779		157 484	1 160 179	8 751 846
637 019		541 737		8 547	396 278	1 622 129
7 097 862		**1 987 039**		**510 426**	**1 556 457**	**11 808 057**
3 094 327	24 909	528 857		1 883	475 750	4 601 262
774 139		258 618		65 784	59 294	1 182 380
98 410					14	104 285
851 116	14 554	122 105		53 021	190 652	1 321 432
1 501 090		180 176	49	28 535	41 099	1 752 682
630 125		80 661			254	761 287
113 251		31 278		10 172	128 148	282 849
91 176		6 104		150	4 728	111 124
119 372		1 793				163 300
141 859		17 922		13 151	83	173 015
239 924	720	37 797		700	8 825	311 773
7 654 789	**40 183**	**1 265 311**	**49**	**173 396**	**908 847**	**10 765 389**
30 796 150	1 107 862	5 743 352	128 398	27 608 436	19 775 457	88 232 010
942 646		96 019		95 403	4 484	1 219 449
31 738 796	**1 107 862**	**5 839 371**	**128 398**	**27 703 839**	**19 779 941**	**89 451 459**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			18 095
Service correctionnel	9 598 847		8 736 630
Commission nationale des libérations conditionnelles	23 314		20 348
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
Gendarmerie royale du Canada	50 584 889		20 114 937
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
	60 207 050		**28 890 010**
TRANSPORTS			
Ministère	10 095 746	14 279	425 248
Office des transports du Canada			28 844
Tribunal de l'aviation civile			
	10 095 746	**14 279**	**454 092**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique			**3 521**
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	360 024		138 793
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)			
	360 024		**138 793**
Total	**849 813 858**	**859 066 549**	**255 328 923**

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, $267,230,510; aéronefs, $308,819,527; véhicules militaires et non-militaires, $235,512,831; et, vehicules divers, $38,250,990.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
698 025		45 093		25 655	54 769	841 637
17 097 572	21 998	1 335 404	200 505	370 658	14 132 435	51 494 049
500 063		131 931		19 328	16 118	711 102
75 434		3 300		887	6 664	86 285
44 415 689	4 065 746	4 235 506	116 465	1 704 566	3 606 861	128 844 659
11 453					890	12 343
81 235		47 860		3 231	38 386	170 712
62 879 471	**4 087 744**	**5 799 094**	**316 970**	**2 124 325**	**17 856 123**	**182 160 787**
11 404 353	490 062	1 878 652	377 196	97 866	3 831 786	28 615 188
598 581		61 079		14 539	2 197	705 240
689		41		483	324	1 537
12 003 623	**490 062**	**1 939 772**	**377 196**	**112 888**	**3 834 307**	**29 321 965**
2 108 155		**1 743 376**		**114 710**	**100 537**	**4 070 299**
9 406 582	6 797	526 419		533 464	334 905	11 306 984
87 864		16 930		11 774	290	116 858
9 494 446	**6 797**	**543 349**		**545 238**	**335 195**	**11 423 842**
985 423 436	**416 824 614**	**115 348 409**	**28 912 148**	**70 001 812**	**196 394 588**	**3 777 114 337**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 8.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	11 420 963	884 584 733	528 479 101
Agence canadienne d'inspection des aliments	3 993 081		11 691
	15 414 044	**884 584 733**	**528 490 792**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**88 226 780**		**94 900 627**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	9 880 904	93 891 207	223 883 094
Archives nationales du Canada			
Office national du film			
Bibliothèque nationale			
Agence Parcs Canada			4 188 120
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	9 880 904	**93 891 207**	**228 071 214**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	**59 283 916**		**154 307 128**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	146 942	2 799 490	2 698 417
Agence canadienne d'évaluation environnementale	101 331		
	248 273	**2 799 490**	**2 698 417**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Programme fédéral de transferts aux provinces			24 264 016 119
			24 264 016 119
Vérificateur général			
			24 264 016 119

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
3 275 445	75 371 349	15 660 070			1 518 791 661
					4 004 772
3 275 445	**75 371 349**	**15 660 070**			**1 522 796 433**
					183 127 407
700	374 304 097	538 324			702 498 326
	1 764 779				1 764 779
	329 837				329 837
	36 059				36 059
	364 605				4 552 725
	8 225 000		25 000		8 250 000
700	**385 024 377**	**538 324**	**25 000**		**717 431 726**
1 108 525	**151 833 332**				**366 532 901**
8 758 936	153 326 953			57 153	167 787 891
	353 621				454 952
8 758 936	**153 680 574**			**57 153**	**168 242 843**
749 652 598					749 652 598
					24 264 016 119
749 652 598					*25 013 668 717*
	376 958				376 958
749 652 598	**376 958**				**25 014 045 675**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS	**229 681 837**	**605 031**	**876 359**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	23 112 371		
Agence canadienne de développement international			
	23 112 371		
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**254 751**		
SANTÉ			
Ministère	526 266 241		(18 540)
Conseil de recherches médicales	287 330 144		
	813 596 385		**(18 540)**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère			
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	564 485 703	435 966 111	752 748 582
Programme du travail	5 725		
Programme de la sécurité du revenu	23 414 439 072		
	23 978 930 500	**435 966 111**	**752 748 582**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	458 000		
Programme des affaires indiennes et inuites	31 560 845	217 795 731	347 407 662
Programme des affaires du Nord	8 406 713	676 251	54 571 273
	40 425 558	*218 471 982*	*401 978 935*
Commission canadienne des affaires polaires			
	40 425 558	**218 471 982**	**401 978 935**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
1 079 070	**20 210 987**			**171 000**	**252 624 284**
234 741 375	145 244 817			5 771 058	408 869 621
1 646 155 831				58 610 630	1 704 766 461
1 880 897 206	**145 244 817**			**64 381 688**	**2 113 636 082**
					254 751
37 968 450	300 222 726				864 438 877
	8 545 745			408 750	296 284 639
37 968 450	**308 768 471**			**408 750**	**1 160 723 516**
	167 020 780	46 715 734			1 966 936 910
	2 175 931				2 181 656
					23 414 439 072
	169 196 711	**46 715 734**			**25 383 557 638**
					458 000
	3 505 853 619	4 630 309			4 107 248 166
	13 474 153				77 128 390
	3 519 327 772	*4 630 309*			*4 184 834 556*
2 000	15 250				17 250
2 000	**3 519 343 022**	**4 630 309**			**4 184 851 806**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
INDUSTRIE			
Ministère	29 125 640	332 119 079	28 378 656
Agence de promotion économique du Canada atlantique	8 999 608	87 208 125	78 661 846
Agence spatiale canadienne	108 200		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		127 255 043	
Conseil national de recherches du Canada		69 742 044	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	526 895 998		
Conseil de recherches en sciences humaines	114 996 000		
Statistique Canada			
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		80 376 559	19 004 129
	680 125 446	**696 700 850**	**126 044 631**
JUSTICE			
Ministère	4 989 300		285 319 791
Commissaire à la magistrature fédérale	49 688 054		
Cour suprême du Canada	1 176 521		
	55 853 875		**285 319 791**
DÉFENSE NATIONALE	**14 902 163**	**5 231 182**	**216 107 285**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	101 400	19 109 255	13 182 249
Commission de contrôle de l'énergie atomique			
	101 400	**19 109 255**	**13 182 249**
PARLEMENT			
Sénat	187 461		
Chambre des communes			
	187 461		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère			
Centre canadien de gestion			
Directeur général des élections			
Bureau du Canada pour le millénaire	17 750		
	17 750		

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
6 008 495	1 121 808 174				1 517 440 044
	60 271 868	6 166 192		8 615 358	249 922 997
23 077 630	1 684 371			85 865	24 956 066
	80 577 547	15 563 169			223 395 759
9 444 856	60 929 354			839 656	140 955 910
					526 895 998
					114 996 000
	560 800				560 800
	45 779 535			26 495 555	171 655 778
38 530 981	**1 371 611 649**	**21 729 361**		**36 036 434**	**2 970 779 352**
345 730	32 321 795				322 976 616
					49 688 054
					1 176 521
345 730	**32 321 795**				**373 841 191**
138 877 185	**15 004 447**				**390 122 262**
1 233 947	46 033 758	62 512 000		5 589 919	147 762 528
	668 267				668 267
1 233 947	**46 702 025**	**62 512 000**		**5 589 919**	**148 430 795**
152 892					340 353
835 364					835 364
988 256					**1 175 717**
	4 027 581				4 027 581
	175 000				175 000
	274 427				274 427
	33 709 451				33 727 201
	38 186 459				**38 204 209**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux		2 220 773	1 719 275
Bureau d'information du Canada		1 591 500	
		3 812 273	**1 719 275**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			161 650
Service correctionnel	310 308		30 000
Commission nationale des libérations conditionnelles			
Gendarmerie royale du Canada	40 837 159		
	41 147 467		**191 650**
TRANSPORTS			
Ministère	1 144 578	91 454 490	171 908 250
Office des transports du Canada			
	1 144 578	**91 454 490**	**171 908 250**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique			
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance	183 902		
	183 902		
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	**1 380 052 565**		**1 359 975**
Total	**27 432 771 926**	**2 452 626 604**	**27 243 902 739**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
	12 000	399 237 742	(390 081 070)		13 108 720
	615 000			95 000	2 301 500
	627 000	**399 237 742**	**(390 081 070)**	**95 000**	**15 410 220**
	39 839 663	4 676 890			44 678 203
382 540	3 057 650			14 318	3 794 816
	36 000				36 000
1 900	299 580				41 138 639
384 440	**43 232 893**	**4 676 890**		**14 318**	**89 647 658**
192 019	39 465 533	29 081 116			333 245 986
	4 000				4 000
192 019	**39 469 533**	**29 081 116**			**333 249 986**
	36 339 454				36 339 454
					183 902
	36 339 454				**36 523 356**
6 989 451	**13 640 295**				**1 402 042 286**
2 870 284 939	**6 566 186 148**	**584 781 546**	**(390 056 070)**	**106 754 262**	**66 867 252 094**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique 9.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

– les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;

– l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,

– les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J 2—1976/78-2001	9,5	987 387 000	112 763 695
J 7—1977-2002	8,75	213 000 000	18 155 774
J 13—1977-1999 (échue le 15 octobre 1999)	9		25 087 562
J 18—1978-2003	9,5	558 907 000	52 064 207
J 22—1978-2000	9,75	500 000 000	48 883 562
J 24—1979-2004	10,25	1 976 867 000	202 583 238
J 25—1979-2002	10	1 842 675 000	185 621 146
J 30—1979/87-2004	10,5	710 892 000	75 748 093
J 34—1979/80/83-2002	11,25	1 316 764 000	161 747 770
J 35—1980/83-2003	11,75	2 402 300 000	304 640 119
J 39—1980/81/82-2000 (échue le 15 mars 2000)	13,75		138 046 233
J 42—1980/81-2001	13	1 325 000 000	172 686 168
J 53—1980-1999 (échue le 1er décembre 1999)	13,5		36 170 300
J 66—1981-2001	15,75	425 000 000	67 120 890
J 70—1981-2000	15	175 000 000	26 321 918
J 79—1982-2002	15,5	350 000 000	54 250 000
H 6—1983/85-2005	12,25	1 080 355 000	145 223 874
H 9—1983/84-2005	12	1 312 925 000	188 078 752
H 18—1984/85-2006	12,5	975 000 000	122 112 334
H 22—1984-2004	13,5	541 000 000	62 179 307
H 26—1984-2006	14	985 000 000	141 395 610
H 30—1984-2007	13,75	325 000 000	44 687 500
H 36—1984-2007	13	700 000 000	91 098 789
H 41—1984-2008	12,75	750 000 000	98 036 194
H 52—1985-2008	11,75	644 753 000	75 515 527
H 58—1985-2009	11,5	400 000 000	46 507 454
H 63—1985/88-2009	10,75	1 077 311 000	124 568 940
H 68—1985/87-2009	11	672 831 000	82 206 453
H 74—1985/87/88/89-2008	10	3 257 854 000	326 677 963
H 79—1986-2010	9,75	300 000 000	30 064 768
H 81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 474 254 000	263 707 830
H 85—1986-2010	8,75	251 543 000	25 498 601
H 87—1986/87/88-2011	9	1 792 314 000	167 695 609
H 98—1987-2011	8,5	679 140 000	60 701 182
A 23—1989/90/91-2014	10,25	3 150 000 000	322 875 000
A 27—1989-1999 (échue le 1er décembre 1999)	9,25		175 401 541
A 30—1990-2000	9,75	1 575 000 000	153 983 219
A 32—1990-2000	10,5	2 900 000 000	305 334 247
A 33—1990-2000	11,5	1 200 000 000	138 000 000
A 34—1990-2015	11,25	2 350 000 000	265 099 315
A 37—1990/91-2001	10,5	3 175 000 000	333 375 000
A 39—1990/91-2021	10,5	1 800 000 000	189 000 000
A 40—1991-2001	9,75	3 550 000 000	333 930 581
A 43—1991-2021	9,75	4 650 000 000	454 617 123
A 45—1991-2001	9,75	3 850 000 000	376 403 425
A 47—1991/92-2002	8,5	5 450 000 000	465 079 359
A 49—1991/92-2022	9,25	2 550 000 000	236 521 233
A 55—1992/93/94-2023	8	8 200 000 000	657 797 260
A 57—1992/93-2003	7,25	6 900 000 000	501 258 926

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
A 61—1993-2003	7,5	8 800 000 000	656 414 921
A 72—1994-2004	6,5	7 900 000 000	515 070 687
A 73—1994-1999 (échue le 1er septembre 1999)	7,75		273 316 288
A 75—1994/95-2004	9	7 700 000 000	694 898 630
A 76—1994/95-2025	9	8 900 000 000	803 194 521
A 77—1994/95-2000 (échue le 1er mars 2000)	8,5		495 636 586
A 79—1995-2005	8,75	8 000 000 000	697 277 953
A 81—1995-2000	7,5	7 600 000 000	570 000 000
L 25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	5 903 256 377	247 688 648
L 26—1995/96/97-2026	4,25	5 665 005 918	237 691 322
L 27—1999-2031	4	1 711 132 831	38 271 003
M 1—1990-2019	10,186	8 436 324	2 086 156
VR 22—1995/96-2001	7,5	9 400 000 000	705 000 000
VU 50—1996-2006	7	9 100 000 000	638 420 500
VV 34—1996-1999 (échue le 1er août 1999)	6,5		124 158 904
VW 17—1996/97-2027	8	9 600 000 000	770 104 110
VX 99—1996-2001	7	10 600 000 000	713 366 398
WB 60—1996/97-2007	7,25	9 500 000 000	687 873 748
WC 44—1996/97-2000 (échue le 1er février 2000)	5,5		254 431 507
WE 00—1997-2002	5,5	10 200 000 000	558 633 816
WF 74—1997-1999 (échue le 15 septembre 1999)	4,75		151 674 658
WH 31—1997-2008	6	9 200 000 000	552 105 516
WK 69—1997/98-2000 (échue le 15 mars 2000)	5		334 657 534
WL 43—1998-2029	5,75	8 200 000 000	404 020 205
WN 09—1998-2003	5,25	9 700 000 000	506 386 838
WP 56—1998-2000	5	7 000 000 000	350 958 904
WR 13—1998/99-2009	5,5	9 400 000 000	501 130 487
WT 78—1998/99-2001	4,5	7 000 000 000	309 390 411
WU 42—1999-2004	5	10 850 000 000	395 288 598
WW 08—1999-2001	5,25	7 000 000 000	245 671 233
WX 80—1999-2010	5,5	10 400 000 000	181 002 740
WY 63—1999/2000-2005	6	5 600 000 000	83 769 863
XA 78—1999-2002	5,75	7 200 000 000	77 695 890
		294 440 903 450	*22 463 812 166*
Moins : titres détenus par le gouvernement		514 260 000	
		293 926 643 450	***22 463 812 166***
À payer en devises—			
1995-2000	6,5	2 174 100 000	118 697 395
1995-2005	6,375	2 174 100 000	185 056 607
1996-2001	6,5	1 449 400 000	79 131 596
1996-2006	6,75	1 449 400 000	116 753 983
1997-2002	6,125	1 449 400 000	92 905 316
1997-2007	6,625	462 358 600	18 405 798
1998-2003	5,625	2 898 800 000	135 336 565
1998-2008	4,875	2 832 800 000	131 818 250
1998-2008	5,25	3 623 500 000	153 969 574
1999-2004	6,375	2 898 800 000	32 059 876
		21 412 658 600	***1 064 134 960***
		315 339 302 050	**23 527 947 126**
Intérêt sur les obligations d'épargne du Canada—			
S 44—1989-2001	4,25-5,25	1 941 961 812	105 954 767
S 45—1990-2002	4,25-5,25	1 771 096 610	98 294 928
S 46—1991-2003	4,25-5,25	2 525 724 740	135 318 761
S 47—1992-2004	4,25-5,25	2 931 005 556	151 278 129
S 48—1993-2005	4,25-5,25	1 785 795 865	96 303 270
S 49—1994-2006	4,25-5,25	2 673 183 388	142 556 227
S 50—1995-2007	4-4,4	1 751 732 795	50 027 250
S 51—1996-2008	5-6	2 811 228 898	135 309 651
S 52—1997-2009	4-5	2 928 182 934	120 813 864
S 53—1997-2009	4-5	15 854 797	1 852 226
S 54—1998-2008	4-4,4	1 300 802 741	85 195 454

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
S 55—1998-2008	3,75-4,4	85 578 216	4 804 255
S 56—1999-2009	3,75-4,4	17 310 506	891 142
S 57—1999-2009	3,5-4,4	10 635 623	452 708
S 58—1999-2009	3,65-4,6	21 042 472	729 776
S 59—1999-2009	3,85	16 841 264	648 389
S 60—1999-2009	4,4	1 116 419 946	20 467 699
S 61—1999-2009	4,4	85 442 471	1 253 156
S 62—1999-2010	4,4	31 644 902	348 094
S 63—1999-2010	4,4	21 558 530	158 096
S 64—1999-2010	4,6	32 215 613	118 124
S 65—1999-2010	4,6	70 000	
P 1—1997-2007	5-6	82 430 066	4 942 168
P 2—1998-2008	4,25-4,75	23 475 683	1 197 435
P 3—1998-2008	4,5-4,75	1 645 491 673	125 591 066
P 4—1998-2008	4-4,25	136 195 055	8 040 370
P 5—1999-2009	4-4,25	28 214 701	1 595 182
P 6—1999-2009	4-4,25	24 662 258	1 397 582
P 7—1999-2009	4,25-4,5	79 444 541	4 233 677
P 8—1999-2009	4,5	91 541 370	4 119 362
P 9—1999-2009	5	582 080 064	12 126 668
P 10—1999-2009	5	160 553 787	2 675 897
P 11—1999-2010	5	48 350 250	604 378
P 12—1999-2010	5	39 030 158	325 251
P 13—1999-2010	5,25	81 928 187	341 368
P 14—1999-2010	5,25	188 600	
		26 898 916 072	*1 319 966 370*
Moins : titres détenus par le gouvernement		409 906 171	
		26 489 009 901	**1 319 966 370**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 426 508 000**[1]	**400 153 242**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	**divers**	**125 748 979**	**20 024 477**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 052 856 000**	**41 077 604**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**4 115 168 312**	**289 105 736**
Total des intérêts sur la dette non échue		350 548 593 242	25 598 274 555
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1998-1999			1 731 107 978
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000		99 850 000 000	2 644 371 604
		99 850 000 000	**4 375 479 582**
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**465 235 071**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1998-1999			50 098 740
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000		6 007 777 494	290 209 833
		6 007 777 494	**340 308 573**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**38 240 374**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		105 857 777 494	5 219 263 600
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			119 021 814
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**456 406 370 736**	**30 936 559 969**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	86 494 731 024	7 403 896 171
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	48 410 185 315	4 167 307 018
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	10 712 336 493	912 699 998
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	303 149 382	29 409 145
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	45 498 686	4 458 146
Compte des régimes compensatoires	divers	1 066 142 805	71 998 655

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	77 678 594	3 546 210
		147 109 722 299	*12 593 315 343*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		18 764 000 000	
		128 345 722 299	***12 593 315 343***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placements du Régime de pensions du Canada)	divers	***6 217 506 584***	***266 275 242***
Compte des rentes sur l'État	divers	***545 891 115***	***38 210 251***
Pont de la Confédération		***785 613 204***	
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.		***703 000 000***	
Comptes de dépôt—			
Dépôt en garantie générale	divers	415 147	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	divers	8 000 000	667 350
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	divers	3 243 288	202 821
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	9 466 658	431 842
Comptes ne portant pas intérêt		133 488 947	
		154 614 040	***1 302 013***
Comptes en fiducie—			
Compte de pension Halifax 1917	divers	93 228	2 753
Fonds des bandes indiennes	divers	947 686 727	51 169 595
Comptes de succession des Indiens	divers	9 278 725	509 589
Comptes d'épargne des Indiens	divers	84 243 996	5 413 116
Académie Sir William Stephenson—			
Bourses scolaires	divers	32 648	1 400
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	2 120 211	91 720
Fonds de fiducie des détenus	divers	8 604 975	10 045
Comptes de fiducie gérés	divers	3 886 916	180 102
Fonds de successions	divers	2 508 671	316 209
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	729 344	29 089
Comptes ne portant pas intérêt		556 148	
		1 059 741 589	***57 723 618***
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers	88 147	
Comptes de prestations de décès des forces régulières	divers	185 193 953	16 452 859
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	1 707 010 592	147 342 497
Comptes ne portant pas intérêt		20 795 107	
		1 913 087 799	***163 795 356***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	18 084	606
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	30 380 815	2 471 858
		30 398 899	***2 472 464***
Autres comptes à fins déterminées —			
Fonds de développement sectoriel—Province	divers	1 320 091	119 445
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 546 170 060	59 118 473
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture	divers	23 752 762	1 000 000
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	284 202	13 927
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	5	2 677 771	133 889 (2)
Recherches en dyskinésie et en torticolis	divers	84 606	61 250
Compte d'attente, normes du travail	divers	1 334 143	7 654
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	29 266 051	1 512 479
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	1 385 662	59 695
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	272 387	11 336
Fonds de fiducie	divers	250 510	10 190

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	16 035 529	574 695
Comptes ne portant pas intérêt		147 785 722	
		1 770 619 496	***62 623 033***
		141 526 195 025	**13 185 717 320**
Autres comptes—			
Intérêt sur les opérations d'échanges de devises	flottant	(3)	47 520 722
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers		56 440 552
			103 961 274
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**141 526 195 025**	**13 289 678 594**
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	19 682 889 112	1 067 726 172
Comptes de stabilisation des produits agricoles (net)	divers	7 682 680	83 839
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	380 766	14 143
Dons aux fins de recherches	divers	1 342 229	
Fonds de fiducie Claudia de Hueck	divers	383 565	10 894
Fonds de pollution pétrolière provenant de navires	divers	280 466 054	16 252 811
Comptes ne portant pas intérêt		(791 208 300)	
		19 181 936 107	*1 084 087 859*
Redressement de consolidation (opérations montrées avec les recettes et dépenses du gouvernement)		(19 181 936 107)	
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			**1 084 087 859**
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**597 932 565 761**	**45 310 326 422**

(1) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.
(2) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.
(3) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est réclassé aux Comptes d'opérations de change.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

Page

Paiements de réclamations contre l'État 10.2
Paiements à titre gracieux. 10.15
Montants adjugés par une cour 10.25

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Accident impliquant un véhicule d'État—		
Garagan G	$ 1 000	
Ing/Western Union Insurance Company pour Wilmhurst J	1 600	
CIBC Insurance Co pour Jankowski W	1 656	
Dr. Hawk pour Streiling L	1 121	
Halifax Insurance Co pour Jankowski W	1 981	
Ing/Western Union Insurance Company pour Yakey D	1 123	
Security National Insurance Company pour Romaniszyn E	2 716	
The Wawanesa Mutuel Insurance Company pour Armstrong K	1 115	12 312
Réclamation pour manquement au devoir—		
Nom retenu [1]		600 000
Récoltes endommagées—		
Brehm Farms Ltd	$ 6 741	
Ward C B	5 563	12 304
Règlement lié à l'emploi—		
Nom retenu [1]		8 000
Règlement médiatisé pour griefs—		
Fortin M		2 000
Règlement à l'amiable atteint pour réclamation d'indemnité de licenciement—		
Williams, Mc Enery & Davis en fiducie pour nom retenu [1]	$ 71 182	
Biljan A	23 852	95 034
Règlement pour indemnité de transport aux employés—		
Nom retenu [1]		1 219
Règlement pour bétail endommagé—		
Scott C		2 000
Règlements payés à la suite d'une identification d'échantillons de pommes de terre contraires à la règle—		
Docherty A	$ 7 000	
Hendricken J	55 000	
MacEwen D	10 000	
PEI Produce Company Limited	8 000	
Younker B	2 000	82 000
Échéance des accords—		
Noms retenus [1]		40 937
Réclamations inférieures à 1 000 $ (18)		6 376
		862 182

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Véhicules motorisés accidentellement endommagés—	
Aessie M—Manitoba Public Insurance	2 025
Belec J—General Assurance	1 011
Bosse R—AXA Insurance Compagny	1 328
Courtney B	1 100
Griffiths E—Wawanesa Insurance	6 526
Hudec A—Insurance Commission of BC	3 287
Iven J—Manitoba Public Insurance	2 329
Mott T—The Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale	2 474
Remboursement pour biens endommagés—	
Lantorno B	3 249
Taylor P	2 272
Vena P	33 000
Remboursement pour des biens volés—	
Budgy D	9 784
Sabe B	3 310
Règlement pour réclamations protégées par une clause de protection de la vie privée—	
23 règlements	126 972
Règlement pour cause de diffamation—	
Borenstein S	35 000
Règlement d'une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur—	
Corel Corporation	9 891 820
Règlement de perte de cause de prestations—	
122 anciens employés de l'Abitibi-Consolidated Inc et Corner Brook Pulp and Paper Ltd	1 342 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (77)	14 302
	11 481 789
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Réclamation pour services juridiques—	
Morow B	2 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	22
	2 022
Archives nationales du Canada	
Règlement à l'amiable pour droit d'auteur—	
Me Henri Simon en fiducie pour Desmarais H	*37 000*
Office national du film	
Mise en demeure pour bris de contrat—	
Riva I	*5 625*
Agence Parcs Canada	
Extraction d'amiante—Ancien emplacement d'une piscine—	
Le gîte des lacs Waterton	28 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Propriété privée endommagée—	
Bouchard Y	3 557
Club nautique de Havre St-Pierre	6 000
Banford Cory	6 482
JA Clifford Kemp Prof Corp en fiducie	10 468
CGU Insurance Company of Canada	1 079
Valens, Fotty & Torok	152 000
Accidents de voitures—	
Helm—En fiducie Allan Francis Pringle Shaeffer & Dvorik	13 000
Missisquoi Insurance	5 161
Shumka Craig & Moor	4 091
Polack, Meindersma Smith & Liddell	3 533
Westcan Bulk Transport	3 116
Manitoba Public Insurance	1 715
Bernice Marrs	1 113
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Lamboo W	1 836
Belanger R and Royal & Sun Alliance	2 787
Rose S and Allen St Auto Body	2 381
Milec Peter	1 904
Helm—En fiducie Allan Francis Pringle Shaefer & Dvorik	13 000
Westcan Bulk Transport	3 116
Réclamation pour une dispute sur un contrat de construction—	
McInnes, Cooper & Robertson en fiducie Tri-Gil Construction	27 500
Réclamation pour blessures personnelles—	
Cloutier S	3 500
Morrisey E	3 780
Règlement d'une dispute concernant un titre de bien fondé—Canal Rideau—	
Moxon, Dr Richard	125 000
Grief de discrimination—	
Kochems M	15 000
Dommages payés pour prise de contrôle sans succès de la part d'un employé—	
Proven, Riding Mtn Holidays Inc	14 329
Schuler D en fiducie	12 703
Réclamations inférieures à 1 000 $ (25)	14 137
	480 288
	524 935

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Ministère

Détail et bénéficiaire	Montant
Règlement à l'amiable en raison de dommages pour préjudices à un client. Le montant couvre les dommages/intérêts spéciaux, la douleur, l'intérêt avant jugement, les prochains coûts pour des soins de santé et les frais de règlement en conformité avec le règlement judiciaire—	
Nom retenu [1]	45 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	20
	45 020

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Détail et bénéficiaire	Montant
Règlement de réclamation suite à une cessation d'emploi—	
Nom retenu [1]	*4 800*
	49 820

ENVIRONNEMENT

Ministère

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Accident impliquant un véhicule de l'État—		
Canadian Direct Insurance pour Merizzi N		6 549
Crawford Adjusters Canada pour Campbell C et Campbell E		7 000
Crawford Adjusters Canada pour Hirvonen E		10 000
Insurance Corporation of British Columbia pour Campbell C		5 755
Insurance Corporation of British Columbia	$ 834	
Sherlock K	210	1 044
Manitoba Public Insurance		1 083
Mark A Radke Professional Corporation en fiducie pour McCracken P		28 955
Mark A Radke Professional Corporation en fiducie pour Roske J		27 581
McNeney and McNeney en fiducie pour Eryvine K		125 000
Accident causant des blessures corporelles à la suite d'une chute du haut d'une tour—		
Jeffrey et Calder en fiducie pour Demore K		20 000
Indemnité pour dommages subis par un employé—		
Nom retenu [1]		7 500
Règlement à l'amiable avec Interra Ltd pour résiliation de contrat—		
Peacock, Linder & Halt en fiducie		2 450 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)		862
		2 691 329

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Détail et bénéficiaire	Montant
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*903*
	2 692 232

PÊCHES ET OCÉANS

Ministère

Détail et bénéficiaire		Montant
Accidents impliquant un véhicule de l'État—		
Insurance Corporation of Newfoundland pour Paul et Karen Penny		3 516
Unifund Insurance pour Shirley White		1 113
ASL Holdings Ltd.		2 538
CGU/Cabot Insurance Company Ltd pour Blair Snow		3 590
The Insurance Company of PEI pour Wayne Trainor	$ 3 982	
Wayne Trainor	706	4 688
JJ Barrington Limited et Robert Jackson		1 234
Royal Insurance		3 691
O'Regan's Collision Centre et Debbie Tibbo		2 999
Martin R		1 642
Robichaud, Godin, Williamson en fiducie pour Rousel/Tang		45 000
Maurice Richard Body Shop et Therese Lavoie		1 423
Pierre Turbide & Doucette Auto Body	$ 3 158	
Robichaud J	2 978	6 136
Blais B		1 566
C Ronald Kennedy & CGU Insurance		1 092
Dr Paul Sonier	$ 40	
Zurich Canada	9 185	9 225

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Indemnité consécutive à une médiation—		
MacDonald I		7 000
Moszynski P		32 000
Danno Schut —Règlement de la Commission des droits de la personne		105 000
Biens personnels endommagés lors d'une opération de déglaçage et de remorquage—		
Richard and Melvin Roberts		4 825
Propriété endommagée—		
Imperial Oil Ltd		4 045
Puits endommagés—		
Imperial Oil Ltd		15 351
Filets de pêche endommagés—		
Crouse Enterprises		18 494
Patterson, Palmer, Hunt pour Rick & Jabez Wells		3 138
Site d'une mytiliculture endommagée—		
Delpha Belanger en fiducie et Mariculture Site Gaspe Bay		310 000
Perte de biens—		
O'Brien, Furey, Smith pour Professional Diving Contractors Ltd		47 500
D'Entremont, Jason and Hood & Associate		11 488
Hood's & Associates pour Stacey Merrit		2 000
Vernon, Malone and Hood & Associate		17 675
Règlement à l'amiable—Perte de salaires—		
Joann Downey	$ 17 525	
Développement des ressources humaines Canada	227	
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 724	20 476
Règlement à l'amiable—Ashby/Casselman Passif éventuel—		
Kelly, Howard, Santini en fiducie		695 000
Blessures physiques—		
McInnes, Cooper and Robertson & Paul Sentner		240 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (24)		10 556
		1 634 001

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère

Règlement pour dommages causés par les inondations à la chancellerie—		
Compagnie d'assurances Fédérale		11 560
Dépenses d'arbitrage S D Myers Inc v Canada—		
Grief D A		201 125
Règlement de contrat/accord—		
Boudreault M.		26 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (135)		9 919
		248 604

SANTÉ

Ministère

Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)		1 028

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ministère

PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS		
Rupture de contrat—		
Hôtel Terre-Neuve		2 500
Règlement de démission—		
Polchies D.		96 906
Règlement d'indemnité de licenciement—		
Sri Skandharajah C.		31 511
Réclamations inférieures à 1 000 $ (7)		2 729
		133 646
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE		
Accidents impliquant un véhicule de l'État—		
Brushett's Auto		1 791
Caissie L		1 404
Knowlton C		1 514
Oneil Motors		3 232
Trésorier provincial		2 355
Rupture de contrat—		
Applebaum S		8 000
Remboursement pour une voiture volée détruite par le feu—		
Chrysler Canada Credit		15 876
Règlement à l'amiable pour dommages psychologiques et professionnels—		
Coderre M.		15 000
Règlement pour une plainte au Commissaire aux langues officielles—		
Dupuis A.		4 000
Perte de salaire attribuable à une erreur de renseignements lors d'un congé de maternité—		
Fontaine L.		2 166
Frais d'avocat pour réclamation d'harcèlement—		
Hamilton L		1 400
Charte des frais d'annulation—		
Seair Services Limited		1 485
Accident impliquant une motocyclette—		
Spurrell T		3 678
Règlement à l'amiable pour une destitution—		
Tremblay R		69 765
Autorité—Sous-ministre adjoint		
Réclamation de dommages—		
Non divulgation des détails selon l'entente [1]		60 000
Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif contre l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Développement des ressources humaines Canada, Abitibi-consolidated and Corner Brook Pulp and Paper et Energy and Paperworks' Union— 22 000 $ x 122 employés	$2 684 000	
Remboursement par l'ADRC	1 342 000	1 342 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (5)		1 530
		1 535 196
PROGRAMME DU TRAVAIL		
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		*72*

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Machine disposée par les biens de l'État en erreur—	
Xerox Canada	2 995
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	500
	3 495
	1 672 409
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Indemnisation pour coûts engagés par un fonctionnaire pour se défendre des charges criminelles liées au cours de sa fonction en tant que ministre de l'État et des coûts associés à l'application de la révision judiciaire dans la cour fédérale—	
BDO Dunwoody Limited en fiducie pour John Munro	900 000
Indemnité pour coût engagés à la suite d'une émancipation fautive et d'une exclusion de la part de la réserve—	
Woloshyn & Company en fiducie pour FWJ Gordon	45 000
Remboursement de frais juridiques et déboursements à la suite d'un différent de contrat—	
Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie pour D Vader	35 000
Indemnité pour non-paiement d'annuités de traités à la suite de la décision du Registraire—	
Bennet Jones en fiducie pour Merle Davis Goodeye	100 000
Indemnité pour frais juridiques engagés concernant l'application de la déclaration afin que l'article 50 (2) de la *Loi sur les Indiens* soit inconstitutionnelle—	
Woodward and Company en fiducie pour Songhees Indian Band	4 000
Paiement de frais juridiques relativement aux paiements annuels d'annuités traités afin de réintégrer des membres—	
Royal, McCrum, Duckett & Glancy en fiducie pour Cold Lake First Nation	15 000
Règlement de réclamations—	
John A Tamming en fiducie 40 noms retenus (1)	13 950
Kanuka Thuringer en fiducie Nom retenu (1)	35 000
Harper Grey Easton en fiducie 14 noms retenus (1)	1 875 987
Scurfield Tapper Cuddy en fiducie Nom retenu (1)	6 420
Règlement omis de révision des loyers—	
Compte de recettes retenu en fiducie par le Trésor pour pour la Bande indienne du lac Little Shuswap	34 096
Grant, Kovacs, Norell en fiducie pour la Bande indienne du lac Little Shuswap	1 700
Correction de petits montants de paiement alloués au mauvais parti—	
Walkus M M	3 706
Babineau N	65 000
Cowie et al a intenté une action contre l'État ce qui n'a pas été satisfait. Jusqu'à 50 000 $ a été approuvé au niveau de l'administration centrale par un sous-ministre adjoint pour un règlement à l'amiable—	
William Henderson en fiducie pour Gail Cowie et al	50 000
Règlement à l'amiable concernant une action intentée par M Bressette contre l'État (AINC) relativement à une échéance d'un crédit-bail—	
M Thomas Bressette	3 000
Hydro Québec/Marchand Lemieux en fiducie Le nom de la bande est tenu confidentiel (1)	120 000
Règlement à l'amiable relatif à la quête de compensation financière à la suite de la fusion en 1956 jusqu'en 1998 de la Kwanlin Dun Indian Band—	
Ta'an Kwach'an Council Whitehorse, Territoire du Yukon	2 500 000
Remboursement de frais d'expertise et d'honoraires de procureur engagés afin d'avoir des noms enregistrés dans la liste de la Bande indienne de Saddle Lake—	
McBean Becker en fiducie pour Steinhauer Anderson K	7 000
	5 814 859
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Délai de cinq ans pour le passage de la *Loi sur la gestion des ressources de la Vallée du MacKenzie*—	
Conseil tribal des Gwich'in	257 806
Remboursement de frais juridiques pour Yukon Outfitters Association and Blackstone Safaris Inc—	
Russel et Dumoulin en fiducie	19 532
	277 338
	6 092 197
INDUSTRIE	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
McCaffery Goss Mudry	1 327
Peace Hills General Insurance Co.	16 000
Propriété privée endommagée lors d'une inspection—	
Chevron Canada Limited	1 425
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	2 168
	20 920
Conseil national de recherches du Canada	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of British Columbia	*2 740*
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
Règlement à l'amiable pour dommages et coûts pour violation en fiducie et/ou violation d'une obligation fiduciaire—	
Loretta B Loibersbek	*25 000*
	48 660
JUSTICE	
Ministère	
Règlement à l'amiable—	
Brian Grys en fiducie re: Andrew Doe	109 813
Règlement de réclamations liées à un emploi—	
2 noms retenus(1)	10 246
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	291
	120 350

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
DÉFENSE NATIONALE	
Règlement de réclamation à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—	
Ace Auto Leasing Ltd	10 525
Allianz Canada pour Groarke C	2 264
Allianz Canada pour Rawluk S L	1 630
Athey, Gregory & Dickson Barristers & Solicitors en fiducie pour Ross S	2 000
Banting D	1 232
Belleville Truck Centre Rental	1 071
Bennett H	1 109
Blanchett A	11 425
Boucher P	2 140
Bowen L	8 838
Brown Motors (Barrie) Ltd	3 777
Budget Car & Truck Rentals of Canada	6 895
Budget Car & Truck Rentals pour Bacchus W	2 704
Budget Car & Truck Rentals of Canada pour Deatcher W S	4 764
Budget Sports Rentals (1991) Ltd	3 519
Cantin P	2 000
Casualty Lift Insurance pour MacDonald M	3 012
CGU Insurance Company pour S&G Transport	10 451
Champion W	2 581
Chapman Auto Ltd pour Sooley D	2 850
C M Smith Ltd	1 317
Christiansen F	1 595
College Car Wash	1 000
Courtesy Chrysler Ltd pour Parkinson S	2 369
Dechamplain D	104 000
Delmar Livestock	2 113
Ministère des transports	1 009
Discount Car & Truck Rental	28 048
Discount Car & Truck Rentals pour MacDonald K S	9 744
Discount Car & Truck Rentals pour Pyefinch J W	7 443
Discount Car & Truck Rentals pour Simmons R A J	15 307
Dollar Rent A Car	2 820
Downy Ford Sales Ltd	2 981
Dupuis J	2 407
Elm City Leasing	1 360
Enterprise Rent-a-car	16 134
Enterprise Rental pour Croft E	1 802
Fairview Carster Collision	1 521
Fortier J J	1 299
1st Guaranty Collison & Frame	3 579
Goldberg Thompson Barristers & Solicitors en fiducie pour Scott M	16 000
Halifax Insurance Company pour Lefebvre P	1 013
Ham M	1 601
Harris Middleton Rentals	3 366
Hertz/Dallas Investment Inc	5 457
Hertz Truck & Car Rentals	2 571
Hopkinson A	11 492
Hugh R McLeod Barristers & Solicitors en fiducie pour MacIsaac B	45 000
Illson R	2 095
Insurance Company of BC pour Lachance J	3 418
Koven W	1 347
Lions Gate Trailer Rentals	1 048
Lloyd D J	2 906
Marborough Auto Source	2 695
Martino Brothers Ltd	1 277
Manitoba Public Insurance	4 646
Manitoba Public Insurance pour Lundrigan J	3 263
Manitoba Public Insurance pour Nagamor I	4 406
Manitoba Public Insurance pour Pettapiece R K	1 145
Manitoba Public Insurance pour Shenderevich A M	27 475
Manitoba Public Insurance pour Thomas P	1 514
Manitoba Public Insurance pour Wiebe P	1 427
McDonald C	2 661
Miller J	1 226
Miller Thompson en fiducie pour Gazloff D	33 500
Murdock Group Insurance	30 718
National Car & Truck Rental	1 602
National Tilden	1 408
Naumann S	2 724
Ontario Hydro Services Company	1 552
Ozirny E M	1 126
Pinsonneault J	23 333
1831 Quebec Inc	1 596
Radford B	3 397
Ralph W Ripley Barristers & Solicitors en fiducie pour R Salsman	50 000
R&D Trculer Rentals Ltd	2 382
Rentway Inc	1 982
Royal & Sun Alliance Insurance pour Buckley B	1 139
Saskatchewan Government Insurance	1 940
Savage F	35 000
Security National Insurance Company pour Anderson J	1 470
Skelton L	13 010
Sorensen Pontiac Buick	5 393
Staggs W	2 298
St Ongs Recreation	1 052
Super Carstar Collision	1 865
Tanaya Opoku-Otoo	5 431
Ted's Auto Body (1978) Ktd	1 175
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Spence J	1 726
Thrifty Car rental pour Evershed P	19 700
Bureau d'experts des assureurs	1 305
Wambolt C	1 883
Wawanessa Mutal Insurance Co pour W&S Boklaschuk	4 908
Yuile D	2 940
Règlement à l'amiable pour blessures subies lors d'un accident—	
Boyne Clarke en fiducie pour Marsden C	35 000
Scurfield Tapper Cuddy Barristers & Solicitors en fiducie pour Clowes B	55 000
Wagner & Associates Barristers Solicitors & Notaries en fiducie pour Giles C G	60 000
Règlement d'une réclamation à la suite de blessures corporelles—	
Bertrand G	22 500
Baxter Structures Inc en fiducie pour Bjerring P A	64 323
Illson R $ 1 698	
Budget Rent A Car pour Illson R 397	2 095
Burchell MacDougall Barristers & Solicitors en fiducie pour Kline W	40 000
Ches Crosbie Barristers en fiducie pour Manning K	30 000
Cunningham, Swan, Carty, Little & Bonham en fiducie pour Juneau P	74 360
Kimball Brogan en fiducie pour Elliot H F	18 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Lacroix Forest Del Frate en fiducie pour Martineau N		30 572
Laxton, Glass & Swartz Barristers & Solicitors en fiducie pour Innis A		1 097
Lobay HG		22 170
McLean J		3 479
Moffat W		39 000
R A Murtha & Associates Barristers & Solicitors en fiducie pour Oickle N		10 000
Ronadl W Burton Barristers & Solicitors en fiducie pour Broyden W		1 125
White Ottenheimer & Baker Barristers & Solicitors en fiducie pour Lavers C M		8 500
Règlement de réclamations pour perte et/ou endommagement d'effets personnels—		
Christensen S D		1 021
Dorward D E		1 000
Gemme P		1 472
Harley R		2 948
Kauker E U		1 394
Publicover R		1 000
Weaver R D		1 328
Webb J E		1 181
Effets personnels endommagés—		
Arnold B T		1 003
Battlefield Equipment Rentals		21 658
Birch Hill Construction Ltd		1 322
Borden R A		1 850
CATP Museum		1 908
Colombe J		3 500
Cook B		2 760
Dawe P		2 541
Decker J		1 509
Dennys M		1 908
Discount Car & Truck Rental		2 957
Downey Ford Sales Limited		2 693
Hertz Car & Truck Rentals		1 721
Kissman P A		2 069
Levy J		2 019
McBurney D		3 427
McFaul B		1 216
McRury P		1 000
Meaford J B		2 937
Mitchell G		1 577
Mount-Batten Properties Ltd		1 385
Pate J		4 153
Powell Equipment		35 260
QE II Health Science Centre		1 405
Région d' Ottawa-Carleton		1 822
Rentway Truck Fleet Management		1 172
Rowandale Baptish Church		1 661
Rossell H		5 217
Schnare A		8 650
Sherbeth K		3 244
Somers L		1 407
Stanley Airport		2 580
Telus		2 098
The Co-operators Insurance Co Canada		1 903
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Brake B		13 976
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Grundy G		2 523
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Hatch B		2 126
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Taylor D		1 500
The Township of Bromley		7 860
Zurich Compagnie d'Assurance pour Martineau N		43 073
Dommage causé par une inondation—		
Moroz D		1 916
Morrison J L		2 063
Règlement à la suite du survol d'un avion des Forces canadiennes—		
Cinq-Mars R		7 422
Cote A		5 401
Franchuk M		2 077
Goulet S		24 825
Déboursés divers—		
AON Consulting		5 174
AON Reed Stenhouse Inc		5 207
Atlantic Funeral Home		1 660
Beament Green Barristers & Solicitors en fiducie pour Behnke Logging & Trucking		375 000
Borden Elliot Scott & Aylen Barristers & Solicitors en fiducie pour Anstie W		325 000
Bourassa S L		1 100
Boyne Clarke en fiducie pour Hamelin N		25 000
Columbia West Holdings		65 000
Cook W R	$ 950	
Cook W R pour perte de salaires	50 822	
Agence des douanes et du revenu du Canada	27 475	79 247
Cooper G		1 218
Cunningham J	$ 2 500	
Cunningham J pour perte de salaires	53 240	
Agence des douanes et du revenu du Canada	28 694	84 434
Dartmouth Investments Ltd		72 868
Dillon P	$ 9 027	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Dillon P	4 083	13 110
Diotte A	$ 157 514	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Diotte A	35 369	192 883
Fobert D		1 850
GIJON Bergun Industries & Fishing Corp		43 886
Goldberg Thompson Barristers & Solicitors en fiducie pour McGrath C T		12 500
G W Fence Ltd		1 604
Izquierdo V		40 000
Jacques J R M D		15 000
Harney S R		4 000
Kelsey P		1 475
Johannson R C		8 860
Laitres J S Y		1 859
Lauzer C	$ 3 826	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Lauzer C	425	4 251
Lemer & Associates Barristers & Solicitors en fiducie pour Anagoustou J		175 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Lescelleurs M S H	$ 6 625	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Lescelleurs M S H	5 375	12 000
Lewis & Associates Barristers & Solicitors pour Lee R J		30 000
Lordly D		116 000
Marin J V G		1 944
McPherson Leslie & Tyermanb en fiducie pour Whiteman D		50 000
McPherson O'Brien Barristers & Solicitors en fiducie pour Gray W		20 000
Mes Gagne Letarte en fiducie pour Parent M		25 664
M Martha Coady Barristers & Solicitors en fiducie pour Brule A		110 000
Mykle K		2 112
Newborn-Cook C		1 328
O'Connor R		6 000
OHSC Quebec		90 157
Parent R		11 687
Patriarcki M		5 000
Patterson Palmer Hunt Murphy en fiducie pour Goldie D M		21 500
Pelletier R		7 160
Perley-Robertson, Hill & McDougal en fiducie pour Cook J		8 000
Pollock & Company Barristers & Solicitors en fiducie pour Genaille T		45 000
Reid W		50 000
RM of Rosedale No 283		1 650
Sheppard B		18 689
Shields & Hunt en fiducie pour Aldridge D & Purdy W		168 503
Stokoe M W en fiducie pour Collins R P		19 855
La Souveraine Compagnie d'Assurance Générale pour Logan Ironworks		18 027
Thompson, Dorfman Sweatman Barristers & Solicitors en fiducie pour Genaille T—Enfant		128 000
Tulk A		49 132
Waugh M		5 000
Williams M G		2 568
Réclamations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—		
Barnet B		12 512
Bernard F		66 376
Lodge H		3 000
Loyie D		18 202
Merrick M		2 500
Moulton C		3 000
Preston C		22 893
Tremblay A		55 019
Remboursement de part appartenant au Canada en ce qui concerne des demandes en dommages et intérêts payées à l'aide de l'Agence des réclamations britanniques au nom du Canada et selon les modalités de l'article VIII de la Convention sur le statut des forces de l'OTAN signé le 4 avril 1949—		
Réclamations du gouvernement de l'Allemagne	$ 797 448	
Réclamations du gouvernement de la Belgique	32 000	829 448
Réclamations inférieures à 1 000 $ (657)		334 580
		5 405 790

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Cessation par anticipation de pénalités afin d'annuler des services du réseau satellitaire— Telesat Canada		12 640
Règlement à l'amiable— Hajto E		22 500
Règlement à l'amiable— Nom retenu [1]		200 000
Accidents impliquant un véhicule de l'État— Bernard N		2 415
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		952
		238 507
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)		*194*
		238 701
PARLEMENT		
Chambre des communes		
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)		553
CONSEIL PRIVÉ		
Directeur général des élections		
Accident blessant quelqu'un lors de travaux en cours dans le bureau du directeur de scrutin du Mont Royal lors de l'élection partielle en novembre 1999— Rubinstein D		6 874
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		63
		6 937
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Règlement d'une réclamation—		
Matheson Construction		23 531
Mitchell B		138 500
Paiement de coûts associés à des réclamations au fonds de responsabilité professionnelle—		
Alva Construction Claim—Quantité incorrecte	$ 23 050	
Boyne Clarke Barristers pour Discovery	3 752	
Boyne Clarke Barristers— Services juridiques	14 047	
B & P Enterprises Ltd—Entrepreneur retardé	7 500	
Chalker, Green & Row—Services juridiques	162	
Hilchey, B—Services juridiques	66	
Learmonth, Dunne & Clark paiement de dommages-intérêts	16 167	
McInnis Cooper—Services juridiques	5 801	
O'Brien, Furey, Smith, Dredging—Services juridiques	625	
Règlement avec Patterson, Palmer, Hunt, Murphy—Réparation d'un quai	1 079 312	
Wentzell and Associates—Services juridiques	12 342	

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
White, Ottenheimer & Baker—Services juridiques	3 206	1 166 030
Dédommagement suite à la résiliation d'un bail— Carrefour 30 SENC		20 051
Réclamation suite à une erreur de traduction sur un appel d'offres— Douglas, Barlett Associés		16 408
Réclamation pour accident de travail—Dédommagement pour trouble et inconvénients— Bergeron G		8 350
Réclamation de l'entrepreneur suite à un bris de contrat par TPSGC— Guy Pettigrew en fiducie		8 754
Intérêts à payer selon l'article 5.03 de l'appendice C de l'entente relative à la contribution (manque à gagner en intérêts sur placements)— Mallette, Maheu		531 740
Réclamation suite à une chute dans les escaliers extérieurs donnant accès à l'immeuble situé au 100 rue Lafontaine à Chicoutimi— Masson et Associés		1 750
Réclamation suite à une chute à la sortie du Centre des données fiscales du Canada, en raison de plaques de glace— Simard, Simard, Thibeault Avocats		11 500
Déficiences à la toiture (amélioration)— Roome, Léger & Associés Ltée		1 120
Dédommagement/Pénalité pour bris de bail— 5100 Sherbrooke Commercial trust		133 000
Règlement pour canalisation en bêton et câblage endommagés— Shibley Righton en fiducie		1 500
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat— Perley-Robertson, Panet, Hill & McDougall		29 246
Règlement d'un différend de contrat— Farley Electric Ltd		50 000
Règlement d'un différend de contrat— Houser, Henry & Syron en fiducie Montgomery Kone Elevators Co Ltd		407 500
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat— Padam Management Ltd		7 478
Règlement de dommages causés à un véhicule— Chouinard D		1 434
Règlement de dommages causés à un véhicule— Grenier J-L		2 131
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat— Roy Lumby Inc		42 872
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat— Coughlan Inc		18 735
Honoraires rendus afin d'établir un engagement—Imperfections au gymnase, aux vestiaires et aux douches de de la Direction générale de la GRC— Cansult Hanscomb Projects Inc		11 800
Règlement d'un différend de contrat— Doucet, McBride en fiducie		102 608

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Réclamation pour des réparations à l'aréna d'équitation de la GRC, Ottawa—		
We'll Roof You	$ 1 650	
Burchell Lighting Protection Limited	7 283	
JD Paterson	9 848	
Kelly, Howard, Santini en fiducie	3 200	21 981
Réclamations pour des réparations du pavillon du CIPC pour l'étanchéité du toit du mi-étage— L Nicolini Construction		20 981
Ruptures de contrat—		
Ellis-Don Construction Ltd	$1 550 000	
Frasken Campbell Godre Marshall Macklin Monaghan	430 000	
Stevenson & Associates Barristers Trevor Nicholas Construction Ltd	117 000	2 097 000
Biens personnels des locataires endommagés en raison de la moisissure— Gary & Pam Crosby		4 594
Accident causant des blessures personnelles—		
GJ Abols en fiducie a/s Mark H Fonesca Dutton, Brock, MacIntyre & Collier	$ 5 000	
Steve I Kovacs	2 650	7 650
Ordonnance d'attribution des dépenses du TCCE, indemnité pour perte de capacité de pouvoir faire des profits et pour la perte de possibilité d'occasions— Spacesaver Corporation		6 352
Correction et règlement des réclamations relativement à des blessures, pertes de biens ou dommages— Duboff, Edwards, Haight & Schachter en fiducie pour Michaud, Linda Darlene vs Société canadienne des postes		12 000
Rupture de contrat— Fraser Milner en fiducie		25 000
Approbation du financement de projet d'obligations à Environment Sciences Lab, Vancouver-nord afin de couvrir les coûts de petites réparations et préparations de dossiers contractuels par le presbitaire—		
Advanced Glazing Systems Ltd	$ 1 184	
Amex Bank of Canada	51	
Benefit Floors Ltd	1 380	
D B Davis	51	
Key Glass & Aluminium Ltd	986	
Mobility Canada	322	
Banque nationale du Canada	105	
Travaux publics et services gouvernementaux Canada	5 844	
Scott Charles	7	
Uma Engineering Ltd	5 488	
Yellow Cab Company Ltd	20	15 438
Financement de projet d'obligations pour rembourser les coûts à Cantax Engineering & Construction à la suite du revêtement de la sortie Nord de la piste (400 m) à l'aéroport de Penticton, réaménagement de la piste d'envol— Cantex Engineering		138 261
Règlement à l'amiable d'un litige par Air Spray (1967) Ltd— Bryan & Company		550 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Règlement d'une plainte portée au Tribunal canadien du commerce extérieur pour des coûts et des indemnités—		
IBM canada Ltd.		550 000
Règlement pour les coûts relatifs à un accident motorisé d'un employé de TPSGC—		
Insurance Corporation of British Columbia		2 556
Règlement à l'amiable d'un litige par Biorex pour un capital, des intérêts et des coûts—		
Lavery, de Billy en fiducie		500 000
Règlement de versements d'intérêts à la suite d'une pension à la succession de Floyd E McAusland (ancien participant de la Gendarmerie royale du Canada)—		
McAusland, Bryan Edward	$ 11 654	
McAusland, Gregory Blair	11 654	
McAusland, Maureen Lynn	11 654	
McAusland, Patricia D	11 654	46 616
Règlement à l'amiable du litige de la modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes (CT 827491)—		
McCarthy Tetrault en fiducie pour Andersen Consulting		20 000 000
Règlement à l'amiable du litige relié aux coûts pour l'interprétation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtone et du Programme de retrait obligatoire des terres en culture—		
McCarthy Tetrault en fiducie pour Night Hawk Technologies Inc		200 000
Règlement à l'amiable du litige de Stanley Becket contre le gouvernement du Yukon et al—		
Veale, Kilpatrick, Austring, Fairman en fiducie		7 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (38)		12 423
		26 954 390

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Service correctionnel

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Règlements de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Andrew McMackin en fiducie pour Needham R	53 000
Indemnité pour présumées voies de fait—	
Myers Weinberg Kussin Weinstein Pollack pour Wulf P	25 000
Robertson Stromberg pour Bullivant B	6 000
Robertson Stromberg pour Todos N	9 000
Indemnité pour des effets personnels endommagés—	
Gartton M	1 016
Hudson J	2 231
Indemnité pour frais d'obsèques—	
Abbey Davies Greaves Hunter Davidson pour Osiowy D A	3 300
Barnes and Sammon en fiducie pour Biscope M W	8 000
Beard Carlisle en fiducie pour Paquette R.	6 500
Charles B Davison en fiducie pour MacPherson M	5 000
Dahl Findlay Connors en fiducie pour Kavanagh S	45 000
John L Hill en fiducie pour Mehlenbacher S	5 000
Lerner and Associates en fiducie pour Antone E V	129 000
Stikeman Elliot en fiducie pour Solomon v et al	198 500
Thomas Troughton en fiducie pour Tuncer A	17 900
Indemnité pour blessures subies—	
Barry & O'Neil for Anstey G.	8 000
Jenkins H	1 666
Poupart M	2 943
Indemnité pour frais de litige—	
Abbey Davies Greaves Hunter Davison pour Hood E.	1 200
Campbell Renaud en fiducie pour Libonati D	75 000
Forbes Roth & Basque pour Dr Ross	2 500
Itnet Consultant Inc	12 608
Jackson M	3 850
Mackay and McLean Barristers and Solicitors en fiducie pour Fayant J.	32 500
Melody D Loubert en fiducie pour Vingoe K S	3 000
Ordre des psychologues du Québec	7 619
Phillips Paul en fiducie pour Chand J R	2 337
Shewfelt J R	3 053
Indemnité pour articles perdus—	
Chaif J.	1 500
Corbeil Y	1 016
Fortune S	6 517
Linden B	1 016
Masters S	4 200
Nguyen D T	3 420
Varcoe V	2 644
Varga T	1 000
Indemnité pour confinement illégal—	
Richard P	10 000
Indemnité pour litiges reliés au travail—	
Dubois P	1 500
Jutras S	1 200
Morin N	1 750
Ouellet P	2 155
Poirier J.	10 000
Tremblay R	4 700
Indemnité pour transfert injustifié—	
Anthony Zipp en fiducie pour Midan G	10 000
Indemnité pour mort injustifiée—	
Henderson Campbell en fiducie pour Gambler R D and J V	36 000
Règlement pour des accidents de véhicules—	
Acton J	1 788
Clarke R	1 761
Goldthorp W.	1 000
MacCullum's Produce	4 122
MacDonald C	1 659
Personal Insurance Co of Canada pour Aschenbrenner J	2 292
Saskatchewan Government Insurance pour Quin Tec Enterprise Ltd	4 510
Saskatchewan Government Insurance pour Salahub S	1 132
Saskatchewan Government Insurance pour Wasyliw N	1 052
Singh M	1 174
Waterloo Compagnie d'Assurance pour Burkom K.	1 882
Worthington Simm & David for Valentine R v et al	29 466
Réclamations inférieures à 1 000 $ (671)	107 468
	928 647

Commission nationale des libérations conditionnelles

Détail et bénéficiaire	Montant
Paiement pour un règlement à l'amiable—	
Nom retenu [1]	*36 000*

Gendarmerie royale du Canada

Détail et bénéficiaire	Montant
Règlement pour dommages aux bateaux—	
Carra E	1 200
Règlement pour dommages causés par des accidents de voiture—	
Western Union Insurance pour Hinsburger C.	1 845
Missisquoi Insurance Company pour Dumming P.	3 321

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
The Wawanesa Mutual Ins Co pour Boedner G	2 085
Manitoba Public Insurance Corp pour Allard S	4 135
Manitoba Public Insurance Corp pour Sutherland C	2 212
Saskatchewan Government Insurance pour Elworthy K	1 755
Insurance Corp of British Columbia pour Little J	2 294
Insurance Corp of British Columbia pour Simms C F	1 470
Insurance Corp of British Columbia pour Hur K M	4 210
Dave Wheaton Pontiac Buick GMC Ltd /Chauffeur inaccessible	2 831
Dom of Canada	14 360
Brown Benson, Barristers & Solicitors en fiducie Sykes K	18 692
Alberta Motor Association Insurance Co pour Royds R	7 481
Saskatchewan Government Insurance pour Wall E	5 716
Nordic Insurance Co pour Pederson M	1 623
Insurance Corp of British Columbia pour Massie C	3 345
The Sovereign General Insurance Co pour Umscheid M	2 844
Zurich Canada pour Yellowface C	1 374
Insurance Corp of British Columbia pour R F Binnie & Assoc	1 809
Insurance Corp of British Columbia pour Finlayson D N	1 747
Insurance Corp of British Columbia pour Lang N	1 869
Insurance Corp of British Columbia pour McMurphy M E	5 079
Western Union Insurance Company pour Buller M	7 468
Gallant M	1 113
Insurance Corp of British Columbia pour Wan L	1 263
Canadian National	6 115
Manitoba Public Insurance Corp pour Sells G	3 057
Gloade D	2 000
Insurance Corp of British Columbia pour Ugay C	2 654
Insurance Corp of British Columbia pour Gray C S	6 056
Insurance Corp of British Columbia pour Ellis R T	1 944
Insurance Corp of British Columbia pour MacGregor H	2 390
Makin N	1 869
Grant D	1 063
Morse's Body Shop pour Urquhart K	1 714
Wawanesa Insurance pour Desroches B	1 890
Pike G N	1 775
Manitoba Public Insurance Corp pour O'Brien J	3 274
Ville de Sussex pour Nicholl C	1 450
Insurance Corp of British Columbia pour Granger B S	2 916
Insurance Corp of British Columbia pour Halbert E	4 989
Insurance Corp of British Columbia pour Shum M	3 803
Bennett S	6 840
Sun Alliance Insurance Co pour Mazerolle R	2 530
Dick S	1 229
Bryan & Company pour O'Donoghue H	2 479
Royal & Sun Alliance	4 634
Mel's U-Drive pour Hunt D	1 259
Seaward Mechanical Ltd and Gemm Diesel Ltd pour Seaward	2 101
Smith R	1 479
Crowle J	2 933
Insurance Corp of British Columbia pour On Side Restoration Services Ltd	2 526
Insurance Corp of British Columbia pour Todoruk K	1 644
Insurance Corp of British Columbia pour Galti F	1 775
Insurance Corp of British Columbia pour Stretch A	3 350
Insurance Corp of British Columbia pour Clark D	3 301
Insurance Corp of British Columbia pour McLean J	2 003
Insurance Corp of British Columbia pour Creelman H	3 599
Insurance Corp of British Columbia pour Lampman R	1 005
Insurance Corp of British Columbia pour Porter R B	1 205
Saskatchewan Government Insurance pour Jackson G	1 507
Wetmore's Landscaping Sod Nurs	1 594
Nordic Insurance Company pour Mayer D	9 667
Nordic Insurance Company pour Beaulieur A & D	2 263
Insurance Corp of British Columbia pour Naismyth R	1 872
Ministry of Transportation & Highways pour voiture de la GRC	2 440
Crowley J	1 313
Manitoba Public Insurance pour Myers G	1 543
Manitoba Public Insurance pour Theriaullt J C	10 358
Manitoba Public Insurance pour Smith D	3 454
Insurance Corp of British Columbia pour Colebank K	2 722
Canadian Direct Insurance pour Jellicoe L	4 979
Family Insurance Solutions Inc pour Weeks G M	3 296
Saskatchewan Government Insurance pour Hardlotte V	3 471
Lombard Canada pour Hohne D	1 503
Moncton Chrysler Dodge (1990) pour Clavette J	1 011
The Co-operators pour Newell G	5 622
Seitz T	1 788
Borrebach T	1 297
Ranch T	7 819
Wawanesa Mutual Ins Co pour Maillet A	3 840
Saskatchewan Government Insurance pour Smart B	1 287
Saskatchewan Government Insurance pour Klepp T	11 754
Jollymore D	1 824
Wawanesa Mutual Insurance pour Duguay-Langmaid A	5 384
Lombard Canada pour Nayler D	1 212
CGU Group Canada Ltd pour Northern Gateway	1 371
Manitoba Public Insurance pour Martens E	3 807
Ins Corp of British Columbia pour Degruijter Van Kleef H	4 805
Insurance Corp of British Columbia pour Wally's Autobody Ltd	2 722
Saskatchewan Government Insurance pour Kuling P	2 463
Saskatchewan Power	1 400
Pye Chev-Olds-Cadillac Ltd pour Paul-Marr J	1 024
Dale's Auto Body pour Slave L	1 772
Hak's Auto Body Ltd pour Bonnetrougee R	1 913
Insurance Corp of British Columbia pour Yao J	2 219
Insurance Corp of British Columbia pour Kefalas D	1 938
Insurance Corp of British Columbia pour Ishii Y	12 521
HSBC Canadian Direct Insurance pour Bollinger K-A	1 287
Insurance Corp of British Columbia pour Steeves B	2 111
Saskatchewan Government Insurance pour McKay D	1 203
Saskatchewan Government Insurance pour Berkan A	1 379
Laird's Masonary and Auto Repair pour Blundoon T	1 413
Insurance Corp of British Columbia pour Heinz Repair Shop	2 085
Manitoba Public Insurance pour Plattner H	16 324
Insurance Corp of British Columbia pour Moore R	2 873
Insurance Corp of British Columbia pour Bower C	2 257
Insurance Corp of British Columbia pour MacPherson C	1 362
Insurance Corp of British Columbia pour Sobistiansky W	2 458
Insurance Corp of British Columbia pour Seymanski A	1 141
Insurance Corp of British Columbia pour Leach D	3 877
Norcan Leasing Ltd pour Kasook R	2 534
Prospect Autobody & Parts pour Morash D	1 178
Thorpe R	9 035
Belair Direct pour Cormier D	2 046

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Crawford P.	3 176
Perron M	1 372
Halifax I.	3 283
Gauthier B	2 180
ING Western Union pour Campbell J	1 592
Traders General Insurance Co pour Perry J.	1 691
Saskatchewan Government Insurance pour Tremblay D	1 559
Insurance Corp of British Columbia pour Little J.	2 453
Insurance Corp of British Columbia pour Staven M	2 251
Insurance Corp of British Columbia pour Pearce R	4 015
Insurance Corp of British Columbia pour Gibson T.	1 375
Insurance Corp of British Columbia pour Hawes J L.	1 920
Saskatchewan Government Insurance pour Waynert C	1 834
Ron MacGillivray Chevrolet Oldsmobile pour MacDonald C	1 899
CGU pour Rent D	6 416
Plant Hope Adjusters Ltd pour Daigle D.	1 997
Règlement pour diffamation porté à des personnes—	
Whitehead Bird & Miles en fiducie Bartlett D	8 500
Donna M Rurko en fiducie Olson J	10 000
Salloum Doak en fiducie Gardner I	430 000
Règlement pour blessures corporelles/mortalité à la suite d'accidents de voiture—	
Glenn Snyder's Auto Body pour Morrell J	1 747
Tinant T L	8 334
Worthington, Simm & David en fiducie Robertson D M	19 439
Graw M D	14 019
Sheppard Braun Muma & Elliot en fiducie Lindau D H	27 000
Wilson Collision pour McDonald A R	2 951
Bob Barrington's Auto Body pour Almon L	2 473
Cook Duke Cox Barristers & Solicitors en fiducie Monaghan P	40 000
McConaghy R	5 000
Hunter Garrett Lobay en fiducie Thompson R	13 000
Ferrier Kimball Dumke en fiducie Shanahan S.	125 000
Insurance Corp of British Columbia pour Massie C.	13 302
Downey Ford Sales Limited pour Gourdeau S	1 902
Pasqua P.	1 685
Kinsman & Company en fiducie Matchee R.	5 460
Salloum Doak en fiducie Pinter S	29 300
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie Brun L	20 000
Hogan Wingate en fiducie Storey C.	10 000
Singleton Urquhart & Scott pour Bruno J	65 000
Worthington Simm & David en fiducie Kennedy K	49 567
Wagner & Associates pour Keddy S	20 000
Buller M.	2 250
Swinton & Co en fiducie Norquay B	8 879
Kurtz M	3 650
Stavenes L	3 364
Turn R E	8 430
Berkingham & Company en fiducie Hodgking E	10 000
Worthington Simon & David en fiducie Burgess J	6 630
McLewin H	8 982
Duhamel Manning Feehan en fiducie Wilhelm A.	15 500
Murphy Mccomb Witten en fiducie Leung J.	12 500
Workers' Compensation Board pour Cathers G	48 000
Gillespie Renkema Barrett Broadway en fiducie Johnson H.	112 500
Boyne Clarke en fiducie Parsons K	20 000
Goodman MacDonald Patterson en fiducie MacRae T.	30 000
Michael Cooke en fiducie Poirier J	7 000
Ray Baltzer pour Baltzer R.	6 900
Bowmaster & Sons Well Drilling Ltd pour Légion royale canadienne	1 451
Dawe Curtis en fiducie Hart J	50 000
Snyder & Company en fiducie Winder L	3 954
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin R	14 000
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin J	14 000
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin M	14 000
Benson Myles en fiducie Thistle M	74 026
Goodman & Grantham pour Kroeker A	70 000
Berge & Co en fiducie Gardiner S	20 000
McVea Shook Wickham & Bishop en fiducie Sangster D.	15 000
Duffie, Deschenes & Ouellette en fiducie Foulem E.	39 500
Henderson Livingston Stewart en fiducie Olsson R	210 003
McQuarrie Hunter en fiducie Christianson T.	13 000
Blanchard J	17 220
Neaman N	10 443
Pearce R	4 000
Webster Sr J H	3 110
Pink Nickerson Star en fiducie Giroux P	3 000
Barry & O'Neill en fiducie Harris G	5 000
Schnell MacSween Hardy en fiducie Murray G.	162 500
McInnes Cooper & Robertson en fiducie MacInnis A.	25 000
Thomas L W	5 908
Crinall D	1 215
Allen Dixon Bell Barristers & Solicitors pour Gauthier R	3 250
P C McElhaney, Barristers & Solicitors en fiducie Ghebrehiwer R	10 000
Cruickshank Karvellas en fiducie Alima L	25 000
Miller Thomson en fiducie Tallas L	6 000
Leigh A Pedersen en fiducie Johnson H.	12 340
Ernest G Tannis en fiducie Martin C	40 000
Intech Engineering Ltd pour Arjune B	2 500
McVea Shook Wickham & Bishop en fiducie Sangster D.	4 137
Canadian Direct Insurance Inc pour Singh R K.	2 463
Appeals Unlimited pour Arjune B	2 275
Henderson Livingston Stewart en fiducie Keim I J	55 000
Vernon & Thompson Law Group en fiducie Chalmers J.	17 600
Henderson Livingston Stewart en fiducie Olsson R	12 522
Johnson & Hyslop en fiducie Betts S	20 000
Worthington Simm & David en fiducie Bartusek C	45 000
DuMont & Reif en fiducie Hulley J	4 000
Michael Golden Law Corporation en fiducie Nguyen P L	3 500
Workers' Compensation Board of British Columbia pour Mitchell L L	30 000
Thome Jesperson Hansford en fiducie Johnson C	2 500
Solomon & Cikes en fiducie Hoang A T	2 750
Harrish P.	65 000
Jellico L	2 500
Bronson & Company en fiducie Walsh K	29 921
Doiron Lebouthillier Boudreau en fiducie Morrison J	18 391
McInnes Cooper & Robertson pour Birt N.	50 000
Lynn Ross, M A pour Gillam M	1 500
Règlement pour dommages ou perte de biens—	
Sellers T	7 739
Alberta Transportation and Utilities	1 152
Ville de Burnaby	1 420
Johnston & Company pour Andres H.	1 150
Ministry of Transportation and Highways	1 479
Pye J C	24 731
Boyce K F.	1 193
Hughes Petroleum	2 811
N B Tel for Roger C.	2 275

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Blcs Ltd for Iqqaat A	2 001
Huynh E H	1 033
Lapointe E	1 000
Romaniuk B	1 926
Vanstone Boe & deTurberville en fiducie Berrigan D	6 620
Knapman W	4 307
Sheppard C	1 281
Marvern Condominium Property	1 186
Gauchier W R	1 254
Saskpower	1 228
IMW Industries Ltd.	2 721
Règlement pour blessures corporelles, agression, arrestation illégale, force excessive et dommages—	
Fontaine M en fiducie McLean G	8 000
Walker Plaxton & Co en fiducie Herman F	250 000
Henderson Livingston Stewart en fiducie Benjamin C.	5 000
Pollock & Pollock pour Sinclair H	11 000
Stephens & Holmann en fiducie Chase W D	3 750
Benedict Lam & Company en fiducie Lam L	2 000
Hartshorne & Mehl en fiducie Cave J	50 000
Ruth E McIntyre en fiducie Benjamin C	52 000
Hope Heinrich en fiducie Scott T C & S	60 000
Stephen & Holman en fiducie Berg S	24 061
Wagner & Associates en fiducie Alex G N	5 000
Singleton Urquhart en fiducie Rosario C	2 790
Worthington Simm & David en fiducie Rosario C	14 123
Worthington Simm & David en fiducie Silvea G D	19 000
Hunter Garrett Lobay en fiducie Hambalek A	7 000
Richard Arab en fiducie Arab R	7 500
Kerr Redekop Leinburd Boswell & Kent-Snowsell pour Rosario C	8 619
Crease Harman & Company en fiducie Smith R.	12 000
Kendell P en fiducie Hsu S Y	50 092
D Brent Adair Law Association pour Hutton R	1 818
Merchant Law Group pour Peters A	15 000
Règlement pour arrestation illégale/saisie et/ou poursuite abusive—	
Alexander J	6 000
A Cameron Ward & Co en fiducie Foomani M.	9 346
Edwards Kenny & Bray en fiducie Akizukii G.	100 000
Alexander MacKenzie & Proudfoot en fiducie Connolly G	8 500
Charles O'Brien en fiducie Vena P and D	6 000
Hargreaves M E	3 500
M Louis Belliard en fiducie Simard G.	10 000
Sharpe J	1 136
Fasken Martineau DuMoulin en fiducie Seco Aviation	250 000
Coyne R	60 000
Emery P	500 000
Règlements pour blessures corporelles, tension mentale et/ou douleur et souffrance—	
Skinner Law Office en fiducie Zulesky	4 673
Davis & Company en fiducie Fortey S G	46 242
Patrick J Duncan Inc en fiducie Prosper J J	6 667
Oliver & Co en fiducie Hoffman C W W	35 000
Sivertz Kiehlbauch & Zachernuk en fiducie Neufeld P	50 000
Règlement pour perte de revenu—	
Donaton Di Donata	1 200
Keddy's Brunswick Hotel	3 291
Nom retenu (1)	62 500
Règlement pour manquement de responsabilité—	
Weir Bowen en fiducie Elder S	13 000
MacLean MacDonald Wiedermann Pitcher & Co en fiducie Bander R	7 000
Kirwin Ayotte en fiducie Westley A & M	30 000
Sharek Reay en fiducie McLeod B	42 056
Politeski Strilchuk & Milen en fiducie Moyah J	1 000
Règlement pour protection des témoins—	
Nom retenu (1)	22 500
Nom retenu (1)	77 500
Règlement des droits de la personne—	
Shaw D	3 000
Herbert T	11 559
Herbert T	17 791
Hamm W R	2 000
Nom retenu (1)	9 268
Perte/dommage de bétail domestique—	
Wiltshire C	2 500
Remboursements de frais/dépenses—	
Fonagy C.	5 786
Peace Hills General Insurance Co pour ABBA Towing	2 336
Dennis T R Murray en fiducie Franc R	105 964
Ville de Vancouver en fiducie Franc R	13 357
Province de la Colombie-Britannique en fiducie Franc R.	12 875
Compagnie d'assurance fédérale pour Jensen M	1 327
S J Kernaghar Adjusters Ltd pour Dewitt G	1 745
Lam S F	3 465
Bourrassa M	15 792
Cherrington Minten Easingwood pour Baltus K A	3 963
Landry McGillivray en fiducie Anchor Towing & Recovery	22 500
Règlement pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—	
Scotiabank Visa pour McCarthy B	1 378
McAuliffe R M	1 000
Règlement pour perte/recouvrement de véhicules volés—	
Jensen M	1 400
Byrne C	3 632
Règlement pour plainte de harcèlement—	
St-Amour R	100 000
Règlement pour différer les frais légaux selon une entente de règlement—	
Karam Greenspon en fiducie Chery E	4 000
Nom retenu (1)	5 665
Nom retenu (1)	42 000
Nom retenu (1)	7 390
Nom retenu (1)	2 354
Réclamations inférieures à 1 000 $ (431)	145 324
	5 480 825
	6 445 472

TRANSPORTS

Ministère

Détail et bénéficiaire	Montant
Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'un écrasement d'avion—	
Green et Spiegel en fiducie pour Smith S.	12 000
Ernest H Toomath en fiducie pour Goheen D	75 000
Hugessen Mitchell Structures Inc en fiducie pour Goheen D.	22 500
Patterson McDougal en fiducie	750 000
Chomicki Baril Barristers and Solicitors en fiducie	202 248

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité relative à une décision arbitrale—	
Tishler A	2 100
Borsoi F	4 988
Groupe Investors	37 081
Paiements d'indemnités sous la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Neufeld R A	5 916
Banque royale du Canada pour Neufeld R A	8 000
Woodford R	16 450
Hillsburg L A	13 261
MacPhee D P	14 134
MacAulay L W	17 109
Hajek E M	9 484
Paquin S	12 940
Paiement d'une indemnité en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Cardinal A	11 800
Joyce A M	12 000
Owen and Company en fiducie pour MacMillan William	40 000
Brigitte S	40 150
Caroline Engelmann Gottheil en fiducie pour Brigitte S	1 850
Indemnité pour le règlement de coûts de remplacement de câbles électriques souterrains—	
Hebert Comeau Duefresne Hebert pour Construction Gart Inc.	36 000
Indemnité pour les frais de litige—	
Dispute Resolution Services	1 016
Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'un accident d'automobile—	
Norman Biback en fiducie pour Marcelli Clara	15 000
Indemnité pour véhicule privé endommagé—	
Burry T	1 770
Carroserie Jocelyn Hamel & Fils	1 540
AXA Insurance	5 800
Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'une chute—	
Phillip's and Wright en fiducie pour Worker's Commission de l'indemnisation des accidentés du travail/Christofferson Dale	49 000
D Bruce MacKinnon en fiducie pour Janowitz F	4 000
Lafferty L.	2 500
Sandstrom & Scott Barristers & Solicitors en fiducie pour Boechler E	2 000
Menzies J O	12 000
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Alayan A	1 420
Insurance Corporation of British Columbia	1 710
Indemnité relativement aux paiements tenant lieu de taxes—	
Greater London International Airport Authority	169 696
Indemnité se référant à une décision arbitrale—	
Greater London International Airport Authority	34 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (28)	6 417
	1 653 380

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Coût de remplacement d'un projecteur multimédia volé lors d'un prêt à un employé—	
Travaux publics et Services gouvernementaux	8 450
Règlement à l'amiable concernant les prestations de préretraite y compris les frais juridiques—	
Nom retenu [1]	218 186
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	579
	227 215
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Paiement de coûts liés à une requête logée par un demandeur tel que demandé par le juge de la Cour Suprême de l'Ontario—	
Authorson JP	15 000
Règlement à l'amiable d'une réclamation liée à l'assurance des anciens combattants—	
Graham G	3 202
Règlement à l'amiable afin de rembourser des coûts associés à des erreurs sur l'acte patrimonial—	
McCrory M	2 350
Règlement à l'amiable en relation avec les réclamations relatives aux sciences humaines—	
Cantalope A	4 443
Paiement de coûts adjugés par le tribunal fédéral en requête pour le contrôle judiciaire—	
Dishan R	1 100
Règlement à l'amiable d'une réclamation quant à la situation d'anciens combattants—	
Green-Davies G	15 000
Paiement de salaire conformément à la consigne par la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Ling R	225 420
Règlement à l'amiable relié à une plainte déposée à l'intention de la direction générale des recours de la Commission de la fonction publique—	
Linton D	6 500
Règlement de réclamations apparentées à l'acte patrimonial selon la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* conformément à une ordonnance d'un tribunal—	
Riddell M	20 000
Règlement à l'amiable de réclamations inhérentes à même le travail—	
Robins KB	25 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	294
	318 309
Total	66 678 953

[1] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Guillemette D	129
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Connah E	157
Indemnité pour un véhicule endommagé—	
Vallée A	176
Indemnité pour le remplacement de lentilles cornéennes—	
Green D	172
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Khan M	345
Indemnité pour matériel de pépinière importé, livré en dehors des délais prescrits—	
Church K	1 349
Indemnité payée selon l'entente de la résolution relativement à une plainte de harcèlement—	
Thuot Y	2 000
Voth P	15 301
Nom retenu [1]	2 500
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	415
	22 544
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Indemnité pour vêtements et/ou effets personnels endommagés—	
Brideau J M	126
Cormier D	170
De Klein J	210
Dionne J R	220
Doucette J	263
Edmond J R G	105
Gaudet M	149
Green R	320
Hanton S A	285
Laflamme D	432
Landry G	150
Landry M	125
LeBlanc C	210
LeBlanc T	275
Legacy P	110
Lunney S	534
McLean F	122
McLean F	250
Ralston J	140
Savoie R	225
Sauve D	240
Sisk T	175
Tadro M C	179
Verville J A	104
Wady W	133
Indemnité pour véhicules motorisés endommagés—	
Albarian J	153
Imbeault G	1 984
Johnston D	100
Leger P	191
Paltzat M E	147
Walter R W	268
Walterson K	694
Indemnité pour frais médicaux—	
Rutherford Crossling M	209
Watts R G	260
Indemnité pour annulation de frais de voyage—	
Cairns S D	220
McCloskey B	200
Indemnité pour biens vendus aux enchères par erreur—	
Nobleford K A	205
Park S	8 244
Sharma P	2 803
Autres paiements—	
Grierson G	584
Hoard G	2 627
Reardon J A	300
Tang H L	365
Paiements inférieurs à 100 $ (93)	3 948
	28 754
PATRIMOINE CANADIEN	
Agence Parcs Canada	
Indemnité pour biens endommagés ou perdus—	
Neil F	300
Veilleux D	300
Part du Monument Keesee—	
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	7 000
Acte de bienfaisance—Intérêt basé sur des accords—	
Kochems M	1 630
Récompense monétaire d'appréciation—	
Lepp J	283
Salaire—	
Trotter D	3 000
Remboursement de billets d'avion—	
Alegre R	529
Intérêt sur les réclamations non payées pour la conférence à linkage—	
Gadd A	179
	13 221
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
Indemnité pour souliers endommagés—	
Latulippe G	*109*
Archives nationales du Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	*167*

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Bibliothèque nationale	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cossette J	*220*
Commission de la fonction publique	
Indemnité pour frais d'assurances déductibles—	
Brown Pearce C	300
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	182
	482
	14 199
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité pour règlement convenu selon l'entente par la Commission canadienne des droits de la personne—	
Noms retenus (1)	5 000
Indemnité pour perte d'effets personnels—	
Lloyd B	134
Paiement pour règlement convenu selon l'entente entre l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Conseil du Trésor du Canada (employeur) (Citoyenneté et Immigration Canada) CRTFP # 166-2-27863 relié à une grève du personnel—	
Andrews W	846
Aucoin C	846
Aucoin J	846
Bancks T	846
Barnes S	846
Barrett M	846
Barrett V	846
Best M	846
Binns J	846
Bishop D	846
Bishop R	846
Brown D	846
Campbell J	846
Camus M	846
Chiasson C	846
Chiasson M	846
Christmas D	846
Colford J	846
Conohan M	846
Courage M	846
Curtis J	846
Davis S	846
Delaney A	846
Donovan R	846
Dumais P	846
Everill D	846
Fennell M	846
Foggoa B	846
Gillis A	846
Hill C	846
Hollohan M	846
Ingram L	846
Jackson S	846
Jamael Andrea L	846
Jerrott Burns S	846
Jones M	846
Joseph H	846
Keeping R	846
Killen S	846
Lee R	846
Lefort Dilney J	846
Lefort L	846
MacCormick B	846
MacDonald D	846
MacDonald E	846
MacDonald H	846
MacDonald J	846
MacDonald K	846
MacDonald S	846
MacEachern S	846
MacKinnon L	846
MacLeod B	846
MacLeod D	846
MacMullin J	846
MacNeil M	846
Marshall A	846
Martell N	846
Martheleur P	846
McInnis S	846
McKinnon M	846
McNabb A-M	846
Morgan F	846
Morrison L	846
Moseychuck C	846
Naylor E	846
Obrien S	846
Parris L	846
Peters C	846
Ross L	846
Sobol J	846
Sobol V	846
Spitieris C	846
Steele D	846
Sweeney J	846
Swistun Bushell K	846
Talbot B	846
Wadden Kl	846
Wall N	846
Waterman I	846
Williams K	846
Young L	846
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	272
	73 932
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Indemnité pour somme d'argent volée—	
Goddard S	*200*
	74 132
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Indemnité pour propriété endommagée par l'eau—	
Koslowski B	2 500
Indemnité pour perte d'équipement personnel—	
Gentle G	729
Indemnité pour frais médicaux—	
Carbonneau M	1 028
Gee J H	160

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cabalo E	43
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	146
	4 606
FINANCES	
Ministère	
Politique sur l'indemnisation des fonctionnaires de l'État et sur la prestation de services juridiques à ces derniers—	
Laurin M	730
Paiment inférieur à 100 $ (1)	35
	765
Vérificateur général	
Remboursement pour dépenses en réparation de pantalons déchirés—	
Beliveau R	161
Indemnisation pour les pertes subies—	
Nerbonne M	2 000
	2 161
	2 926
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Indemnité pour véhicule privé endommagé—	
Kirby C	374
Jenkins W	155
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Humphrey & Assoc. en fiducie pour Denis Saindon	3 000
Furness P	302
Bris accidentel de 25 cages d'oursins de mer—	
Dube F	1 818
Indemnité pour dépenses engagées en raison d'une perte de biens personnels—	
Bellemore G	1 546
Buchanan W	489
Burry A	500
Corbin D	140
Dedrick K	500
Dionne G	494
Gagné A	130
Pouliot C	253
Indemnité pour la perte de dépenses engagées—	
Faulkner R	710
Gilhen B	710
MacDonald K	710
Remboursement d'assurances de frais médicaux qui avaient été refusés à un employé en raison d'une erreur administrative—	
Morneau J	2 251
Bottes de sécurité pour des employés travaillant sur des projets spéciaux—	
Chalifoux R	112
Cournoyer G	112
Dupres R	112
Règlement d'un grief rempli et demandé par un employé pour l'indemnité d'une rémunération intérimaire. Un employé autonome CR-5 occupait le poste de AS-1—	
Lindsay P	2 179
Règlement de grief—	
Arseneau L	43 500
Utilisation de photos sans autorisation—	
Violation de droit d'auteur (U.Q.A.R - ISMEQ)	750
Remboursement d'un billet d'avion—	
Forand L	629
Paiements inférieurs à 100 $ (7)	369
	61 845
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnité payée—	
Charles Russel Solliciteurs pour Madame Roodyn	2 323
Liangui J	904
Xu M W	979
Indemnité payée pour déplacement—	
Kagda A K	1 000
Kumar S	1 000
Malik N S	1 000
Prakash V	1 000
Rai A	1 000
Indemnité payée pour blessures corporelles—	
Foster G	476
Perte de fonds personnels—SJEVO—	
Csaba K	4 238
Marcoux S	6 896
Perte de biens personnels—	
Bell J	229
Maclaren R	9 813
Pare R	112
Vihersaari S	300
Remboursement pour des billets d'opéra—	
Moffat S	196
Règlement pour un déplacement—	
Winsor Transportation Club	17 445
Règlement pour une démission—	
Lachance S	1 235
Règlement pour un accident d'auto—	
Sadeh M	192
Indemnité pour perte de vacances en famille—	
Fontaine M	2 840
Indemnité pour les coûts d'un vol d'avion manqué—	
Jasztrab G	359
Indemnité pour les coûts d'annulation de visas—	
Dhaliwal S K	207
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	194
	53 938
Agence canadienne de développement international	
Un repas au restaurant offert en gage de reconnaissance pour l'organisation des Journées de la coopération internationale—	
Besner S	98
Hentic I	117
Lagacé L	117

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Remboursement pour l'achat de pizzas et liqueurs douces lors de la grève de Bell Canada—	
Parker R	60
Remboursement pour le vol d'un sac à main et de son contenu lors d'un voyage officiel en Afrique—	
Baser H	200
Dédommagement partiel des frais encourus par la famille de M. Denis Morand décédé lors d'une mission au Cameroun—	
Morand G	5 000
Remboursement d'indemnités et de prestations selon la directive sur les services extérieurs—	
Paproski P	2 164
Remplacement d'un vêtement endommagé suite à un rapatriement sanitaire lors d'une mission au Niger et en Guinée—	
Bouchard J	435
	8 191
	62 129
SANTÉ	
Ministère	
Liberty Health VIH Primaire (5 cas)	600 000
Liberty Health VIH Secondaire (24 cas)	5 760 000
Indemnité pour erreur médicale sans reconnaissance de responsabilité—Girones and Associates—	
R Wardell en fiducie pour Wardell R	1 000 000
Indemnité pour perte de biens personnels survenue sur une propriété de Santé Canada—	
Delgaty L—Ordinateur volé	4 128
Lavoie P—Souliers endommagés/stationnement	142
Indemnité pour cas de discrimination—Sections 7 et 14 de la CCDP—	
McLean C	5 000
Moulin F	7 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	9
	7 376 279
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS	
Indemnité pour mauvais conseil—	
Succession pour Janet Badger	20 000
Indemnité pour conflit relativement à une prestation parentale—	
Bassingthwaighte B.	2 065
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Bertin C	545
Indemnité pour une camera volée pendant une obligation à caractère officiel—	
Cote L	200
Indemnité au sens de la section 23 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP)—	
Gosselin C	7 000
Indemnité pour vêtement endommagé—	
Richard C	155
Indemnité pour annulation de grief—	
Thériault M	1 300
Paiements inférieurs à 100 $ (9)	442
	31 707
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Indemnité pour une veste endommagée—	
Bustard C	178
Indemnité pour une paire de chaussures endommagées—	
Chartand M	100
Indemnité pour une annulation de coûts reliée à une affectation engagée par un employé—	
Clarke V	221
Indemnité pour conflit relativement à une prestation parentale—	
Kraft C l	826
Indemnité pour confiance faite à son propre détriment concernant un règlement de l'assurance en soins dentaires—	
Marquis J.	406
Indemnité pour perte de salaire provoquée par une prestation parentale rejetée à cause d'erreurs causées par un agent de l'État—	
Sénécal C	250
Indemnité pour une paire de bottes endommagées—	
Thériault M	100
Indemnité pour pantalons endommagés—	
Dubé S.	199
Samson M	107
Indemnité pour une erreur d'administration dans le Régime de soins de santé de la fonction publique relativement à des prestations d'assurance médicale—	
Aubin A.	113
Kloppenberg K	119
Paiements inférieurs à 100 $ (57)	1 899
	4 518
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Indemnité pour avis inapproprié—	
Bate-Mokhati P.	261
Paiements inférieurs à 100 $ (10)	222
	483
Conseil canadien des relations industrielles	
Règlement d'un différend à l'amiable—	
Beaudry M H	*3 500*
	40 208
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Paiement anticipé sur un règlement à l'amiable—	
McCuaig Desrochers en fiducie	33 333
Paiements inférieurs à 100 $ (10)	83
	33 416
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Indemnité pour dépenses engagées à la suite de demandes de la part de l'employeur pour que les employés modifient leurs congés—	
Bajaj H	*1 092*
	34 508

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
INDUSTRIE	
Ministère	
Indemnité pour remplacement de vêtement—	
Dickson B	100
Lafontaine A	259
Indemnité pour coûts additionnels engagés concernant un déplacement—	
Doupe L	2 000
Indemnité pour réparations apportées à des lunettes qui ont été écrasées pendant un accident survenu sur un lieu de travail—	
Parent R	145
Indemnité pour réparations apportées à une caméra vidéo endommagée lors de son utilisation pour des fins professionnelles—	
Carrier R	104
Indemnité pour erreur commise pendant l'étalonnage d'hydromètres—	
Mesures Calib-Tech Inc.	2 970
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	255
	5 833
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
McCormick M	*295*
Conseil national de recherches du Canada	
Indemnité pour des vêtements endommagés—	
Lapointe J.	230
Lepage D	63
Indemnité pour frais dentaires engagés par—	
Abou-Dakka M	693
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Sant P	259
Indemnité pour frais médicaux engagés par—	
Lévesque I	342
Règlement afin d'indemniser un employé en cessation d'emploi—	
Xing Ye L.	20 000
	21 587
Statistique Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	*255*
	27 970
JUSTICE	
Ministère	
Indemnité pour condamnation injustifiée—Justice Saskatchewan—	
Pour Milgaard D	4 000 000
Indemnité pour frais médicaux en raison d'un délai en vue d'une protection automatique—	
Bembridge G	367
Erreur de procédure de saisie-arrêt—	
Stewart J.	344
Indemnité de biens personnels—	
Lavigne B.	150
	4 000 861
Commissaire à la magistrature fédérale	
Indemnité relative aux coûts engagés par le Conseil canadien de la magistrature et la Conférence canadienne des juges à l'égard des coûts engagés en voie de présentation à la Commission sur la rémunération des juges (CT 827757)	*80 000*
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
Indemnité en matière de travail—	
Caroline Engelmann Gotthiel en fiducie pour H Harris.	8 000
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	168
	8 168
	4 089 029
DÉFENSE NATIONALE	
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Archambault J P	354
Arney P	110
Blanchette A	333
Bromley H J	374
Chapman W	330
Charest D	575
Cole L	178
Dufour M	179
Dufresne S	299
Ferguson D	1 049
Gauthier P S	297
Gervais C	282
Giannou D.	170
Grace Luthern Church	640
Henneberry T	920
Huestis R.	342
Kearney R E	337
Lawrence A.	160
Letourneau J F	435
MacLellan R	135
Magny J P	212
Noel G.	388
Roberge J	244
Saillant J	219
Sandoval R A	198
7th Toronto Regiment Band RCA	1 300
Slaunwhite R.	166
Vanasse P	177
Indemnité pour perte de biens personnels—	
Bonneau K	248
Burton J W	148
Charron S	301
Lefievre C	438
MacDonald R	309
Mandy S	108
Monetta J F	327
Montclam F.	1 485
Munroe A G	730
Pelletier R	104
Reid R	221
Simoes A.	319
Taylor C	278
Tremblay M	317

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité financière—	
AMDU Road Landfill Site	454
Bell Canada	591
Bolduc S	210
Burt A	188
Cartman M	1 347
Commission Scolaire Des Grandes Seigneuries	1 090
Daley C P	349
Defence Construction Canada	999 889
Deslauriers A	100
Direction Nord-Sud	412
Dixon M	327
Fredericton Inn	1 000
Gariepy Y	234
Groupe CGU Canada Ltee	550
Guildo A	250
Harris R	675
Hayes K	615
Kewen Environmental Limited	1 000
Industrie Canada	5 589
Lee L	495
Loc Auto & Camion Budget Quebec	500
Location Pelletier	500
Matteau F M	873
Mosher R	300
Rawluk SL	1 711
Royal Ontario Museum	11 738
Russel N	260
St Laurent G	208
Thomson R J	25 096
Transport F Gilbert	871
Tremblay G	180
Union Canadienne	1 205
Vaundry F	460
Wlasichuk R S	5 767
White J F	4 200
Paiements inférieurs à 100 $ (36)	2 122
	1 087 092

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Indemnité pour perte durant la construction de bureaux—	
Brydges E J	158
Paiement inférieur à 100 $ (1)	48
	206

Office national de l'énergie

Paiement respectant la désignation du bénéficiaire—	
Blake Cassels and Graydon en fiducie pour Bochart S	*17 018*
	17 224

PARLEMENT

Chambre des communes

Indemnité pour le remplacement d'un imperméable volé par un visiteur dans un vestaire de la galerie parlementaire—	
Cameron J E	214

CONSEIL PRIVÉ

Ministère

Indemnité pour vêtement endommagé lorsqu'en fonction—	
Blondin D	234
Brunet G	34
Licharson J	474
Indemnité pour une caméra endommagée—	
Carisse J M	2 091
	2 833

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Paiement du fédéral afin de compenser en partie les coûts engagés à la suite de l'accident du vol 111 de Swissair—	
Province de la Nouvelle-Écosse	1 500 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	43
	1 500 043

Bureau du Canada pour le millénaire

Paiement inférieur à 100 $ (1)	90
	1 502 966

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Ministère

PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Doucette J	245
Indemnité pour déductions oubliées de la CCMTGC pour les pensionnés de l'Association des forces armées canadiennes—	
United Way/Centraide Ottawa Carleton	13 065
Indemnité pour des fonds perdus impliquant un ancien employé—	
Vooght B	164
Paiement inférieur à 100 $ (1)	38
	13 512

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Service correctionnel

Indemnité pour biens personnels à des employés endommagés ou perdus lorsqu'en fonction—	
Albert JG	238
Barbeau G	529
Bedore K	105
Blakney S	150
Brown A	200
Brown R	244
Carmody D	660
Charbonneau JM	1 319
Clark E	590
Crashley W	246
Deans D	568
Denis M	238
Dennis S	123
Desrochers M	162

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Desroches T	470
Dickson N	130
Dobson S	190
Finn R	171
Forster B	230
Fortin M	398
Frederick B	150
Good J	100
Gordon J	277
Grawberger R	295
Hamilton T	294
Healey M	123
Hebert R	109
Hicks A	250
LeBlanc D	164
Leger M	125
Leinenweber C	102
Lessard Y	850
Letendre R	197
Little M	140
Lowe P	100
Loyer G	500
Marshall W	129
Martin D	120
Minot M	340
Neil D	107
Nepton S	135
Powar L	592
Quevillon R	355
Reynolds S	172
Ringler L	152
Smith D	150
Stevens D	519
Uwiera A	523
Wells M	135
Wiseman A	384
Indemnité pour grève—Coûts induits engagés par des employés—	
Lamm B	561
Lister M	220
MacNeil M L	350
Robinson N	1 200
Rogers M	500
Indemnité à une famille pour la mort d'un employé—	
Rowan P	75 000
Indemnité pour travail interrompu en demande pour une audience concernant un harcèlement—	
Geneau R	225
Indemnité pour la perte de biens personnels de bénévoles—	
Caron J	2 000
Remboursement du prix de billets d'autobus en raison d'une incapacité de visiter un prisonnier pendant une grève—	
Cordon I	330
Paiements inférieurs à 100 $ (55)	2 994
	97 930
Gendarmerie royale du Canada	
Lunettes ou lentilles cornéennes endommagées—	
Bedard C M	125
Bilou J	223
Birbeck N	196
Blais M	190
Damian M	171
Dionne C-G J	216
Foster J K	136
Graydon R J	135
Koreman M J	135
Koschzeck S F	358
Lima C V	158
Milliken S D	310
Moore J C D	278
Nagano G M	271
Olsen L	408
Orthner D A	365
Roberge M	113
Roberge M	107
Rusk G A	353
Stewart A J	217
Theriault B	198
Vêtements/effets personnels endommagés—	
Antaya J D M	340
Castonguay C	113
Clarke K D	185
Czarnecki J	577
Dosko W J	161
Gramuglia C R	401
Mansfield A	400
Phelan F M	404
Samotej R J	128
Stoddard G	1 990
Tarrant H P	146
Trenton D	231
Witherspoon J C	273
Propriété privée endommagée—	
Bains R	1 000
Birtz J-P	1 250
Brown B W	909
Brown R	116
Dimitroff J	303
Emerson / Ville	899
Hama N	1 501
Healy S	201
Lemay D	236
Lowry C	673
Lucas S	198
Osta W G	191
Pottle F	889
Snobel D	24 000
Toornman L	7 000
Trans Alta pour Lutz N	714
Traverse O	288
Tsang W	500
Bateau endommagé—	
Backer L	1 647
Cormier R	371
Nichol D	1 162
Rothhnie G	266
Véhicule personnel endommagé—	
Blanchard's Auto Body pour Dupuis N	478
Champlain Auto pour Payne C	302
Lambertus G	104
Centsible Limited Rent-a-Wreck	484
Turk S	149

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Paiement de réclamation à la suite d'un changement de statut—	
Priske M	157 914
Shebib M	89 511
Turner J M	138 991
Remboursement de coûts/dépenses—	
Alexander H	200
Axsen J	118
Beausejour Curling Club/Sommet de la francophonie	435
Bourgon M	217
Brown L	140
Cater Plan Services Inc pour la cafétéria du quartier général	782
Centsible Ltd	986
Chalets Rendez-Vous/Sommet de la francophonie	202
Claypool R	157
Ebert J L	372
Gregoire M	142
Hallett A	1 575
Hamilton C	380
Hayman J	1 848
McKeigue D	282
Murphy P D	750
Naismyth R	1 514
Pizza Hut/Sommet de la francophonie	299
Pollock E K	2 000
Saunders R J	265
Telephone Connections Inc pour Grier K	155
Perte de revenu/d'argent—	
Bradford M	231
Perte d'effets personnels—	
Bertram A	192
Brassard J	148
Buchanan S M	352
Bucher T	325
Calderwood A	134
Coupal F W	213
Coupal F W	136
Gauvreau P J R	108
Gray V J	105
Hanson B	1 533
Ireland M G	152
Kask A D C	108
Keeping J E	168
Labell F	184
Lapointe GJ	326
Lohrenz G D	820
Lynch D A	126
Norry M A	124
Poloz P M	190
Sullivan B	148
Valin MJG	125
Indemnité pour dépenses/salaires—	
Carrie B B	1 130
Caruso B	493
Clausmann D	1 000
Cummins E R	325
Elliott A	655
Jourdin M T	1 343
Lapointe GJ	128
Lobster G	135
Noms retenus [1]	7 557
Noms retenus [1]	153
Noms retenus [1]	1 549
Noms retenus [1]	413
Scott W T	142
Wawanese Ins pour Desroches B	100
Règlement négocié—Services professionnels—	
Bakaluk G	290
Cummins E R	968
Cummins E R	680
Cummins E R	140
Cummins E R	479
Noms retenus [1]	2 500
Sawatzky M R	1 893
Règlement négocié taxable—	
19 noms retenus [1]	492 855
Règlement négocié—Non taxable (ADR)—	
19 noms retenus [1]	369 287
Règlement négocié acquitté—	
Noms retenus [1]	2 000
Noms retenus [1]	10 000
Noms retenus [1]	36 500
Paiements inférieurs à 100 $ (158)	8 008
	1 401 751
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
Stephen M. Pender Barrister—En fiducie Titre gracieux 7.3.4 (iv)—	
Règlement pour perte de salaire de François Lavigne	67 049
	1 566 730
TRANSPORTS	
Ministère	
Remplacement de lentilles à des lunettes en raison d'une chute—	
Classen E	203
Remboursement d'un sac à ouvrage et de son contenu en raison d'un vol—	
Abbott B	366
Indemnité pour nuisance causée par des appels fautifs—	
Cole M	245
Donations en la mémoire d'employés (morts apparentées au travail)—	
Association des Maniaco-Depressifs	100
Fondation Kegle G	100
Fondation Lepage A	100
Remboursement de coût de remorquage et de taxi—	
Pollard L	101
Remboursement à un employé qui n'a pas reçu l'argent demandé à un guichet automatique Amex déduit d'un compte—Carte retournée—	
Decicco F D	170
Indemnité pour frais de litige—	
Holt B	222
Sténo Fac Ltd.	100
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	375
	2 082

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Office des transports du Canada	
Deux paires de jeans déchirées dans un LAN—	
Angelis R	150
Nettoyage à sec d'un chandail—	
Massie G	5
Nettoyage à sec d'une robe—	
Bouchard M	7
	162
	2 244
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	31
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Hugues P	550
Leduc T	541
Luzoladio M	140
Pilet J	250
Sauerman M	129
Indemnité pour intérêt engagé par un ancien combattant relativement au Programme pour l'autonomie des anciens combattants—	
Young G	863
Indemnité pour articles volés—	
Law C	101
Indemnité pour vêtement détruit—	
Cousineau L	319
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Martin J	121
Indemnité pour coûts engagés par des vétérans en raison d'un quiproquo—	
Attfield R B	150
Helliwell J	192
Troke M	580
Indemnité pour les prisonniers de la guerre du Hong Kong—	
Allison D	23 940
Antonia M B	23 940
Armstrong E	23 940
Ausmundson A G	11 970
Barringer L	11 970
Batten J H	23 940
Bean E L	23 940
Beaulne G	23 940
Bennett V	23 940
Bergen E H	23 940
Bernard M	23 940
Bossenberry Y	11 970
Bourget S	23 940
Boyer J A	23 940
Burns J A	23 940
Cane A	23 940
Clarke M O	23 940
Cleveland A	23 940
Comeau B	11 970
Cook I	11 970
Coulson E	23 940
Cusack V N	11 970
Dayton B	11 970
Day M J	23 940
Dilley E J	11 970
Duplaisse A	11 970
Ferrall A W	23 940
Fitparrick S	11 970
Ford J C	306
Fowler P D	23 940
Gibson F R	23 940
Golab K	5 778
Golden J	11 970
Gregg J E	23 940
Hachey D	23 940
Haley G C	23 940
Haner A	23 940
Hartery E J	23 940
Hoff K	23 940
Hopkins F M	23 940
Horswell R V	23 940
Horton L	5 940
Hotton M W	23 940
Hunter, M	23 940
Innes B	23 940
Irvine M E	23 940
Irvine R M	23 940
Jacques J I	23 940
James S B	23 940
Jarvie A I G	23 940
Jessop A	23 940
Johnston K	23 940
Joseph F	23 940
Keene L E	5 814
Keller L F	23 940
Knight T	16 686
Knight T	5 940
Krog B	23 940
Labillois R	23 940
Laing K	23 940
Lake G M	23 940
LeBlanc R	23 940
Leslie D	1 098
Lockwood W M	5 940
Luce O A	6 066
Mabley L	23 940
MacEachern M	11 970
MacEachern M	11 970
MacGregor D	11 970
Maddess C R	23 940
Marcoux O	23 940
Marsolais R	23 940
Mason N	23 940
Mayhew M	23 940
McDonald B	23 940
McDowell H	23 940
McIvor C	23 940
McKinnon A	23 940
McLean D	23 940
Mercien J	11 970
Meredith A	23 940

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Michaels E B	23 940
Milhaichuk B	23 940
Milord M A	11 970
Morris A M	7 164
Murray D	11 970
Myatt M	23 940
Myers E	23 940
Neal R K	23 940
Newcomb P	23 940
Nicholson E	23 940
Nicholson F	23 940
Oppen J	10 854
Ovan J C	23 940
Paul M	23 940
Peele H	23 940
Penny C M	23 940
Pitre M A	23 940
Power P	23 940
Randall H M	23 940
Randell A	23 940
Reid J A G	23 940
Rix R	23 940
Robertson E L	23 940
Roberts J W	23 940
Robichaud P	23 940
Roy G	23 940
Russell G	23 940
Seaward L W	54
Sharpe A	23 940
Shupe L H	23 940
Sissons J A	23 940
Smith J	17 154
Starr M	23 940
Stefanac M	23 940
Stephens J E	108
Thibideau J M	11 970
Thibodeau M	23 940
Thirtwell F	23 940
Turcotte E	23 940
Turk A D	23 940
Vancourt M	23 940
Vermette B	23 940
Walker M J	23 940
Walsh H	23 940
Webb L	11 970
Weldon S J	23 940
Wharf E L	23 940
Wiebe E K	23 940
Woodman C	11 970
7 400 estimations de paiements de prestations spéciales aux anciens combattants de la marine marchande	49 000 000
Paiements inférieurs à 100 $ (11)	462
	51 630 940
Total	67 660 081

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Autorisation—Cour suprême du Canada	
24093	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Schwartz A	7 804
7221-1.8	
Hutchins, Sorka & Dionne en fiducie	
Grand Chief Mitchel M	10 000
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
90-1523	
Longley B	84 086
Autorisation—La Cour fédérale du Canada	
T-1092, A281-98	
BASF Coatings & Inks Canada Ltd	7 254
A-599-98	
Corbett P	28
T-863-96, A-799-97	
Crease Harman & Co	
Montgomery, A (et al)	18 887
T-2648-97	
Douglas Symes & Brissenden	
Thomson J (et al)	1 360
T-595-85	
Doyle E	2 282
T-676-90, T-677-90	
Field Atkinson Perration en fiducie	
Imray J & B	3 359
A-608-98	
Flynn, Rivard en fiducie	
Paradis L (et al)	3 510
A-170-93	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Schwartz A M.	8 008
A-981-96, A-982-96	
Laflamme Nadeau en fiducie	
Khulmann, P A & R E	11 579
T-589-92	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
Canada Trustco Mortgage Co	34 209
A-590-98	
McCuaig Desrochers en fiducie	
Double Earth Movers (et al)	7 089
A-818-97, A-848-97	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Armstrong Bros Tool Co (et al)	5 580
T-563-91, A-183-95	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Beese S J	4 852
A-861-96	
Olser, Hoskins & Harcourt	
The T Eaton Company Limited	2 525
A-356-98	
Sproule, Castonguay, Pollack en fiducie	
Vulcain Alarm Inc	2 308
A-259-96	
Thorsteinssons en fiducie	
Placer Dome Inc	52 026
A-665-97	
Thorsteinssons en fiducie	
MacMillan Bloedel Limited	2 228
Autorisation—Cour canadienne de l'impôt	
97-3222-3221-3219-3216(IT)G	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Erb G (et al)	16 521
97-1791-1973(IT)G	
Arvay Finlay en fiducie	
Speer P J (et al)	6 359
97-3259(IT)G	
Barsalou Auger en fiducie	
Levac J	2 012
97-3579(IT)I	
Bell Baker en fiducie	
Cranston L J	950
98-1803(IT)G	
Belowus, English, Holmes en fiducie	
Shea J	1 000
97-3108(IT)G	
Borden & Elliott en fiducie	
Heselmann C J	15 000
97-1971(IT)G	
Bordon & Elliot en fiducie	
Lee V	10 061
96-4343(IT)G	
Brans, Lehun, Baldwin en fiducie	
Com Dev Ltd	7 111
1999-39(IT)I	
Bull, Houser & Tupper en fiducie	
Beaudry R	750
96-2035-2034(IT)G	
Campney & Murphy en fiducie	
Arbutus Gardens Apartments	6 004
97-1518(IT)G	
Carson & Co	
Whyte G W	2 017
97-1461-1460-1459-1457(IT)I	
Checkland & Company en fiducie	
Blize Wireline Ltd (et al)	1 400

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
97-2464-2463-2338(IT)G	
Chown, Cairns en fiducie	
Mussari J (et al)	3 534
98-2394(IT)I	
Code Hunter	
Ross G	1 373
96-1452(IT)G	
Code Hunter Wittmann en fiducie	
Spengler A	2 157
96-4601(IT)G, 96-2263(IT)G, 95-3662(IT)G	
Corne & Corne en fiducie 3-59830	
Nadoryk D, Rai N, Sidhu M	1 000
98-1600(IT)I	
Christoff J P	750
98-2573(IT)I	
Daley & Associates en fiducie	
D'Addese L	950
98-233(IT)I-232(IT)G	
David A Thomas	
Vescio D, Woodruff M	650
3-73618	
David R Wray en fiducie	
Pontin T F	950
98-2603(IT)	
Davis & Company	
Yau, Agnes Hoi-Yin	1 574
96-1999-2000(IT)I	
Desmarais, Keenan en fiducie	
Saunders M & J	3 053
97-2278(IT)I	
Felesky, Flynn	
Provost D M	1 191
96-2100(IT)G	
Felesky, Flynn en fiducie	
Alberta Weekly Newspaper Assoc	250
97-1060(IT)G	
Felesky, Flynn en fiducie	
Husky Oil Ltd	3 600
98-2352(IT)I	
Ficiur R L	350
97-3404-3403(IT)G	
Fogler, Rubinoff	
Short, J F	1 553
98-2531(IT)I	
Fraser Milner en fiducie	
Coemack W L	1 555
94-2341(IT)G	
Fraser Milner en fiducie	
Vibe H	1 313
92-662(IT)G	
Fraser Milner en fiducie	
Austin K (et al)	80 385
97-3790(IT)I	
Fraser A	1 100
97-3791(IT)I	
Fraser G	1 100
97-2375(IT)G	
Genest Murray Desbrisay Lamek	
Leblanc M	2 760
98-2499(IT)I	
George M Cummings en fiducie	
Winsor G	1 337
97-1918(IT)I	
Gerstel S	125
92-26(IT)	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Schwartz A M	2 348
97-3431(GST)	
Gordon D Beck en fiducie	
Hansen B E	750
95-1894(IT)G	
Himelfarb Prozanski en fiducie	
Gideon S	2 409
97-2725(IT)G	
Hoogbruin & Company en fiducie	
Sahota B	3 222
98-269(IT)I	
Howes K	19
199-1814(GST)I	
Insch K	121
98-266(IT)I	
J L Marc Boivin en fiducie	
Whitehouse R	500
98-827(IT)G	
Jabs Construction Ltd	12 413
97-2796(IT)G	
Jean Blouin en fiducie	
Ross N	4 048
97-3295(IT)G	
Jean Blouin en fiducie	
Entreprises Michaud Les	2 958
97-2118(IT)G	
Jutras & Associés Avocats	
Aube P	1 416
98-1150(GST)I	
Kelly R Doersken en fiducie	
Huynh H	805
96-2999(GST)G	
Khan F	700
96-2817(IT)G	
Koffman, Kalef en fiducie	
Meager Creek Holding Ltd	7 584
96-4175(IT)G	
Koffman, Kalef en fiducie	
130th Street Holdings Ltd	2 100
98-2070-2043(IT)G	
Koskie, Minsky en fiducie	
Nanne L & Nikita S	11 641
96-2495(IT)G	
Lafleur, Brown en fiducie	
Lussier J	2 088

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
96-4665(GST)G	
Lapointe Rosenstein en fiducie	
William E Coutts Co Ltd O/A cartes Hallmark	3 250
97-2899(IT)G	
Lawrence, Lawrence, Stevenson en fiducie	
Overland R	400
95-3258-3255(IT)G	
Lawson Lundell Lawson & McIntosh en fiducie	
Wong J (et al)	4 785
98-1970(IT)I	
Leduc, Leblanc en fiducie	
St-Jacques M	650
98-48(IT)I	
Louis-Frederick Cote en fiducie	
Micro-Innovation Inc	1 100
97-1928(IT)G	
MacIntosh, MacDonnell & MacDonald en fiducie	
Lussier J	2 353
98-1692-1686(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Norm's Seed Farming Ltd & Fraser Norm	500
97-3845(GST)G	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Saskatchewan Telecommunications	4 845
98-814(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Nordic W	700
97-1573(IT)I	
Matte Bouchard	
Verret M	950
97-1975(IT)G	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
Vosko L	200
96-2821(IT)G	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
342583 B C Ltd	11 059
98-80(IT)G	
Mellor & Anderson	
Miller B	2 025
98-169(IT)I	
Michael G Carey en fiducie	
Carey J	559
92-662(IT)G	
Miller Thomson en fiducie	
Austin K (et al)	158 759
94-2341(IT)G	
Miller Thomson en fiducie	
Vibe H	1 313
98-2442-(IT)I	
Mockler, Peters, Oley, Rouse	
Page B T	650
97-2947(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Service Pause Café Mat Inc	1 902
97-1713(IT)G, 96-1884-1885(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Air Rock Drilling Co Ltd (et al)	5 749
94-603(IT)G	
Olser, Hoskins & Harcourt 8 529,93 $	
The T Eaton Company Limited	6 005
98-2470(IT)I	
Ottenheimer Boone en fiducie	
Keating R	500
98-1620(IT)I	
Paiva J	125
98-1619(IT)I	
Paiva K	125
98-726(IT)I	
Parlee McLaws en fiducie	8 850
98-791(IT)I	
Parlee McLaws en fiducie	
Wilsa G	1 022
95-4204(IT)I	
Paroian, Raphael en fiducie	
Szabo C	700
98-981(IT)I	
Patterson, Palmer, Hunt, Murphy en fiducie	
Noseworthy M M	500
98-153(IT)G	
Pearlman & Lindholm en fiducie	
Erskine Charles	3 903
98-361(IT)G	
Rasmussen, Starr, Rudy en fiducie	
Lemmex M	3 621
97-964(IT)I	
Richard G Fitzsimmons en fiducie	
MacLeod J B	1 250
98-2695(IT)I 98-2660(GST)I	
Romney & Romney en fiducie	
Whitehouse H	850
98-707(IT)I	
Royer Y	600
96-4005(IT)G	
Russel & Dumoulin en fiducie	
Davidson B	2 297
137-4184	
Sauliner, Robillard, Lortie 19262	
Joncas S, Rouleau M	89
132-649-4	
Sauliner, Robillard, Lortie 20292	
Vidal J	89
97-1963(IT)G	
Shelley J Kamin en fiducie	
Simpson G	2 114
97-3398(IT)G	
Sidney Green en fiducie	
Fostey A M	2 174
96-3863(IT)G	
Skovberg Hinz en fiducie	
Fantini S	650
98-3424(IT)I	
Sokul M	476

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
98-1216(IT)I	
Tarantino M.	650
98-1215(IT)I	
Tarantino N	650
96-706(GST)G	
Taylor, Jordan, Chafetz en fiducie Redmond J & S	2 808
96-705(GST)G	
Taylor, Jordan, Chafetz en fiducie Taylor J	2 808
97-137(IT)I	
Teed & Teed en fiducie Dickinson J S	532
98-1031(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Continental Lime Ltd	7 754
97-3264(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Brown P M	6 938
97-618(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Mitchell W J	3 080
96-1248-1239-1235-1231(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Campbell K J (et al)	30 000
86-1194-1196(IT)O	
Thorsteinssons en fiducie Storrie D (et al)	778
95-838(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie 5 251,40 $ MacMillan Bloedel Limited	3 023
91-2256(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Dt 77805/Cr 77801 Iris Christie Ltd	11 000
96-2202(IT)G	
Tory, Haythe en fiducie L'Association d'assurances du bureau canadien	7 943
96-2999(GST)G	
Tremblay G	262
97-2280(IT)G	
Tutino Potechin en fiducie Saardi G	2 178
97-1370(IT)G	
Whitehead, Bird & Miles en fiducie Monquart Harwoods Ltd	2 911
98-1014(IT)I	
Wilbur D	100
98-1612(IT)I	
Radelet W & J	100
96-2811(IT)G	
William G D McCarthy en fiducie 92735 Canada Ltd	2 569
97-6058-3062-3061-3060-3056(IT)G	
William G D McCarthy en fiducie Byron P (Succession de) (et al)	12 782
97-3059(IT)I	
William G D McCarthy en fiducie Legroulx L.	1 162
98-863(IT)I	
William Peter Halabura Halabura W P	200
99-1187(IT)I	
Wilson, Laycraft en fiducie Allinson D L	1 000
96-3889(IT)G	
Yarmouth Holdings Ltd	23 738
	868 546
PATRIMOINE CANADIEN	
Commission de la fonction publique	
Autorisation—Commisson de la fonction publique T-2837-96	
Indemnité relativement à une invalidité au moment d'un essai— Tapp, J.	5 000
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4616-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques— Albert Lominadze	2 603
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 99-CV-163413	
Règlement pour frais juridiques— Barbara Jackman	10 447
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1406-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques excessifs— Bill Wong en fiducie pour Sakina Khalid Osman	4 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5482-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Bill Wong en fiducie pour Jainanan Arjun	6 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3766-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Borden & Elliot en fiducie pour Song Zhao	2 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2152-98	
Règlement de pénalités non valides— Cawpney and Murphy en fiducie pour International Chartering Services Ltd	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3366-96	
Règlement de recouvrement de frais juridiques pour un second conseil réclamé par le défendeur— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Ching Shin Henry Wong	5 709
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5416-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour El Balla Ibrahim Hagona	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5017-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Bridget Rennie	5 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-831-97	
Règlement pour une mauvaise décision et des marches à suivre inadéquates d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Kin Wing Lau	4 823

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-139-99	
Règlement pour une mauvaise décision du juge à ce propos—	
Daniel M Fine en fiducie pour Hing Lai Li	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-175-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
David Matas en fiducie pour Arshad Mahmood Chaudhry	4 078
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-414-99	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Edward Rice en fiducie pour Hui Lu	1 536
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4543-98	
Règlement de recouvrement de frais concernant une mauvaise décision de la part de la Section du statut de réfugié—	
Ferguson and Barnwell en fiducie pour Marion Griffith	2 808
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5528-98	
Règlement pour des méthodes injustifiées de la part de la division générale de la cour de l'Ontario—	
Ferguson and Barnwell en fiducie pour Jan Hoy Cassells et famille	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5216-98	
Règlement relative à une mésentente entre la STR et le conseil concernant des fausses instruction et procédures—	
Galati, Rodriguez and Associates en fiducie pour Thurkatharan Sivanayam	2 700
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1207-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Green and Spiegel en fiducie pour Sau Fun Lau	2 710
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4333-98	
Règlement de recouvrement de frais concernant une mauvaise décision de la part du Service de renseignement roumain et de la Section du statut de réfugié—	
Henderson Cambell en fiducie pour Otto Brukker, Jozsef Brukker et Guyla Rudolf Bauer	1 150
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2078-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Irvin H Sherman en fiducie pour Zhi Gang Guan	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-760-98	
Règlement de frais pour la demande d'autorisation de travail du requérant—	
Jackman, Waldman and Associates en fiducie pour Jehad Saleh	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1468-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
James A Henshall en fiducie pour Kit Ying Ho	1 453
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4020-99	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Janet Bomza en fiducie pour Alakkishori Hemant Ami	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2040-98	
Règlement de frais infirmant une décision concernant une demande de citoyenneté—	
Kenneth L Godfrey de Campbell, Lea, Michael, McConnel and Pigot en fiducie pour Baljit Singh	3 275
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5394-98	
Règlement de recouvrement de frais—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Kai Wing Lam	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1011-98	
Règlement de recouvrement de frais—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Yuk Wong	1 104
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1249-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Tak Keung Lam	1 115
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-149-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Lorne Waldman & Associates en fiducie pour Dawod Noori Said	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3669-97	
Règlement de recouvrement d'une demande de révision des frais—	
Major Caron en fiducie pour Siu Hon Tong	5 351
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 28 cas VS M C I	
Règlement de recouvrement d'une demande de permission et d'une révision juridique des frais—	
Marlene Tyshynskhi en fiducie pour le "Legal Service Society"	8 533
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2640-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas pour une demande de résidence permanente—	
Max Chaudhary en fiducie pour Kin Alma Marcelo	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1093-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
McCrea & Associates en fiducie pour Eduards Podins	510 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3295-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Michael Crane en fiducie pour Zkarias Amdemichael Eshetu	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5511-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Mira Thow en fiducie pour Yingying Chen	3 392
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3583-98	
Règlement de recouvrement des frais pour une demande de révision juridique concernant une décision d'un agent des visas—	
Moyal & Moyal en fiducie pour Zhonglian Xu	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-423-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques et pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Mr Young en fiducie pour Vitali Borisovich	8 043
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2132-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Pamila Ahlfeld en fiducie pour Hsien-Ming Chang	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5835-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peter Golden en fiducie pour les 57 applications de départ et révision judiciaire du bateau 2	8 093
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1177-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peter Li & Company en fiducie pour Keang Sang Kok	2 505
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-310-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peteris (Peter) Arvids Vitols	505 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5835-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Pia Zambelli en fiducie pour Vigneswaran	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4674-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques par défaut de comparaître à l'audition du contrôle judiciaire prévue—	
Preeveta Sapru en fiducie pour Harjit Singh Grewal	250
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3391-98	
Jugement défavorable à Damaskin dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(500)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 99 BN 3131	
Jugement défavorable à Artem Djukic et à sa compagnie—	
Receveur général du Canada	(200)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-503-97	
Jugement défavorable à T Farooq dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(100)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2702-99	
Jugement défavorable à Vladimir Zaikine dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(500)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4701-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques pour une prorogation de délai—	
Richard Hendery en fiducie pour Emil Novotny, Darina Jachymova, Lukas Jachym	450
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1252-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Rob Seto en fiducie pour Ka-Ching Cheung	1 562
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-6658-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Robert W Young en fiducie pour Steven Wilds	800
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-290-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Rocco Galati en fiducie pour Gabriel Joachim Chung	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-903-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Rocco Galati en fiducie pour Sukhmeter Singh	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-871-99	
Règlement de frais juridiques relatif à une demande—	
Samuel Eng & Associates en fiducie pour Yang Wang	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-938-95	
Règlement pour frais juridiques—	
Scott & Aylen en fiducie pour Johann Dueck	750 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4988-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Sherritt Green en fiducie pour Tong Xu	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4031-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Schreiber & Smurlick pour Hassanali Jan Ahmad Nejad	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4497-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Smith Lyons en fiducie pour Setra Jean Quintin	4 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-14-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Timothy Leahy en fiducie pour Shavkiat Abaev	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1457-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Timothy Leahy en fiducie pour Damir Galiulin	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1256-98	
Réglement de frais juridiques personnels—	
Wing Tung Thomas Yeung	300
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4742-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Woloshyn Mattison en fiducie pour Nelson Guerrero Saavedra	1 189
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3266-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour De He Chen	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4488-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Dirk De Jong	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3586-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Mustafa Maniruzzaman	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3587-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Nasima Parveen	1 800
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3036-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Yong Ming Zhang	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3264-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Li Yue	1 000
	1 900 829
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale AR-2-34766	
Accident de véhicule—	
McKellar Group en fiducie pour Wilson J	102 000
Patterson, Palmer, Hunt, Murphy en fiducie pour Wilson J	106 729
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale AR-2-46206	
Accident de véhicule—	
Williams, Roebotham, McKay & Marshall en fiducie pour McCarthy D	20 000
	228 729
SANTÉ	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Jugements de la cour relativement à l'hépatite C—	
Endean - C965349	
Mitchell - A 981187	
Parsons - 98-CV-141369	
Kreppner - 98-CV-146405	
Honhon - 500-06-00016-960	
Page - 500-06-00068-987	
Fonds de l'hépatite C, Trust Royal	855 291 312

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
87E-20395 RYTTER	
Remboursement d'argent saisi conformément à la section 15 de la *Loi sur les stupéfiants*— Hart, Peter en fiducie, pour John Rytter	72 976
	855 364 288
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMMES DES SERVICES MINISTÉRIELS	
Autorisation—Montant adjugé par la cour C196-01-98572	
Paiement de règlement à un employé en congé d'invalidité de longue durée qui n'a pas été avisé des options du PERA/PDA— Perlov Stewart Lincoln en fiducie pour Woodrow MP	3 500
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—A-420-98	
Frais juridiques— Donaldson J	350
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—T-393-97	
Frais juridiques— Morris/Rose/Ledgett en fiducie	25 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—T-1136-95	
Frais juridiques— Paradis Brayley & Associés	282
	25 632
	29 132
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C981165	
Paiement pour frais augmentés— Soroka and Grant en fiducie pour Gitanyow First Nation	30 000
Autorisation—Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan	
Centre judiciaire de Regina QBG no 2708 Macpherson, Leslie & Tyerman en fiducie La description et les noms des demandeurs sont retenus	221 340
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1874-92	
Remboursement de frais d'expertise et d'honoraires de procureurs engagés afin que des noms soient inscrits sur la liste de la Bande indienne de Saddle Lake— McBean Becker en fiducie pour Steinhauer Anderson K	7 000
Autorisation—Cour du Banc de la Reine du Centre judiciaire de Regina QBG n° 1665	
Merchant Law Group en fiducie La description et les noms des demandeurs sont retenus	70 888
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-617-85	
Aliénation fautive de terres de réserve— Duboc Osland en fiducie pour Montana Band	5 000
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-782-97	
Aliénation fautive de terres de réserve— Parlee McLaws en fiducie pour Samson Cree First Nation	5 000
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-2804-97	
Aliénation fautive de terres de réserve— Blake Cassels & Graydon en fiducie pour Ermineskin Nation	5 000
	344 228
INDUSTRIE	
Ministère	
Autorisation—La Cour fédérale du Canada T-2432-88	
Paiement de frais juridiques conformément à un jugement— L'Association canadienne de l'immeuble	4 778
JUSTICE	
Ministère	
Autorisation—Cour supérieure de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit— Greenspan, Henein and White en fiducie S Greganti	108 491
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit— John Fitzmaurice, Barrister & Solicitor en fiducie W Simpson	2 056
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit— Samuel Goldstein, Barrister & Solicitor en fiducie N Kerr	1 005
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit— Conseil juridique, Ontario Legal Aid, Jeffrey D Root	500
	112 052
Commission canadienne des droits de la personne	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-795-99	
Paiements de frais légaux suite à un examen judiciaire— CANADA 3000 Airlines Ltd	10 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-795-99	
Paiements de frais légaux suite à un examen judiciaire— CANADA 3000 Airlines Ltd	1 000
	11 000
	123 052
DÉFENSE NATIONALE	
Autorisation—Arrêt de la Cour suprême CB #C935642	
Frais adjugés afférent au jugement et à l'intérêt— Heenan Blaikie en fiducie pour Leblanc J	13 646
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-2906-93 N/D 31896	
Coûts adjugés en raison d'une expropriation de terrain re: Genivar Inc	371 663

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
K Krause—Protocole d'accord PSSRB #166-2-29012 et #166-2-28013 Règlement des griefs	5 165
	390 474
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Eugene Campbell	10 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1368-97	
Indemnité pour atteinte aux droits de la personne et des libertés d'un prisonnier— Antoine C Zarzour	8 226
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Harold S Dubarry	8 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Arthur Winters	8 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-195-97	
Paiement de frais et déboursements relativement au mode de dotation et au profil linguistique d'un poste de niveau AS-02— Nelligan Power en fiducie pour Don B Rogers	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-220-98	
Indemnité pour transfert injustifié— Allen Edward Bullock	1 200
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique SO27833	
Paiement de frais de justice et déboursements pour dommages et incapacité de gagner sa vie à la suite d'un traumatisme crânien subi lors de l'utilisation de poids et haltères— McMurphy & Co en fiducie pour Luc Dulude	163 111
Autorisation—Cour de l'Ontario 98-CV-6618	
Indemnité pour dommages physiques et psychologiques sévères irréparables à la suite d'électrochocs— Genest, Murray en fiducie pour Dorothy Mills Proctor	4 378
	204 915
Commission nationale des libérations conditionnelles	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale Section de première instance T-1368-97	
Paiement pour dommages généraux et paiement de frais d'intérêt à un détenu— Antoine C Zarzour	8 716
	213 631
TRANSPORTS	
Ministère	
Autorisation—Cour suprême de Terre-Neuve 1990 St J n° 2161	
Règlement d'une réclamation pour perte d'un navire de pêche— William Roebothan McKay & Marshall pour Hickey John	1 900 000
William Roebothan McKay & Marshall pour Glovertown Shipyards	106 625
William Roebothan McKay & Marshall pour Newfoundland Marine Design Limited and Maritime Consultants Limited	64 917
	2 071 542
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
PROGRAMME RELATIF Ã L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Paiement de frais et dépenses conformément à un procès afin d'obtenir les prestations légitimes conformément à la *Loi sur la pension de la fonction publique* Suzy-Guylaine Gagnon, avocate en fiducie pour St-Hillaire C	4 000
Autorisation—Division générale de la cour de l'Ontario	
Frais accordées à l'égard de prestations de retraite— Spinks N	35 165
	39 165
Total	861 583 394

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	11.2
Patrimoine canadien	11.4
Environnement	11.6
Pêches et Océans	11.8
Santé	11.12
Développement des ressources humaines	11.12
Affaires indiennes et du Nord canadien	11.14
Industrie	11.16
Justice	11.20
Défense nationale	11.20
Ressources naturelles	11.22
Travaux publics et Services gouvernementaux	11.22
Solliciteur général	11.24
Transports	11.24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente d'association Canada/Manitoba sur les installations hydrauliques municipales	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement rural	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement économique fondé sur la gestion des ressources hydriques	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions aux cercles 4-H	8	8	14	9
	8	**8**	**14**	**9**
	173	*145*	*280*	*159*
Assurance-récolte et sauvagine	118	758	405	1 939
	67	**562**	**467**	**1 990**
	1 475	*23 841*	*6 938*	*26 529*
Ententes de développement économique et régional	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	6 740	*27 545*	*33 040*	*32 296*
Subventions aux organisations dans le cadre des programmes complémentaires de sécurité du revenu	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*1 500*
Plan vert	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	636	*848*	*1 152*	*1 056*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	2 962	15 362	3 800	…	22 124	…	…	…	22 124
…	**…**	**7 376**	**18 361**	**6 268**	**1 748** (1)	**33 753**	**…**	**…**	**…**	**33 753**
…	…	*17 734*	*59 659*	*25 492*	*1 478*	*104 363*	…	…	…	*104 363*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**279**	**…**	**…**	**…**	**279**	**…**	**…**	**…**	**279**
…	…	*27 379*	…	…	…	*27 379*	…	…	…	*27 379 (f)*
…	…	…	7 792	…	…	7 792	…	…	…	7 792
…	**…**	**…**	**13 973**	**…**	**…**	**13 973**	**…**	**…**	**…**	**13 973**
…	…	…	*41 807*	…	…	*41 807*	…	…	…	*41 807*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**485**	**…**	**…**	**485**	**…**	**…**	**…**	**485**
…	…	…	*3 311*	…	…	*3 311*	…	…	…	*3 311 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**2 450** (1)	**…**	**…**	**2 450**	**…**	**…**	**…**	**2 450** (1)
…	…	…	*11 867*	…	…	*11 867*	…	…	…	*11 867 (f)*
20	58	21	33	29	25	225	…	…	…	225
20	**58**	**21**	**33**	**29**	**25**	**225**	**…**	**…**	**…**	**225**
198	*1,388*	*474*	*541*	*639*	*309*	*4 306*	…	…	…	*4 306*
17,396	26,032	38 328	68 026	56 933	7 555	217 490	…	…	…	217 490
18,314	**27,227**	**41 769**	**71 108**	**53 673**	**11 703**	**226 880**	**…**	**…**	**…**	**226 880**
298,565	*484,515*	*501 966*	*1 533 870*	*1 048 615*	*97 702*	*4 024 016*	…	…	…	*4 024 016*
1,319	…	…	…	…	…	1 319	…	…	…	1 319
2,057	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 057**	**…**	**…**	**…**	**2 057**
45,057	…	*12 797*	*13 169*	*8 676*	*19 555*	*198 875*	…	…	…	*198 875*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**32 870**	**…**	**…**	**32 870**	**…**	**…**	**…**	**32 870**
…	…	…	*34 870*	*56*	*2 000*	*38 426*	…	…	…	*38 426*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
16,810	*21,020*	*2 222*	*4 606*	*16 067*	*4 964*	*69 381*	*33*	…	*47*	*69 461 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Régime d'assurance-revenu brut	…	…	…	22
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*9 813*	*2 315*	*4 904*
Compte de stabilisation du revenu net	89	2 357	1 456	1 333
	94	**2 312**	**1 378**	**1 150**
	509	*12 423*	*6 522*	*6 031*
Programme de refinancement de la dette pour le Nouveau-Brunswick	…	…	…	68
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*492*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Fonds de développement Canada/Nouvelle-Ecosse pour le secteur agricole	…	…	143	…
	…	**…**	**69**	**…**
	…	…	*286*	…
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Compte de stabilisation du revenu net	45	2 188	674	…
	44	**2 089**	**635**	**…**
	130	*6 201*	*1 923*	…
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Programmes complémentaires de sécurité du revenu	1 173	…	490	…
	1 749	**815**	**575**	**…**
	4 587	*3 648*	*2 755*	*902*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Programmes transitoires pour les viandes rouges	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*181*	*209*	*124*
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*5*
Programme de recyclage des producteurs de tabac	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	*4 900*	*566*	*141*
Entente Canada-Saskatchewan sur l'aide à l'innovation en agro-alimentaire (FIAA)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Paiments au lieu de subventions aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour créer des mesures d'aide d'urgence à l'agriculture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	1 433	5 311	3 182	3 371
	1 962	**5 786**	**3 138**	**3 149**
	9 663	*85 897*	*53 231*	*73 237*
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Entente de coopération avec Terre-Neuve sur la culture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	1 306	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	60	…	18	…	100	…	…	…	100
…	**…**	**70**	**…**	**70**	**…**	**140**	**…**	**…**	**…**	**140**
250,200	*340,762*	*384 431*	*902 975*	*567 168*	*12 578*	*2 475 146*	…	…	…	*2 475 146*
3,234	50,503	34 502	81 713	63 420	5 433	244 040	…	…	…	244 040
2,684	**48,590**	**35 795**	**82 637**	**65 622**	**5 154**	**245 416**	**…**	**…**	**…**	**245 416**
13,353	*266,158*	*199 434*	*692 591*	*297 607*	*31 965*	*1 526 593*	…	…	…	*1 526 593*
…	…	…	…	…	…	68	…	…	…	68
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*492*	…	…	…	*492*
…	…	…	…	…	…	143	…	…	…	143
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**69**	**…**	**…**	**…**	**69**
…	…	…	…	…	…	*286*	…	…	…	*286*
…	16,467	…	75 000	…	…	94 374	…	…	…	94 374
…	**15,413**	**…**	**…**	**…**	**…**	**18 181**	**…**	**…**	**…**	**18 181**
…	*48,914*	…	*75 000*	*22 347*	…	*154 515*	…	…	…	*154 515*
34,859	…	1 529	5 657	15 323	313	59 344	…	…	…	59 344
41,858	**10,000**	**268**	**…**	**2 155**	**142**	**57 562**	**…**	**…**	**…**	**57 562**
182,541	*64,085*	*14 405* (1)	*5 850*	*81 908* (1)	*455*	*361 136*	…	…	…	*361 136* (1)
…	…	…	…	2 020	…	2 020	…	…	…	2 020
…	**…**	**…**	**…**	**3 153**	**…**	**3 153**	**…**	**…**	**…**	**3 153**
5,217	*3,617*	*2 080*	*1 108*	*13 422*	*288*	*26 246*	…	…	…	*26 246*
…	5	7	…	…	…	12	…	…	…	12
…	**4**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4**	**…**	**…**	**…**	**4**
232	*2,360*	*60*	*18*	*1*	…	*2 676*	…	…	…	*2 676*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**890**	**…**	**…**	**…**	**…**	**890**	**…**	**…**	**…**	**890**
3,217	*40,598*	…	…	…	…	*49 422*	…	…	…	*49 422 (f)*
…	…	…	560	…	…	560	…	…	…	560
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	*560*	…	…	*560*	…	…	…	*560*
…	…	60 000	180 000	…	…	240 000	…	…	…	240 000
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*60 000*	*180 000*	…	…	*240 000*	…	…	…	*240 000 (f)*
56,828	93,065	137 409	434 143	141 543	13 326	889 611	…	…	…	889 611
64,933	**102,182**	**78 202**	**201 106**	**124 702**	**17 024**	**602 184**	**…**	**…**	**…**	**602 184**
632,849	*1,209,332*	*1 198 219*	*3 505 237*	*1 980 866*	*171 109*	*8 919 640*	*33*	…	*47*	*8 919 720*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*1 306*	…	…	…	*1 306 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse sur la culture	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	*609*	…
Programme des langues officielles dans l'enseignement	2 792	1 346	6 977	17 304
	3 451	**1 117**	**5 817**	**13 498**
	71 163	*35 352*	*132 382*	*538 172*
Entente de développement sur la culture avec Winnipeg	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Agence Parcs Canada				
Alliance stratégique Canada/Alberta	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	2 792	1 346	6 977	17 304
	3 451	**1 117**	**5 817**	**13 498**
	72 469	*35 352*	*132 991*	*538 172*
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Accord Canada/Terre-Neuve relatifs aux stations et programmes climatologiques	…	…	…	…
	29	**…**	**…**	**…**
	1 110	…	…	…
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contribution à la province de Colombie-Britannique pour la réduction des dommages causés par les inondations	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Établissement des cartes des régions inondables	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contribution en vertu du Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Réglementation de la rivière Ottawa	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Pâtes et papiers	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*609*	…	…	…	*609 (f)*
51,526	67,232	11 835	5 517	13 684	12 106	190 319	2 117	1 114	887	194 437
42,470	**72,060**	**8 055**	**5 141**	**9 308**	**11 372**	**172 289**	**3 085**	**…**	**680**	**176 054**
2,159,326	*1,793,258*	*190 451*	*156 133*	*205 380*	*215 580*	*5 497 197*	*21 330*	*1 114*	*15 262*	*5 534 903*
…	…	204	…	…	…	204	…	…	…	204
…	**…**	**365**	**…**	**…**	**…**	**365**	**…**	**…**	**…**	**365**
…	…	*1 385*	…	…	…	*1 385*	…	…	…	*1 385*
…	…	…	…	782	…	782	…	…	…	782
…	**…**	**…**	**…**	**633**	**…**	**633**	**…**	**…**	**…**	**633**
…	…	…	…	*3 318*	…	*3 318*	…	…	…	*3 318 (f)*
51,526	67,232	12 039	5 517	14 466	12 106	191 305	2 117	1 114	887	195 423
42,470	**72,060**	**8 420**	**5 141**	**9 941**	**11 372**	**173 287**	**3 085**	**…**	**680**	**177 052**
2,159,326	*1,793,258*	*191 836*	*156 133*	*208 698*	*215 580*	*5 503 815*	*21 330*	*1 114*	*15 262*	*5 541 521*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**29**	**…**	**…**	**…**	**29**
…	…	…	…	…	…	*1 110*	…	…	…	*1 110*
205	…	…	…	…	…	205	…	…	…	205
207	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**207**	**…**	**…**	**…**	**207**
5,394	…	…	…	…	…	*5 394*	…	…	…	*5 394*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*582*	*582*	…	…	…	*582 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
13,305	*8,742*	*1 753*	*2 183*	*2 587*	*1 162*	*29 732*	…	…	…	*29 732 (f)*
…	…	386	370	147	2	905	…	…	…	905
…	**…**	**411**	**738**	**609**	**…**	**1 758**	**…**	**…**	**…**	**1 758**
…	…	*1 914*	*3 279*	*2 613*	*16*	*7 822*	…	…	…	*7 822*
27	…	…	…	…	…	27	…	…	…	27
86	**79**	**…**	**…**	**…**	**…**	**165**	**…**	**…**	**…**	**165**
1,342	*1,156*	…	…	…	…	*2 498*	…	…	…	*2 498*
1,200	…	…	…	…	…	1 200	…	…	…	1 200
1,500	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 500**	**…**	**…**	**…**	**1 500**
22,910	…	…	…	…	…	*22 910*	…	…	…	*22 910*
300	…	…	…	…	…	300	…	…	…	300
300	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**300**	**…**	**…**	**…**	**300**
1,750	…	…	…	…	*273*	*2 023*	…	…	…	*2 023*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*3 316*	*3 316*	…	…	…	*3 316 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Accord concernant la surveillance continue de la qualité des eaux	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	1 716	*488*	*15*	*548*
Accord concernant les relevés hydrométriques	143 620	10 000	114 769	119 348
	124	**10**	**76**	**124**
	148 213	*10 767*	*117 430*	*124 099*
Réseau radiométéo	…	…	…	2 000
	…	**…**	**…**	**2**
	1 064	*21*	*791*	*2 376*
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Projets d'exploitation de mines d'uranium en Saskatchewan	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Office Terre-Neuvien des hydrocarbures extracôtier	…	…	…	…
	491 821	**…**	**…**	**…**
	727 707	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	143 620	10 000	114 769	121 348
	491 974	**10**	**76**	**126**
	879 810	*11 276*	*118 236*	*127 023*
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	2 164	…	…	…
	2 253	**…**	**…**	**…**
	8 054	*43*	*2 688*	…
Planification de l'utilisation de l'eau avec BC Hydro	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan d'action environnemental de l'inlet Burrard	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord Canada/C-B—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de coopération sur le développement de l'industrie de la pêche	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	4 523	…	…	…
Projet de méthodes de défense (MRNO)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de gestion du bassin du Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*2 767*	…	…	…	*2 767 (f)*
200	577	…	…	…	…	388 514	…	…	…	388 514
200	**592**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 126**	**…**	**…**	**…**	**1 126**
18,683	*15,716*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	…	*461 059*	…	…	…	*461 059*
…	…	…	…	…	…	2 000	…	…	…	2 000
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2**	**…**	**…**	**…**	**2**
…	…	…	…	…	…	*4 252*	…	…	…	*4 252*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	*1 788 214*	…	…	*1 788 214*	…	…	…	*1 788 214 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**491 821**	**…**	**…**	**…**	**491 821**
…	…	…	…	…	…	*727 707*	…	…	…	*727 707 (f)*
1,932	577	386	370	147	2	393 151	…	…	…	393 151
2,293	**671**	**411**	**738**	**609**	**…**	**496 908**	**…**	**…**	**…**	**496 908**
63,384	*25,614*	*9 784*	*1 799 499*	*19 411*	*5 349*	*3 059 386*	…	…	…	*3 059 386*
…	…	…	…	…	…	2 164	…	…	…	2 164
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 253**	**…**	**…**	**…**	**2 253**
673	…	…	…	…	…	*11 458*	…	…	…	*11 458*
…	…	…	…	…	161	161	…	…	…	161
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**49**	**49**	**…**	**…**	**…**	**49**
…	…	…	…	…	*310*	*310*	…	…	…	*310*
…	…	…	…	…	80	80	…	…	…	80
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**50**	**50**	**…**	**…**	**…**	**50**
…	…	…	…	…	*522*	*522*	…	…	…	*522*
…	…	…	…	…	771	771	…	…	…	771
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 106**	**1 106**	**…**	**…**	**…**	**1 106**
…	…	…	…	…	*1 995*	*1 995*	…	…	…	*1 995*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*4 523*	…	…	…	*4 523 (f)*
…	190	…	…	…	…	190	…	…	…	190
…	**175**	**…**	**…**	**…**	**…**	**175**	**…**	**…**	**…**	**175**
…	*390*	…	…	…	…	*390*	…	…	…	*390*
…	…	…	…	…	161	161	…	…	…	161
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**56**	**56**	**…**	**…**	**…**	**56**
…	…	…	…	…	*926*	*926*	…	…	…	*926*
…	…	…	…	…	75	75	…	…	…	75
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**50**	**50**	**…**	**…**	**…**	**50**
…	…	…	…	…	*1 287*	*1 287*	…	…	…	*1 287*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Gestion de l'estuaire du Fraser	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan de mesure corrective pour le Port de Hamilton	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Levées hydrographiques du port Coral, couloir marin et production de carte (antérieurement Levées hydrographiques dans l'Arctique)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Levées hydrographiques dans l'Arctique—Rankin Inlet	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du nord	5 347	…	…	…
	7 727	**…**	**…**	**…**
	63 847	…	…	…
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Restauration des stocks de saumon de l'atlantique dans le lac Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Plan de gestion de la ligne de partage des eaux	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme Canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	10 738	…	…	…
	13 309	**…**	**…**	**…**
	24 047	…	…	…
Expériences de manipulation de l'habitat au Sault Ste Marie	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Production des niveaux des tropiques inférieures dans le lac Érié	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Recherche productive de la capacité	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Saumon de l'atlantique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Méthodes et manuel standard d'échappement	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
MRNO atelier de travail sur les bassins versants	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	100	100	…	…	…	100
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**100**	**100**	**…**	**…**	**…**	**100**
…	…	…	…	…	*740*	*740*	…	…	…	*740*
…	70	…	…	…	…	70	…	…	…	70
…	**40**	**…**	**…**	**…**	**…**	**40**	**…**	**…**	**…**	**40**
…	*602*	…	…	…	…	*602*	…	…	…	*602*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 650**	**…**	**…**	**1 650**
…	…	…	…	…	…	…	*4 860*	…	…	*4 860*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	…	*486*	…	…	*486*
…	…	…	…	…	…	5 347	…	…	…	5 347
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**7 727**	**…**	**…**	**…**	**7 727**
…	…	…	…	…	…	*63 847*	…	…	…	*63 847*
…	…	…	…	…	50	50	…	…	…	50
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**24**	**24**	**…**	**…**	**…**	**24**
…	…	…	…	…	*567*	*567*	…	…	…	*567*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**25**	**…**	**…**	**…**	**…**	**25**	**…**	**…**	**…**	**25**
…	*39*	…	…	…	…	*39*	…	…	…	*39*
…	39	…	…	…	…	39	…	…	…	39
…	**36**	**…**	**…**	**…**	**…**	**36**	**…**	**…**	**…**	**36**
…	*111*	…	…	…	…	*111*	…	…	…	*111*
…	…	…	…	…	…	10 738	…	…	…	10 738
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**13 309**	**…**	**…**	**…**	**13 309**
…	…	…	…	…	…	*24 047*	…	…	…	*24 047*
…	199	…	…	…	…	199	…	…	…	199
…	**120**	**…**	**…**	**…**	**…**	**120**	**…**	**…**	**…**	**120**
…	*319*	…	…	…	…	*319*	…	…	…	*319*
…	20	…	…	…	…	20	…	…	…	20
…	**122**	**…**	**…**	**…**	**…**	**122**	**…**	**…**	**…**	**122**
…	*142*	…	…	…	…	*142*	…	…	…	*142*
…	315	…	…	…	…	315	…	…	…	315
…	**120**	**…**	**…**	**…**	**…**	**120**	**…**	**…**	**…**	**120**
…	*435*	…	…	…	…	*435*	…	…	…	*435*
…	…	…	…	…	7 100	7 100	…	…	…	7 100
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*7 100*	*7 100*	…	…	…	*7 100*
…	…	…	…	…	40 878	40 878	…	…	…	40 878
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*40 878*	*40 878*	…	…	…	*40 878*
…	…	…	…	…	16 310	16 310	…	…	…	16 310
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	*16 310*	*16 310*	…	…	…	*16 310*
…	10	…	…	…	…	10	…	…	…	10
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*10*	…	…	…	…	*10*	…	…	…	*10*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Effets du barrage d'hydro sur l'habitat des poissons	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Projet Quinte	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	18 249	…	…	…
	23 289	**…**	**…**	**…**
	100 471	*43*	*2 688*	…
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	489	306	599	542
	489	**306**	**599**	**542**
	3 752	*918*	*6 523*	*4 102*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada [2]	24	747	(677)	466
	(3)	**…**	**(612)**	**669**
	2 148 021	*488 139*	*2 945 818*	*2 951 522*
Planification de l'emploi	…	…	…	…
	…	**60**	**30**	**…**
	324 901	*44 801*	*236 081*	*334 876*
Nouveau-Brunswick au travail	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	*21 807*
Adaptation des travailleurs âgés	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	10 018	*1 362*	*12 553*	*4 857*
Initiatives stratégiques	…	…	…	…
	118	**1 011**	**2 300**	**6 001**
	9 963	*7 076*	*13 573*	*38 357*
Aide à l'employabilité des personnes handicapées	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**479**	**7 445**	**5 274**
	69 791	*7 003*	*115 812*	*98 505*
Prestation nationale pour enfants[3]	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	4 134	1 372	6 768	5 740
	4 225	**1 550**	**9 163**	**11 944**
	2 562 694	*548 381*	*3 323 837*	*3 449 924*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	330	…	…	…	…	330	…	…	…	330
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*330*	…	…	…	…	*330*	…	…	…	*330*
…	222	…	…	…	…	222	…	…	…	222
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*222*	…	…	…	…	*222*	…	…	…	*222*
…	1,395	…	…	…	65 686	85 330	…	…	…	85 330
…	**638**	**…**	**…**	**…**	**1 435**	**25 362**	**1 650**	**…**	**…**	**27 012**
673	*2,600*	…	…	…	*70 635*	*177 110*	*5 346*	…	…	*182 456*
2,866	4,783	694	670	1 366	1 640	13 955	282	…	263	14 500
2,866	**4,783**	**694**	**670**	**1 366**	**1 640**	**13 955**	**282**	**…**	**263**	**14 500**
26,744	*62,177*	*4 176*	*8 363*	*13 518*	*22 246*	*152 519*	*846*	…	*789*	*154 154*
13,889	30,312	…	…	11 446	…	56 207	…	…	(66)	56 141
…	**5,501**	**2 139**	**…**	**…**	**…**	**7 694**	**…**	**…**	**421**	**8 115**
21,543,662	*28,508,500*	*3 603 795*	*3 065 566*	*7 995 189*	*11 918 211*	*85 168 423*	*318 437*	…	*94 797*	*85 581 657*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**92**	**…**	**…**	**…**	**92**
1,888,840	*1,932,218*	*256 142*	*279 979*	*610 677*	*765 906*	*6 674 421*	…	…	…	*6 674 421 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*21 807*	…	…	…	*21 807 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
212,091	*136,607*	*7 403*	*762*	…	*35 008*	*420 661*	…	…	…	*420 661 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
19	**3,636**	**3 584**	**2 133**	**160**	**7 129**	**26 091**	**400**	**…**	**192**	**26 683**
82,284	*34,145*	*14 737*	*15 332*	*3 130*	*52 154*	*270 751*	*5 040*	…	*1 210*	*277 001 (f)*
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	…	…	…	189 159
39,133	**65,362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 013**	**…**	**…**	**…**	**189 013**
348,176	*1,046,264*	*147 157*	*166 188*	*398 793*	*393 371*	*2 791 060*	*15 094*	…	*20 742*	*2 826 896*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
53,022	95,674	7 914	9 953	33 789	27 000	245 366	…	…	(66)	245 300
39,154	**74,499**	**13 637**	**12 086**	**22 503**	**34 129**	**222 890**	**400**	**…**	**613**	**223 903**
24,075,053	*31,657,734*	*4 029 234*	*3 527 827*	*9 007 789*	*13 164 650*	*95 347 123*	*338 571*	…	*116 749*	*95 802 443*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Route accès Atikamekw—C.N.A.	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Groupe de gestion des hardes de Beverly et Kaminuriak de caribous	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Immobilisations d'infrastructures et services communs Janvier/Chipewyan Prairie pour une entente de plusieurs années entre AINC et M.D. de Wood Buffalo	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie-James)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Association des trappeurs Indiens Cris	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection des forêts	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Lignes hydro-électriques de surface	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme des infrastructures	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Développement des ressources naturelles	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente de Terre-Neuve	9 307	…	…	…
	7 875	**…**	**…**	**…**
	104 435	…	…	…
Entente du Nord-Est du Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
6,148	…	…	…	…	…	*6 148*	…	…	…	*6 148 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	14	…	…	14
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**10**	**…**	**…**	**10**
…	…	…	…	…	…	…	*177*	…	…	*177*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**574**	**…**	**574**	**…**	**…**	**…**	**574**
…	…	…	…	*1 772*	…	*1 772*	…	…	…	*1 772 (f)*
146	…	…	…	…	…	146	…	…	…	146
145	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**145**	**…**	**…**	**…**	**145**
849	…	…	…	…	…	*849*	…	…	…	*849*
70,463	…	…	…	…	…	70 463	…	…	…	70 463
67,156	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**67 156**	**…**	**…**	**…**	**67 156**
906,947	…	…	…	…	…	*906 947*	…	…	…	*906 947*
82	…	…	…	…	…	82	…	…	…	82
82	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**82**	**…**	**…**	**…**	**82**
1,706	…	…	…	…	…	*1 706*	…	…	…	*1 706*
102	1,738	…	1 908 (1)	…	…	3 748	…	…	…	3 748
…	**1,126**	**…**	**1 070** (1)	**…**	**…**	**2 196**	**…**	**…**	**…**	**2 196**
102	*12,821*	…	*8 111*	…	…	*21 034*	…	…	…	*21 034*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
1,000	…	*106 450* (1)	…	…	…	*107 450*	…	…	…	*107 450 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 670**	**…**	**…**	**1 670**
…	…	…	…	…	…	…	*6 753*	…	…	*6 753*
33	…	…	…	…	…	33	…	…	…	33
928	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**928**	**…**	**…**	**…**	**928**
2,685	…	…	…	…	…	*2 685*	…	…	…	*2 685*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	*33,060*	…	…	…	…	*33 060*	…	…	…	*33 060*
…	500	…	…	…	…	500	…	…	…	500
…	**500**	**…**	**…**	**…**	**…**	**500**	**…**	**…**	**…**	**500**
…	*10,581*	…	…	…	…	*10 581*	…	…	…	*10 581*
…	…	…	…	…	…	9 307	…	…	…	9 307
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**7 875**	**…**	**…**	**…**	**7 875**
…	…	…	…	…	…	*104 435*	…	…	…	*104 435*
2,199	…	…	…	…	…	2 199	…	…	…	2 199
2,233	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 233**	**…**	**…**	**…**	**2 233**
47,817	…	…	…	…	…	*47 817*	…	…	…	*47 817*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Entente sur les inondations du Nord	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Routes des réserves et routes d'accès	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Services sociaux	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente trilatérale—Algonquins du lac Barrière	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Développement économique trilatéral—Négociations	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Services trilatéraux aux Indiens	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Négociations de traité trilatérales	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Projet domiciliaire Nuvavik	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme d'aide intérimaire de Gestion des ressources	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Commission du Nunavik	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entente Labrador Inuit	23	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	23	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	9 330	…	…	…
	7 875	**…**	**…**	**…**
	104 458	…	…	…
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada/Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	1 737	…	…	…	1 737	…	…	…	1 737
…	**…**	**1 764**	**…**	**…**	**…**	**1 764**	**…**	**…**	**…**	**1 764**
…	…	*111 095*	…	…	…	*111 095*	…	…	…	*111 095*
…	…	1 624	…	…	…	1 624	…	…	…	1 624
…	**…**	**200**	**…**	**…**	**…**	**200**	**…**	**…**	**…**	**200**
…	…	*20 477*	…	…	…	*20 477*	…	…	…	*20 477*
…	111,565	…	…	…	…	111 565	…	…	…	111 565
…	**93,902** (1)	**…**	**…**	**…**	**…**	**93 902**	**…**	**…**	**…**	**93 902**
…	*1,359,772*	…	…	…	…	*1 359 772*	…	…	…	*1 359 772*
339	…	…	…	…	…	339	…	…	…	339
406	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**406**	**…**	**…**	**…**	**406**
4,124	…	…	…	…	…	*4 124*	…	…	…	*4 124*
…	382	…	…	…	…	382	…	…	…	382
…	**331**	**…**	**…**	**…**	**…**	**331**	**…**	**…**	**…**	**331**
…	*3,159*	…	…	…	…	*3 159*	…	…	…	*3 159 (f)*
…	667	…	…	…	…	667	…	…	…	667
…	**725**	**…**	**…**	**…**	**…**	**725**	**…**	**…**	**…**	**725**
…	*9,620*	…	…	…	…	*9 620*	…	…	…	*9 620 (f)*
…	…	…	…	…	4 694	4 694	…	…	…	4 694
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 802**	**4 802**	**…**	**…**	**…**	**4 802**
…	…	…	…	…	*26 848*	*26 848*	…	…	…	*26 848*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
2,500	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 500**	**…**	**…**	**…**	**2 500**
2,500	…	…	…	…	…	*2 500*	…	…	…	*2 500*
…	…	…	…	…	…	…	1 125	…	…	1 125
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 220** (1)	**…**	**…**	**1 220**
…	…	…	…	…	…	…	*2 345*	…	…	*2 345*
160	…	…	…	…	…	160	…	…	…	160
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
160	…	…	…	…	…	*160*	…	…	…	*160*
…	…	…	…	…	…	23	…	…	…	23
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	*23*	…	…	…	*23*
73,524	114,852	3 361	1 908	…	4 694	207 669	1 139	…	…	208 808
73,450	**1,556**	**1 964**	**…**	**574**	**4 802**	**90 221**	**1 680**	**…**	**…**	**91 901**
972,936	*151,448*	*131 572*	*1 070*	*1 772*	*26 848*	*1 390 104*	*8 150*	…	…	*1 398 254*
…	25,000	…	…	…	…	25 000	…	…	…	25 000
…	**65,170**	**…**	**…**	**…**	**…**	**65 170**	**…**	**…**	**…**	**65 170**
…	*795,771*	…	…	…	…	*795 771*	…	…	…	*795 771*
…	3,324	…	…	…	…	3 324	…	…	…	3 324
…	**2,557**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 557**	**…**	**…**	**…**	**2 557**
…	*8,681*	…	…	…	…	*8 681*	…	…	…	*8 681*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Développement industriel et régional	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Ententes de partage de coopération touristique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	11 427	*4 493*	*6 611*	*2 907*
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique				
Ententes de coopération	8 707	12 919	36 990	15 636
	9 019	**7 183**	**53 894**	**16 150**
	172 252	*103 031*	*176 445*	*177 838*
Ententes de coopération - SPFA/DCE	7 531	…	1 578	…
	10 181	**…**	**1 489**	**20**
	27 421	…	*6 579*	*983*
Ententes de coopération - SPFA/RE	12 717	…	2 856	791
	13 584	**…**	**2 721**	**463**
	53 641	…	*7 437*	*2 224*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Entente Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contributions au programme de reconstruction économique temporaire	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Un accord concernant des initiatives pour l'Asie-pacifique	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Travaux d'infrastructure Canada	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Accord d'association	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Protection contre l'innondation et amélioration des digues dans la vallée de la rivière Rouge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
5,185	…	…	…	…	…	5 185	…	…	…	5 185
18,198	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**18 198**	**…**	**…**	**…**	**18 198**
487,865	*279,136*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*3 770 976*	*30 708*	…	*13 439*	*3 815 123*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
5,060	*1,281*	…	…	*3 832*	…	*35 611*	*2 894*	…	*4 662*	*43 167 (f)*
12	…	…	…	…	…	74 264	…	…	…	74 264
2	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**86 248**	**…**	**…**	**…**	**86 248**
14	*139*	…	…	…	…	*629 719*	…	…	…	*629 719*
…	…	…	…	…	…	9 109	…	…	…	9 109
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**11 690**	**…**	**…**	**…**	**11 690**
…	…	…	…	…	…	*34 983*	…	…	…	*34 983*
…	…	…	…	…	…	16 364	…	…	…	16 364
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**16 768**	**…**	**…**	**…**	**16 768**
…	…	…	…	…	…	*63 302*	…	…	…	*63 302*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
450	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**450**	**…**	**…**	**…**	**450**
26,201	…	…	…	…	…	*26 201*	…	…	…	*26 201*
15,354	…	…	…	…	…	15 354	…	…	…	15 354
44,730	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**44 730**	**…**	**…**	**…**	**44 730**
609,581	…	…	…	…	…	*609 581*	…	…	…	*609 581*
1,754	…	…	…	…	…	1 754	…	…	…	1 754
4,852	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**4 852**	**…**	**…**	**…**	**4 852**
13,789	…	…	…	…	…	*13 789*	…	…	…	*13 789*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**5 000**	**5 000**	**…**	**…**	**…**	**5 000**
…	…	…	…	…	*60 000*	*60 000*	…	…	…	*60 000* (1) *(f)*
…	…	6 107	552	1 769	9 901	18 329	…	…	…	18 329
…	**…**	**9 129**	**5 213**	**36 766**	**37 897**	**89 005**	**…**	**…**	**…**	**89 005**
…	…	*81 859*	*69 262*	*207 849*	*260 729*	*619 699*	…	…	…	*619 699*
…	…	2 746	2 504	2 057	…	7 307	…	…	…	7 307
…	**…**	**3 773**	**1 100**	**5 633**	**…**	**10 506**	**…**	**…**	**…**	**10 506** (1)
…	…	*8 519*	*3 604*	*10 690*	…	*22 813*	…	…	…	*22 813* (1)
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**5 400**	**…**	**…**	**…**	**5 400**	**…**	**…**	**…**	**5 400** (1)
…	…	*15 400*	…	…	…	*15 400*	…	…	…	*15 400* (1) *(f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Initiative de rétablissement économique et des emplois de la vallée de la rivière Rouge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière rouge	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	28 955	12 919	41 424	16 427
	32 784	**7 183**	**58 104**	**16 633**
	895 392	*418 403*	*887 281*	*745 085*
JUSTICE				
Ministère				
Armes à feu	…	175	658	934
	610	**218**	**937**	**1 190**
	2 220	*978*	*4 070*	*4 614*
Aide juridique	1 557	254	2 831	1 363
	1 571	**248**	**2 859**	**1 327**
	28 122	*4 181*	*53 059*	*24 764*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	81	…	25	…
	103	**…**	**95**	**…**
	1 714	*52*	*558*	…
Aide juridique aux jeunes contrevenants	4 925	1 944	5 936	4 640
	4 546	**1 795**	**5 479**	**4 282**
	63 250	*24 923*	*75 443*	*59 449*
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Total du portefeuille ministériel	6 563	2 373	9 450	6 937
	6 830	**2 261**	**9 370**	**6 799**
	95 306	*30 134*	*133 130*	*88 827*
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe	233	140	193	206
	226	**158**	**226**	**187**
	16 614	*6 380*	*8 425*	*30 657*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*12 000*	…	…	…	*12 000*	…	…	…	*12 000* (1) *(f)*
…	…	7 000	…	…	…	7 000	…	…	…	7 000
…	**…**	**800**	**…**	**…**	**…**	**800**	**…**	**…**	**…**	**800** (1)
…	…	*7 800*	…	…	…	*7 800*	…	…	…	*7 800* (1)
…	…	24 000	…	…	…	24 000	…	…	…	24 000
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	*24 000*	…	…	…	*24 000*	…	…	…	*24 000*
22,305	28,324	39 853	3 056	3 826	9 901	206 990	…	…	…	206 990
68,232	**67,727**	**9 129**	**5 213**	**36 766**	**42 897**	**344 668**	**…**	**…**	**…**	**344 668**
1,142,510	*1,085,008*	*428 800*	*264 080*	*359 656*	*422 804*	*6 649 019*	*33 602*	…	*18 101*	*6 700 722*
8,194	6,586	…	…	6	5 729	22 282	…	…	…	22 282
6,892	**5,302**	**200**	**244**	**258**	**4 160**	**20 011**	**97**	**…**	**282**	**20 390**
20,092	*24,725*	*2 464*	*2 190*	*4 567*	*12 935*	*78 855*	*1 137*	…	*1 297*	*81 289*
16,535	36,066	4 020	2 481	6 544	9 052	80 703	…	…	…	80 703
16,396	**36,438**	**3 154**	**2 465**	**6 441**	**8 929**	**79 828**	**1 658**	**…**	**427**	**81 913**
306,001	*633,813*	*60 352*	*46 971*	*117 466*	*152 291*	*1 427 020*	*24 435*	…	*7 605*	*1 459 060*
457	909	297	500	865	1 023	4 157	…	…	…	4 157
456	**970**	**297**	**500**	**865**	**1 031**	**4 317**	**356**	**…**	**170**	**4 843**
7,760	*13,595*	*5 789*	*6 694*	*18 994*	*17 844*	*73 000*	*6 554*	…	*2 167*	*81 721*
30,674	61,277	5 886	7 135	14 973	18 248	155 638	4 461	…	1 061	161 160
26,464	**56,622**	**5 267**	**6 585**	**13 133**	**15 938**	**140 111**	**3 660**	**…**	**979**	**144 750**
440,267	*809,648*	*74 403*	*91 563*	*182 559*	*225 348*	*2 046 853*	*60 937*	…	*17 531*	*2 125 321*
…	…	…	…	…	…	…	1 274	668	1 178	3 120
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
…	…	…	…	…	…	…	*1 274*	*668*	*1 178*	*3 120*
55,860	104,838	10 203	10 116	22 388	34 052	262 780	5 735	668	2 239	271 422
50,208	**99,332**	**8 918**	**9 794**	**20 697**	**30 058**	**244 267**	**5 771**	**…**	**1 858**	**251 896**
774,120	*1,481,781*	*143 008*	*147 418*	*323 586*	*408 418*	*3 625 728*	*94 337*	*668*	*29 778*	*3 750 511*
161,351	1,615	50 280	205	293	1 130	215 646	153	151	157	216 107
275,770	**31,335**	**38 255**	**3 407**	**12 274**	**1 587**	**363 425**	**154**	**…**	**155**	**363 734**
722,580	*81,862*	*205 263*	*16 109*	*80 535*	*37 427*	*1 205 852*	*4 772*	*151*	*4 750*	*1 215 525*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	2 877	…	…	…
	3 315	**…**	**…**	**…**
	212 703	…	…	…
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 564	…	…	…
	1 203	**…**	**…**	**…**
	28 990	…	…	…
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	…	…	832	…
	…	**…**	**680**	**…**
	…	…	*8 192*	…
Ententes auxiliaires de l'entente sur le développement du secteur forestier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Ententes sur l'exploitation minérale	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	26 414	*188*	*24 898*	*18 958*
Programme d'assistance pour les propriétaires forestiers à temps partiel affectés par la tempête de verglas au Québec	…	…	…	…
	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
Programme d'assistance pour les propriétaires à temps partiel affectés par la tempête de verglas en Ontario	…	…	…	…
	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
Total du portefeuille ministériel	4 441	…	832	…
	4 518	**…**	**680**	**…**
	268 107	*188*	*33 090*	*18 958*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS				
Coût d'entretien du pont Perley et du pont MacDonald-Cartier	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Programmes de logement à frais partagés (antérieurement Location de terrains, de logement en milieu urbain pour les Autochtones et logement à prix modique	60 761	9 503	77 074	46 517
	(1) **59 691**	(1) **7 730**	(1) **78 280**	(1) **47 348**
	774 042	*107 035*	*847 161*	*501 765*
Total du portefeuille ministériel	60 761	9 503	77 074	46 517
	59 691	**7 730**	**78 280**	**47 348**
	774 042	*107 035*	*847 161*	*501 765*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
…	…	…	…	…	…	2 877	…	…	…	2 877
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**3 315**	**…**	**…**	**…**	**3 315**
…	…	…	…	…	…	*212 703*	…	…	…	*212 703*
…	…	…	…	…	…	1 564	…	…	…	1 564
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 203**	**…**	**…**	**…**	**1 203**
…	…	…	…	…	…	*28 990*	…	…	…	*28 990*
…	…	…	…	…	…	832	…	…	…	832
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**680**	**…**	**…**	**…**	**680**
…	…	…	…	…	…	*8 192*	…	…	…	*8 192*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
229,671	*20,511*	…	…	…	*127 665*	*377 847*	…	…	…	*377 847 (f)*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
1,722	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 722**	**…**	**…**	**…**	**1 722**
103,555	*27,651*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*9 090*	*239 733*	*4 280*	…	*2 956*	*246 969*
1,561,596	…	…	…	…	…	1 561 596	…	…	…	1 561 596
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
1,561,596	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 561 596**	**…**	**…**	**…**	**1 561 596**
…	1,075,000	…	…	…	…	1 075 000	…	…	…	1 075 000
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**1,075,000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**1 075 000**	**…**	**…**	**…**	**1 075 000**
…	…	…	…	…	…	5 273	…	…	…	5 273
1,563,318	**1,075,000**	**…**	**…**	**…**	**…**	**2 643 516**	**…**	**…**	**…**	**2 643 516**
333,226	*48,162*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*136 755*	*867 465*	*4 280*	…	*2 956*	*874 701*
51	51	…	…	…	…	102	…	…	…	102
27	**88**	**…**	**…**	**…**	**…**	**115**	**…**	**…**	**…**	**115**
2,057	*7,195*	…	…	…	…	*9 252*	…	…	…	*9 252*
242,459	517,102	90 377	131 195	82 679	113 528	1 371 195	95 769	…	5 368	1 472 332
(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
203,138	**451,595**	**69 057**	**127 052**	**83 693**	**98 028**	**1 225 612**	**97 007**	**…**	**4 729**	**1 327 348**
2,459,180	*6,212,201*	*867 543*	*1 569 482*	*1 223 232*	*1 194 217*	*15 755 858*	*1 266 638*	…	*52 270*	*17 074 766* (1)
242,510	517,153	90 377	131 195	82 679	113 528	1 371 297	95 769	…	5 368	1 472 434
203,165	**451,683**	**69 057**	**127 052**	**83 693**	**98 028**	**1 225 727**	**97 007**	**…**	**4 729**	**1 327 463**
2,461,237	*6,219,396*	*867 543*	*1 569 482*	*1 223 232*	*1 194 217*	*15 765 110*	*1 266 638*	…	*52 270*	*17 084 018*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	38	52	1 572	236
	51	**52**	**1 507**	**96**
	573	*698*	*10 050*	*564*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique	4 320	3 008	5 085	548
	5 022	**9 830**	**28 915**	**10 030**
	20 219	*21 374*	*82 777*	*121 078*
Construction sur le boulevard Henri-Bourassa	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Rénovations des autoroutes	…	…	2 033	34 500
	…	**…**	**2 967**	**19 484**
	286 482	…	*73 839*	*239 953*
Code canadien de sécurité	173	147	284	207
	172	**147**	**284**	**207**
	862	*736*	*1 419*	*1 035*
Rénovations des routes Outaouais	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Entretien du pont de Québec	…	…	…	…
	…	**…**	**…**	**…**
	…	…	…	…
Initiative stratégique d'investissement en capital—Autoroutes et aéroports	…	…	3 723	…
	…	**…**	**10 586**	**…**
	10 000	…	*101 543*	*150 508*
Total du portefeuille ministériel	4 493	3 155	11 125	35 255
	5 194	**9 977**	**42 752**	**29 721**
	317 563	*22 110*	*259 578*	*512 574*
Total global	305 175	53 329	288 121	287 894
	641 844	**35 666**	**208 887**	**129 314**
	6 080 548	*1 259 517*	*5 801 273*	*6 056 129*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 1999-2000
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 1998-1999.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 1999-2000).

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
14,924	16,318	2 369	5 595	4 392	4 329	49 825	171	415	1 051	51 462
13,843	**14,506**	**2 203**	**6 033**	**4 346**	**4 243**	**46 880**	**837**	**…**	**1 054**	**48 771**
66,871	*158,659*	*34 789*	*41 271*	*39 941*	*36 286*	*389 702*	*5 239*	*415*	*9 172*	*404 528*
17,625	…	…	…	…	…	30 586	…	…	…	30 586
14,123	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**67 920**	**…**	**…**	**…**	**67 920**
78,001	…	…	…	…	…	*323 449*	…	…	…	*323 449*
…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**
21,000	…	…	…	…	…	*21 000*	…	…	…	*21 000 (f)*
…	…	…	…	…	…	36 533	…	…	…	36 533
…	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**22 451**	**…**	**…**	**…**	**22 451**
410	…	…	…	…	…	*600 684*	…	…	…	*600 684*
524	968	254	265	451	347	3 620	129	…	129	3 878
625	**968**	**253**	**265**	**451**	**347**	**3 719**	**129**	**…**	**129**	**3 977**
3,233	*4,840*	*1 268*	*1 325*	*2 255*	*1 735*	*18 708*	*645*	…	*645*	*19 998*
4,651	…	…	…	…	…	4 651	…	…	…	4 651
6,300	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**6 300**	**…**	**…**	**…**	**6 300**
12,736	…	…	…	…	…	*12 736*	…	…	…	*12 736*
600	…	…	…	…	…	600	…	…	…	600
600	**…**	**…**	**…**	**…**	**…**	**600**	**…**	**…**	**…**	**600**
2,100	…	…	…	…	…	*2 100*	…	…	…	*2 100*
2,900	…	…	…	…	9	6 632	…	…	…	6 632
296	**23,746**	**…**	**…**	**…**	**137**	**34 765**	**…**	**…**	**…**	**34 765**
77,980	*108,751*	*35 258*	*35 333*	*30 000*	*30 875*	*580 248*	*10 015*	…	*10 072*	*600 335*
26,300	968	254	265	451	356	82 622	129	…	129	82 880
21,944	**24,714**	**253**	**265**	**451**	**484**	**135 755**	**129**	**…**	**129**	**136 013**
195,460	*113,591*	*36 526*	*36 658*	*32 255*	*32 610*	*1 558 925*	*10 660*	…	*10 717*	*1 580 302*
1,348,055	1,184,435	513 604	626 590	397 734	344 653	5 349 590	110 678	2 348	15 147	5 477 763
2,143,010	**1,984,568**	**192 194**	**367 428**	**304 282**	**244 472**	**6 251 665**	**110 559**	**…**	**9 063**	**6 371 287**
32,877,645	*43,946,583*	*7 088 729*	*11 055 822*	*13 201 620*	*15 885 261*	*143 253 127*	*1 788 186*	*2 197*	*255 052*	*145 298 562*

(1) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(2) Comprend seulement des paiements ou des montants résiduels de comptes à recevoir.
(3) Le programme de Prestation nationale pour enfants a été présenté par erreur l'an dernier comme un programme fédéral-provincial à frais partagés.
(f) Programme complété.

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

	Page
Détail budgétaire par dotation	12.2
Commissions	12.15
Frais d'étude	12.17
Revenus de placements	12.19
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires	12.22

Détail budgétaire par dotation

Cet état présente les crédits budgétaires par dotation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION

	Dotations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	501 538 090	498 127 777
Bloquées	2 863 374	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 322 827	22 322 827
	482 078 637	*475 804 950*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	29 239 000	29 243 691
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	127	
	29 238 873	*29 243 691*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	983 294 870	860 148 774
Bloquées	50 000 000	
	1 033 294 870	*860 148 774*
Montants législatifs	*732 792 286*	*714 923 998*
Total du ministère	**2 277 404 666**	**2 080 121 413**
Commission canadienne du lait		
Crédit 15—Dépenses du programme	2 740 579	2 584 682
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement et contributions—		
Budget de fonctionnement	325 543 601	325 533 757
Subventions et contributions	129 991	129 991
Bloquées	2 506 900	
Moins : recettes affectées aux dépenses	50 942 848	50 942 848
	277 237 644	*274 720 900*
Crédit 25—Dépenses en capital	*15 464 629*	*4 463 970*
Montants législatifs	*49 310 284*	*49 284 302*
	342 012 557	328 469 172
Total du portefeuille ministériel	**2 622 157 802**	**2 411 175 267**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 464 766 976	2 402 836 983
Compensation à la Société canadienne des postes	8 743 000	7 756 717
Paiements forfaitaires rétroactifs— Budget de fonctionnement	3 967 000	3 619 000
Première Nation du Yukon—Cessation de l'exonération d'impôt— Budget de fonctionnement	965 000	685 000
Exemptions fondées sur une convention fiscale—Sociétés non résidentes— Budget de fonctionnement	1 136 000	402 000
Comptabilité d'exercice pour le projet des recettes fiscales— Budget de fonctionnement	475 000	288 000
Programme de régimes enregistrés amélioré— Budget de fonctionnement	1 266 000	1 266 000
Pouvoirs-agents douanes et programme de formation-sécurité— Budget de fonctionnement	5 650 000	3 612 000
Projet de restructuration— Budget de fonctionnement	45 266 000	45 266 000
Mesures visant les arrivages annuels de C/R— Budget de fonctionnement	8 697 000	7 550 000
Règles sur la migration des contribuables— Budget de fonctionnement	6 910 000	2 752 000
Bloquées	571 430	
Moins : recettes affectées aux dépenses	138 540 000	135 424 000
	2 409 873 406	*2 340 609 700*
Crédit 5—Dépenses en capital	*15 727 000*	*15 721 283*
Crédit 10—Contributions	*95 000 000*	*94 900 627*
Montants législatifs	*484 090 224*	*483 938 024*
Total du portefeuille ministériel	**3 004 690 630**	**2 935 169 634**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	173 205 752	168 739 545
Bloquées	1 759 250	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 998 000	3 392 442
	170 967 002	*165 347 103*
Crédit 5—Subventions et contributions	*701 971 964*	*701 828 866*
Montants législatifs	*24 518 721*	*18 812 150*
Total du ministère	**897 457 687**	**885 988 119**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 20—Paiements au Conseil des Arts du Canada	116 584 000	116 583 500
Société Radio-Canada		
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	*764 715 000*	*764 714 999*
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 35—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital— Autres frais de fonctionnement	110 472 001	110 472 001

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Bloquées	24 694 000	
	135 166 001	*110 472 001*
	903 881 001	879 187 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
Crédit 40—Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78 900 000	78 993 375
Musée canadien des civilisations		
Crédit 45—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	47 344 439	47 344 439
Musée canadien de la nature		
Crédit 50—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	21 657 866	21 657 866
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	32 512 393	32 445 969
Bloquées	91 272	
Moins : recettes affectées aux dépenses	29 321 000	29 321 000
	3 282 665	*3 124 969*
Montants législatifs	*5 129 556*	*5 123 000*
	8 412 221	8 247 969
Archives nationales du Canada		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	41 844 348	41 573 801
Subventions et contributions	1 765 000	1 764 779
	43 609 348	*43 338 580*
Montants législatifs	*6 161 883*	*6 113 213*
	49 771 231	49 451 793
Société du Centre national des Arts		
Crédit 65—Paiements à la Société du Centre national des Arts	24 915 000	24 915 000
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 70—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 090 347	8 827 210
Capital	105 000	105 000
Bloquées	315 000	
	9 510 347	*8 932 210*
Montants législatifs	*1 256 292*	*1 256 292*
	10 766 639	10 188 502

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission de la capitale nationale		
Crédit 75—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*40 042 000*	*40 042 000*
Crédit 80—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	*54 099 000*	*54 099 000*
Crédit 85—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions—		
Autres frais de fonctionnement	13 260 000	13 260 000
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	22	
	13 259 978	*13 260 000*
	107 400 978	107 401 000
Office national du film		
Crédit 90—Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	70 556 653	67 592 192
Subventions et contributions	329 837	329 837
Moins : recettes affectées aux dépenses	8 900 000	8 528 511
	61 986 490	*59 393 518*
Montants législatifs	*14 825 954*	*624 109*
	76 812 444	60 017 627
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 95—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*33 272 681*	*33 272 681*
Crédit 100—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	*3 000 000*	*3 000 000*
	36 272 681	36 272 681
Bibliothèque nationale		
Crédit 105—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	29 513 370	29 513 370
Subventions et contributions	36 059	36 059
Bloquées	84 689	
	29 634 118	*29 549 429*
Montants législatifs	*3 940 361*	*3 936 572*
	33 574 479	33 486 001
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 110—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20 320 575	20 320 575[(1)]

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence Parcs Canada		
Crédit 115—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	286 874 845	269 511 415
Subventions et contributions	4 552 725	4 552 725
Bloquées	573 698	
	292 001 268	*274 064 140*
Crédit 120—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	*12 000 000*	*12 000 000*
Montants législatifs	*110 595 223*	*102 355 317*
	414 596 491	388 419 457
Commission de la fonction publique		
Crédit 125—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*107 749 670*	*104 960 461*
Montants législatifs	*22 333 296*	*14 656 335*
	130 082 966	119 616 796
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 130—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*11 787 855*	*11 414 142*
Crédit 135—Subventions	*8 250 000*	*8 250 000*
Montants législatifs	*1 190 710*	*1 190 710*
	21 228 565	20 854 852
Total du portefeuille ministériel	**2 999 979 263**	**2 908 946 552**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	405 688 448	392 461 316
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	5 538 600	4 851 597
Programme de santé fédérale par intérim	26 545 000	24 039 864
Bloquées	9 019 066	
	446 791 114	*421 352 777*
Crédit 2b—Radiation des prêts en cours à l'immigration	*2 493 494*	*2 441 943*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 967 400	2 904 054
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	4 032 600	2 094 070
	7 000 000	*4 998 124*
Crédit 10—Subventions et contributions	*421 833 417*	*366 532 901*
Montants législatifs	*60 566 728*	*60 521 211*
Total du ministère	**938 684 753**	**855 846 956**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	76 669 470	76 131 865
Bloquées	615 398	
	77 284 868	*76 131 865*
Montants législatifs	*11 811 795*	*11 803 652*
	89 096 663	87 935 517
Total du portefeuille ministériel	**1 027 781 416**	**943 782 473**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	527 759 045	522 988 659
A2M	5 800 000	5 800 000
Bloquées	3 335 298	
Moins : recettes affectées aux dépenses	74 877 000	72 350 813
	462 017 343	*456 437 846*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	36 583 825	36 266 491
A2M	3 000 000	3 000 000
Bloquées	3 000 000	
	42 583 825	*39 266 491*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	168 499 822	167 787 891
Bloquées	35 989	
	168 535 811	*167 787 891*
Montants législatifs	*56 551 097*	*56 493 304*
Total du ministère	**729 688 076**	**719 985 532**
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	14 014 468	10 309 563
Subventions et contributions	454 951	454 951
Bloquées	168 692	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 604 000	344 003
	11 034 111	*10 420 511*
Montants législatifs	*995 325*	*995 130*
	12 029 436	11 415 641
Total du portefeuille ministériel	**741 717 512**	**731 401 173**
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	78 822 932	76 721 296
Bloquées	370 423	
Moins : recettes affectées aux dépenses	6 394 000	6 167 603
	72 799 355	*70 553 693*
Crédit 5—Subventions et contributions	*472 300 000*	*399 660 046*
Crédit 6a—Paiement à la Société pour l'expansion des exportations	*600 000*	*583 552*
Montants législatifs	*877 550 156*	*620 743 824*
	1 423 249 511	1 091 541 115

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	45 310 326 422	45 310 326 422
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Crédit 20—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	*1 401 800 000*	*1 401 707 359*
Montants législatifs	*22 862 308 760*	*22 862 308 760*
	24 264 108 760	24 264 016 119
Total du ministère	**70 997 684 693**	**70 665 883 656**
Vérificateur général		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	49 150 720	48 814 381
Subventions et contributions	380 000	376 958
Bloquées	145 727	
	49 676 447	*49 191 339*
Crédit 30—Traitement du vérificateur général—		
Budget de fonctionnement	*212 810*	*212 810*
Montants législatifs	*7 510 303*	*7 510 303*
	57 399 560	56 914 452
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*7 638 786*	*7 353 072*
Montants législatifs	*1 354 000*	*1 354 000*
	8 992 786	8 707 072
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	50 152 550	49 362 077
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	42 821	
recettes affectées aux dépenses	48 399 000	47 764 454
	1 710 729	*1 597 623*
Montants législatifs	*72 010 762*	*6 328 893*
	73 721 491	7 926 516
Total du portefeuille ministériel	**71 137 798 530**	**70 739 431 696**
PÊCHES ET OCÉANS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	993 522 084	938 576 329
Autres frais de fonctionnement	9 000 000	7 096 659
Bloquées	11 206 692	
Moins : recettes affectées aux dépenses	54 139 000	47 583 633
	959 589 776	*898 089 355*
Crédit 5—Dépenses en capital	*129 843 000*	*123 115 343*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	320 572 683	252 624 284
Bloquées	548 790	
	321 121 473	*252 624 284*
Montants législatifs	*106 464 370*	*105 166 644*
Total du portefeuille ministériel	**1 517 018 619**	**1 378 995 626**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	959 371 781	922 810 776
Mesures d'urgence pour les missions étrangères en l'an 2000	713 000	538 575
Bloquées	22 791 298	
Moins : recettes affectées aux dépenses	23 673 000	15 113 810
	959 203 079	*908 235 541*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	119 283 400	118 476 434
Mesures d'urgence pour les missions étrangères en l'an 2000	3 250 400	2 443 047
Bloquées	7 300 000	
	129 833 800	*120 919 481*
Crédit 10—Subventions et contributions	*424 350 946*	*408 707 609*
Crédit 11a—Faire grâce de dettes	*45 000 000*	*41 015 331*
Montants législatifs	*122 367 061*	*108 586 832*
Total du ministère	**1 680 754 886**	**1 587 464 794**
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	17 549 000	17 548 179
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	109 040 925	108 707 302
Bloquées	14 765	
	109 055 690	*108 707 302*
Crédit 21b—Faire grâce de dettes	*13 626 969*	*13 626 969*
Crédit 25—Dépenses en capital	*20 500 000*	*19 799 898*
Crédit 30—Subventions et contributions	*1 465 461 383*	*1 457 442 063*
Montants législatifs	*262 843 119*	*262 832 236*
	1 871 487 161	1 862 408 468
Société pour l'expansion des exportations		
Crédit 41a—Autorisation accrue pour le plafond des passifs éventuels	*1*	
Montants législatifs	*21 856 853*	*21 856 853*
	21 856 854	21 856 853
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 45—Versements au Centre de recherches pour le développement international	87 019 000	87 019 000

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission mixte internationale		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	6 021 016	5 694 617
Bloquées	175 000	
	6 196 016	*5 694 617*
Montants législatifs	*494 000*	*494 000*
	6 690 016	6 188 617
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 109 611*	*1 681 168*
Montants législatifs	*138 000*	*138 000*
	2 247 611	1 819 168
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	237 431	202 767
Bloquées	5 569	
	243 000	*202 767*
Montants législatifs	*22 000*	*22 000*
	265 000	224 767
Total du portefeuille ministériel	**3 687 869 528**	**3 584 529 846**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 830 466	13 692 978
Subventions et contributions	11 000	
Bloquées	27 472	
	13 868 938	*13 692 978*
Montants législatifs	*1 633 060*	*1 622 626*
Total du portefeuille ministériel	**15 501 998**	**15 315 604**
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	598 207 804	586 384 453
Capital	2 973 395	2 973 395
Santé des Autochtones—		
Budget de fonctionnement	158 284 021	155 972 833
Capital	1 486 000	1 270 200
Recettes affectées aux dépenses	(9 083 000)	(6 776 833)
Prestation de services de santé non assurés	416 159 400	416 159 400
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	5 286 000	3 186 000
Bloquées	3 993 279	
Moins : recettes affectées aux dépenses	57 049 000	54 277 072
	1 120 257 899	*1 104 892 376*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	332 452 576	332 426 764
Santé des Autochtones—		
Subventions et contributions	532 030 653	532 030 653
	864 483 229	*864 457 417*
Montants législatifs	*926 160 566*	*925 944 331*
Total du ministère	**2 910 901 694**	**2 895 294 124**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 804 548*	*1 683 618*
Montants législatifs	*185 800*	*185 800*
	1 990 348	1 869 418
Conseil de recherches médicales		
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*13 188 774*	*13 188 774*
Crédit 20—Subventions	*296 325 000*	*296 284 639*
Montants législatifs	*1 031 649*	*1 031 000*
	310 545 423	310 504 413
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 996 422	2 840 515
Audiences publiques	353 131	353 131
	3 349 553	*3 193 646*
Montants législatifs	*474 610*	*474 000*
	3 824 163	3 667 646
Total du portefeuille ministériel	**3 227 261 628**	**3 211 335 601**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	517 187 570	514 026 337
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	8 500 000	
Bloquées	6 200 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	366 689 519	359 091 465
	165 198 051	*154 934 872*
Montants législatifs	*33 210 893*	*32 997 467*
	198 408 944	187 932 339
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 198 034 446	1 190 669 274
Bloquées	4 000 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	977 511 096	971 498 000
	224 523 350	*219 171 274*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	958 346 952	884 036 944
Bloquées	23 003 000	
	981 349 952	*884 036 944*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*1 215 222 383*	*1 215 222 383*
	2 421 095 685	2 318 430 601
PROGRAMME DU TRAVAIL		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	47 611 734	46 988 117
Subventions et contributions	2 696 000	2 175 931
Bloquées	537 683	
	50 845 417	*49 164 048*
Montants législatifs	*60 951 108*	*60 951 108*
	111 796 525	110 115 156
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	246 268 802	224 956 016
Moins : recettes affectées aux dépenses	158 921 880	141 987 097
	87 346 922	*82 968 919*
Montants législatifs	*23 445 541 314*	*23 445 541 314*
	23 532 888 236	23 528 510 233
Total du ministère	**26 264 189 390**	**26 144 988 329**
Conseil canadien des relations industrielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*9 514 454*	*9 065 345*
Montants législatifs	*1 297 927*	*1 295 000*
	10 812 381	10 360 345
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 334 551	1 007 905
Bloquées	250 000	
	1 584 551	*1 007 905*
Montants législatifs	*142 000*	*142 000*
	1 726 551	1 149 905
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 884 343	7 043 733
Moins : recettes affectées aux dépenses	5 841 000	4 086 115
	3 043 343	*2 957 618*
Montants législatifs	*476*	*476*
	3 043 819	2 958 094
Total du portefeuille ministériel	**26 279 772 141**	**26 159 456 673**

	Dotations	Dépenses
	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	83 140 744	80 874 662
Subventions et contributions	458 000	458 000
	83 598 744	*81 332 662*
Montants législatifs	*8 542 964*	*8 541 586*
	92 141 708	89 874 248
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	262 886 753	255 082 350
Bloquées	2 500 109	
	265 386 862	*255 082 350*
Crédit 6a—Radiation de dettes	*1*	
Crédit 7b—Radiation de créances	*1 115 886*	*1 115 886*
Crédit 10—Dépenses en capital	*3 137 391*	*3 093 497*
Crédit 15—Subventions et contributions	*3 979 245 819*	*3 977 653 436*
Montants législatifs	*186 300 950*	*153 550 353*
	4 435 186 909	4 390 495 522
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 35—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	117 735 845	113 646 630
Bloquées	528 946	
	118 264 791	*113 646 630*
Crédit 36b—Radiation de dettes	*14 627*	*14 626*
Crédit 40—Subventions et contributions	*77 489 061*	*77 128 390*
Crédit 45—Paiements à la Société canadienne des postes	*15 734 173*	*15 734 173*
Montants législatifs	*10 283 711*	*10 275 306*
	221 786 363	216 799 125
Total du ministère	**4 749 114 980**	**4 697 168 895**
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	931 687	916 075
Subventions et contributions	18 000	17 250
	949 687	*933 325*
Montants législatifs	*87 000*	*87 000*
	1 036 687	1 020 325
Total du portefeuille ministériel	**4 750 151 667**	**4 698 189 220**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	559 489 961	535 657 132
An 2000—État de préparation de l'industrie	12 052 000	8 925 352
Examen de la restructuration de l'industrie du transport aérien	3 858 360	2 536 896
Moins : recettes affectées aux dépenses	33 958 268	33 958 268
	541 442 053	*513 161 112*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	1 442 492 000	1 425 294 125
Bloquées	45 000 000	
	1 487 492 000	*1 425 294 125*
Montants législatifs	*170 703 268*	*129 986 163*
Total du ministère	**2 199 637 321**	**2 068 441 400**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	52 737 762	50 076 156
Bloquées	250 389	
	52 988 151	*50 076 156*
Crédit 25—Subventions et contributions	*238 687 331*	*238 687 331*
Montants législatifs	*16 223 650*	*16 206 365*
	307 899 132	304 969 852
Agence spatiale canadienne		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*100 442 792*	*98 719 098*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	4 637 790	4 637 790
Capital	205 224 617	203 883 454
Bloquées	15 323 720	
Moins : recettes affectées aux dépenses	4 100 000	2 910 264
	221 086 127	*205 610 980*
Crédit 40—Subventions et contributions	*25 011 000*	*24 956 066*
Montants législatifs	*5 315 565*	*5 307 462*
	351 855 484	334 593 606
Tribunal de la concurrence		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 385 569*	*1 319 684*
Montants législatifs	*118 000*	*118 000*
	1 503 569	1 437 684
Commission du droit d'auteur		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 569 022*	*1 567 900*
Montants législatifs	*125 000*	*125 000*
	1 694 022	1 692 900

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 55—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	32 421 270	30 863 958
Bloquées	78 990	
	32 500 260	*30 863 958*
Crédit 60—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	156 243 149	146 789 729
Prêt—Saguenay/Lac St-Jean	5 073 000	1 753 897
Bloquées	26 801 000	
	188 117 149	*148 543 626*
Montants législatifs	*78 598 199*	*78 586 531*
	299 215 608	257 994 115
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 65—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton—		
Autres frais de fonctionnement	8 566 000	8 565 720
Bloquées	2 000 000	
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	280	
	10 565 720	8 565 720
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 70—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	266 184 535	264 993 383
A2M	1 950 000	775 000
Bloquées	2 263 115	
	270 397 650	*265 768 383*
Crédit 75—Dépenses en capital—		
Capital	42 947 200	42 938 551
A2M	1 050 000	990 000
	43 997 200	*43 928 551*
Crédit 80—Subventions et contributions	*141 030 000*	*140 955 910*
Montants législatifs	*108 912 571*	*92 867 739*
	564 337 421	543 520 583
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 85—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	20 948 387	20 703 839
Bloquées	29 226	
	20 977 613	*20 703 839*
Crédit 90—Subventions	*526 896 076*	*526 895 998*
Montants législatifs	*2 252 496*	*2 248 597*
	550 126 185	549 848 434
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 95—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	9 899 568	9 669 225
Bloquées	60 758	
	9 960 326	*9 669 225*
Crédit 100—Subventions	*114 996 000*	*114 996 000*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*1 159 864*	*1 159 638*
	126 116 190	125 824 863
Conseil canadien des normes		
Crédit 105—Paiements au Conseil canadien des normes	5 330 000	5 330 000
Statistique Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	375 107 039	364 777 464
Subventions et contributions	560 800	560 800
Moins : recettes affectées aux dépenses	74 000 000	67 836 268
	301 667 839	*297 501 996*
Montants législatifs	*58 377 261*	*58 377 261*
	360 045 100	355 879 257
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*41 096 937*	*39 151 058*
Crédit 120—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	156 153 900	145 360 223
Bloquées	15 800 000	
	171 953 900	*145 360 223*
Montants législatifs	*30 680 562*	*30 680 191*
	243 731 399	215 191 472
Total du portefeuille ministériel	**5 022 057 151**	**4 773 289 886**
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	229 863 985	229 863 985
Programme des armes à feu— Budget de fonctionnement	102 475 514	102 475 514
Fonds des poursuites en matière de drogue— Budget de fonctionnement	19 782 648	19 782 648
Initiative de renouvellement de la justice pour les jeunes— Budget de fonctionnement	10 207 657	7 769 025
Bloquées	608 382	
	362 938 186	*359 891 172*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	53 118 884	53 988 320
Services d'aide juridique	79 827 507	80 702 507
Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes	11 150 557	4 842 323
Programme des armes à feu	22 390 330	22 282 023
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes	161 161 443	161 161 443
Bloquées	3 844 790	
	331 493 511	*322 976 616*
Montants législatifs	*33 334 066*	*33 325 700*
Total du ministère	**727 765 763**	**716 193 488**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	15 619 941	15 618 356
Parité salariale— Budget de fonctionnement	944 400	636 194
	16 564 341	*16 254 550*
Montants législatifs	*2 183 117*	*2 181 933*
	18 747 458	18 436 483
Tribunal canadien des droits de la personne		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 987 169	3 262 959
Parité salariale— Budget de fonctionnement	629 433	584 268
Bloquées	88 688	
	4 705 290	*3 847 227*
Montants législatifs	*72 000*	*72 000*
	4 777 290	3 919 227
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	5 599 109	5 238 081
JAIN—Budget de fonctionnement	651 167	651 167
Bloquées	50 675	
Moins : recettes affectées aux dépenses	275 000	227 040
	6 025 951	*5 662 208*
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	898 854	897 694
Bloquées	2 669	
	901 523	*897 694*
Montants législatifs	*249 155 559*	*249 155 559*
	256 083 033	255 715 461
Cour fédérale du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	29 566 021	29 473 940
Affaires autochtones à Vancouver	239 739	239 739
	29 805 760	*29 713 679*
Montants législatifs	*4 186 418*	*4 184 969*
	33 992 178	33 898 648
Commission du droit du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 000 500*	*2 763 346*
Montants législatifs	*150 000*	*150 000*
	3 150 500	2 913 346

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 943 580	8 695 908
Frais juridiques	125 000	111 752
	9 068 580	*8 807 660*
Montants législatifs	*1 124 283*	*1 123 000*
	10 192 863	9 930 660
Cour suprême du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 075 081	12 000 505
125e anniversaire	140 150	137 118
	13 215 231	*12 137 623*
Montants législatifs	*5 015 407*	*5 001 516*
	18 230 638	17 139 139
Cour canadienne de l'impôt		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*11 582 457*	*10 533 468*
Montants législatifs	*1 230 380*	*1 229 798*
	12 812 837	11 763 266
Total du portefeuille ministériel	**1 085 752 560**	**1 069 909 718**
DÉFENSE NATIONALE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 163 709 256	8 163 709 256
Opération ABACUS—Planification de contingence pour des opérations liées à l'an 2000	237 944 837	97 940 000
Groupe de planification de contingence nationale	19 335 169	13 531 180
Bloquées	5 165	
Moins : recettes affectées aux dépenses	384 057 562	384 057 562
	8 036 936 865	*7 891 122 874*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 302 579 897	2 242 178 087
Opération ABACUS—Planification de contingence pour des opérations liées à l'an 2000	79 188 496	29 025 000
Groupe de planification de contingence nationale	1 459 000	1 235 484
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 509 150	
	2 375 718 243	*2 272 438 571*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	380 598 968	375 233 170
Bloquées	165 099 150	
	545 698 118	*375 233 170*
Montants législatifs	*982 903 642*	*982 886 971*
Total du portefeuille ministériel	**11 941 256 868**	**11 521 681 586**

	Dotations	Dépenses
	$	$
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	471 431 989	454 705 697
Capital	4 080 000	3 630 128
Bloquées	1 971 188	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 193 000	20 763 173
	455 290 177	*437 572 652*
Crédit 5—Subventions et contributions	*140 287 455*	*136 305 724*
Montants législatifs	*86 602 982*	*59 289 526*
Total du ministère	**682 180 614**	**633 167 902**
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	47 466 880	46 673 112
Subventions et contributions	668 267	668 267
Bloquées	141 986	
	48 277 133	*47 341 379*
Montants législatifs	*6 404 374*	*6 404 374*
	54 681 507	53 745 753
Énergie atomique du Canada Limitée		
Crédit 20—Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital —		
Autres frais de fonctionnement	122 150 000	122 150 000
Bloquées	8 000 000	
	130 150 000	122 150 000
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 22—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	85 900 000	78 000 000
Office national de l'énergie		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*27 291 470*	*26 921 357*
Montants législatifs	*4 576 184*	*4 576 184*
	31 867 654	31 497 541 (1)
Total du portefeuille ministériel	**984 779 775**	**918 561 196**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	30 986 400	30 985 957
Subventions et contributions	155 064	152 892
Bloquées	134 536	
	31 276 000	*31 138 849*
Montants législatifs	*20 053 142*	*20 053 142*
	51 329 142	51 191 991

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	163 376 495	161 375 984
Subventions et contributions	835 364	835 364
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 107 000	884 704
	163 104 859	*161 326 644*
Montants législatifs	*88 949 453*	*88 949 453*
	252 054 312	250 276 097
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	20 234 183	19 687 996
Moins : recettes affectées aux dépenses	203 000	202 446
	20 031 183	*19 485 550*
Montants législatifs	*3 019 000*	*3 019 000*
	23 050 183	22 504 550
Total du portefeuille ministériel	**326 433 637**	**323 972 638**
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	73 767 186	73 555 302
Subventions et contributions	5 092 000	4 027 581
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	2 000 000	1 909 000
Bloquées	344 653	
	81 203 839	*79 491 883*
Montants législatifs	*9 751 632*	*9 742 819*
Total du ministère	**90 955 471**	**89 234 702**
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 209 776	10 922 679
Subventions et contributions	175 000	175 000
	11 384 776	*11 097 679*
Montants législatifs	*6 708 007*	*6 702 134*
	18 092 783	17 799 813
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 566 796*	*3 406 983*
Montants législatifs	*341 093*	*341 093*
	3 907 889	3 748 076
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	36 432 164	35 671 405
Bloquées	500 000	
	36 932 164	*35 671 405*
Montants législatifs	*3 488 103*	*3 456 335*
	40 420 267	39 127 740
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 166 949*	*2 831 893*
Montants législatifs	*34 201 284*	*34 201 239*
	37 368 233	37 033 132
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*10 254 597*	*9 924 109*
Montants législatifs	*1 535 071*	*1 535 071*
	11 789 668	11 459 180
Bureau du Canada pour le millénaire		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	12 340 198	12 115 414
Bloquées	54 802	
	12 395 000	*12 115 414*
Crédit 35—Contributions—		
Subventions et contributions	48 671 212	33 727 201
Bloquées	20 433 790	
	69 105 002	*33 727 201*
Montants législatifs	*600 000*	*600 000*
	82 100 002	46 442 615
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 212 738*	*3 034 396*
Montants législatifs	*285 325*	*285 325*
	3 498 063	3 319 721
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*5 107 633*	*4 752 625*
Montants législatifs	*771 176*	*770 000*
	5 878 809	5 522 625
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 779 800	1 663 493
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 916	
	1 771 884	*1 663 493*
Montants législatifs	*146 000*	*146 000*
	1 917 884	1 809 493

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Le Réseau du leadership		
Crédit 55—Dépenses de programme—		
Budget de fonctionnement	10 619 370	8 194 885
Bloquées	96 880	
	10 716 250	*8 194 885*
Montants législatifs	*586 000*	*586 000*
	11 302 250	8 780 885
Total du portefeuille ministériel	**307 231 319**	**264 277 982**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	806 868 283	788 150 604
Autres frais de fonctionnement	1 393 093 198	1 233 452 431
Subventions et contributions	3 981 275	3 952 048
Bloquées	676 987	
Moins : recettes affectées aux dépenses	507 009 017	507 009 017
	1 697 610 726	*1 518 546 066*
Crédit 5—Dépenses en capital	*377 776 000*	*272 806 348*
Crédit 6b—Fonds renouvelable des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	*1*	
Montants législatifs	*855 070 292*	*35 329 462*
	2 930 457 019	1 826 681 876
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
Crédit 10—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	*24 326 000*	*24 326 000*
Crédit 15—Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	*3 045 000*	*3 000 000*
	27 371 000	27 326 000
Total du ministère	**2 957 828 019**	**1 854 007 876**
Bureau d'information du Canada		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	16 695 039	16 694 752
Subventions et contributions	2 772 536	2 301 500
Bloquées	115 637	
	19 583 212	*18 996 252*
Montants législatifs	*917 000*	*917 000*
	20 500 212	19 913 252
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement	*1 927 985 000*	*1 927 985 000*
Crédit 26b—Autorisation d'emprunt accrûe	*1*	
	1 927 985 001	1 927 985 000

	Dotations	Dépenses
	$	$
Société canadienne des postes		
Crédit 30—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000
Total du portefeuille ministériel	**4 928 523 232**	**3 824 116 128**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	36 279 333	35 306 391
Bloquées	72 008	
	36 351 341	*35 306 391*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	44 898 200	44 678 203
Bloquées	1 060 001	
	45 958 201	*44 678 203*
Montants législatifs	*2 843 995*	*2 843 995*
Total du ministère	**85 153 537**	**82 828 589**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*179 066 474*	*178 203 150*
Montants législatifs	*34 649*	*30 014*
	179 101 123	178 233 164
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 102 738 446	1 102 730 157
Subventions et contributions	3 794 816	3 794 816
Bloquées	8 534 893	
	1 115 068 155	*1 106 524 973*
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital	*117 500 000*	*111 291 365*
Montants législatifs	*152 231 629*	*144 313 077*
	1 384 799 784	1 362 129 415
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	24 707 883	24 351 468
Subventions et contributions	35 000	35 000
Bloquées	80 761	
	24 823 644	*24 386 468*
Montants législatifs	*3 912 300*	*3 912 300*
	28 735 944	28 298 768
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 892 935	1 776 492
Bloquées	59 468	
	1 952 403	*1 776 492*
Montants législatifs	*231 000*	*231 000*
	2 183 403	2 007 492

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la loi—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 769 280 917	1 741 102 790
Subventions et contributions	1 390 000	1 313 123
Bloquées	8 414 336	
Moins : recettes affectées aux dépenses	789 794 911	789 794 911
	989 290 342	*952 621 002*
Crédit 40—Application de la loi—Dépenses en capital—		
Capital	119 450 798	119 450 798
Bloquées	1 532 202	
	120 983 000	*119 450 798*
Montants législatifs	*276 085 916*	*273 824 256*
	1 386 359 258	1 345 896 056
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	778 133	599 359
Bloquées	12 901	
	791 034	*599 359*
Montants législatifs	*60 000*	*60 000*
	851 034	659 359
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	7 684 021	7 303 328
Bloquées	59 582	
	7 743 603	*7 303 328*
Montants législatifs	*413 000*	*413 000*
	8 156 603	7 716 328
Total du portefeuille ministériel	**3 075 340 686**	**3 007 769 171**
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	493 418 945	477 305 151
Bloquées	809 320	
Moins : recettes affectées aux dépenses	348 069 774	348 069 774
	146 158 491	*129 235 377*
Crédit 5—Dépenses en capital	*76 380 000*	*70 492 425*
Crédit 10—Subventions et contributions	*283 864 001*	*273 920 537*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	*28 079 000*	*28 011 000*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	*114 828 000*	*114 750 000*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.	*170 304 000*	*170 304 000*
Montants législatifs	*119 372 964*	*117 211 079*
Total du ministère	**938 986 456**	**903 924 418**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Office des transports du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	19 338 548	19 122 058
Subventions et contributions	4 000	4 000
Bloquées	62 355	
	19 404 903	*19 126 058*
Montants législatifs	*3 151 591*	*3 149 170*
	22 556 494	22 275 228
Tribunal de l'aviation civile		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*941 527*	*894 001*
Montants législatifs	*98 000*	*98 000*
	1 039 527	992 001
Total du portefeuille ministériel	**962 582 477**	**927 191 647**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	132 936 404	129 757 769
Initiatives de préparation globale à l'an 2000—		
Budget de fonctionnement	6 297 965	6 297 965
Conformité aux exigences et aux plans d'urgence de l'an 2000	2 303 900	2 303 900
Bloquées	1 143 519	
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 816 499	1 816 499
	140 865 289	*136 543 135*
Crédit 2—Subventions et contributions	*36 028 000*	*36 339 454*
Montants législatifs	*13 145 178*	*13 145 178*
	190 038 467	186 027 767
PROGRAMME DES ÉVENTUALITÉS DU GOUVERNEMENT ET PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE		
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*416 750 447*	
Crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	*2 174 779*	
Crédit 15—Conventions collectives—		
Budget de fonctionnement	*40 676 563*	
	459 601 789	
PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR AUX RÉGIMES D'ASSURANCE		
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	902 582 000	740 956 294
Subventions et contributions	244 000	126 136

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Fin*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Moins : recettes affectées aux dépenses	56 585 000	56 408 384
	846 241 000	*684 674 046*
Montants législatifs	*265 669 510*	*265 669 510*
	1 111 910 510	950 343 556
Total du portefeuille ministériel	**1 761 550 766**	**1 136 371 323**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement	293 507 384	292 620 164
Autre achat de services de santé— Personnel	4 003 965	4 003 965
Autre achat de services de santé	339 453 242	335 829 499
Bloquées	800 793	
	637 765 384	*632 453 628*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 420 426 000*	*1 401 783 607*
Montants législatifs	*32 977 367*	*32 975 986*
	2 091 168 751	2 067 213 221
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement	*7 989 928*	*7 985 930*
Montants législatifs	*1 414 000*	*1 414 000*
	9 403 928	9 399 930
Total du portefeuille ministériel	**2 100 572 679**	**2 076 613 151**
TOTAL GLOBAL	**153 507 781 884**	**149 561 483 791**

(1) Les montants démontrés aux sections ministérielles Patrimoine canadien (Musée national des sciences et de la technologie) et Ressources naturelles (Office national de l'énergie) diffèrent de 19 575 $ et de 74 374 $ respectivement. Ces modifications n'ont pu être apportées à cause de contraintes de production.

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	302 000	306 493	2 255 514	1 664 924	4 528 931
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 1999-2000
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission sur les revendications particulière des Indiens	
Augustine R (Commissaire)	76 723
Bellegarde J D (Co-président)	52 104
Corcoran C (Commissaire)	31 826
Harper E (Commissaire)	71 892
Prentice J E (Co-président)	50 866
Purdy S G (Commissaire)	23 082
	306 493

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	6	50 487	100	95 295	3 150	149 032
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[3]	2	17 967				17 967
PATRIMOINE CANADIEN						
Archives nationales du Canada	4	55 408		2 639		58 047
Bibliothèque nationale	1	11 633				11 633
Agence Parcs Canada	6	109 665	26 247	7 419	5 117	148 448
Commission de la fonction publique	6	50 342		6 754	330	57 426
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	3	70 343		37 075	370	107 788
ENVIRONNEMENT						
Ministère	2	21 458		610		22 068
PÊCHES ET OCÉANS	7	56 074	5 782	69 406	637	131 899
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	3	27 778				27 778
Agence canadienne de développement international	8	98 175		28 236		126 411
SANTÉ						
Ministère	16	1 958	42 585	46 922	250	91 715
Conseil de recherches médicales	1	6 371		5 120		11 491
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	16	125 328	11 227	34 731		171 286
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	10	189 618	3 680	29 317	2 038	224 653
INDUSTRIE						
Ministère	18	417 016	43 440	88 376	78 912	627 744
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1	73 000		31 000		104 000
Commission du droit d'auteur	1			1 489		1 489
Agence de développement économique du canada pour les régions du Québec	1	12 092		1 889	340	14 321
Statistique Canada	4			21 837	1 850	23 687

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
JUSTICE						
Ministère	6	99 234		4 027	1 803	105 064
Cour fédérale du Canada	2	73 749		5 349		79 098
DÉFENSE NATIONALE	28	608 886	101 490	290 797	757	1 001 930
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	5	227 275	17 725	98 917		343 917
Office national de l'énergie	2	29 384		3 209		32 593
PARLEMENT						
Chambre des communes	1	13 898				13 898
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	1	23 500		2 900		26 400
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel	22	508 596		27 217	1 087	536 900
Commission nationale des libérations conditionnelles	1	1 800		944		2 744
TRANSPORTS						
Ministère	4	28 744		5 379	400	34 523
ANCIENS COMBATTANTS	1	9 092				9 092
Total	189	3 018 871	252 276	946 854	97 041	4 315 042

(1) Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
(2) Comprend les indemnités pour livres.
(3) Antérieurement Revenu national.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie de recettes non fiscales intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices.

REVENUS DE PLACEMENTS

		Montant réalisé en 1999-2000 (1)
		$
COMPTES CONSOLIDÉS—		
Énergie atomique du Canada, Limitée		**458 797**
ENCAISSE ET DÉBITEURS—		
Intérêts des dépôts bancaires		**459 902 254**
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—		
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—		
Virement de bénéfices		1 934 670 824
Fonds monétaire international—Souscriptions—		
Virement de bénéfices		151 918 666
Total des comptes d'opérations de change		**2 086 589 490**
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—		
Sociétés d'État entreprises—		
Banque de développement du Canada—		
Dividendes		6 010 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement		562 348 895
Société du crédit agricole		86 804 165
		655 163 060
Autres—		
Banque du Canada—		
Virement de bénéfices		1 766 092 296
Société immobilière du Canada Limitée—		
Dividendes		26 677 000
Société canadienne des ports—		
Intérêt	$ 11 794	
Dividendes	121 523	
		133 317
Fonds de prêts interportuaire—		
Virement de bénéfices	$ 1 350 810	
Virement de fonds excédentaires	14 000 000	
		15 350 810
Société canadienne des postes—		
Dividendes		12 600 000
Commission canadienne du lait		1 586 939
Société de développement du Cap-Breton		1 113 332
Administration du port de Halifax—		
Dividendes		345 740
Administration du port de Montréal—		
Intérêt	$ 64 052	
Autres	2 567 331	
		2 631 383
Société du port de Montréal—		
Dividendes		168 417
Administration du port de Port Alberni—		
Dividendes		34 850
Administration du port de Prince Rupert—		
Dividendes		105 748
Société du port de Prince Rupert—		
Dividendes		359 858
Administration du port de Saint John—		
Dividendes		155 085
Société du port de Saint John—		
Dividendes		1 744
Administration du port de St. John's—		
Dividendes		46 544
Société du port de St. John's—		
Dividendes		17 142
Administration du port de Trois-Rivières—		
Dividendes		45 893
Administration du port de Vancouver—		
Dividendes		3 027 381
		64 401 183
Total des sociétés d'État entreprises		2 485 656 539
Entreprises mixtes et en coparticipation		
Petro-Canada Limitée—		
Dividendes		17 780 438
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—		
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international		2 597 634
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)— Affaires étrangères et Commerce international		116 028 962
Jamaïque—Finances		2 421 371
Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances		33 340 598
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)		1 464 739
Intérêt différé		4 215 862
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement		160 069 166
Organisations internationales—		
Fonds monétaire international—		
Facilité d'ajustement structurel renforcée		53 840 301
Administrations provinciales et territoriales—		
TERRE-NEUVE—		
Finances—		
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités		81 540
Industrie—		
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique		28 984
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique		3 096 933
		3 207 457

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 1999-2000 (1)
	$
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	9 217
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	65 067
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	28 537
	102 821
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	13 601
Industrie—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Entente-cadre sur le plan de développement	366 836
	380 437
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	72 870
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	849 626
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	138 356
	1 060 852
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	788 868
	847 812
SASKATCHEWAN—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Centres de services agricoles	55 363
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 858
	57 221
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*33 909*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*31 066*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien— Gouvernement du Territoire du Yukon	*19 997*
Total des administrations provinciales et territoriales	5 741 572

	Montant réalisé en 1999-2000 (1)
	$
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international— Employés affectés à l'étranger	*458 452*
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	396 118
Citoyenneté et Immigration—	
Prêts d'aide et de transport	803 804
Finances—	
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	3 469
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Caisse de prêts aux Inuits	224
Fonds du développement économique des Indiens	789 366
Conseil des Indiens du Yukon	610 524
Revendicateurs autochtones	5 603 542
Défense nationale—	
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	23 301
Transports—	
Commissaires du port de Hamilton	2 578
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	100 657
Anciens combattants—	
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	33 420
	8 367 003
Total des autres prêts, placements et avances	8 825 455
Total des prêts, placements et avances	**2 731 913 471**
AUTRES COMPTES—	
Patrimoine canadien—	
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	310 146
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	225 196
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Fonds domiciliaire aux Indiens— Logement sur réserve Intérêt sur prêts garantis	144 926
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	61 323 690
Industrie—	
Entente générale d'expansion—Autres dividendes	1 501
Défense nationale—	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	590 444
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	20 120
Ressources naturelles—	
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	7 768
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Fonds renouvelables de Conseils et Vérification Canada	203 000
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	496 200
Fonds renouvelables des services optionnels	1 543 144
Solliciteur général—	
Service correctionnel—Fonds renouvelable CORCAN	1 428 400

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

		Montant réalisé en 1999-2000 [1]
		$
Gendarmerie royale du Canada—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	$ 9 167	
Virement de bénéfices	149 285	
		158 452
Total des autres comptes		**66 452 987**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS		**5 345 316 999**

	Montant réalisé en 1999-2000 [1]
	$
Sommaire—	
Intérêt	1 345 745 233
Virements de bénéfices	3 915 505 571
Virements de fonds excédentaires	14 000 000
Dividendes	63 737 623
Autres	6 328 572
Total	**5 345 316 999**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministre—		
L'hon L Vanclief	1	33 956
Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire, Pêches et Océans)—		
L'hon G Normand	1	27 919[1]
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—		
L'hon A Mitchell	1	26 471
Secrétaire parlementaire—		
J McGuire	1	14 331
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]		
Ministres—		
L'hon H S Dhaliwal	1	15 772
L'hon M Cauchon	1	12 618
Secrétaire parlementaire—		
E Phinney	1	753
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministre—		
L'hon S Copps	1	134 387
Secrétaire d'État (Sport amateur)—		
Hon D Coderre	1	36 867
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—		
L'hon H Fry	1	7 668
Secrétaire d'État (Parcs)—		
L'hon A Mitchell	1	22 367
Secrétaire d'État (Situation de la femme)—		
L'hon H Fry	1	7 668
Secrétaire parlementaire—		
M Bélanger	1	24 921
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministres—		
L'hon L Robillard	1	18 985
L'hon E Caplan	1	36 031
Secrétaire parlementaire—		
A Telegdi	1	9 634
ENVIRONNEMENT		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	48 212
L'hon C Stewart	1	14 173
Secrétaire parlementaire—		
P Torsney	1	4 552
FINANCES		
Ministre—		
L'hon P Martin	1	53 012
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon J Peterson	1	58 468
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	15 081
L'hon H S Dhaliwal	1	17 346
Secrétaires parlementaires—		
W Easter	1	410
L D O'Brien	1	8 376
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministre des Affaires étrangères—		
L'hon L Axworthy	1	133 310
Secrétaires parlementaires—		
J Reed	1	838
D Paradis	1	610
Ministres du Commerce international—		
L'hon S Marchi	1	10 013
L'hon P S Pettigrew	1	30 854
Secrétaire parlementaire—		
B Speller	1	511
Ministre de la Coopération internationale—		
L'hon D Marleau	20	26 329
L'hon M Minna	20	58 072
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)—		
L'hon D Kilgour	1	81 281
Secrétaire d'État (Asie et Pacifique)—		
L'hon R Chan	1	43 693

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Fin*

	Crédit	Montant
		$
Secrétaires parlementaires—		
E Bellemare	20	4 845
D Paradis	20	184
SANTÉ		
Ministre—		
L'hon A Rock	1	73 026
Secrétaires parlementaires—		
E Caplan	1	4 184
Y Charbonneau		3 355
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministres du Développement des ressources humaines—		
L'hon P S Pettigrew	1	20 976
L'hon J Stewart	1	30 089
Ministre du travail—		
L'hon C Bradshaw	1	53 557
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	46 233
Secrétaire parlementaire—		
J Longfield	1	2 706
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministres—		
L'hon R D Nault	1	83 167
L'hon J Stewart	1	15 338
Secrétaire parlementaire—		
D Iftody	1	23 350
INDUSTRIE		
Ministre—		
L'hon J Manley	1	108 501
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
L'hon M Cauchon	55	8 355
Secrétaires d'État (Sciences, Recherche et Développement)—		
L'hon R J Duhamel	1	26 396
Hon G Normand	1	76 745
Secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)—		
L'hon R J Duhamel	115	9 251
Secrétaire parlementaire—		
J Cannis	1	7 503
W Lastewka	1	8 918
JUSTICE		
Ministre de la Justice et procureur général du Canada—		
L'hon A McLellan	1	40 371
Secrétaire parlementaire—		
J Maloney	1	326
DÉFENSE NATIONALE		
Ministre—		
L'hon A Eggleton	1	78 223
Secrétaire parlementaire—		
R Bertrand	1	9 600
RESSOURCES NATURELLES		
Ministre—		
L'hon R E Goodale	1	77 995
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
L'hon R E Goodale	1	2 713
Secrétaires parlementaires—		
G Byrne	1	6 052
B St. Denis	1	10 635
CONSEIL PRIVÉ		
Premier ministre—		
Le très hon J Chrétien	1	9 578
Vice-premier ministre—		
L'hon H Gray	1	37 455
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	64 652
Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	44 569
Leader du gouvernement au Sénat—		
L'hon J B Boudreau	1	33 508
L'hon A B Graham	1	42 063
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministre—		
L'hon A Gagliano	15	4 160
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Solliciteur général du Canada—		
L'hon L MacAulay	1	58 791
Secrétaire parlementaire—		
J Saada	1	1 332
Service correctionnel—		
Ministre—		
L'hon L MacAulay	1	4 595
TRANSPORTS		
Ministre—		
L'hon D M Collenette	1	77 166
Secrétaire parlementaire—		
S Dromisky	1	7 485
CONSEIL DU TRÉSOR		
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure—		
L'hon M Massé	1	156
L'hon L Robillard	1	15 948
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministres—		
L'hon G S Baker	1	46 729
L'hon F J Mifflin	1	20 721
Secrétaire parlementaire—		
B Wood	1	8 962

(1) Les dépenses présentées sous Agriculture et Agroalimentaire pour le Secrétaire d'État, l'hon. G Normand, comprennent celles du Secrétaire d'État (Pêches et Océans).

(2) Antérieurement Revenu national..

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Autres informations diverses

SOMMAIRE

Page

Affaires étrangères et Commerce international
- Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales 13.2
- Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales 13.3

Développement des ressources humaines
- Paiements d'indemnités et frais d'administration 13.8

Parlement
- État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 1999-2000 ..... 13.9
- État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000 ..... 13.11
- Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1999-2000 ..... 13.15

Conseil privé
- Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État 13.16
- État des dépenses—Dépenses statutaires de scrutin 13.17
- Détail des dépenses—Élection partielle de Novembre 1999 ..... 13.17
- Détail des dépenses—Élection partielle de Windsor—St. Clair 13.17

Solliciteur général
- État des dépenses par établissement 13.18

Conseil du Trésor
- Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits 13.21

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) en Nouvelle Zélande	242 775
Association des Nations du sud-est de l'Asie (ASEAN) au Singapour	20 920
Conférence ministerielle du Canada-Union européen (CDA-EU) tenue à Helsinki	19 524
Réunion des ministres du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)	6 621
Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) au Pakistan	27 918
Conférence des ministres de la Francophonie à Paris	32 126
Conférence—Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	262 516
Visite du ministre des Affaires étrangères à Maputo Mozambique	29 635
Ministre des Affaires étrangères, Groupe 8-H Bergen Norvège	2 574
Ministre du Commerce international à la Conférence des ministres du QUAD au Japon	34 094
Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN), Conférence ministérielle tenue à Bruxelles	36 978
Organisation des États américains (OEA) au Guatemala	44 457
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Ministres de l'éducation à Tokyo	12 575
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Conférence des ministres à Paris	21 682
Visite du Premier ministre au sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) tenue à Aukland	435 467
Visite du Premier ministre à Belfast, Irlande et en Autriche	1 081 321
Visite du Premier ministre à Detroit Lansing Michigan	85 896
Visite du Premier ministre au "Sommet de Facility Pact" à Rome, Sarajevo	244 016
Visite du Premier ministre G-8 à Cologne	425 843
Visite du Premier ministre au Japon pour l'Équipe Canada	4 975 292
Visite du Premier ministre au Mexique	352 265
Visite du Premier ministre au Sénégal et au Nigéria	608 169
Visite du Premier ministre en Afrique du Sud pour la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (CHOGM)	672 432
Visite du Premier ministre en Turquie pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	876 482
Visite du Premier ministre à Washington, l'Organisation du Traité de l'atlantique Nord (sommet de l'OTAN)	73 296
Frais de démarage de l'équipe d'avance du Premier ministre et de l'Équipe Canada à Boston	16 436
Frais de démarrage pour le G-8 à Okinawa	44 361
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour visite du Premier ministre au Moyen Orient	487 410
Frais de démarrage pour visite du Premier ministre au Panama et L.A.	6 793
Frais de démarrage pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York (dépôt po	11 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 30ième Conférence à Genève	117 588
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 55ième session	131 716
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 56ième session à Genève	13 371
Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 54ième session à New York	278 694
Visite du Secrétaire général des Nations Unies à New York "Friend of Kosovo"	10 403
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg	68 827
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle à Budapest	9 452
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle tenue à Seattle	299 791
Divers	25 606
Total	12 146 322

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) en Nouvelle Zélande	*96 833*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Mickey D., Yang G., Saunders P., Neri P., Johnstone B.V., Fuller P., LaTorre J., Carre S., Sillifant J.R., Hepburn L.K.,	
Autre	
Kiriloff N., Young T.,	
Association des Nations du sud-est de l'Asie (ASEAN) au Singapour	*13 185*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Christianson S., Brown D., Taylor S., Mulder R.C.,	
Conférence ministerielle du Canada-Union européen (CDA-EU) tenue à Helsinki	*16 891*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Taylor E., Harvard J., Thomson L., Kada R.,	
Réunion des ministres du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)	*6 621*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Bown D., Christianson S.	
Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) au Pakistan	*20 702*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Rocheleau Y./M.P., Nunziata J.V./M.P.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cayer, R.L., Brown D., McNiven S., Scown H., Johnstone B.V., Plouffe G., Christianson S.,	
Conférence des ministres de la Francophonie à Paris	*27 347*
Chambre des communes	
Duhamel Hon R., Godin Y.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Farmer V.,	
Diversification de l'économie de l'ouest canadien	
Robidoux F.	
Conférence—Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	*101 562*
Chambre des communes	
Harvard J./M.P. Blondin-Andrew, Hon. E.	
Agence Canadienne de développment international	
McGill H.	
Développement des ressources humaines	
Marshall M., Littlechild W., Saint-Cyr G.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Markham C.N., Bahamondes R., Golberg E., Patterson K., Chatsis D., Lachance A., Dubeau G.	
Visite du ministre des Affaires étrangères à Maputo Mozambique	*25 468*
Chambre des communes	
Axworthy, Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Pappas A., Hickey D.	
Ministre des Affaires étrangères, Groupe 8-H Bergen Norvège	*1 150*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V.	
Ministre du Commerce international à la Conférence des ministres du QUAD au Japon	*27 908*
Chambre des communes	
Penson C./M.P., Thompson G./M.P., Marchi Hon. S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard M.V., Blake, S.	
Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN), Conférence ministérielle tenue à Bruxelles.	*9 327*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Ross M., Hoeppna J.	
Organisation des États américains (OEA) au Guatemala	*36 079*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Guimond M./M.P., Lefebvre R./M.P., Kilgour Hon. D./M.P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Pappas C.L., Marder J.K., Marder J., Sheck C.L., Lobo M., Kadas R., Hickey D., Johnstone B.V.	
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Ministres de l'éducation à Tokyo	*8 219*
Gouvernement de Île-du-Prince-Edward	
Gillian Hon. J. Chester	
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Conférence des ministres à Paris	*9 616*
Chambre des communes	
Solomon J.L./M.P., Speller R./M.P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
McNiven A., Paul D.A.	
Visite du Premier ministre au sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tenue à Aukland	*333 737*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Cameron D., Robillard L., Abellana A., Legros G., Bird S., Kergin M., Angelakos C., Begin S., Bergeron M., Bertrand J., Bilodeau J.-F., Ducros F., Duquette N., Galarneau S., Hartley B., Larocque D., MacIntyre J., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., SaraivaT.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L., Portelance R., Beauregard M., Caron J., Carre S., Conley M., Dube N., Fuller P., Goodings S., Gwozdecky M., Latorre J., Lavergne S., Martin M., Mulder R., Panthaky J., Paul D., Reeder N., Sillifant J., St-Onge M., Yang G.	
Gendarmerie royal du Canada	
Babineau A., Boileau B., Brazeau P., Brousseau L., Cote S., Crockett A., Dallaire R., Lafond D., Lukca M., Menard P., Mouton F., Rivard Y., Squance J.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

$

Défense nationale
Monk G., Beers D., Burns R., Dumouchel S., Fielding M., Fournier R., Journeaux S., Joyce J., Kinnear J., Legace B., Lemay P., Maurice B., Rose B., Rost K., St. John., D., Vincent P., Yeo D.

Visite du Premier ministre à Belfast, Irlande et en Autriche *931 216*

Chambre des communes
Chrétien Rt. Hon. J.

Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre
Angelakos C., Bergeron M., Bertrand J-F., Bilodeau J-F., Bird S., Boyer C., Brooman K., Chytil L., Clugston M., Cameron D., Chrétien C., Cober D., Daigneault M., Deschambault D., Donolo P., Ducros F., Duquette N., Edmonds K., Faubert M., Foster M., Galarneau S.,Hartley B., Hosek C., Kergin M., Laurin A., Legros G., MacIntyre J., Malone N., Mongeon J., Murphy D., Parenteau E., Parisot P., Pelletier J., Pilon T., Prurakowski T., Read C., Robillard L., Saraiva T., Schryburt C., Séguin B., Simpson A. Sparkes P., Wilson T

Affaires étrangères et Commerce international
Lemieux P., Théberge N., Lessard M., Ferreida W., Swartman L., Bell J., Côté B., Dargis M., Dawson M., Duval J.-M., Gerin-Lajoie M., McGovern P., Hepburn L., Kern M., Miron C., Dundon J., Obrien K., Bovery J., Mongey G., Scott G.

Gendarmerie royal du Canada
McDonnel P., Brazeau J-P., Champagne D., Cloutier R., Crockett A., Deschènes N., Guérin M., Jande G., Lemay R., Petit J., Primeau M., Rivest A., Robert S., Sweet D.

Défense nationale
Brodeur L., Savoie P., Valiquette E., Klassen R.

Visite du Premier ministre à Detroit Lansing Michigan *61 073*

Chambre des communes
Chrétien Rt. Hon J.

Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre
Angelakos C., Brooman K., Galarneau S., Laurin A., Legros G., Hartley B., Carisse J-M., Read C., Bégin S.

Visite du Premier ministre au "Sommet de Facility Pact" à Rome, Sarajevo. *96 786*

Chambre des communes
Chrétien Rt Hon J., Marchi Hon S.

Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre
Cameron O., Pilon T., Prusakowski T., Hartley B., Kergin M., Simpson A., Bégin S., Bilodeau J-F., Carisse J-M., Daigneault M., Deschambault D., Lamontagne S., Legros G., Parisot P.

Affaires étrangères et Commerce international
Lemieux P., Théberge N., Marchi L., Knill A., Swartman L., Bell J., Coté B., Dawson M., Duval J.M., Ljungar K., McGovern P., Gill D., Landry G., Dubeau G., Kern M., Lachance A., Campbell D., Wright J.

$

Gendarmerie Royale Du Canada
Brazeau J-P., Brousseau L., Corrigan B., Côté S., Deschêne N., Giguère P., Kless M., Laflamme D., Lucka M., Montecino A., Robert S., Sabourin G., St-Jacques S., Montecino A., Giguère P., Corrigan B., Gibbon T., Meilleur J., Ménard P., Mouton F.

Défense nationale
Aman R., Baraniecki E., Brown A., Hamel C., Holmes V., Klassen R., Lagace B., Lemay P., Maurice R., Murphy B., Murphy P., Price B., Ruff R., Stuart K., Swyers G., Townsend R., Vincent P., Brodeau P., Fournier R., Gautreau D., Gosselin J., Guillemette L., Kinnear J., Lapierre S., Lavigne L., Rose B., Roy D.

Visite du Premier ministre G-8 à Cologne *206 099*

Chambre des communes
Chrétien Rt. Hon. J.

Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre
Angelakos C., Bilodeau J-F., Bird S., Boyer C., Brooman K., Carisse J-M., Chrétien C., Cameron D., Cober D., Daigneault M., Deschambault D., Donolo P., Ducros F., Duquette N., Edmonds K., Faubert M., Galarneau S., Hosek C., Kergin M., Laurin A., Legros G., Malone N., MacIntyre J., Mongeon J., Parenteau E., Pelletier J., Pilon T., Prusakowski T., Read C., Robillard L., Saraiva T., Séguin B., Schryburt C., Sparkes P., Wilson T.

Affaires étrangères et Commerce international
Beauchamp R., Lemieux P., Johnston V., Côté B., Lessard M., Alexander C., Blandford L., Brannen E., Clarke W., Conley M., Glasgow L., Gompf J., Houle M., Johnson J., Jobin S., Koop B., Mank R., McRae R., Panthanky J., Philips K., Robert C., Plunket D., Rooney M., Sabatino L., Seguin G., Thompson R., Udell J., Wheeler S., Wright J., Beaupré R., Broadbridge J.

Gendarmerie royal du Canada
Beaudoin R., Brettschneider R., Champagne D., Crockett A., Grenier A., L'heureux D., Lemay R., Marcotte M., Marion A., Montecino A., Mudie P., Pessot R., Proulx P., Teolis P.

Défense nationale
Boulegon K., Braconnier S., Nolan R-F., Klassen R., Baraniecki E., Brown A., Ennis R.,Gilmore D., Hamel C., Hook D., Janelle L., Lapierre S., Lavigne L., Macdonald R., Mornan A., Murphy B., Renaud J., Rioux P., Ross S., Townsend S.

Visite du Premier ministre au Japon pour l'Équipe Canada *3 710 406*

Chambre des communes
Chrétien Rt. Hon. J.

Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre
Séguin B., Read C., Clugston M., Chrétien C., Simpson A., Boyer C., Bird S., Angelakos C., MacIntyre J., Galarneau S., Cober D., Faubert M., Daigneault M., Pilon T., Chytil L., Laurin A., Bergeron M., Bertrand J., Bilodeau J-F.,

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Deschambault D., Ducros F., Duquette N., Hartley B., Kergin M., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., Saraiva T., Schryburt C., Smith T., Sparkes P., Abellana A., Brooman K., Legros G., Wilson T., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Desmarais L., Dubois C., Turcotte A., Guigêre-Misawa F., Edwards L., Comeau D., Archambault R., Ledwidge J., Horton D., Nakamura C., Bobiash D., McDonald M., Mowatt M., Philips G., Turner D., Seta Y., Shimada F., Shimizu T., Shimomura T., Muto M., Kanao K., Beauchamp R., Dubeau G., Kern M., Portelance R., Lessard M., Burchett I., Branch L., Gaetan L., Guttman T., Johns M., Buchan G., Gleddie G., England K., Villanueva S., Bell J., Caron J., Christoff J., Demers C., Faussurier A., Huber M., Johnston D., Kalil N., Lavergne L., Lessard C., Litalien Y., McGovern P., Meunier G., Miron C., Morgan K., Mundy J., O'Brien K., Plouffe L., Wright R., Schumacher B & D., Beck S., Billings D., Brown B., Chowdhury S., Henkee-Poole K., Hills R., Lai A., Mar L., Menzies J., Montaigne P., Pinney S., Robson W., Virtue A., Zakka E., Qureshi S., Lebel J., Théberge N.	
Défense nationale	
Georgantopoulos C., Beers D., Burns R., Dumouchel S., Fielding M., Fournier R., Journeaux S., Joyce J., Kinnear K., Lagace B., Lemay P., Maurice R., Rose B., Rost K., St-John D., Vincent P., Yeo D., Creamer A., Lavoie G., Reid J., Squires J., Lapointe-Bourdage L., Singer L.	
Gendarmerie royal du Canada	
Bérubé R., Brazeau J-P., Cashman L., Champagne D., Cloutier R., Côté S., Deschesnes N., Gaudreau M., Gibbon T., Goulding T., Guérin M., Harper D., Jande G., Jean D., L'Heureux D., Lahaie L., Lauzon- Bauer N., Lukca M., Moore T., Petit J., Primeau M., Rivest A., Robert S., Rochette G., Sweet D., Beaudoin R., Corrigan B., Crockett A., Gibbon T., Goulding C., Marcotte M., Marion A., Teolis P., Champagne D., Desfossés L., Valiquette P., Cook L., Douaire P., Lafond S., Couture F., Ruyssen P., Dupéré R., Boudreau K., Lemay R., Charron M., Grenier A., Proulx P., Comeault G., Montecino A., Mudie P., Nyle G., Paquin A., Pessot R., Plante M., Simard E., Soumis P.	
Visite du Premier ministre au Mexique	*203 824*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Kilgour Hon. D.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Pelletier J., Chrétien C., MacIntyre J., Hartley B., Séguin, B., Murphy D., Malone N., Read C., Angelakos C., Begin S., Edmonds K, Brooman K., Sparkes P.,Wilson T., Robillard L., Laurin, A., Prusakowski T., Kergin M., Faubert M., Pilon, T., Boyer C., Hosek C., Lang J., Mongeon J., Parisot P., Saraiva, T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Durand P., Kern M., Lemieux P., Lobo M.	
Gendarmerie royal du Canada	
Teolis P., Brazeau J-P., Lukca M., Squance J., Dallaire R., Boileau B., Rivard Y., Mouton F., Menard P., Brousseau L., Petit J., Champagne D., Lafond D., Martin R., Adair R.	
Défense nationale	
Milford K-G., Senecal J-R., Benoit R-M., Mawson M., Lemasson Y., Mornan A., Gagné G., Montag V., Charron D., Lapierre S., Murphy B., Fournier R., Lavigne L., Journeaux S., Janelle L., Murphy P., Macht R., Gallant B., Price B., Renaud J., Robinson T.	
Visite du Premier ministre au Sénégal et au Nigéria	*412 284*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Kilgour Hon. D., Augustine J./M.P.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Angelakos C., Séguin B., Begin S., MacIntyre J., Boyer C., Mongeon J., Anderson D., Pilon T., Bédard C., Bergeron M., Campbell M J., Carisse J M., Chrétien C., Deschambault D., Ducros F., Foster M., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J., Pelletier J., Polk K., Read C., Saraiva T., Schryburt C., Sparkes P., Abellana A., Bondar M., Legros G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Lebel J., Ferguson I., Bunka K., Doré L., Fournier R., McNeish J., Solomon J., Velgi M., Caron J., Beaulne P., Grenier D., Rowan S.	
Gendarmerie royal du Canada	
Gaudreau M., Brazeau J-P., Champagne D., Kibsey G., Larose Y., Lebrasseur T., Lortie D., Meilleur J., Milonas P., Nyle G., Paquin A., Seale-Irving L., Simard E. Soumis P.	
Défense nationale	
Carver M., Ivey J., Kimberley C., Aman R., Brodeur P., Cooper T., Cross D., Dymond B., Ethier D., Fleet T., Gagné G., Gautreau D., Journeaux S., Klassen R., Lacasse D., Lavigne L., Mawson M., Ruff R., St-Onge M.	
Visite du Premier ministre en Afrique du Sud pour la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (CHOGM)	*621 618*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Axworthy Hon. L., Kilgour Hon. D.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Lamontagne S., Boyer C., Ducros F., Prusakowski T., Wilson T., Seguin B., Angelakos C., Daigneault M., Abellana A., Bergeron M., Bondar M., Campbell M.J., Carisse J-M., Deschambault D., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J., Legros G., Pelletier J., Read C., Saraiva, T., Schryburt, C., Sparkes P.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Kern M., Edwards L., Erskine T., Heinbecker P., Hopton K., Hopton R., McMaster C., Oberholtzer S., Smith C., Van der Barren J., Van Niekerk L., Baldwin-Jones E., Brown D., Burdett M., Caron J., Chandler F., Chapman S., Hepburn L., Johnstone V., Karsgaard D., Landry G., Lortie P., Rowan S., Scrimshaw S., Sporeal C., Stern J., Taliep N.	
Défense nationale	
Gallant B., Salter D., Wansink M., Sleen D., Macrae A., Seal S., Aman R., Blankeney N-G., Brodeur P., Cooper T., Cross D., Dymond B., Ethier D., Fleet T., Gagné G., Gautreau D., Journeaux S., Klassen R., Lacasse D., Lavigne L., Mawson M., MacDonald J., Ruff R., St-Onge M.	
Gendarmerie royal du Canada	
Comeault G., Brazeau P., Champagne D., Teolis P., Laflamme D., Lafontaine P., Lortie D., Lucka M., Paquin A., Pender G., Moore T., Seaborne J., Cashman L., St-Jacques S., Rivard Y., Rochette P.	
Visite du Premier ministre en Turquie pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	*498 970*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Angelakos C., Bédard C., Bergeron M., Bondar M.,Campbell M.J., Carisse J.-M., Deschambault D., Ducros F., Foster M., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J., MacIntyre J., Mongeon J., Pelletier J., Polk K., Read C., Saraiva T., Schryburt C., Séguin B., Sparkes P., Abellana A., Brooman K., Legros G., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Renault N., Cobannoglu S., Cooper G., Hughes S., Rodney J., Walsh E., House A., Lavelle M., Griffin B., De Chamaillard N., Isin A., Bosut Y., Ozturk S., Yaman M., Kosetorunu A., Ozbilen B., Kadim M., Duval J M., Walsh E., Swann S.	
Travaux Publiques et services gorvernementaux	
Vallee J.	
Visite du Premier ministre à Washington, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (sommet de l' OTAN)	*54 074*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Faubert M., Pilon T., Robillard L., Brooman K., Abellana A., Angelakos C., Bédard C., Bertrand J., Carisse J-M., Chrétien C., D'Angelo K., Deschambault D., Donolo P., Edmonds K., Hartley B., Kergin M., Larocque D., Legros G., MacIntyre J., Simpson A., Smith P., Sparkes P., Lang J.	
Frais de démarage de l'équipe d'avance du Premier ministre et de l'Équipe Canada à Boston	*9 729*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Delouya A., Prusakowski T., Wilson T., Séguin B., Boyer C., Edmonds K., Angelakos C., Mongeon J., MacIntyre J., Vigneault S.	
Frais de démarrage pour le G-8 à Okinawa	*28 567*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Chrétien C., Angelakos C., Bondar M., Lang J.	
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour visite du Premier ministre au Moyen Orient	*394 140*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Delouya A., Prusakowski T., Wilson T., Seguin B., Chretien C., Boyer C., Edmonds K., Angelakos C., Mongeon J., Faubert M.	
Frais de démarrage pour visite du Premier ministre au Pananma et L.A (visite annulée)	*5 877*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
MacIntyre J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Kern M., Lebel J.	
Frais de démarrage pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York (dépôt pour hotel seulement, aucune dépense encourue) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 30ième Conférence à Genève	*71 815*
Chambre des communes	
Copps Hon. S	
Gouvernement provincial	
Peter Hon. Andrew., Bisaillon R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chouinard J-L., Terrillon-Mackay L., Connelly M.	
Autre	
Boyd P. C	
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 55ième session	*87 384*
Chambre des communes	
Allcock R./M.P., Robinson S./M.P.	
Sénat	
Wilson L. Senator	
Affaires étrangères et Commerce international	
Nolke S., Lord, W., Dubeau, G., Dion A.	
Commission des Nations Unies sur les droits de la personne (UNCHR) 56ième sesssion à Genève	*11 569*
Affaires étrangères et Commerce international	
Buck K., Lavergne L., Dion A., Steffen S., Norfolk A., Ruecker K.,, Bougie A.-M.	
Autre	
Le Bars R.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 54ième session à New York	*228 128*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Telegdi A./M.P., Ianno T./M.P., Leung S./M.P., Harb, M./M.P., Hubbard C./M.P., O'Brien P./M.P., Patry B./M.P., McCormick L./M.P., Augustine J./M.P.	
Sénat	
Maheu Hon. Senator S., Chalifoux Hon. Senator T.	
Vice-premier ministre	
Dimitroff P./M.P.	
Autre	
Banks N., Helgason W., Ventura C.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ralph J., Brown, Hulan H D., Dubé N., Burton C., Kessel A., Robinson D., Sutherland S., Caron J., Cousineau P., Selwyn R., Sproule D., Meagher C., Sarty L., Viveash D.P., Plouffe G., Sproule D., Ventura C., Racine A., Goyette H.-A., Johnstone B.V., Spencer B.L., Norman G.A., Germain A., Verrier-Fréchette K., Furuya E., Hébert P., Auger N., Burton C., Steven D., Norfolk A.R., St-Louis M., Buck K.	
Visite du Secrétaire général des Nations Unies à New York "Friend of Kosovo"	*10 403*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Brown D., Hulan H.	
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg	*46 951*
Chambre des communes	
Godin Y./M.P., Duhamel, Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Guénette R., Galambos I., Lachapelle L., Farmer V., Robidoux F., Connelly M.	
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle à Budapest	*9 452*
Chambre des communes	
Marchi, Hon. S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Blake S.	
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle tenue à Seattle	*259 379*
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P.S., Marchi Hon. S., Vanclief Hon. L., Palladini Hon. A., Julien Hon.G., Mihychuk Hon. M-A., Farnworth Hon. M., Lingenfelter Hon. D., Hillson Hon. J. McClellan Hon. S M., Simmons Hon. R., Graham B./M.P., Harvard J./M.P., Obhrai D./M.P., Alarie H./M.P., Marceau R./M.P., Blaikie B./M.P., Bachand A./M.P., Borotsik R./M.P.,	
Sénat	
Fairbairn Hon. J., Gustafson Hon. L.J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Wright R.G., LeBlanc F., Albinati A., Bussières S., Fried J.T., Feldman E., Gero J., Wilson R., Ayotte D., Chatterson D., Adams T., Gompf J., Robertson C., Dunn J., Dubé N., Lessard M.V.,. Anderson J., Meredith G., Olivier L.	
Agriculture et Agroalimentaire	
Claydon F., Donoghue C., Zakaib P., Gifford M., Vinet S., Verheul S., Haddow P., Shaw G., Monette D., Levatte J., Boudrias D.	
Finances	
Collins-Williams T., Satherstrom D., Gauthier G.	
Industrie	
von Finckenstein K., Simpson R., McCulla D.J., Ready R.	
Environnement	
Beale M., Good L., Smith N.	
Patrimoine Canadien	
Stone P., Mark J.,	
Développement des ressources humaines	
Poisson Y.	

Développement des ressources humaines

PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
PROGRAMME DU TRAVAIL			
Terre-Neuve	1 731 854	364 056	2 095 910
Île-du-Prince-Édouard	718 802	125 286	844 088
Nouvelle-Écosse—Fédéral	4 272 929	653 997	4 926 926
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	11 041 989	1 307 129	12 349 118
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 344 830	520 894	4 865 724
Nouvelle-Écosse—Vieille silicose	633 088	65 010	698 098
Nouveau-Brunswick	1 634 566	377 592	2 012 158
Québec	11 633 439	3 702 401	15 335 840
Ontario	31 297 269	5 444 398	36 741 667
Manitoba	2 063 206	512 468	2 575 674
Saskatchewan	2 623 113	607 602	3 230 715
Alberta	4 517 997	1 230 450	5 748 447
Colombie-Britannique	6 852 593	2 399 148	9 251 741
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada	118 152		118 152
Paiement des coûts de réclamations en vertu de la Loi sur l'indemnisation des marins marchands	5 725		5 725
Indemnisations à des employés engagés occasionnels du Québec CT 1979-29	540		540
Sommes excédentaires versées à des réclamants (cas de subrogation)	571 419		571 419
Salaires recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État (cas de subrogation)	450 088		450 088
Frais juridiques, médicaux et professionnels (cas de subrogation)	234 054		234 054
Indemnisations à des détenus	24 352		24 352
	84 770 005	17 310 431	102 080 436
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des organismes de l'État	35 686 420	7 065 371	42 751 791
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des autres ministères	3 776 372	679 241	4 455 613
Montants recouvrés de tiers responsables (subrogation)	1 267 921		1 267 921
Paiement en trop pour indemnités recouvrées des réclamants	25 942		25 942
Recouvrement d'indemnités versées à des détenus	63 060		63 060
	40 819 715	7 744 612	48 564 327
Dépenses nettes	43 950 290	9 565 819	53 516 109

[1] Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 10 du volume II (partie I)).

[2] Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :
a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et
c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

[3] Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales des accidents de travail.
Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.
Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1999-2000

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Adams W, TN-O	67 225	10 550	91 799	85 053
Andreychuk R, Sask	67 225	10 550	65 240	60 444
Angus W D, Qué	67 225	10 550	29 859	84 236
Atkins N K, Ont	67 225	10 550	44 542	101 362
Austin J, C-B	67 225	10 550	103 571	76 953
Bacon L, Qué	67 225	10 550	12 409	98 304
Balfour R J, Sask[1]	50 175	7 339	51 914	69 915
Beaudoin G A, Qué	67 225	10 550	9 708	102 213
Berntson E A, Sask	66 845	10 430	77 264	76 740
Bolduc R, Qué	65 895	10 130	30 481	50 133
Boudreau J B, N-É	33 235	5 215	25 459	11 394
Bryden J G, N-B	67 225	10 550	40 138	81 049
Buchanan J M, N-É	67 225	10 550	76 935	77 261
Butts P, N-É[1]	24 818	3 895	25 494	26 949
Callbeck C, Î-P-É	67 225	10 550	33 101	95 935
Carney P, C-B	67 225	10 550	76 989	96 918
Carstairs S, Man	67 225	10 550	96 447	123 677
Leader adjoint du gouvernement	7 824			
Chalifoux T, Alb	67 225	10 550	104 156	100 404
Christensen I, Yukon	39 164	6 146	25 660	47 145
Cochrane E, T-N	67 225	10 550	71 626	102 829
Cogger M B, Qué	55 445	7 105	6 970	86 274
Cohen E J, N-B	67 225	10 550	81 002	96 620
Comeau G J, N-É	67 225	10 550	77 780	68 097
Cook J, T-N	67 225	10 550	61 970	62 082
Cools A C, Ont	67 225	10 550	64 462	105 389
Corbin E G, N-B	67 225	10 550	30 819	72 443
De Bané P, Qué	67 225	10 550	36 011	82 263
Deware M M, N-B	67 225	10 550	80 660	89 196
Whip de l'opposition	4 800			
Di Nino C, Ont	67 225	10 550	35 656	80 836
Doody C W, T-N	67 225	10 550	58 994	48 037
Doyle R J, Ont[1]				
Eyton J T, Ont	66 085	10 190	55 031	96 358
Fairbairn J, Alb	67 225	10 550	108 940	101 984
Ferretti Barth M, Qué	67 225	10 550	27 801	81 469
Finestone S, Qué	43 127	6 768	20 303	58 699
Finnerty I, Ont	39 164	6 146	26 086	75 113
Fitzpatrick D R, C-B	67 225	10 550	104 444	97 290
Forrestall J M, N-É	67 225	10 550	75 906	111 525
Fraser J T, Qué	67 225	10 550	23 864	92 496
Furey G, T-N	43 127	6 768	85 676	60 906
Gauthier J-R, Ont	67 225	10 550	6 760	75 956
Ghitter R D, Alb	67 225	10 550	76 754	80 944
Gill A, Qué	67 225	10 550	58 331	96 582
Grafstein J S, Ont	67 225	10 550	41 098	50 571
Graham A B, N-É	67 225	10 550	30 784	116 789
Grimard N, Qué	67 225	10 550	82 506	101 437
Gustafson L J, Sask	67 225	10 550	57 356	51 643
Hays D P, Alb	67 225	10 550	122 779	120 143
Leader adjoint du gouvernement	7 320			
Hervieux-Payette C, Qué	67 225	10 550	40 400	100 317
Johnson J, Man	67 225	10 550	55 929	107 278
Johnstone A, Î-P-É[1]	13 194	2 071	38 778	25 535
Joyal S, Qué	67 225	10 550	35 780	155 748
Kelleher J F, Ont	67 225	10 550	55 309	88 671
Kelly W M, Ont	66 275	10 250	52 962	95 410
Kenny C, Ont	67 225	10 550	54 164	154 169
Keon W J, Ont	67 225	10 550	16 974	98 833
Kinsella N A, N-B	67 225	10 550	74 448	106 144
Leader adjoint de l'opposition	9 625			
Kirby M, N-É	67 225	10 550	31 569	96 245
Kolber L E, Qué	64 375	9 410	25 142	92 229
Kroft R H, Man	67 225	10 550	60 806	60 150
Lavoie-Roux T, Qué	67 225	10 550	7 086	79 174
Lawson E M, C-B	67 225	10 550	84 264	75 311
Lebreton M, Ont	67 225	10 550	33 705	98 819
Lewis P D, T-N[1]	44 043	6 913	47 508	37 554
Losier-Cool R-M, N-B	67 225	10 550	65 544	102 455
Président Pro Tempore	4 033			
Lucier P, Yukon[1]	22 300	3 274	1 555	20 863
Lynch-Staunton J, Qué	67 225	10 550	15 135	8 716
Leader de l'opposition	24 700			
Maheu S, Qué	67 225	10 550	28 350	84 537
Mahovlich F W, Ont	67 225	10 550	62 953	56 618
Maloney M, Ont[1]	24 998	3 923	28 807	43 160
Meighen M A, Ont	67 225	10 550	51 863	93 969
Mercier L, Qué	67 225	10 550	21 351	136 752
Whip du gouvernement	7 725			
Milne L, Ont	67 225	10 550	43 413	79 394
Molgat G L, Man	67 225	10 550	79 219	91 810
Président du Sénat	37 575			
Moore W P, N-É	67 225	10 550	56 026	91 516
Murray L, Ont	67 225	10 550	29 795	62 760
Nolin P C, Qué	67 225	10 550	48 179	102 709
Oliver D H, N-É	67 225	10 550	87 860	99 693
Pearson L, Ont	67 225	10 550	17 213	94 214
Pépin L, Qué	67 225	10 550	31 228	106 236
Perrault R J, C-B	67 225	10 550	88 473	57 337
Perry (Poirier) M, Î-P-É	43 127	6 768	102 422	39 853
Phillips O H, Î-P-É[1]	743	117	440	15 744
Pitfield P M, Ont	67 225	10 550		65 482

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1999-2000—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Poulin M-P, Ont	67 225	10 550	54 856	101 788
Poy V, Ont	67 225	10 550	96 005	93 629
Prud'homme M, Qué	67 225	10 550	19 146	91 737
Rivest J-C, Qué	67 225	10 550	19 450	64 524
Roberge F, Qué	65 515	10 010	28 828	94 956
Robertson B M, N-B	67 225	10 550	46 835	87 811
Robichaud F, N-B	67 225	10 550	35 152	85 052
Robichaud L J, N-B	67 225	10 550	9 187	51 770
Roche D, Alb	67 225	10 550	85 242	97 559
Rompkey W, T-N	67 225	10 550	101 584	79 402
Rossiter E, Î-P-É	67 225	10 550	54 000	65 558
Ruck C W, N-É	67 225	10 550	53 590	55 179
Sibbeston N, TN-O	39 164	6 146	100 089	69 118
Simard J-M, N-B	67 225	10 550	49 149	93 622
Sparrow H O, Sask	67 225	10 550	71 826	94 825
Spivak M, Man	67 225	10 550	99 155	111 521
Stewart J B, N-É[1]	42 370	6 650	30 740	34 345
St. Germain G, C-B	67 225	10 550	102 958	104 705
Stollery P, Ont	67 225	10 550	53 276	102 580
Stratton T R, Man	67 225	10 550	68 311	99 490
Taylor N, Alb	67 225	10 550	99 283	84 631
Tkachuk D, Sask	67 225	10 550	102 370	92 200
Watt C, Qué	67 225	10 550	70 629	107 841
Whelan E, Ont[1]	18 523	2 907	25 280	61 472
Wilson L M, Ont	67 225	10 550	28 572	75 998
Wood D, Qué[1]			2 275	
Total	6 789 432	1 045 318	5 713 969	8 856 774

[1] Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 1999-2000, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Abbott J	67 225	22 200	129 725
Ablonczy D	67 225	22 200	108 275
Adams WP	67 225	22 200	20 963
Alarie H	67 225	22 200	42 930
Alcock R	67 225	22 200	110 821
Anders R	67 225	22 200	75 612
Anderson L'hon D	67 225	22 200	115 925
Assad M	67 225	22 200	18 532
Assadourian S	67 225	22 200	48 718
Asselin G	67 225	22 200	66 814
Augustine J	67 225	22 200	42 745
Axworthy C	11 150	3 683	24 091
Axworthy L'hon L	67 225	22 200	52 631
Bachand A	67 225	22 200	49 504
Bachand C	67 225	22 200	42 572
Bailey R	67 225	22 200	87 874
Baker L'hon G	67 225	27 325	179 997
Bakopanos E	67 225	22 200	44 981
Barnes S	67 225	22 200	49 358
Beaumier C	67 225	22 200	48 216
Bélair R	67 225	27 325	106 885
Bélanger M	67 225	22 200	12 551
Bellehumeur M	67 225	22 200	47 006
Bellemare E	67 225	22 200	7 095
Bennett C	67 225	22 200	85 359
Benoit L	67 225	22 200	82 107
Bergeron S	67 225	22 200	23 563
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 725		
Bernier G	67 225	22 200	83 384
Bernier Y	67 225	22 200	122 275
Bertrand R	67 225	22 200	46 167
Bevilacqua M	67 225	22 200	62 986
Bigras B	67 225	22 200	52 920
Blaikie WA	67 225	22 200	86 400
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	10 550		
Blondin-Andrew L'hon E	67 225	29 325	210 646
Bonin R	67 225	22 200	39 849
Bonwick P	67 225	22 200	78 203
Borotsik R	67 225	22 200	89 375
Boudria L'hon D	67 225	22 200	16 294
Bradshaw L'hon C	67 225	22 200	63 226
Breitkreuz C	67 225	27 325	102 427
Breitkreuz G	67 225	22 200	98 424
Brien P	67 225	22 200	89 663
Brison S	67 225	22 200	98 802
Brown MAB	67 225	22 200	33 659
Bryden J	67 225	22 200	60 326
Bulte S	67 225	22 200	53 364
Byrne G	67 225	27 325	147 974
Caccia L'hon CL	67 225	22 200	36 354
Cadman C	67 225	22 200	77 575
Calder MJ	67 225	22 200	57 132
Cannis J	67 225	22 200	59 602
Canuel R	67 225	22 200	77 035
Caplan L'hon E	67 225	22 200	46 247
Cardin S	67 225	22 200	34 357
Carroll A	67 225	22 200	51 168
Casey B	67 225	22 200	98 671
Casson R	67 225	22 200	96 671
Catterall M	67 225	22 200	11 833
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	7 725		
Cauchon L'hon M	67 225	22 200	10 405
Chamberlain B	67 225	22 200	52 927
Chan L'hon RCY	67 225	22 200	126 125
Charbonneau Y	67 225	22 200	35 285
Chatters D	67 225	27 325	94 198
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	105		
Chrétien Le très hon J	67 225	22 200	4 280
Chrétien JG	67 225	22 200	61 709
Clouthier H	67 225	22 200	62 398
Coderre L'hon D	67 225	22 200	35 073
Cohen S			1 349
Collenette L'hon D	67 225	22 200	18 203
Comuzzi J	67 225	27 325	86 362
Copps L'hon SM	67 225	22 200	72 891
Cotler I	25 598	8 449	5 774
Crête P	67 225	22 200	71 007
Cullen R	67 225	22 200	61 993
Cummins JM	67 225	22 200	124 253
Dalphond-Guiral M	67 225	22 200	23 485
Davies E	67 225	22 200	103 084
de Savoye P	67 225	22 200	52 230
Debien M	67 225	22 200	25 005
Desjarlais B	67 225	27 325	135 529
Desrochers O	67 225	22 200	66 082
Devillers P	67 225	22 200	37 422
Dhaliwal L'hon H	67 225	22 200	137 586
Dion L'hon S	67 225	22 200	23 054
Discepola N	67 225	22 200	48 487
Dockrill M	67 225	22 200	120 695
Doyle N	67 225	22 200	146 298
Dromisky SP	67 225	22 200	84 097
Drouin C	67 225	22 200	42 934
Dubé A	67 225	22 200	55 674
Dubé J	67 225	22 200	100 805
Duceppe G	67 225	22 200	28 024
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
Duhamel L'hon RJ	67 225	22 200	77 461
Dumas M	67 225	22 200	29 750
Duncan J	67 225	27 325	100 876
Earle G	67 225	22 200	80 248
Easter W	67 225	22 200	97 972
Eggleton L'hon AC	67 225	22 200	45 258
Elley R	67 225	22 200	123 639
Epp MK	67 225	22 200	40 619
Finestone L'hon SA	24 098	7 961	20 329
Finlay J	67 225	22 200	69 373
Folco R	67 225	22 200	28 313

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Fontana JF	67 225	22 200	68 069
Forseth P	67 225	22 200	89 319
Fournier G	67 225	27 325	101 163
Fry l'hon H	67 225	22 200	154 829
Gagliano L'hon A	67 225	22 200	18 357
Gagnon C	67 225	22 200	46 719
Gallaway R	67 225	22 200	76 484
Gauthier M	67 225	22 200	55 135
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	10 550		
Gilmour WD	67 225	22 200	109 455
Girard Bujold J	67 225	22 200	57 739
Godfrey JF	67 225	22 200	75 387
Godin M	67 225	22 200	26 674
Godin Y	67 225	22 200	84 883
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	1 166		
Goldring P	67 225	22 200	42 814
Goodale L'hon RE	67 225	22 200	80 866
Gouk JW	67 225	22 200	116 869
Graham B	67 225	22 200	51 389
Gray L'hon H	67 225	22 200	43 492
Grewal G	67 225	22 200	89 447
Grey DC	67 225	22 200	116 510
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	699		
Grose IB	67 225	22 200	40 241
Gruending D	25 598	8 449	44 772
Guarnieri A	67 225	22 200	77 006
Guay M	67 225	22 200	37 941
Guimond M	67 225	22 200	74 455
Hanger A	67 225	22 200	104 787
Harb M	67 225	22 200	5 336
Hardy L	67 225	27 325	194 639
Harris RM	67 225	27 325	147 449
Hart J	67 225	22 200	148 174
Harvard J	67 225	22 200	95 359
Harvey A	67 225	22 200	52 549
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 725		
Herron J	67 225	22 200	94 358
Hill G	67 225	22 200	117 863
Hill J	67 225	27 325	128 559
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	6 404		
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	2 337		
Hilstrom H	67 225	22 200	91 304
Hoeppner JE	67 225	22 200	72 964
Hubbard C	67 225	22 200	61 518
Ianno T	67 225	22 200	58 469
Iftody D	67 225	22 200	117 420
Jackson O	67 225	22 200	61 836
Jaffer R	67 225	22 200	78 581
Jennings M	67 225	22 200	52 363
Johnston FD	67 225	22 200	56 662
Jones J	67 225	22 200	43 362
Jordan J	67 225	22 200	38 490
Karetak-Lindell N	67 225	29 325	195 232
Karygiannis J	67 225	22 200	35 438
Keddy G	67 225	22 200	89 668
Kenney JT	67 225	22 200	117 174
Kerpan A	67 225	22 200	84 061
Keyes SJ	67 225	22 200	59 092
Kilger B	67 225	22 200	63 002
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	13 650		
Kilgour L'hon DW	67 225	22 200	49 973
Knutson TG	67 225	22 200	65 170
Konrad DP	67 225	22 200	125 633
Kraft Sloan KM	67 225	22 200	62 939
Laliberte R	67 225	27 325	188 188
Lalonde F	67 225	22 200	29 928
Lastewka W	67 225	22 200	56 042
Laurin R	67 225	22 200	25 781
Lavigne R	67 225	22 200	35 475
Lebel G	67 225	22 200	40 832
Lee D	67 225	22 200	50 616
Lefebvre R	67 225	22 200	70 559
Leung S	67 225	22 200	101 710
Lill WE	67 225	22 200	68 419
Limoges R	65 181	21 525	52 563
Lincoln C	67 225	22 200	24 010
Longfield J	67 225	22 200	39 808
Loubier Y	67 225	22 200	48 311
Lowther E	67 225	22 200	97 830
Lunn GV	67 225	22 200	139 755
MaCaulay L'hon L	67 225	22 200	114 321
Mackay PG	67 225	22 200	91 135
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
Mahoney SW	67 225	22 200	75 674
Malhi G	67 225	22 200	45 779
Maloney JD	67 225	22 200	53 563
Mancini P	67 225	22 200	108 305
Manley L'hon JP	67 225	22 200	4 408
Manning P	67 225	22 200	95 633
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	50 551		
Marceau R	67 225	22 200	52 847
Marchand JP	67 225	22 200	44 664
Marchi L'hon S	22 840	7 545	25 306
Mark IM	67 225	22 200	150 351
Marleau L'hon D	67 225	22 200	44 665
Martin K	67 225	22 200	58 492
Martin L'hon P	67 225	22 200	44 836
Martin PD	67 225	22 200	113 012
Massé L'hon M	29 733	9 822	11 138
Matthews WB	67 225	27 325	195 327
Mayfield P	67 225	27 325	128 131
McClelland I	67 225	22 200	83 305

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	10 950		
McCormick L	67 225	22 200	68 641
McDonough A	67 225	22 200	126 921
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
McGuire J	67 225	22 200	89 176
McKay J	67 225	22 200	62 551
McLellan L'hon A	67 225	22 200	102 663
McNally GH	67 225	22 200	126 829
McTeague D	67 225	22 200	48 567
McWhinney T	67 225	22 200	138 054
Menard R	67 225	22 200	15 084
Mercier P	67 225	22 200	28 966
Meredith V	67 225	22 200	122 293
Mifflin L'hon FJ	67 225	27 325	83 204
Milliken P	67 225	22 200	35 346
Indemnité à titre de vice-président et président des Comités pléniers	26 825		
Mills B	67 225	22 200	108 997
Mills D	67 225	22 200	50 112
Minna L'hon M	67 225	22 200	52 819
Mitchell L'hon A	67 225	22 200	52 738
Morrison L	67 225	22 200	59 063
Muise M	67 225	22 200	104 247
Murray I	67 225	22 200	21 958
Myers LA	67 225	22 200	65 275
Nault L'hon RD	67 225	27 325	151 980
Normand L'hon G	67 225	22 200	120 405
Nunziata JV	67 225	22 200	53 207
Nystrom L'hon L	67 225	22 200	77 733
O'Brien L	67 225	27 325	275 401
O'Brien PW	67 225	22 200	56 698
O'Reilly J	67 225	22 200	52 419
Obhrai D	67 225	22 200	73 363
Pagtakhan R	67 225	22 200	98 263
Pankiw J	67 225	22 200	103 550
Paradis D	67 225	22 200	47 763
Parent L'hon G	67 225	22 200	46 520
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	51 250		
Parrish C	67 225	22 200	39 761
Patry B	67 225	22 200	25 962
Penson C	67 225	27 325	59 203
Peric J	67 225	22 200	48 162
Perron GA	67 225	22 200	39 047
Peterson L'hon J	67 225	22 200	58 460
Pettigrew L'hon P	67 225	22 200	25 275
Phinney EL	67 225	22 200	56 505
Picard P	67 225	22 200	36 656
Pickard RW	67 225	22 200	57 808
Pillitteri G	67 225	22 200	43 634
Plamondon L	67 225	22 200	68 629
Power C	55 858	18 450	128 576
Pratt D	67 225	22 200	16 116
Price D	67 225	22 200	63 963
Proctor JR	67 225	22 200	74 233
Proud G	67 225	22 200	102 771
Proulx M	25 598	8 449	1 298
Provenzano CF	67 225	22 200	70 924
Ramsay J	67 225	22 200	47 353
Redman K	67 225	22 200	72 615
Reed JAA	67 225	22 200	39 666
Reynolds J	67 225	22 200	172 669
Richardson J	67 225	22 200	50 249
Riis N	67 225	22 200	140 732
Ritz G	67 225	22 200	109 327
Robillard L'hon L	67 225	22 200	8 851
Robinson SJ	67 225	22 200	164 888
Rocheleau Y	67 225	22 200	35 368
Rock L'hon A	67 225	22 200	83 493
Saada J	67 225	22 200	26 362
Sauvageau B	67 225	22 200	41 656
Schmidt W	67 225	22 200	69 207
Scott L'hon A	67 225	22 200	56 530
Scott M	67 225	27 325	127 427
Sekora L	67 225	22 200	141 991
Serré B	67 225	27 325	60 264
Sgro J	25 598	8 449	20 710
Shepherd A	67 225	22 200	34 317
Solberg M	67 225	22 200	132 400
Solomon JL	67 225	22 200	118 751
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	6 560		
Speller RS	67 225	22 200	69 626
St.Denis B	67 225	27 325	110 067
St-Hilaire C	67 225	22 200	37 847
St-Jacques D	67 225	22 200	49 951
St-Julien G	67 225	27 325	136 075
Steckle P	67 225	22 200	81 566
Stewart L'hon CS	67 225	22 200	31 929
Steward L'hon J	67 225	22 200	39 775
Stinson D	67 225	22 200	115 749
Stoffer P	67 225	22 200	81 007
Strahl C	67 225	22 200	121 348
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	11 313		
Indemnité à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle	4 234		
Szabo P	67 225	22 200	64 659
Telegdi A	67 225	22 200	34 396
Thibeault Y	67 225	22 200	24 308
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	10 950		
Thompson G	67 225	22 200	91 156
Thompson M	67 225	22 200	117 191
Torsney P	67 225	22 200	41 078
Tremblay S	67 225	22 200	38 692
Tremblay ST	67 225	22 200	59 102

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Fin*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Turp D	67 225	22 200	39 043
Ur RM	67 225	22 200	68 279
Valeri T	67 225	22 200	55 952
Vanclief L'hon L	67 225	22 200	30 101
Vautour A	67 225	22 200	93 141
Vellacott M	67 225	22 200	42 371
Venne P	67 225	22 200	38 003
Volpe J	67 225	22 200	69 817
Wappel TW	67 225	22 200	38 633
Wasylycia-Leis J	67 225	22 200	72 585
Wayne E	67 225	22 200	57 134
Whelan S	67 225	22 200	60 210
White R	67 225	22 200	109 501
Indemnité à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle	20 466		
White T	67 225	22 200	120 001
Wilfert B	67 225	22 200	69 121
Williams J	67 225	22 200	94 192
Wood RE	67 225	22 200	52 384
Total	20 496 612	6 783 907	21 985 183

[1] Cette colonne exclut:

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires";
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales"

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 1999-2000

Noms	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Adams P	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Alcock R	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Bakopanos E	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Bélanger M	ministre du Patrimoine canadien du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Bellemare E	ministre de la Coopération internationale du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Bertrand R	ministre de la Défense nationale du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Brown MAB	ministre du Développement des ressources humaines du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Byrne G	ministre des Ressources naturelles du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Cannis J	ministre de l'Industrie du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Caplan E	ministre de la Santé du 16 juillet 1998 au 2 août 1999	3 692
Chamberlain B	ministre du Travail du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Charbonneau Y	ministre de la Santé du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Cullen R	ministre des Finances du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Dromisky SP	ministre des Transports du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Easter W	ministre des Pêches et des Océans du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Ianno T	président du Conseil du Trésor du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Iftody D	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Knutson TG	Premier ministre du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Lastewka W	ministre de l'Industrie du 10 juillet 1997 au 31 août 2000	4 542
Lee D	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Longfield J	ministre du Travail du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Maloney JD	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
McGuire J	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
O'Brien L	ministre des Pêches et des Océans du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Paradis D	ministre de la Coopération internationale du 25 janvier 1999 au 31 août 1999	4 542
	ministre des Affaires étrangères du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Parrish C	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Phinney EL	ministre du Revenu national du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Reed J	ministre des Affaires étrangères du 16 juillet 1998 au 31 août 1999	4 542
Saada J	solliciteur général du Canada du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Speller RS	ministre du Commerce international du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
St. Denis B	ministre des Ressources naturelles du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Telegdi A	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Torsney P	ministre de l'Environnement du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Valeri T	ministre des Finances du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Wood RE	ministre des Anciens combattants du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
	Total	283 850

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000)			
Blondin-Andrew L'hon E	36 469	2 091	38 560
Boudria L'hon D	48 625	2 091	50 716
Cauchon L'hon M	12 099	695	12 794
Chan L'hon R	36 469	2 091	38 560
Coderre L'hon D	24 369	1 399	25 768
Duhamel L'hon R	36 469	2 091	38 560
Fry L'hon H	36 469	2 091	38 560
Gray L'hon H	48 624	2 091	50 715
Kilgour L'hon D	36 469	2 091	38 560
Mitchell L'hon A	36 469	2 091	38 560
Normand L'hon G	36 469	2 091	38 560
Peterson L'hon J S	36 469	2 091	38 560
Total	425 469	23 004	448 473

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES STATUTAIRES DE SCRUTIN

	Fonctions préliminaires[1]	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités [2]	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
36ième élection générale (1997)		566 076	3 488			569 564
Élection partielle de Sherbrooke (septembre 1998)		2 393				2 393
Élection partielle de Windsor—St. Clair (avril 1999)		225 024	9 103	2 035		236 162
Élections partielles de novembre 1999[3]	108 173	1 214 280	160 739	31 379		1 514 571
Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2000)	14 780					14 780
Préparation au scrutin et Bureau chef d'Ottawa	10 388 219		1 365 931	77 604	19 217 141	31 048 895
Total	10 511 172	2 007 773	1 539 261	111 018	19 217 141	33 386 365

(1) Les dépenses rapportées sous cette en-tête comprennent, le cas échéant, les mises à jour du Registre national des électeurs et de la Base de données de la géographie électorale pour l'exercice 1999-2000.

(2) Les dépenses rapportées sous cette en-tête comprennent, le cas échéant, le développement de systèmes d'information pour l'exercice 1999-2000.

(3) Hull—Aylmer (Québec), Mont-Royal (Québec), Saskatoon—Rosetown—Biggar (Saskatchewan) et York-Ouest (Ontario).

DÉTAIL DES DÉPENSES— ÉLECTIONS PARTIELLES DE NOVEMBRE 1999

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	86 463	330 790	160 739	10 161		588 153
Hull—Aylmer, Québec	4 112	239 018		5 612		248 742
Mont-Royal, Québec	3 901	218 655		5 843		228 399
York-Ouest, Ontario	6 516	165 353		4 139		176 008
Saskatoon—Rosetown—Biggar, Saskatchewan	7 181	260 464		5 624		273 269
Total	108 173	1 214 280	160 739	31 379		1 514 571

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTION PARTIELLE DE WINDSOR—ST. CLAIR

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa		30 171	9 103			39 274
Windsor—St. Clair		194 853		2 035		196 888
Total		225 024	9 103	2 035		236 162

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale nationale, Ottawa, Ont	130 501 793	24 654 526	155 156 319
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B	12 587 032	1 076 623	13 663 655
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B	1 205 745		1 205 745
Établissement Springhill, Springhill, N-É	28 741 969	2 299 472	31 041 441
Pénitencier Dorchester, Dorchester, N-B	27 861 298	3 659 605	31 520 903
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B	10 345 894	1 048 216	11 394 110
Établissement Atlantique, Renous, N-B	19 990 559	1 336 172	21 326 731
Établissement Nova pour délinquantes, Truro, N-É	4 442 583	685 679	5 128 262
Bureau de libération du district de Halifax, N-É	2 927 410	45 953	2 973 363
Systèmes, district de Halifax, N-É	67 116	10 000	77 116
Centre communautaire correctionnel du Centre Carleton, Halifax, N-É	646 183	4 904	651 087
Centre communautaire correctionnel Annexe Carleton, Halifax, N-É	667 175		667 175
Bureau de libération du district de Truro, Truro, N-É	1 259 218	65 488	1 324 706
Systèmes, district de Truro, Truro, N-É	45 817		45 817
Bureau sectoriel de libération de Kentville, Kentville, N-É	911 691		911 691
Bureau sectoriel de libération de Sydney, Sydney, N-É	752 506		752 506
Bureau de libération du district de Terre-Neuve, St-John's, T-N	1 949 486	58 455	2 007 941
Bureau sectoriel de libération de Corner Brook, Corner Brook, T-N	802 280	23 852	826 132
Bureau sectoriel de libération de Grand Falls, Grand Falls, T-N	136 475		136 475
Centre communautaire correctionnel de Terre-Neuve, St-John's, T-N	875 365	1 812	877 177
Bureau de libération du district est du Nouveau-Brunswick, Moncton, N-B	2 247 531	38 391	2 285 922
Systèmes, district est du Nouveau-Brunswick, Moncton, N-B	44 319	9 068	53 387
Bureau sectoriel de libération de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	345 310		345 310
Bureau sectoriel de libération de Bathurst, Bathurst, N-B	578 744		578 744
Bureau de libération du district ouest du Nouveau-Brunswick, Saint John, N-B	1 372 921	40 520	1 413 441
Systèmes, district ouest du Nouveau-Brunswick, Saint-John, N-B	35 006		35 006
Bureau sectoriel de libération de Fredericton, Fredericton, N-B	458 102		458 102
Centre communautaire correctionnel de Parrtown, Parrtown, N-B	673 029		673 029
Administration régionale de Québec, Laval, Qué	17 903 757	2 145 057	20 048 814
Collège de formation du Québec, Laval, Qué	2 883 208	98 034	2 981 242
Établissement Montée Saint-François, Laval, Qué	10 584 876	396 340	10 981 216
Centre fédéral de formation, Laval, Qué	18 907 502	2 427 982	21 335 484
Établissement Donnacona, Donnacona, Qué	26 543 149	375 364	26 918 513
Établissement Joliette, Joliette, Qué	6 166 166	100 312	6 266 478
Établissement Leclerc, Laval, Qué	27 902 367	1 297 575	29 199 942
Établissement Archambault, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	27 191 384	635 625	27 827 009
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	12 008 687	5 009 618	17 018 305
Centre régional de réception de Québec, Laval, Qué	27 838 306	528 482	28 366 788
Établissement Drummond, Drummondville, Qué	17 792 921	3 575 546	21 368 467
Établissement Cowansville, Cowansville, Qué	23 969 716	852 572	24 822 288
Établissement La Macaza, L'Annonciation, Qué	17 368 505	815 610	18 184 115
Établissement Port-Cartier, Port-Cartier, Qué	20 030 139	306 129	20 336 268
Bureau de libération du district de Montréal—Métropolitain, Montréal, Qué	2 830 608	9 063	2 839 671
Bureau sectoriel de libération de Longueuil, Longueuil, Qué	947 871		947 871
Bureau sectoriel de libération de Ville-Marie, Montréal, Qué	5 424 133		5 424 133
Bureau sectoriel de libération de Lafontaine, Montréal, Qué	4 366 582	12 905	4 379 487
Centre communautaire correctionnel JB Martineau, Montréal, Qué	812 285	45 706	857 991
Centre communautaire correctionnel Ogilvy, Montréal, Qué	772 005	3 195	775 200
Centre communautaire correctionnel Sherbrooke, Montréal, Qué	705 876		705 876
Bureau sectoriel de libération de Langelier, St-Léonard, Qué	3 393 848		3 393 848
Bureau sectoriel de libération de Granby, Granby, Qué	1 024 692		1 024 692
Centre communautaire correctionnel Hochelaga, Montréal, Qué	695 896	49 567	745 463
Bureau sectoriel de libération de l'Estrie, Montréal, Qué	1 339 464		1 339 464
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	1 182 860	12 917	1 195 777
Bureau sectoriel de libération de Québec, ville de Québec, Qué	3 130 726	89 687	3 220 413
Bureau sectoriel de libération de Rimouski, Rimouski, Qué	618 694		618 694
Bureau sectoriel de libération de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué	513 019		513 019

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué	1 583 610		1 583 610
Bureau sectoriel de libération de Laval, Laval, Qué	2 794 812		2 794 812
Bureau sectoriel de libération de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qué	425 192		425 192
Bureau sectoriel de libération de Hull, Hull, Qué	967 687		967 687
Bureau sectoriel de libération des Laurentides, St-Jérôme, Qué	2 340 381		2 340 381
Bureau sectoriel de libération de Lanaudière, Lachenaie, Qué	1 425 523		1 425 523
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	11 071 207	3 606 724	14 677 931
Centre correctionnel d'apprentissage, Kingston, Ont	1 766 241	168 304	1 934 545
Centre régional de traitement, Kingston, Ont	14 072 294		14 072 294
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont	26 640 744	3 597 640	30 238 384
Établissement Millhaven, Bath, Ont	29 446 349	980 661	30 427 010
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	19 199 268	690 956	19 890 224
Établissement Bath, Bath, Ont	18 294 214	1 203 944	19 498 158
Prison pour femmes, Kingston, Ont	7 003 221	164 724	7 167 945
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont	1 156 552	2 150	1 158 702
Établissement Collins Bay, Kingston, Ont	20 086 605	815 840	20 902 445
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	8 368 603	336 041	8 704 644
Établissement Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	7 963 361	921 027	8 884 388
Établissement Joyceville, Kingston, Ont	25 666 906	1 139 253	26 806 159
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	10 607 838	2 883 715	13 491 553
Établissement Warkworth, Campbellford, Ont	29 468 342	681 235	30 149 577
Établissement Grand Valley pour délinquantes, Kitchener, Ont	6 909 956	511 335	7 421 291
Bureau de libération du district de l'est/nord Ontario, Kingston, Ont	6 260 684		6 260 684
Bureau sectoriel de libération de Barrie, Barrie, Ont	512 335		512 335
Supervision—Kingston, Kingston, Ont	1 313 486		1 313 486
Bureau sectoriel de libération de Peterborough, Peterborough, Ont	1 332 604		1 332 604
Centre communautaire correctionnel de Portsmouth, Kingston, Ont	685 978	14 146	700 124
Bureau sectoriel de libération de Muskoka, Gravenhurst, Ont	138 685		138 685
Bureau sectoriel de libération de Sault-Ste-Marie, Sault-Ste-Marie, Ont	216 244		216 244
Bureau sectoriel de libération de Sudbury, Sudbury, Ont	1 362 762		1 362 762
Bureau sectoriel de libération de Timmins, Timmins, Ont	109 957		109 957
Bureau sectoriel de libération d'Ottawa, Ottawa, Ont	3 351 541		3 351 541
Bureau de libération du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	3 695 917	23 545	3 719 462
Centre communautaire correctionnel Keele, Toronto, Ont	1 025 897	1 302	1 027 199
Bureau sectoriel de libération du centre ville de Toronto, Toronto, Ont	2 144 971		2 144 971
Bureau sectoriel de libération de l'est de Toronto, Toronto, Ont	2 712 307		2 712 307
Bureau sectoriel de libération de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	669 056		669 056
Bureau sectoriel de libération de York-Durham, Toronto, Ont	8 047		8 047
Bureau sectoriel de libération de Peel, Toronto, Ont	1 505 105		1 505 105
Bureau de l'équipe de supervision de libération, Toronto, Ont	299 631		299 631
Bureau de libération du district de Hamilton, Hamilton, Ont	34 160		34 160
Bureau sectoriel de libération de Hamilton, Hamilton, Ont	3 196 644		3 196 644
Centre communautaire correctionnel de Hamilton, Hamilton, Ont	815 541	2 513	818 054
Bureau sectoriel de libération de St-Catharines, St-Catharines, Ont	670 164		670 164
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont	965 027		965 027
Bureau sectoriel de libération de Windsor, Windsor, Ont	1 027 185		1 027 185
Bureau sectoriel de libération de London, London, Ont	1 488 549		1 488 549
Bureau sectoriel de libération de Guelph, Guelph, Ont	1 876 317		1 876 317
Bureau sectoriel de libération de Brantford, Brantford, Ont	258 040		258 040
Bureau communautaire de Nunavut, Iqualuit, Nunavut	474 150		474 150
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	10 048 904		10 048 904
Collège du personnel de correction des Prairies, Saskatoon, Sask	2 873 506	44 163	2 917 669
Centre régional de psychiatrie des Prairie, Saskatoon, Sask	22 365 734	1 721 355	24 087 089
Administration régionale, services groupés des Prairies, Saskatoon, Sask	6 198 325	1 909 637	8 107 962
Établissement Stony Mountain, Winnipeg, Man	28 687 118	7 472 048	36 159 166
Établissement Rockwood, Stony Mountain, Man	7 825 922	302 172	8 128 094
Pénitencier Saskatchewan, Prince Albert, Sask	29 916 239	1 652 692	31 568 931
Institution Riverbend, Prince Albert, Sask	5 536 079	1 362 918	6 898 997

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Unité spéciale à manier—Saskatchewan, Prince Albert, Sask	5 696 802		5 696 802
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Maple Creek, Sask	4 200 505	292 970	4 493 475
Établissement Drumheller, Drumheller, Alb	28 808 113	1 325 553	30 133 666
Établissement Grand Cache, Grand Cache, Alb	18 354 848	414 606	18 769 454
Institution Pe Sakastew, Hobbema, Alb	3 526 481	366 130	3 892 611
Établissement Bowden, Innisfail, Alb	28 583 418	1 749 031	30 332 449
Établissement Edmonton pour délinquantes, Edmonton, Alb	6 799 432	731 785	7 531 217
Établissement Edmonton, Edmonton, Alb	24 664 175	783 605	25 447 780
Établissement Grierson, Edmonton, Alb	1 908 593	4 042	1 912 635
Bureau de libération du district du NO Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man	5 105 279	26 473	5 131 752
Centre communautaire correctionnel Osborne, Winnipeg, Man	788 511	3 500	792 011
Bureau sectoriel de libération de Brandon, Brandon, Man	387 269		387 269
Bureau sectoriel de libération de Thunder Bay, Thunder Bay, Ont	335 664	25 940	361 604
Bureau sectoriel de libération de Thompson, Thompson, Man	309 275		309 275
Bureau de libération du district de Saskatchewan, Régina, Sask	1 889 829	4 165	1 893 994
Centre communautaire correctionnel Oskana, Régina, Sask	799 963	51 322	851 285
Bureau sectoriel de libération de Prince Albert, Prince Albert, Sask	1 607 447	25 302	1 632 749
Bureau sectoriel de libération de Saskatoon, Saskatoon, Sask	1 192 946	20 518	1 213 464
Bureau de libération du district de Edmonton, Edmonton, Alb	9 181 439	59 509	9 240 948
Centre Grierson, Edmonton, Alb	229 638		229 638
Bureau sectoriel de libération de Red Deer, Red Deer, Alb	360 377		360 377
Bureau sectoriel de libération de Yellowknife, Yellowknife, TN-O	1 173 278	25 940	1 199 218
Bureau secondaire de Grande Prairie, Grande Prairie, Alb	67 830		67 830
Bureau secondaire de Fort McMurray, Fort McMurray, Alb	62 233		62 233
Bureau sectoriel de libération de St.Paul, St.Paul, Alb	60 837		60 837
Bureau de libération du district de Calgary, Calgary, Alb	5 181 459	42 529	5 223 988
Bureau sectoriel de libération de Lethbridge, Lethbridge, Alb	360 645		360 645
Administration régionale du Pacifique, Clearbrook, C-B	3 071 481		3 071 481
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B	2 492 005		2 492 005
Services communs, Clearbrook, C-B	28 144 481	5 760 074	33 904 555
Établissement William Head, Victoria, C-B	11 060 866	151 457	11 212 323
Centre régional d'évaluation et de réception, Abbotsford, C-B	2 505 787		2 505 787
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	15 891 818	187 230	16 079 048
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	15 465 822	2 337 816	17 803 638
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	15 457 427	9 804 428	25 261 855
Établissement Kent, Agassiz, C-B	19 203 921	224 739	19 428 660
Établissement Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	3 572 050	161 826	3 733 876
Établissement Ferndale, Mission, C-B	4 887 891	428 822	5 316 713
Établissement Mission, Mission, C-B	14 841 975	225 138	15 067 113
Centre communautaire correctionnel de la région du Pacifique, Matsqui, C-B	1 325 020	507	1 325 527
Bureau sectoriel de libération de Vancouver, Vancouver, C-B	7 182 783	346	7 183 129
Bureau sectoriel de libération de l'Île de Vancouver, Victoria, C-B	2 872 399		2 872 399
Bureau sectoriel de libération de Abbotsford, Abbotsford, C-B	1 898 966		1 898 966
Bureau sectoriel de libération de l'intérieur du nord, Prince George, C-B	4 792 670		4 792 670
Administration du centre communautaire correctionnel de la région du Pacifique, Matsqui, C-B	1 344 415		1 344 415
Centre communautaire correctionnel Sumas Centre, Matsqui, C-B	1 597 105		1 597 105
Total	1 245 428 684	111 291 365	1 356 720 049

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor: Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 996 000	16 126 858
Subventions et contributions	10		50 500	
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	15			64 599
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	20	8 793 758	183 000	22 366 741
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	1	55 446 760	2 657 437	115 050 449
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 644 858	2 976 876
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	20			128 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	40			168 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	45	76 931		434 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	50	26 911		446 955
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	55	647 380	170 000	965 285
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	60		245 000	1 693 484
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	65			322 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	70	28 221		31 126
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	75			369 000
Office national du film—				
Subventions et contributions	90			386 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	95	61 681		258 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme	105	91 735		2 534 383
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	110	56 575		187 000
Agence Parcs Canada—				
Dépeses de fonctionnement	115	6 555 755	1 110 000	14 183 663
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	125		5 904 962	3 014 246
Conditioin féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	130			241 905
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	230 000	672 000	11 341 998
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	15	1 535 616	448 850	1 986 102

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	3 538 000	1 442 207	9 857 111
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme	15			225 311
Finances—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		266 000	1 147 255
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	25	160 000	75 000	546 290
Dépenses du programme	30			3 710
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	35		17 000	170 786
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	40		81 000	
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1		613 000	20 250 741
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		857 000	6 441 925
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	20	231 181	350 000	2 711 506
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	45			268 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	50		20 000	72 016
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme	55			23 611
Administration du pipe-line du Nord—				
Dépenses du programme	60			6 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme	1		30 000	322 833
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		956 325	15 153 273
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	10			23 552
Conseil de recherches médicales—				
Dépenses de fonctionnement	15	103 023	20 000	159 397
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25			65 784
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Programme des services ministériels—				
Dépenses du programme	1		1 757 754	2 163 340
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance—				
Dépenses de fonctionnement	5		1 579 893	6 242 531
Programme du travail—				
Dépenses du programme	15	1 078 000		1 279 317

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor: Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Programme de la sécurité du revenu—				
Dépenses du programme	20			5 335 206
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	25			320 302
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	30			25 551
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	35			245 432
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions	1		450 000	1 641 636
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement	5		129 053	4 801 881
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement	35			1 219 303
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	50	25 687		
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 119 905	10 933 908
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	S	432 934		
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Dépenses de fonctionnement	20		278 850	1 167 004
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	30		85 000	523 208
Dépenses en capital	35			20 304
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	45			16 969
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	50	5 000		8 022
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	55		364 417	755 097
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	65			30 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	70		505 000	11 362 402
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	85	212 000	60 000	553 633
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	95	265 260	25 000	259 145
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	105	20 000		27 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme	110		50 000	9 539 082
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	115		911 128	652 629
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		50 000	5 183 831
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10		28 000	461 941
Tribunal canadian des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15			26 057

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20		20 000	126 274
Cour fédérale du Canada—				
Dépenses du programme	30			884 660
Commissairiats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme	40	189 962	60 000	202 138
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	45		63 000	384 216
Cour canadienne de l'impôt—				
Dépenses du programme	50			253 282
Défense nationale—				
Dépenses de fonctionnement	1	20 585 000	1 450 000	84 812 859
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		865 000	8 388 153
Commission de contrôle de l'énergie atomique—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	15		41 000	470 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	25		15 000	633 500
Parlement—				
Sénat—				
Dépenses du programme	1		25 000	
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme	10		347 000	806 000
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		100 000	1 200 475
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions	5	173 226	370 000	183 985
Secrétariat des conférences intergouvernementales candiennes—				
Dépenses du programme	10		11 000	84 747
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	15		100 000	1 166 314
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	20			379 949
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	25			334 997
Bureau du Canada pour le millénaire—				
Dépenses de fonctionnement	30			20 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	40		5 000	52 138
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	45			114 633
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	50			16 000
Le Réseau du leadership—				
Dépenses du programme	55			50 500

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor: Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 135 531	26 488 292
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	S	193 486		
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	S	264 480		
Bureau d'information du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	20			98 212
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			553 063
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	10		350 000	5 050 831
Service correctionnel—				
Service pénitentiaire et Service national de libération conditionnelle—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	15		712 000	38 963 248
Fonds renouvelable CORCAN	S	142 385		
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme	25		31 000	679 007
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	30	79 147		1 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	35	29 331 459	385 000	18 613 350
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	45			16 134
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	50			60 091
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		471 300	18 128 369
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	30			440 183
Tribunal de l'aviation civile—				
Dépenses du programme	35		5 000	21 577
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique—				
Dépenses de fonctionnement	1		7 756 751	1 027 088
Anciens combattants—				
Programme des anciens combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1	2 500 000	532 000	9 321 900
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)—				
Dépenses du programme	10	168 000		192 000
Total		133 249 553	44 054 721	537 739 667

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 7
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 6
Agence canadienne d'inspection des aliments, (état(s) financier(s)) 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.2
Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.3
Agence Parcs Canada, 2.15
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.6
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 13
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 12
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
Avances à justifier, 3.13

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (état(s) financier(s)), 2.16
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.15

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (état(s) financier(s)), 2.22
Centre canadien de gestion, (état(s) financier(s)), 2.20
Commission canadienne des affaires polaires, (état(s) financier(s)), 2.26
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.20
Commission de contrôle de l'énergie atomique, (état(s) financier(s)), 2.29
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (état(s) financier(s)), 2.34
Commission des champs de bataille nationaux, (état(s) financier(s)), 2.40
Commissions, 12.15
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (état(s) financier(s)), 2.43

C—*Fin*

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (état(s) financier(s)), 2.47
Conseil de recherches médicales, (état(s) financier(s)), 2.51
Conseil national de recherches du Canada, (état(s) financier(s)), 2.55
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.26
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.31
Créances — radiations ou renonciations, 3.9
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume 1, section 5*

D

DÉBITEURS, 4
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2
Détail budgétaire par dotation, 12.2
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des dépenses—Élection partielle de Novembre 1999 (Conseil privé), 13.17
Détail des dépenses par province—Élection partielle de Windsor—St. Clair (Conseil privé), 13.17
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits (Conseil du Trésor), 13.21
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*
Directeur de l'établissement de soldats, (état(s) financier(s)), 2.59
Directeur des terres destinées aux Anciens combattants, (état(s) financier(s)), 2.60

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume 1, section 7*
État des débiteurs pour les recettes fiscales, 4.2
État des dépenses—Dépenses statutaires de scrutin (Conseil privé), 13.17
État des dépenses par établissement (Solliciteur général), 13.18
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000 (Parlement), 13.9
État des indemnités de session et de fonctions, frais de déplacement et de recherche payés en 1999-2000 (Parlement), 13.11
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2

E—Suite

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET OPINIONS ET OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, *voir volume I, section 1*

F

Frais d'étude, 12.17
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 12.22
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.3
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 9

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.35

I

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3

M

Montants adjugés par une cour, 10.28

O

Objectif des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.41
Office des prix des produits de la pêche, (état(s) financier(s)), 2.61
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.47

P

Paiements à titre gracieux, 10.15
Paiements d'indemnités et frais d'administration (Développement des ressources humaines), 13.8
Paiements de réclamations contre l'État, 10.2
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 10
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 8
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.54
Périmètres urbains de Parcs Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers) 1.59
Pertes de fonds et de biens publics, 3.16

P—Suite

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.63
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 11
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
Revenus de placements, 12.19

S

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.65
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.76
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 5
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (état(s) financier(s)), 2.62
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1999-2000 (Parlement), 13.15
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État (Conseil privé), 13.16

U

Unités d'entreprise de Parcs Canada, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.82